



RECHERCHES
HISTORIQUES
SUR LES MAURES,

900
②
E T

HISTOIRE DE L'EMPIRE
DE MAROC,

PAR M. DE CHÉNIER, chargé des Affaires du
Roi auprès de l'Empereur de Maroc.

TOME TROISIEME.



A P A R I S,

Chez { l'Auteur, rue des Coutures S. Gervais, N^o. 7.
BAILLY, rue S. Honoré, près la Barrière des Sergens.
ROYER, Quai des Augustins.
Et à l'Imprimerie POLYTYPE, rue Favart.

M. DCC. LXXXVII.

Avec approbation & Privilège du Roi.

RECHERCHES
HISTORIQUES
SUR LES MAURES
ET
HISTOIRE DE L'EMPIRE
DE MAROC

TOME TROISIEME



Graduate
March 4, 1958

9.8702

African Program

W. D. C. L. A. M.

W. D. C. L. A. M.

BOSTON UNIVERSITY

COLLEGE OF LIBERAL ARTS

314
D87
v.3

T A B L E

DES CHAPITRES.

Contenus dans le troisieme Volume.

I NTRODUCTION à l'Histoire de l'Empire de Maroc.	1
CHAP. I. <i>Etendue de l'Empire, ses provinces, ses villes, rivières, rades & ports, son climat, ses productions, ses richesses ses habitans.</i>	8
<i>Villes, rivières, ports & rades.</i>	
<i>Villes de l'intérieur de l'Empire.</i>	16
<i>Climat & terroir de l'Empire.</i>	79
<i>Fruits, productions & mines.</i>	84
<i>Idées sur le commerce des Maures dans les premier tems.</i>	92
<i>Habitans de l'Empire de Maroc.</i>	97
<i>Animaux de l'Empire de Maroc.</i>	135
CHAP. II. <i>Religion, Gouvernement, Loix, sciences, langage, mœurs & usages des Maures.</i>	145
<i>Religion.</i>	Ibid.
<i>Gouvernement.</i>	161
<i>Loix & administration de la justice.</i>	170

<i>Sciences des Maures.</i>	177
<i>Langage des Maures.</i>	186
<i>Caractère, mœurs & usages.</i>	190
CHAP. III. <i>Forces militaires & maritimes de l'Empire de Maroc , & revenus du Souverain.</i>	226
<i>Forces militaires</i>	226
<i>Forces Maritimes.</i>	Ibid.
<i>Revenus de l'Empereur de Maroc.</i>	245
CHAP. IV. <i>Histoire des Souverains de Fez , Maroc, Sus, &c.; de différentes dynasties, depuis la fondation du Royaume de Fez, jusqu'à l'avènement des Chérifs de la maison régnante.</i>	256
<i>Dynasties des Morabethoun.</i>	264
<i>Dynastie des Moahedins.</i>	271
<i>Dynastie des Benimerins.</i>	281
<i>Chérifs de la maison de Mérini, troubles qu'il y eut sous leur règne.</i>	274
CHAP. V. <i>Histoire des Chérifs de la maison régnante.</i>	337
<i>Règne de Sidy Mahomet, à présent sur le trône.</i>	465
<i>Dispositions & vues de ce prince relativement au commerce & aux impôts.</i>	466
<i>Administration générale de l'Etat.</i>	573
<i>Affaires domestiques & économie intérieure du palais.</i>	476

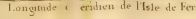
<i>Révolutions sous Sidy Mahomet.</i>	482
<i>Evénemens particuliers de ce règne.</i>	489
CHAP. VI. <i>Relations & intérêts de commerce</i> <i>entre les Nations Européennes & l'Empire de</i> <i>Maroc.</i>	507
<i>Paix entre la France & l'Empire de Maroc ,</i> <i>relations de commerce entre les 2 Nations.</i>	525
<i>Douanes , poids & mesures des Etats de Maroc.</i>	533

Fin de la Table.

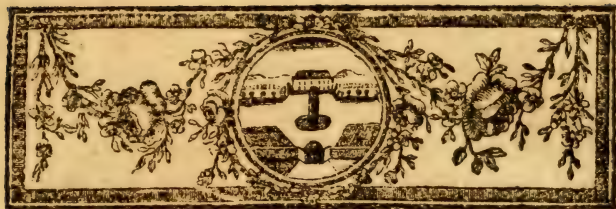
ERRATA.

Du troisième Volume.

Pag.	lign.	
31	16	après <i>Chella</i> , lisez qui renferme.
33	2	de la note, quarante mers, lisez meres.
178	2	ont ils, lisez ils ont.
210	12	assemblée de jour, lisez jour d'assemblée.
116	13	<i>Maveros</i> , lisez <i>Mavros</i> .
244	11	le Souverain, lisez ce Souverain.
394	14	Ces soldats, lisez les soldats.
436	18	que des, lisez que ses.
478	16	après pour vivre, lisez & ils ne connoissent.
479	10	doivent de, supprimez de.



CARTE DE L'EMPIRE DE MAROC
Comprenant
LES ROYAUMES DE FEZ, DE MIQUENEZ
ET AUTRES qui ont été réunis à cet EMPIRE.
*Pour servir aux Recherches historiques sur les Maures
et l'histoire de l'Empire de Maroc*
PAR M. DE CHENET



RECHERCHES *HISTORIQUES* SUR LES MAURES.

LIVRE QUATRIEME.

HISTOIRE DE L'EMPIRE DE MAROC.

INTRODUCTION.

L'HISTOIRE des Nations n'est, en général ; que le tableau des passions des hommes ; on voit par-tout les mêmes calamités, les mêmes misères, les mêmes horreurs ; quelque diversité dans les événemens, dans les tems & les circonstances ; quelque nuance dans le caractère des peuples, dans les vertus morales, politiques ou militaires,

Tom. III.

A

qui distinguent les conquérans, & qui influent sur le sort des nations, répandent seules sur l'histoire des hommes plus ou moins d'intérêt.

Les bouleversemens que les Maures ont éprouvés après qu'ils ont été repoussés d'Espagne en Afrique, ne présentent aucune variété qui puisse intéresser le lecteur, & déguiser la bassesse de leur esclavage, & la férocité de leurs usurpateurs; c'est un tissu continuel, & presque uniforme, de dévastations & de forfaits, qui ne permet pas de se distraire un instant sur les malheurs attachés à l'humanité. Si nous sommes consternés dans Rome par les fureurs de Silla, par les excès monstrueux de Néron, par les extravagances de Caligula, & par les crimes d'Héliogabale, nous partageons les délices du peuple & sa félicité sous l'empire de Titus, de Trajan & de Marc-Aurele; & l'on admire toujours Rome, malgré cet esprit de tyrannie qui la prédominoit. Ce mélange de vertus & de vices, ce contraste de grandeur & de médiocrité, de violence & de modération, d'orgueil & de générosité, qui ont hâté son élévation, & qui ont précipité sa chute, répandent sur le tableau de ses révolutions le plus vif intérêt & la plus grande diversité.

Nous avons déjà vu ce qu'étoient les Maures dans les siècles reculés, & lors qu'unis aux Arabes

ils ont porté leurs armes triomphantes dans une partie de l'Europe, où ils ont laissé quelques vestiges de leur goût pour les arts. Predestinés de tout tems à l'esclavage & à la tyrannie, nous allons les retrouver dans les déserts d'où ils étoient sortis, & où un concours de circonstances les ont ramenés, tels que *Salluste* les a vus avant l'Ere Chrétienne, *inconstans, perfides & inquiets*. Cette suite d'événemens, aussi rapides qu'étonnans, auxquels ils ont participé dans l'intervalle, n'a fait sur eux aucun changement; ils ont conservé ou repris le même génie, les mêmes mœurs & la même façon de vivre, comme si le sol & le climat, qui donnent aux plantes des propriétés particulières, avoient la même influence sur le caractère des hommes.

J'ai déjà dit, dans le discours préliminaire, que l'histoire de l'empire de Maroc a été d'abord le seul objet de mes recherches; desirant parler des Maures avec plus de connoissance, & donner à mon ouvrage plus d'intérêt & plus de variété, j'ai cru devoir remonter à l'origine de ces peuples, & je me suis laissé entraîner au desir de les suivre dans toutes les révolutions qu'ils ont éprouvées. Après avoir vu, dans les trois précédents livres, cette succession d'événemens qui ont fait varier le poids de leurs chaînes, on les verra dans celui-

4 RECHERCHES HISTORIQUES

ci sous la dépendance absolue des Chérifs de Maroc , sous le joug d'un despotisme rigoureux. Je diviserai ce livre en cinq Chapitres.

On verra dans le premier , l'étendue de l'empire de Maroc , ses provinces , ses villes , ses rades , ses ports , son climat , ses productions , quel pouvoit être son commerce dans les anciens tems , & ses habitans.

Je parlerai dans le second , de la religion & du gouvernement de cet Empire , des loix , des sciences , du langage , du caractère , mœurs & usages de ses peuples.

Dans le troisième , je donnerai une idée des forces militaires & maritimes de l'empire de Maroc , & un aperçu des revenus du Souverain.

Le quatrième Chapitre contiendra , l'histoire des Souverains de Fez , Maroc , Sus , &c. de différentes dynasties , depuis la fondation du royaume de Fez dans le huitième siècle , jusqu'à l'avènement des Chérifs de la maison régnante.

L'histoire des Chérifs de la maison régnante , fait le sujet du cinquième Chapitre.

On verra enfin dans le sixième & le dernier , les relations de convenance & de commerce entre les puissances de l'Europe & l'empire de Maroc.

CHAPITRE PREMIER.

Etendue de l'Empire de Maroc, ses provinces, ses villes, rivières, rades & ports; son climat, ses productions, ses richesses, & ses habitans.

L'EMPIRE de Maroc s'étend depuis le vingt-huitième degré au sud, jusqu'au trente-cinquième & demi de latitude. Sa côte occidentale décline de près de quatre degrés de l'est à l'ouest; je lui suppose deux cents lieues de long de son extrémité nord-est jusqu'au sud; sa largeur, de l'est à l'ouest, peut avoir cinq degrés d'étendue dans la partie septentrionale, & six ou sept dans le centre, elle va en diminuant comme une manche; de sorte que sa plus grande largeur horizontale peut avoir environ cent trente lieues. Cet Empire est borné au nord par le détroit de Gibraltar & la Méditerranée, à l'est par le royaume de Tremecen & le Vled d'Elgérîd, au sud par le désert, & à l'ouest par l'océan.

Les Etats du Maroc sont formés de la réunion de plusieurs petits Royaumes, qui se bornoient,

6 RECHERCHES HISTORIQUES

autrefois , à l'étendue d'une province , & qui vivoient entr'eux dans une continuelle division ; subjugués & réunis enfin par les Chérifs , ils ne connoissent plus qu'un Souverain. On comptoit dans le sud de cet Empire les Royaumes de *Sus* , de *Tarudant* , de *Maroc* , de *Tafilet* , & *Sugulmeffe* ; dans la partie du nord , ceux de *Fez* , de *Miquenes* & de *Trémeccen*. Ce dernier , qui faisoit une partie des dépendances de Maroc , ayant été conquis par les Turcs d'Alger , a été réuni aux domaines de cette Régence.

Le royaume de Maroc comprend aujourd'hui les provinces de *Maroc* , *Esfitra* , *Ramna* , *Duquella* , *Abda* , *Cherma* , *Hea* , *Sus* , *Dra* & *Gesula*. Celui de Fez comprend celles de *Temsena* , *Charoya* , *Tedla* , *Beni-Hassen* , *Fez* , *Rif* , *Garet* , *Chaus* & *Algarb*. Plusieurs Auteurs , qui se sont copiés , ont donné d'autres noms à quelques-unes de ces provinces ; mais je me suis conformé à l'usage des habitans , qui doivent mieux favoir que personne le nom de leur pays. Ces provinces d'ailleurs ayant souvent changé de limites , par le déplacement des Tribus , il peut en être résulté de la variation dans les noms.

Outre les provinces qui composent l'empire de Maroc , ce Souverain s'arroge la domination sur le *Vled de Nun* , jusques & y compris le désert

appelé *Zahara*, qui, lui-même, en Arabe, veut dire désert; mais son autorité sur ces provinces est absolument précaire; elle dépend de l'opinion des sujets, & des circonstances momentanées qui la déterminent. Les peuples qui habitent ces déserts, éloignés du centre de l'autorité despotique, vivent en tribus ou petites républiques, & se choisissent eux-mêmes leurs chefs : ils ont pour l'Empereur de Maroc la vénération que leur inspire sa puissance, & l'idée qu'ils ont de sa suprématie comme chef de la religion; ils lui payent ou lui refusent le tribut selon leur gré, n'étant pas possible de les contraindre par la voie des armes, dans un pays aride & très-chaud, où les peuples n'ont point d'habitation fixe, & où une armée auroit de la peine à agir & à subsister. Cette partie de la côte a été appelée *Vled de Nun*, à cause du Cap de Non, qui fut découvert par les Portugais au commencement du quinzième siècle; il fut ainsi nommé, parce que ceux qui le doublèrent les premiers ne revinrent pas.

Tout l'empire de Maroc du côté de l'est, du nord & du sud, est fermé par une chaîne de vallons & de montagnes, qui sont distinguées par le nombre & le nom des tribus qui les habitent; ce n'est guères que depuis l'Arrache jusqu'àprès *Saffi*, que la partie occidentale forme une sorte de

8 RECHERCHES HISTORIQUES

plaine, qui, dans bien des endroits, a quinze ou vingt lieues de profondeur de l'est à l'ouest.

Provinces de l'Empire de Maroc.

On ne peut pas donner une idée exacte de la position géographique de l'empire de Maroc, puisqu'on ne peut pas voyager dans les provinces de l'intérieur, où les Maures ne sont point habitués à voir des Européens : d'ailleurs les recherches qui occupent notre curiosité pourroient devenir suspectes à ces peuples ; indifférens sur tout, ils connoissent à peine eux-mêmes l'étendue de leurs provinces, qui varie selon l'intérêt & la volonté du Prince, la faveur des Gouverneurs, ou telles autres circonstances qui tiennent au moment.

Pour donner une idée de cet Empire, je parlerai de ses provinces maritimes, que j'ai parcourues dans presque toute leur longueur ; comme elles bordent cette côte, elles intéressent plus que celles qui sont dans l'intérieur, dont je parlerai après.

La province la plus septentrionale est celle de *Garet*, sur les bords occidentaux de la *Mulluvia*, qui sépare l'empire de Maroc de celui de Trémécen ; cette province a environ vingt à vingt-cinq

lieues de long , ayant la Méditerranée au nord , l'Atlas au sud , & la province de Rif à l'ouest.

La province de *Rif* , qui est une des plus grandes , est dans cette continuité de montagnes qui font partie du petit Atlas ; cette province , dont le terrain est pierreux , a celle de *Garet* à l'est , la Méditerranée au nord , où sont l'ancienne *Gomera* , ainsi que les villes de *Melille* & *Vèlès de Pegnon* , qui appartiennent à l'Espagne , elle a à l'ouest la province du *Garb* , & au sud celles de *Chaus* & de *Fez*.

La province du *Garb* , commence au territoire de *Tétuan* ; elle a près d'un degré de l'est à l'ouest jusqu'au *Cap Spartel* , & près de trente-six lieues du nord au sud ; elle est bornée au nord par le détroit de *Gibraltar* , au sud par la rivière de la *Mamore* , à l'ouest par l'océan , & à l'est par le royaume de *Fez*. Cette province n'est pas bien féconde du côté du nord : comme elle est coupée de vallons , la terre est exposée à souffrir dans les grandes pluies , & les récoltes y sont incertaines ; le reste de cette province est très-beau , il est arrosé de plusieurs rivières , & orné de quelques forêts. *Léon l'Africain* , & tous ceux qui ont écrit après lui , appellent cette province *Asgar* , ce qui me fait supposer que c'est une erreur d'impression , & que l'on a voulu écrire *Elgarb* , qui veut dire le couchant.

Après la province d'Elgarb, vient celle de *Beni-Hassen*, que Léon l'Africain, & ceux qui l'ont copié, appellent *Habat*; c'étoit, peut-être, l'ancien nom de cette province, qui aura reçu celui de la tribu qui est venue l'habiter. Cette province est bornée au nord par la rivière de la Mamore, & s'étend, au sud, jusqu'à celle de Sarrat, à quatre lieues de Rabat; elle est bornée à l'est par les provinces de Fez & de Tedla, & à l'ouest par l'océan. Cette province est assez étendue, elle est riche & commerçante, & produit des laines de très-bonne qualité.

La province de *Temsena* est contigue à celle de Beni-Hassen; elle s'étend depuis la rivière de Sarrat jusqu'à celle de Morbeya; elle est bordée à l'est par celle de Tedla & de Chavoya; celle de Beni-Hassen est au nord, la mer Océane à l'orient, & la province de Duquella au sud. Cette province est abondante & riche, les vivres y sont très-nourrissans & de très-bon goût, & son nom semble, lui-même, désigner la pureté de son climat & sa salubrité; *Tem-Sena* paroît dériver des mots Arabes *Tamam Séné*, seulement un an, ce qui paroît supposer qu'il ne faut y rester qu'un an pour se bien porter, & tel est encore le préjugé du pays. Le bled croit en abondance dans cette province, la qualité en est supérieure, & les épis

sont ordinairement de soixante-dix grains & plus. Il y a dans cette province des forêts d'un espèce de cèdre appelé Harar , qui a une odeur résineuse ; c'est un bois dur & incorruptible , qu'on emploie dans la construction des maisons. Léon l'Africain , par erreur & par quelque conformité de nom , appelle cette province Tremecen , qui est le nom d'un Royaume qui n'appartient pas au Maroc ; Marmol a copié la même faute en copiant son livre.

Après la rivière de Morbeya , qui est la limite méridionale de la province de Temsena , vient celle de *Duquella* , qui s'étend jusqu'aux murs de Saffi. Cette province est bornée au nord par celle de Temsena , à l'est par celles d'Efcura , Ramna & Maroc , au sud par la province d'Abda , & à l'ouest par l'Océan ; elle est très-peuplée , riche & commerçante , elle abonde en bleds , & produit beaucoup de laines , dont elle vend une partie , & emploie le reste dans ses fabrications , qu'elle consomme dans les provinces du sud. Cette province s'étendoit autrefois jusqu'à la rivière de Tanûf ; mais celle d'Abda en a été démembrée pour faire le partage de deux frères qui en disputoient le gouvernement. Les habitans de Duquella sont , en général , grands & robustes ; ils sont commerçans , & , comme l'esprit d'intérêt influe

infiniment sur le caractère des hommes , ils sont plus doux & plus lians que ceux des autres provinces du sud.

La province d'*Abda* , qui faisoit une partie de celle de *Duquella* , commence à la ville de *Saffi* , & s'étend jusqu'à la rivière de *Tanfif* , ayant une forme triangulaire. Les habitans de cette province ont un goût décidé pour les armes , & il y en a beaucoup au service de la Cour.

Après la province d'*Abda* vient celle de *Hea* , qui est bornée au nord par la rivière de *Tanfif* , à l'est par la province de *Cherma* , à l'ouest par l'Océan , & au sud par la province de *Sus* ; la province de *Hea* est assez commerçante , mais ses peuples , inquiets & peu civilisés , sont souvent agités par des divisions. La province de *Cherma* , qui est entre celle-ci & celle de *Maroc* , est un démembrement de celle de *Hea*.

Après la province de *Hea* vient celle de *Sus* , qui a à l'est celle de *Dra* , & une partie de *Gesula* , l'Océan au couchant , & le Veld de *Nun* au midi. Cette province , par des relations plus suivies avec le sud , a été autrefois très-commerçante ; mais l'Empereur de *Maroc* , actuellement régnant , ayant fait détruire la ville de *Sainte-Croix* , cette province n'a plus les mêmes ressources , elle peut cependant s'en dédommager ,

en trafiquant avec les comptoirs des Européens dans le Sénégal.

Les provinces que nous venons de parcourir sont sur les bords maritimes de l'empire de Maroc ; comme celles de l'intérieur & de ses extrémités orientales ne peuvent être fréquentées par les Européens , on ne sauroit en parler avec la même précision ; je vais les remonter du sud au nord d'après les notions que je me suis procurées.

A l'est de la province de Sus , & au nord du Vled de Nun , sont les provinces de *Dra* & de *Gefulla* , elles sont l'une & l'autre dans le voisinage du mont Atlas , qui , dans cette partie méridionale , vient par sa chûte se perdre presque dans l'Océan.

En remontant au nord , on entre dans la province de *Maroc* , qui est assez étendue ; entre cette province & celle de *Hea* , se trouve la province de *Cherma* , qui est un démembrement de cette dernière. Cette petite province & celles d'*Abda* & de *Duquella* sont à l'ouest de celle de *Maroc* , qui est bornée au nord par la province d'*Escura* ou l'*Ascora* de Léon l'Africain , & par le mont Atlas à l'est.

Après la province de *Maroc* vient la province d'*Escura* , qui , avec celle de *Remna* , ne faisoit autrefois qu'un Gouvernement ; il aura été divisé

14 RECHERCHES HISTORIQUES

pour pouvoir contenir les peuples avec plus de facilité dans ces pays voisins des montagnes ; Ramna & Escura ont la province de Maroc au sud , celle de Duquella à l'ouest , la rivière de Morbeya au nord , & le mont Atlas à l'est.

De la province d'Escura , en remontant au nord , on entre dans la province de *Tedla* , qui s'étend le long de l'Atlas du côté de l'est , & à l'ouest la province de *Chavoya* ; cette dernière , habitée par des montagnards , voleurs & inquiets , est bornée à l'ouest par la province de Temsena , & au nord par celle de Beni-Hassen , avec lesquelles elle est souvent en division.

Après les provinces de *Tedla* & *Chavoya* , on trouve au nord la province de *Fez* , qui a à l'ouest les provinces de Beni-Hassen & du Garb , le mont Atlas à l'est , & qui s'étend du côté du nord , jusqu'aux provinces de *Chaus* , *Rif* & *Garret*. Les dépendances de la province de *Fez* sont très-étendues & réunissent plusieurs montagnes infiniment peuplées & assez bien cultivées.

Le *mont Atlas* borde à l'est toutes les provinces occidentales de l'empire de Maroc. Ce mont est formée par une chaîne de hautes montagnes , multipliées à l'infini , & divisées en régions très-bien peuplées , par une multitude de tribus , dont la férocity en interdit l'accès à tout étranger. Je

n'ai pu acquérir sur ces montagnes aucune connoissance assez exacte pour oser en parler ; ce que Léon l'Africain en dit est très-vague , & je ne fais si l'on doit s'en rapporter à lui , d'autant plus que depuis environ trois siècles , qu'il dit avoir parcouru cet Empire , il a éprouvé tant de révolutions qu'il a entièrement changé de face. Les montagnes de l'Atlas sont , peut-être , ce qu'il y auroit de plus curieux à parcourir pour en connoître exactement l'histoire naturelle ; le climat de ces montagnes , quoique très-froid en hiver , est en général très-sain & très-beau , les vallons en sont très-bien cultivés ; ils abondent en fruits , ils sont variés par des forêts de haute-futaie , & par des sources abondantes qui , réunies à quelque distance , forment des grandes rivières , qui vont se perdre dans l'Océan. Selon les rapports des Maures , il y a dans ces montagnes différentes carrières de marbre , de granite & autres pierres précieuses ; il y a des mines , peut-être , mais les peuples qui habitent ces montagnes n'ont aucune idée de ces richesses , ils considèrent l'avantage qu'ils ont de pouvoir défendre leur liberté , comme le trésor le plus précieux de leurs habitations.

A l'est du mont Atlas , dans une plaine sablonneuse , qui fait partie de l'ancienne Numidie , est le royaume de *Tafilet* , qui fut conquis par le

Roi *Joseph Abu Tefiffin*, un des premiers Rois de Maroc. Ce Royaume s'appeloit alors *Sugulmesse* ; il est borné au nord par les montagnes voisines des royaumes de Tremecen & de Fez, & s'étend au sud jusqu'à la province de Gésula, ayant le Vled d'Elgérîd à l'est, & l'Atlas au couchant. La ville de Sugulmesse, qui étoit autrefois la capitale du Royaume de ce nom, fait aujourd'hui une partie de celui de Tafilet. On ne peut passer de Maroc à cette province, qu'en traversant le mont Atlas dans ses extrémités, c'est-à-dire, du côté de la province de Sus, ou du côté de celle de Fez ; ce dernier chemin est le moins chaud, & le plus fréquenté.

Villes, Rivières, Ports & Rades de l'Empire de Maroc.

Je ne me bornerai pas ici à une simple description des villes & des ports de l'empire de Maroc ; j'ai cru devoir y joindre, pour plus d'utilité, les observations relatives à la navigation de la côte, & à la commodité de ses rivières, de ses ports & de ses rades, & au commerce qu'on peut y faire.

La nature a mis une barrière presque insurmontable à la côte occidentale de l'empire de Maroc,

par les rochers , à fleur d'eau , dont elle est hérissée ; une descente y seroit d'autant plus difficile à exécuter , qu'on ne pourroit pas être assuré de la retraite , à cause des variations qui résultent à tout instant de l'agitation de la mer , & de la mutation des marées.

Les villes dans cet Empire ne sont ni grandes , ni nombreuses , ni bien peuplées : les Despotés , jaloux de leur autorité , & toujours préoccupés d'un pouvoir sans bornes , regardent les villes & les places fortes comme des moyens plus propres à inviter à l'indépendance , & à favoriser les rébellions , que ne le sont les campemens ; aussi leurs places sont-elles mal fortifiées , & peu en état de défense du côté de la terre.

L'Empire de Maroc est séparé du royaume d'Alger , du côté du nord , par la rivière Mulluvia , qui vient se jeter dans la Méditerranée. L'Empereur n'a aucune place sur cette côte septentrionale , connue sous le nom de Rif ; le peu qu'il en avoit ont été prises par les Espagnols , qui les ont conservées , telles qu'Alhufema , Melille & Vêles de Pegnon ou de Gomera.

Melille ou *Melela* a été une ancienne ville qui paroît avoir été fondée par les Carthaginois ; son nom annonce que le miel abondoit dans ses environs. Elle tomba au pouvoir des Goths , qui

l'abandonnèrent lors de l'invasion des Arabes ; elle a été abandonnée de même par les Maures au commencement du quinzième siècle , & les Espagnols s'en emparèrent. Cette place a été assiégée inutilement par Sidy Mahomet en 1774.

Velès de Pegnon ou de Goméra est un château bâti sur un rocher , d'où il a pris son nom ; au bas de cette forteresse , il y avoit anciennement une ville appelée Bedis , qu'on suppose fondée par les Carthaginois ; les Arabes l'ont appelée Belis & Velis , d'où vient le nom de Velès. Ces deux places , environnées de montagnes , couvertes de forêts , se soutenoient par la construction des navires , qu'ils entretenoient à la pêche & à la piraterie , avant que les Espagnols s'en rendissent maîtres ; cette partie de la côte du Rif n'est d'aucune utilité pour la navigation. En la parcourant de l'est , à l'ouest , on trouve la rivière de Boufsega , auprès de Tétuan , où les galiotes de Maroc mouillent & hivernent , sous la protection d'un mauvais fort.

A une lieue & demie de la rade , dans l'intérieur des terres , est la ville de *Tétuan* , dans la province du *Garb* ; cette Ville est habitée par des Maures & des Juifs , qui , presque tous , parlent espagnol ; ils sont commerçans , doux & polis ; les environs de cette Ville sont plantés de vignes

& de jardins agréables & bien entretenus ; les fruits y font meilleurs & mieux soignés que dans le reste de l'Empire. Léon l'Africain donne encore la fondation de cette Ville aux Africains : Tétuan fut embellie , & sa population augmenta lorsque les Maures furent chassés d'Espagne ; les Européens , dans ce siècle , y faisoient quelque commerce , & plusieurs Consuls y ont fait leur résidence jusqu'en 1770 ; mais l'Empereur régna les à fait retirer , & n'a pas voulu permettre qu'ils s'y établissent de nouveau. Cette place a conservé des relations avec Gibraltar , d'où les navires viennent prendre des rafraîchissemens , quand le vent souffle dans la partie de l'ouest , & qu'il ne permet pas d'aller à Tanger. La rade de Tétuan n'est sûre que quand le vent souffle à l'ouest ; on peut alors s'y mettre à l'abri ; mais quand le vent est tourné à la partie de l'est , elle n'est pas tenable.

Après Tétuan vient *Ceuta* , qui appartient à l'Espagne , il y a un port pour des petits navires ; de-là jusqu'à Tanger , la côte , habitée par les Maures , & hérissée de rochers , n'est d'aucune ressource pour la navigation ; il y a quelques anes où des petits bateaux , dans un cas forcé peuvent se mettre à l'abri. Cette place , qui , selon les apparences , a été bâtie par les Carthaginois , a appartenu ensuite aux Romains , qui y mirent

une colonie ; elle devint après , la métropole des places que les Goths avoient dans l'*Hispania Transjretana* ; elle fut abandonnée aux Arabes & aux Maures par le Comte Julien ; ayant été prise par les Portugais en 1415 , elle est restée enfin au pouvoir de l'Espagne.

Tanger, dans la province du *Garb*, est à environ dix lieues de la rade de Tétuan, à l'embouchure occidentale du détroit. Cette place , qui a été occupée par les Romains & par les Goths , fut aussi abandonnée aux Mahométans par le Comte Julien ; les Portugais la prirent en 1471 ; elle fut donnée en 1662 à Charles deux , Roi d'Angleterre , pour la dot de la Princesse Catherine de Portugal. Les Anglois l'ont ensuite abandonnée en 1684 , après en avoir détruit le mole & les fortifications. Cette Ville , presque ruinée , a encore quelques batteries , assez en ordre , en face de la baie , mais elles résisteroient difficilement à une attaque un peu obstinée. Au fonds de la baie , du côté de l'est , vis-à-vis des ruines du vieux *Tanger* , est l'embouchure de la rivière où l'Empereur faisoit hiverner ses galiotes , mais l'ensablement de la Passe rend aujourd'hui cette rivière inutile.

La position de la baie de *Tanger* a été & sera toujours favorable à la piraterie des Maures , qui , dans le plus rétréci du détroit , peuvent , avec

facilité surprendre les navires marchands qui ne seroient pas en état de se défendre.

La ville de Tanger n'est susceptible d'aucun commerce , n'y ayant que peu de productions dans les environs. Les Espagnols en retiroient des volailes & quelques légumes , & les Anglois en retirent aussi des rafraîchissement pour Gibraltar.

La baie de Tanger n'est pas bien sûre quand les vents soufflent dans la partie de l'ouest ; ayant été comblée par les débris du mole & des fortifications , on est exposé à raguer ses cables & à être entraîné sur la plage. Le mouillage le plus sûr pour les frégates & pour les gros navires est à la pointe de l'est , d'où l'on peut mettre à la voile avec facilité , de quelque côté que les vents forcent ; cette baie du reste n'est dangereuse qu'en hiver.

A l'ouest de Tanger se trouve le Cap *Spartel* , qu'il faut doubler pour aller à *Arzille* , qui n'est qu'à cinq lieues de Tanger. Cette place bâtie sur l'embouchure d'une rivière , est habitée par des Maures & des Juifs qui ne font aucun commerce. *Arzille* fut occupée anciennement par une colonie Romaine , elle passa , de-là , sous la domination des Goths , & fut prise ensuite par les Mahométans ; Alphonse de Portugal , surnommé l'*Africain* , s'en empara en 1471 , les Portugais

l'ont abandonné à la fin du seizième siècle.

En courant la côte du côté du sud on trouve ; à douze lieues de distance, la ville de l'*Arrache* ; elle est sur la rivière Luccos , qui est le *Lixos* des Grecs. Le nom de cette Ville vient du mot arabe *El - Arrais* , qui , veut dire un lieu planté de jardins ; peut-être que ses fondateurs ont voulu conserver le souvenir du jardin des Hespérides , qu'on a supposé dans cet emplacement ; les environs de cette place , coupés de bois & de quelques marais , sont très-agréables , & elle seroit très-propre au commerce , sa rivière ayant assez de profondeur , & ses environs pouvant fournir bien des retours pour l'Europe.

L'Arrache fut fortifiée par *Muley Nasser* , à la fin du seizième siècle ; elle fut ensuite remise à l'Espagne en 1610 , *Muley Ismaël* la reprit en 1689. Il reste encore , du côté de terre , un fort régulier , qui a été fait par les Espagnols , & qui est très-bien conservé. Le château du côté de la rade a été assez bien rétabli depuis quelques années , & a été renforcé de plusieurs batteries à fleur d'eau.

Les François bombardèrent cette place en 1765 , & entrèrent dans la rivière pour y brûler deux corsaires ; mais cette entreprise , exécutée avec courage , ayant été contrariée par des obstacles

qu'on n'avoit pas assez prévus , n'eut pas , à beaucoup près , le succès qu'on s'en étoit promis.

Les Européens ont fait quelque commerce à l'Arrache sous le règne de *Sidi Mahomet* , actuellement régnant ; mais , par une de ces dispositions dont on ignore les causes , il en a fait retirer tous les établissemens en 1780.

La passe de la rivière de l'Arrache est assez profonde ; les gros armemens de l'Empereur y hivernent ordinairement ; il y a des magasins pour les agrès des navires , mais il n'y a aucune commodité pour la construction ; on y est éloigné des bois qui y sont propres ; & le sol , qui n'est que sable , n'est pas assez solide pour établir des chantiers. La rade de l'Arrache n'est pas tenable en hiver , quand les vents fraîchissent dans la partie de l'ouest-sud-ouest ; mais on n'a rien à craindre depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin de Septembre.

Depuis l'Arrache jusqu'à la Mamore , sur environ vingt lieues de chemin , par terre , la campagne est variée par divers lacs , par des forêts , & par plusieurs vallons , qui , autrefois , étoient assez peuplés. Dans le dernier , en approchant de la Mamore , on cotoie des lacs d'eau douce , qui ont près de huit lieues d'étendue ; ils rassemblent quantité de canards & de poules d'eau. On pêche

dans ces lacs beaucoup d'anguilles ; les bateaux dont les pêcheurs se servent sont des espèces de nacelles , faites de roseaux & de jonc , d'environ six pieds de long sur deux de large , où un homme tient à peine , il se sert d'une perche pour gouverner sa petite barque , & il d'arde les anguilles à mesure qu'il les apperçoit. On voit sur les bords de ce lac quelques hospices de *Marabouts* qui sont en vénération de sainteté , & un nombre de campemens de Maures , qui cultivent les terres voisines , qui sont d'un modique rapport. Ce vallon est très-agréable en hiver & au printems , mais en été il est triste , sec & ennuyeux. A l'extrémité méridionale de ce vallon , on trouve un sanctuaire élevé , où il y a des habitations & des jardins ; on voit , de-là , serpenter la rivière de Sébou qui vient du côté de Fez , & qui , réunie au Beth , se perd dans l'Océan. Cette rivière , qu'on passe sur des bateaux mal entretenus , est au bas de ce sanctuaire , à une lieue de distance ; c'est la limite entre la province du Garb & celle de Beni-Hassen.

Le fort de la *Mamore* , qui est au sud du Sébou , est la première habitation de la province de *Beni-Hassen* ; il fut commencé par les Portugais en 1515 , & fut détruit en même-temps par les Maures ; il fut ensuite rétabli en 1604 par les

Espagnols , sur lesquels *Muley Ismaël* le reprit en 1681. Ce château , qui a dû être à l'embouchure de la rivière de Sébou , s'en trouve éloigné de deux milles par la quantité de sable qui s'est amoncelé ; ces ensablemens ont rendu l'entrée de cette rivière difficile & dangereuse , de sorte qu'elle n'est d'aucune utilité pour le commerce & pour la navigation. Il y a dans ce château trente-cinq à quarante familles qui s'entretiennent misérablement du revenu du bac & de la pêche des alofes , qui est très-abondante , dont on fournit tous les environs depuis novembre jusqu'à la fin de Mars.

De la Mamore à *Salé* , il y a cinq lieues ; cette place est dans la province de *Beni - Hassen* , sur l'embouchure de la rivière de Salé , formée par la réunion de deux petites rivières , le Buregrch & le Guerou. La rivière de Salé formoit autrefois un port assez considérable où il entroit de gros navires ; mais la Barre & la rivière se sont si fort ensablées depuis , qu'il ne peut y entrer de navires de deux cents tonneaux , qu'après les avoir allégés de leur artillerie & de leur lest. Cette Ville fut prise en 1261 par les armes de Don Alphonse dix , Roi de Castille , qui ne la put garder qu'un instant , le Roi de Fez étant venu la reprendre.

Cette place , entourée de murs , a une batterie

Tom. III.

de vingt-quatre pièces de canons qui commande la rade , & une redoute qui défend l'entrée de la rivière. On voit au nord de la ville de Salé l'enceinte & les ruines d'une petite Ville inhabitée , que Muley Ismaël a fait bâtir pour y loger les familles des soldats noirs.

Au sud de la rivière de Salé est la ville de *Rabat* ; ces deux Villes sont si voisines l'une de l'autre , qu'on ne doit pas les séparer ; réunies par les mêmes intérêts , elles ont formé , pendant quelque tems , une espèce de régence gouvernée par ses Magistrats ; & ce n'est que depuis trente ans que l'Empereur régnant a détruit cette forme de Gouvernement. Il y a eu anciennement , & par intervalle , nombre d'établissmens Européens à Rabat ; c'étoit aussi le séjour de plusieurs Consuls ; mais les difficultés de la navigation sur cette rivière & les entraves qui naissent de l'arbitraire du Prince , & du caractère des Maures , ont rebuté les Européens. Rabat est cependant la place la plus propre au commerce de la côte par son voisinage de l'Europe & par la quantité de laines , de cuirs & de cires qu'on pourroit en extraire ; cette place d'ailleurs , étant au centre de l'Empire , est à portée de fournir avec plus de facilité aux consommations des importations d'Europe ; mais un Gouvernement despotique ne

connoît pour principes que les convenances du moment ; il ordonne , tranche , coupe , & ne discute pas.

On voit à Rabat , sur l'embouchure de la rivière , un château qui fut bâti par Jacob Almonfor , dans le douzième siècle ; ce château a été entièrement détruit par l'Empereur régnant , qui n'a conservé que quelques magasins très-solide-ment bâtis. Ce château , que j'ai vu avant qu'il fût démoli , renfermoit le palais de Jacob Almonfor , où il y avoit , en petit , toutes les commodités d'agrément & de besoin ; on voyoit sous ce palais une quantité de souterrains voutés à l'épreuve des bombes , où l'on tenoit les munitions. Il y avoit aussi , en face de la rade , un petit fort & une batterie qui défendoient l'entrée de la rivière , & qui ont été ruinés par le tems. Ces batteries ont été rétablies en 1774 , sur un plan plus étendu ; mais l'ouvrier qui les a construites (c'étoit un renégat Anglois , très-bon maçon) en a rapproché les embrasures , au point qu'il seroit difficile d'en faire un usage utile ; on a établi d'autres batteries plus bas pour empêcher un débarquement. A peu de distance du château , du côté du sud , on voit , sur la hauteur , un petit fort carré , qui a été bâti par Muley Archid ; ce château , qui est à présent isolé , communiquoit à

celui du nord par un mur , qui servoit de chemin couvert , que l'Empereur régnant a fait abattre.

Jacob Almonfor , ayant désiré se fixer dans la ville de Rabat , & en faire en même-tems une place d'armes pour pouvoir avec plus de facilité passer en Espagne , dont il avoit la souveraineté , fit faire cette enceinte , de près de deux milles , qui existe encore , & qui est fortifiée par des tours carrées ; cette enceinte renferme le château , la ville de Rabat (1) , & un vaste emplacement où ce Prince fit construire des beaux palais & des jardins agréables , arrosés par des eaux abondantes , qu'il avoit fait venir du voisinage (2). Cette enceinte , ainsi que les Palais & la Ville , furent bâtis par des esclaves Espagnols que ce

(1) La ville étoit bâtie alors sur la pente orientale du château de Muley Archid ; les maisons , suivant la tradition des Maures , avoient été bâties par des esclaves Espagnols avec peu de solidité , & avec intention de les voir tomber sur les Maures ; ce qui arriva en effet. Ces esclaves , en punition , furent mis à mort à la quatrième porte de cette grande enceinte où l'on compte cinq portes , celle de la mer , celle de Maroc , celle du mont , celle de fer , & celle de Chelia.

(2) Ces eaux venoient du vallon appelé Tamara , au sud de Rabat , où il y avoit une source saillante à peu de distance de celle qui fournit de l'eau à Rabat.

Prince avoit amenés après sa première campagne.

Ce Prince fit bâtir dans la même clôture une très-grande mosquée, dont il reste encore des ruines; le comble en étoit soutenu par trois cents soixante colonnes de marbre brut; du côté de la face orientale de cette mosquée, il y avoit des logemens pour les desservans, & des portiques, assez bien conservés, qui ont existé jusqu'en 1773. Au côté opposé, faisant face à l'ouest, il y a une belle tour carrée, très-solidement bâtie en pierres de taille, qui a pres de deux cents pieds de haut, qu'on appelle la tour d'*Hassén*. Cette tour a la même forme, les mêmes ornemens, le même escalier, & les mêmes proportions que celles de Séville & de Maroc; &, selon toutes les traditions, elles ont été faites par le même Architecte (1). On voit de cette tour sur l'océan, & on y découvre les vaisseaux d'aussi loin que la vue peut porter; ce monument est parfaitement conservé, malgré le penchant qu'ont les Maures à détruire; l'escalier seul est un peu dégradé, ainsi que l'angle qui est à l'est-sud-est, qui a été emporté par la foudre. A peu de distance de cette tour, du côté du nord, on voit encore les ruines

(1) Voyez la note à fol. 138 du second tom.

d'un mur qui s'est pétrifié , sur lequel il devoit y avoir un château , dans les anciens tems.

Après cette suite de révolutions qui affligèrent cet Empire , les Maures acquirent le terrain de cette grande enceinte , & y plantèrent des jardins & des vignes , qui rendoient cet emplacement très-agréable. L'Empereur régnant , malgré trois cents ans de propriété transmise à plusieurs générations , revendiqua les prétendus domaines de la couronne , s'appropriâ ce terrain en 1774 , le fit ravager , & y bâtit une Ville pour les soldats , qui ont conservé le nom de Noirs ; cette milice ayant été licenciée , la Ville a été abandonnée , & il n'en reste que les ruines. Ce Souverain , en 1785 , a fait commencer dans cet emplacement un palais qu'il se propose d'habiter , si quelque changement dans ses idées n'éloigne encore l'exécution de ce projet.

Il y a à Rabat & à Salé quelques chantiers pour construire des navires ; mais les observations faites sur la difficulté de la passe , & les probabilités qu'il y a qu'elle s'ensablera tous les jours davantage , permettent de présager que cette rivière ne pourra recevoir que des navires à rames.

On ne peut guères fréquenter la rade de Salé que dans la belle saison , depuis le commence-

ment d'Avril jusqu'à la fin de Septembre. Quand les vents tournent dans la partie du sud-sud-ouest, ce qui n'arrive guères qu'en hiver, cette rade n'est point tenable, on y est exposé à des fréquens dérademens, & les variations de la barré alors ne permettent que difficilement la communication avec la Ville. Le bon mouillage de cette rade est au sud de la rivière du côté de Rabat, & de façon que le navire soit enfourché entre la tour de la mosquée du Château, & celle appelée Hassen, ayant cette dernière au nord. On doit faire attention aux cables, parce qu'il y a sur cette rade une quantité d'ancres abandonnées.

A côté de l'enceinte de Rabat, dans la partie orientale, on voit une petite Ville ruinée, appelée *Chetia*; en renferme plusieurs tombeaux de Maures en vénération; cette Ville elle-même est considérée comme un hospice, & les Mahométans seuls ont la liberté d'y entrer. Dans le Discours préliminaire j'ai hasardé quelques conjectures sur cette Ville, qui peut avoir été la Métropole des colonies Carthaginoises sur la côte occidentale d'Afrique.

A huit lieues de Rabat, on trouve sur la même côte, vers le sud, un mauvais Château appelé *Mensouria*, dans la province de *Temsena*: ce Château fut bâti, dans le douzième siècle, par

Jacob Almonfor , pour donner asyle , la nuit ; aux voyageurs ; les plaines des environs étant habitées par des peuples inquiets & voleurs.

En suivant la même côte , on trouve à quatre lieues de Menfouria la rade de *Fédale* ; c'est mal-à-propos qu'on a donné le nom d'Isle à une petite pointe de terre qui avance en mer , qui forme une anse , & qui peut à peine servir d'abri à des petits bateaux. L'Empereur régnant ayant permis , en 1773 , l'extraction d'un amas considérable de bled rassemblé dans les matamores (1) des environs de cette rade , profita de cette occasion pour y faire construire une Ville , & obligea les commerçans , qui voudroient jouir de cette extraction , d'y faire bâtir des maisons ; en conséquence la ville de *Fédale* fut commencée dans un emplacement très-gracieux , & fut abandonnée dès que le bled fut enlevé. Telle est en racourci l'histoire de *Fédale* , ville ruinée avant d'être achevée ; & telle est à-peu-près l'histoire de tout le pays.

Comme cette rade est un peu abritée par la côte qui , dans la partie méridionale , prolonge

(1) Les Matamores sont des puits creusés en terre , où l'on conserve le bled pendant long-tems , ainsi qu'on le verra plus en détail à l'article des mœurs & usages des Maures.

sensiblement à l'ouest, on peut y tenir en hiver ; mais en été, pour peu que les vents fraîchissent dans la partie du nord-nord-ouest, on y est incommodé par la grosse mer.

A quatre lieues au sud de Fédale, on trouve *Anafé*, qu'on appelle aujourd'hui *Dar-Beyda* ; il n'y reste que les ruines d'une Ville qui a été anciennement possédée par les Portugais. Cette Ville, habitée par quelques Maures logés sous des cabanes, est sur une rade très-agréable, & sur une vaste plaine, qui seroit susceptible de la plus brillante culture.

A quinze lieues d'Anafé ou *Dar-Beyda*, en suivant la côte vers le sud, on trouve la ville d'*Azamore* dans la province de *Duquella*, sur la *Morbeya* (1), & à quelque distance de son embouchure ; cette Ville, qui est en dedans de la côte, n'est point propre à un commerce maritime, parce que l'entrée de cette rivière est dangereuse. Cette place fut attaquée sans succès par les Portugais, en 1508 ; mais elle fut prise, en 1513, par le Duc de Bragance, & fut abandonnée à la fin du seizième siècle.

(1) Le vrai nom de cette rivière est *Om-arbaym*, qui veut dire quarante sources ou quarante mers, & c'est par l'altération du mot, qu'on l'appelle *Morbeya*.

A peu de distance d'Azamore, & dans une rade très-vaste, on voit les ruines d'une ancienne Ville appelée *Tite*, que je crois encore une des Villes fondées par ordre du Sénat de Carthage. Il y a tout auprès les ruines de la ville d'*Almédina*, qui a été bâtie par les Maures.

Dans la même rade dont je viens de parler, à quatre lieues au sud d'Azamore, on voit la ville de *Mazagan*, qui fut bâtie par les Portugais, en 1506, sous le nom de *Castillo Réal*. Sous les murs de cette place, du côté du nord, on a ménagé un bassin où les petits navires peuvent entrer; mais les gros sont obligés de mouiller à deux lieues au large à cause de la pointe d'Azamore qui s'avance à l'ouest, & qu'il seroit difficile de parer si, les vents soufflant au sud-sud-ouest, on étoit obligé de dérouter. Cette place fut assiégée en vain, en 1562, par le Chérif de Maroc; les Portugais l'ont conservée jusqu'en 1769; l'Empereur régnant l'assiégea alors au moment même où la cour de Lisbonne se proposoit de l'évacuer. Les Maures de la province de Duquella, qui faisoient avec les Portugais un commerce clandestin, ont bien du regret que cette place ait changé de maître.

La ville de Mazagan aujourd'hui est entièrement ruinée, & presque inhabitée; les Maures

ont enlevé les poutres & les planches des maisons , dont les murs se soutiennent comme par artifice. J'y ai encore vu , en 1781, une citerne , un peu dégradée par les bombes , qui mérite la curiosité des voyageurs par l'élégance de sa construction ; on y descend par des escaliers ; elle est magnifiquement éclairée , & sa voûte est soutenue par vingt-quatre colonnes très-régulières. Au sud-ouest , & à peu de distance de Mazagan , il y a une vieille tour appelée *Boricha* , d'où vient le nom de Bridja que les Maures confondent avec celui de Mazagan.

Lorsque cette Ville appartenoit aux Portugais , les Maures du sud , qui ne pouvoient faire le voyage de la Mecque , suppléoient à cette dévotion , en venant faire quelques décharges de mousqueterie sur Mazagan , qui appartenoit aux Chrétiens. Un de ces fanatiques ayant été coupé en deux d'un coup de canon que tira la place , ses camarades l'enterrèrent comme un Saint ; ils emportèrent le boulet comme un trophée de victoire , & eurent soin à l'avenir de tirer de plus loin.

A douze lieues de Mazagan , en prolongeant la côte , on trouve la ville de *Valédia* ; elle est dans une plaine pierreuse où l'on voyage avec peine. Au bas de cette Ville , il y a un bassin

très-vaste, entouré de rochers, formé par la nature, qui contiendrait plus de mille navires; mais l'entrée de ce bassin, qui est rétrécie, & qui découvre entièrement à l'ouest, seroit aussi difficile que dangereuse. La côte de Valédia est bordée de rochers élevés de près de trente pieds, qui, dans les anciens tems, auront été lavés par la mer; & les Maures habitent dans les cavernes qu'elle a creusées. Au bas de ces rochers les sables ramassés par le laps du tems ont formé une plaine spacieuse & agréable, où ces Maures cultivent des légumes & des herbages qu'ils débitent dans la province de Duquella, où le manque d'eau rend le jardinage très-rare.

La petite ville de Valédia n'est qu'une enceinte de murs qui contient peu d'habitations; son nom indique qu'elle a été bâtie sous le règne de Muley Valid, qui mourut en 1647. A en juger cependant par sa position, on seroit fondé à croire que cette Ville est dans le même emplacement où Léon l'Africain place Conte, qu'il dit avoir été bâtie par les Africains à vingt milles de Saffi. Marmol l'a copié de même; mais par quelque conformité de nom, il confond Conte avec le cap Cottes (aujourd'hui cap Spartel) qui est à cent lieues plus au nord.

En allant de Valédia au sud, après avoir

doublé le cap Cantin , on trouve à huit lieues de distance la ville de *Saffi* , qui est la seule de la province d'*Abda*. Cette Ville est ancienne , & peut bien être du nombre de celles qui ont été bâties par les Carthaginois. Les Portugais s'en rendirent maîtres en 1508 , & l'abandonnèrent , en 1641 , après avoir résisté aux efforts des Chérifs , qui ne purent s'en emparer.

Saffi a été pendant long-tems le centre d'un commerce suivi avec l'Europe. Les François qui y avoient plusieurs établissemens avant la paix , & qui y résidoient sur la foi de l'atyle , en retiroient beaucoup de laines , de cires , de gommés & de cuirs. L'Empereur , actuellement régnant , ayant établi un Port principal à Mogodor , *Saffi* ne fait plus aucun commerce. Cette Ville a une très-belle rade où les navires peuvent mouiller en toute sûreté ; mais en hiver , quand les vents sont dans la partie du sud ou sud-ouest , il faut nécessairement dérader.

Les environs de *Saffi* sont tristes & déserts , & ils manquent d'eau : les Maures de cette Ville sont grossiers , fanatiques , & peu sociables ; sous prétexte d'un nombre de tombeaux ou hospices de Saints qui sont à l'entrée de cette Ville , les Juifs ne peuvent y entrer que nus pieds , & on ne permettoit pas aux Chrétiens d'y entrer à

cheval (1). Je suis le premier qui, en 1767, après le traité de paix, pendant un an que j'ai résidé à Saffi, ai secoué, avec quelque peine, le joug ridicule auquel les Européens s'étoient asservis ; & ce n'est que depuis ce tems-là qu'ils jouissent de la liberté d'entrer & de sortir de la Ville à cheval.

A environ cinq lieues au sud de Saffi, on trouve la rivière de *Tanfif*, qui est la borne de la province d'Abda ; cette rivière descend du mont Atlas, passe près de Maroc, & se jette dans l'Océan. On voit sur l'embouchure de cette rivière, du côté du nord, dans un lieu ensablé & marécageux, les ruines d'une petite Ville que les Maures appelloient Suéra, d'où le mauvais air ou les inondations du Tanfif les auront chassés. A l'autre côté du Tanfif, que l'on passe à gué, ou bien sur des radeaux faits avec des outres pleines de vent, assujetties à quelques roseaux, on trouve un Château de forme carrée, qui a été construit du tems de Muley Ismaël, pour protéger le passage de cette rivière dans le tems des révolutions : ce Château ne renferme au-

(1) Cette dévotion ridicule n'aura commencé qu'à la fin du dix-septième siècle, puisque les Portugais, qui ont été maîtres de cette place, ne l'ont abandonnée qu'en 1641.

jourd'hui que peu de familles, & les environs n'en font pas cultivés.

Du Tanfis à *Mogodor*, province de *Hea*, il y a dix-huit lieues; ce chemin est varié par des vallons assez agréables, quoique pierreux, où l'on voit de tems en tems quelque culture. Cette place, que les Maures appellent indifféremment *Suéra* ou *Mogodor*, reçoit son nom d'un Saint vénéré sur le pays appelé *Sidi Mogodour*, dont on voit le tombeau à peu de distance au sud de la Ville. Il n'y avoit anciennement à *Mogodor* qu'un mauvais Château qui avoit été construit par les Portugais, pour assurer les communications entre les places qu'ils avoient au sud de cette côte; ce Château protégeoit en même-tems l'entrée d'un Port formé par un canal qui est entre la terre & une petite Isle. Cette situation ayant paru favorable pour en faire une place de commerce, l'Empereur, actuellement régnant, résolut d'y faire bâtir une Ville; ceux de ses sujets qui jouissoient de quelques facultés s'empresèrent d'y faire construire des maisons pour complaire à leur maître; les Négocians des différentes nations furent invités à en user de même, & l'Empereur leur accorda en dédommagement des exemptions & des rabais sur les Douanes, qui furent solennellement promis,

& ne furent pas scrupuleusement observés.

Cette Ville, qui fut commencée en 1760, est entièrement achevée; elle renferme une quantité de maisons solidement & assez proprement bâties: les rues de cette Ville sont alignées, & il n'y en a point dans cet Empire qui soit construite avec autant de régularité (1). Cette place, entourée de murailles, est protégée de batteries pour la défendre, autant du côté de la mer que du côté de terre, en cas de quelqu'invasion de la part des Maures du sud: dans un tel cas cependant, cette Ville, qui n'a point d'eau, & dont la rivière est éloignée de demi-lieue, seroit à la discrétion de l'ennemi.

L'Empereur régna à rassemblée à Mogodor tous les Négocians européens; & c'est le seul port de la côte, tout éloigné qu'il est de l'Eu-

(1) Un Ingénieur François, appelé Cornut, des environs d'Avignon, qui, courant après la fortune, passa de Gibraltar à Maroc, comme on va de Caribde en Scilla, jeta les fondemens de la ville de Mogodor. Il fut très-bien accueilli de l'Empereur, qui desiroit distinguer son règne par la fondation d'une nouvelle Ville; mais après avoir servi dix ans, cet Ingénieur retourna en France, aussi pauvre qu'il en étoit parti. Cette Ville a été achevée ensuite par des renégats, & par des Maçons appelés d'Europe.

rope, qui ait avec elle des liaisons suivies de commerce. Cette Ville est dans un sol humide & si bas, que, dans les grandes marées, elle forme une presqu'Isle. Les environs en sont tristes; ce ne sont par-tout que des sables accumulés, & quelques déserts sauvages, où tout respire la solitude & l'ennui. Les Européens, en dédommagement, ont une communication plus facile avec les Provinces du sud, qui, par l'échange de leurs productions contre les importations d'Europe, entretiennent l'activité du commerce de cette place.

Le port de Mogodor est formé par un canal qui est entre la terre & une Isle qui a plus d'un mille de long : ce canal a son embouchure au nord-ouest, & sa sortie au sud; il est assez sûr pour des navires de moyenne grosseur; mais il n'a pas, en général, assez de profondeur, d'autant plus qu'il se resserre tous les jours par la quantité de sables qui s'y accumulent. Le naufrage de plusieurs navires qui ont péri en hiver dans ce port, par des coups de vent violens, dans la partie du sud-ouest, démontre son peu de sûreté, dans la mauvaise saison.

En suivant la côte dans la partie du sud, on trouve, à environ trente-cinq lieues de Mogodor, dans la province de *Sus*, la ville de *Sainte-Tom*. III.

Croix, que les Arabes appellent *Aguadir* ou *Cap d'Aguer*. L'immense baie de cette place & les environs sont très-poissonneux. Un Gentilhomme Portugais fit bâtir sur cette côte une maison de bois pour y établir sa pêche, & s'en fit une propriété : les Maures appeloient cette habitation *el dar del Rouni*, la maison du Romain ; le Roi Don Emanuel de Portugal, voyant l'importance de ce poste pour étendre les conquêtes qu'il avoit faites, & assurer celles qu'il méditoit, acheta cet emplacement au commencement du seizième siècle, & y fit bâtir la forteresse qu'on appela Sainte-Croix, qui fut prise sur les Portugais en 1536. Cette place a été pendant longtemps le centre d'un grand commerce ; & jusqu'en 1773 les nations de l'Europe y ont eu plusieurs établissemens, que l'Empereur fit passer à Mogodor après avoir fait démolir les fortifications de Sainte-Croix. Comme le caractère de ce Prince ne permet pas d'asseoir sur ses résolutions un jugement fixe, on a supposé qu'il prit cette détermination dans la crainte que cette place ne fût attaquée par les Espagnols lorsqu'il seroit occupé du siège de Mélille, qu'il entreprit en 1774.

Le port de Sainte-Croix est une vaste & grande baie très-sûre, qui peut contenir un grand nombre de navires, & qui est à l'abri de tous les

vents. La communication de cette place avec le sud , lui donnoit plus de facilités pour le commerce que l'on en n'a sur le reste de la côte.

Après Sainte-Croix il n'y a pas de port fréquenté sur la côte de Maroc. Le pays de Tarudant , qui est au sud de cette place , & qui fait partie de la province de Sus , est la limite méridionale de cet Empire.

Le pays de *Vled de Nun* , qui est immédiatement après la province de Sus , en est séparé par des déserts sablonneux. L'Empereur de Maroc , comme je l'ai observé au commencement de ce Chapitre , s'arroge bien la Souveraineté du Vled de Nun ; mais il n'a sur les peuples qui l'habitent qu'une foible autorité. Cette Province vaste , mais déserte , n'a jusqu'au cap Bojador , sur environ soixante lieues de long , aucun port ni aucun mouillage ; elle est peuplée d'Arabes de différentes tribus , dont les campemens sont répandus dans l'intérieur des terres susceptibles de quelque culture ; dans la partie occidentale , ce ne sont que des plages désertes , bordées de sables & de rochers sous l'eau , sur lesquels la mer vient se briser. L'on est quelquefois entraîné sur cette côte par des courans rapides qui se forment entre la terre & les îles

Canaries ; des navires Espagnols , des Anglois & des François y ont souvent fait naufrage (1). Dans ces cas malheureux , le sort des équipages ne sauroit être plus déplorable ; ils sont enlevés & dépouillés par les Arabes de ces cantons , qui , malgré quelque police qu'ils observent dans leur brigandage , s'enlèvent réciproquement leurs Esclaves & leurs dépouilles les armes à la main. Ces malheureux sont exposés à la faim , à la soif , aux caprices des maîtres , & à toutes les humiliations de la misère ; à la honte de l'humanité , ils sont vendus & revendus , & plus souvent troqués contre des chameaux , ou autres bestiaux , dans les marchés de ces déserts. L'Empereur de Maroc emploie bien quelques offices pour faire entrer ces infortunés en son pouvoir ;

(1) Ces accidens de la navigation , qui peuvent dépendre d'un concours malheureux de circonstances , ont été très-souvent occasionnés par l'ignorance des navigateurs ; & on peut s'en convaincre par la déposition des Mariniers , qui ont survécu à ces disgrâces. On les prévien droit en assujettissant les Navigateurs destinés pour la côte d'Afrique , à passer à l'ouest des Canaries , & sur-tout en faisant observer avec plus de rigidité les ordonnances pour l'examen des Capitaines , & en établissant que les navires destinés à des longs voyages , eussent trois Officiers , le Capitaine compris , en état de commander.

mais la lenteur, & les difficultés que ces recherches & ces négociations éprouvent, occasionnent toujours des retards qui répandent la plus grande incertitude sur le sort de ces malheureux. Une fois au pouvoir de ce Prince, il faut encore les solliciter, & les attendre avec patience de sa justice & de sa générosité (1).

Dans ces climats méridionaux le Mahométisme est mêlé de plus de superstitions encore qu'il ne l'est parmi les Marocains ; l'imagination plus exaltée, en raison d'une plus grande chaleur, y multiplie le nombre des fanatiques, qui, sous le nom de Saints, séduisent la dévotion & la crédulité des peuples. Ils n'ont ni Mofquées ni lieux fixes pour faire la prière ; ils prient dans leurs tentes, ou en tel lieu où ils se trouvent ; & quand ils manquent d'eau, ils suppléent aux ablutions avec du sable, ainsi que cela leur est permis par la loi. L'esprit de pillage tient les peuples de ces climats en mouvement ; ils courent les déserts pour aller jusques dans la Nigritie, où ils enlèvent même des Noirs. Ils règlent

(1) L'Equipage d'un navire de Nantes, destiné pour la traite des Nègres, qui périt sur cette côte à la fin de 1775, ne put être rendu en France que deux ans après.

leur route, & jugent des approches des rivières par le vol de certains oiseaux.

La province de Vled de Nûn, est assez commerçante : après avoir passé les déserts qui la séparent du Maroc, on trouve quelques terres propres à la culture ; on y recueille des gommes & des cires de belle qualité. Comme ces peuples, éloignés du centre de l'autorité, vivent dans une sorte d'indépendance, le luxe a chez eux plus de liberté ; & ils font des consommations assez suivies de marchandises d'Europe, & particulièrement de toiles. Plusieurs Tribus de ces Arabes sont plus lians & de meilleure foi que le reste des Maures ; ils commercent à Mogodor, avec réserve & circonspection pour ne pas exposer leurs richesses à l'incertude des évènements. Il est probable qu'ils ont des liaisons plus suivies avec les comptoirs du Sénégal, où ils peuvent trafiquer avec plus de liberté ; & ce n'est que par leur entremise que les Maures occidentaux ont des relations avec les peuples de la Nigritie. S'il étoit praticable de former des établissemens du côté du cap Bojador, on pourroit faire avec ces Arabes un commerce plus utile ; & les navigateurs, qui auroient le malheur de naufrager sur cette côte, y trouveroient un secours plus prompt & plus assuré ; mais cette idée

est susceptible de trop de difficultés pour qu'on puisse s'en occuper.

La côte de Maroc étant ce qu'il y a de plus utile à connoître, je me suis permis des détails plus suivis sur cet objet. Les Villes qui sont dans l'intérieur de l'Empire, ne sont pas en grand nombre; je les citerai en remontant du sud au nord.

Villes de l'intérieur de l'Empire de Maroc.

La ville de *Tarudant*, qui est dans la province de *Sus*, est presque à l'extrémité de l'empire de Maroc; c'étoit autrefois la capitale d'un petit Royaume, & c'est aujourd'hui le séjour d'un Gouverneur de confiance, ou de quelque Chérif parent du Roi. Il y a encore dans cette Province les villes de *Climi*, *Aguadir-Toma*, & plusieurs autres habitations, qui, de même que *Tarudant*, sont bâties en pierres & en ciment. Comme cette province n'a point de ports, les Maures portent ses productions à *Mogodor*.

Maroc, qui est devenue la capitale de l'Empire, & qui lui en a donné le nom, étoit autrefois la capitale du royaume de Maroc, qui se bornoit à la rivière *Om-Arbaym* ou *Morbeya*: cette Ville est à vingt lieues de la mer, à l'est-sud-est de
Tom. III.

Saffi , & à peu de distance du mont Atlas ; elle a été bâtie dans l'emplacement à-peu-près où les anciens ont placé le *Boccanum emerum*.

Abu-Teffifin , premier Roi des Maures , de la race des *Morabethoun* ou Marabouts , se fixa d'abord à la ville d'Agmet , qui est sur la chête occidentale du mont Atlas , à peu de distance de Maroc. Desirant fonder la capitale de ses États dans un emplacement plus agréable , il choisit le lieu où se trouve Maroc , que les Arabes appellent *Marrakesch* , & les Espagnols *Marrueccos*. Ce Prince commença à faire bâtir cette Ville en 1052 ; elle fut continuée par son fils & son successeur Joseph Ben-Abu Tefsin , qui y établit sa Cour. Ses murs très-épais sont construits d'un ciment composé de terre de chaux & de sable , que l'on met dans des formes où on le bat avec des battoirs ; ce ciment se durcit avec le tems , & se pétrifie , sur-tout quand le mélange en est bien fait , & qu'on n'y épargne pas la chaux (1).

(1) Les Espagnols font usage de ce ciment , & , de même que les Maures , ils l'appellent *tapia*. C'est de-là , peut-être , que nous avons pris le mot de taper. C'étoit vraisemblablement la façon de bâtir des anciens : on voit dans *Tite-Live* que les murs de Sagonte étoient bâtis en mortier fait de terre.

La ville de *Maroc* (1) est dans une plaine agréable, plantée de palmiers, ayant à l'est le mont Atlas qui fait un très-bel effet. Cette plaine fertile, & susceptible d'une grande culture par l'abondance des eaux, étoit autrefois divisée en un nombre infini de jardins clos, enrichis par de belles plantations d'oliviers qui ont survécu à la barbarie des hommes. Ces enclos, qui renfermoient les maisons de campagne des particuliers, & leurs plantations, étoient arrosés par plus de six mille sources, qui, du mont Atlas, venoient rafraîchir & féconder cette plaine. Ces riches propriétés ont été dévastées dans les révolutions qui ont précédé & distingué le règne de Muley Ismaël; il n'en reste plus que les ruines, & à peine, en 1768, avoit-on rétabli le cours de mille deux cents sources qu'on voit serpenter dans cette fertile campagne. La ville de Maroc, exposée elle-même à la dévastation de plusieurs conquérans, successivement pillée & ravagée, n'a conservé que sa forme; ses murs extérieurs,

(1) Il paroît, selon Marmol & la Martinière, qu'il y avoit anciennement une Ville appelée Marocco, dont l'histoire Romaine fait mention; Marmol l'appelle Tamaroc; elle étoit sur le fleuve Morbeya. Cette Ville a été ruinée, & il n'en reste aucune trace.

qui existent en entier , à quelques dégradations près , représentent une Ville qui a pu contenir trois cents mille ames. L'intérieur de cette capitale n'est aujourd'hui qu'un désert inhabité ; les ruines des maisons , entassées les unes sur les autres , y forment presque des vallons où la canaille peut se mettre aux aguets pour voler les passans. Les quartiers qu'on a rétablis sont éloignés les uns des autres , les maisons y sont basses , mal-propres & peu logeables. On aura de la peine à croire qu'une Ville impériale puisse être aussi misérable & aussi déserte ; je doute qu'elle renferme trente mille habitans même lorsque la Cour s'y trouve.

Il y a dans l'intérieur de Maroc plusieurs mosquées assez grandes qui n'ont rien de magnifique : on voit à une de ces mosquées une tour pareille à celle qui est à Salé & à Séville , qu'on apperçoit de fort loin. Il y a dans cette Ville plusieurs enclos , presqu'isolés , embellis par des jardins remplis d'orangers ; ces enclos renferment quelques pavillons où logent les Princes ; ces pavillons , couverts de tuiles vernissées en couleur , se font d'autant plus remarquer , que leur gaieté contraste davantage avec la misère des environs.

On doit mettre au nombre des édifices publics un enclos qu'il y a à Maroc (& c'est de même

dans toutes les Villes de l'Empire), il est destiné à la vente des étoffes ou autres effets précieux ; on l'appelle *Elcaisseria* (1). Ces édifices en Barbarie , n'égalent pas , à beaucoup près , ceux de même genre qu'on voit en Turquie , & qu'on appelle *Bezeftin*.

A l'extrémité de la ville de Maroc , & tout près du palais , il y a un faubourg muré d'environ deux milles de tour , qu'on appelle la Juiverie ; c'est-là où habitent les Juifs , sous la garde d'un *Alcaïde* , pour empêcher qu'on ne les insulte. C'est dans le même faubourg où ont logé anciennement les Seigneurs & autres particuliers Espagnols , qui , par mécontentement ou par d'autres motifs , étoient passés au service des Rois de Maroc , & il y a encore un quartier qu'on appelle des Andalous : ce faubourg a été occupé ensuite par plus de trois mille familles de Juifs , ainsi qu'on peut en juger par les débris des maisons & des sinagogues. De cette vaste population , à peine reste-t-il aujourd'hui deux cents familles , exposées à la tyrannie & à la misère , qui ont forcé tout

(1) On a déjà vu dans le second tome , à la description de Grenade , ce que c'est que *Elcaisseria* , qui n'est qu'une altération du mot de *Cesarea*.

le reste à s'expatrier pour aller vivre dans les montagnes ; ils y jouissent de plus de repos , malgré la férocité des peuples qui les habitent.

Le Palais de l'Empereur , à l'extrémité de la ville de Maroc , en face du mont Atlas , est une enceinte très-vaste & solidement bâtie. Les principales portes d'entrée , dont le cintre se termine en pointe , sont en pierre de taille , chargées d'ornemens entrelassés avec symétrie à la façon des Arabes. Cette enceinte réunit différentes cours & renferme plusieurs jardins très-bien entretenus par des Jardiniers Européens ; dans chacun de ces jardins il y a une coupe où l'Empereur se rend pour se repoier , ou pour s'entretenir avec les personnes de sa Cour ; ces coupes sont des édifices carrés sur quarante pieds de face , & un peu moins d'élévation , terminant en pyramide ; elles sont couvertes de tuiles vernissées de différentes couleurs ; l'intérieur de chaque coupe forme une salle ; elle reçoit le jour par quatre grandes portes qui sont aux quatre faces , qu'on ouvre plus ou moins , selon la position du soleil , & à proportion de la fraîcheur qui peut en résulter. Ces salles sont peintes en dedans en couleur & or , dans ce même goût que nous appelons arabesques ; ces ornemens forment des cartouches , où il y a des passages de l'Alcoran ou autres sentences Arabes.

Les meubles de ces appartemens sont très-simples , ils se réduisent à un lit de repos ou un canapé quelques fauteuils , des tables avec des porcelaines & autres ornemens , tout ce qu'il faut pour le thé , des pendules , des armes suspendues aux murs , une aiguière , & des tapis pour la prière.

Le pavillon qui renferme les appartemens où l'Empereur loge avec ses femmes , est dans un des jardins ; la distribution de ces appartemens est assez bien entendue , selon leur façon de vivre ; car le goût des nations à cet égard est par-tout soumis à leurs usages & à leurs besoins. Il n'y a dans ce palais aucun ornement ni aucune recherche en meubles , tout annonce la simplicité ; on ignore dans ces climats cette foule de jouissances & de fantaisies que l'Europe a adoptées , & que son industrie , son luxe & son inconstance multiplient tous les jours.

L'Empereur régnant , qui a pour la ville de Maroc un goût de préférence , a fait ajouter à son palais une nouvelle enceinte , où il a fait bâtir , par des Européens , des pavillons réguliers entourés de jardins ; ces pavillons , bâtis en pierre de taille , avec de belles fenêtres , sont de très-bon goût , & donnent à cette enceinte un air de grandeur & de magnificence , qu'on ne voit pas dans tout le reste. L'emplacement qui sépare ces

pavillons de l'ancien palais , forme une vaste place , entourée de murs , appelée *Méchouar* , où l'Empereur donne , quatre fois la semaine , ses audiences publiques. On arrive à cette enceinte , du côté de la campagne , par une grande porte , qu'on n'ouvre qu'une heure avant le *Méchouar*.

Le mont Atlas , qui borde la plaine de Maroc , & qui en est à peu de distance du côté de l'est , paroît là dans sa plus grande élévation ; ses vallons , entrecoupés d'arbres & de verdure , qui se confondent avec la neige qui est sur le sommet , font un effet singulier & pittoresque. Cette chaîne de montagnes garantit les environs de Maroc du vent d'est , qui seroit brûlant en été , tandis que les neiges qui couvrent l'Atlas tempèrent , en même-tems , la chaleur du climat ; les nuits y sont constamment fraîches , & ce n'est que depuis neuf heures du matin , jusqu'à quatre ou cinq de l'après-midi , qu'on éprouve une grande chaleur ; les froids y sont assez sensibles en hiver , à cause de la neige qui tombe sur les montagnes , du reste le climat est très-sain. Le séjour de Maroc , cependant , n'est point agréable pour les étrangers ; les maisons sont mal propres , remplies de punaises , la fraîcheur , en été , y attire beaucoup de scorpions ainsi que des serpens , & les moucheron y sont très-incommodes.

A environ une lieue de Maroc , on trouve la rivière de Tanfis , qui vient du mont Atlas , & qui va se perdre dans l'Océan , à peu de distance au sud de Saffi ; on passe cette rivière à Gué dans la belle saison ; il y a cependant un pont en briques , assez long , & mal entretenu , qui a été bâti à la fin du seizième siècle par les esclaves Portugais , qui survécurent à la défaite de l'armée de Don Sébastien.

Indépendamment des sources qui viennent du mont Atlas arroser les campagnes de Maroc , quelques Ecrivains ont parlé , comme d'une merveille , des aqueducs qui conduisent l'eau à la Ville & aux environs ; ce ne sont cependant que des conduits souterrains , ouverts par intervalle , grossièrement faits & creusés dans la terre , sur quinze ou vingt pieds de profondeur , selon l'élévation & le niveau du terrain ; on ne peut refuser des hommages de vénération à ces premiers efforts de l'industrie des hommes , qui semblent annoncer les arts sortant du Chaos ; mais on ne doit pas confondre & comparer ces conduits barbares avec les monumens de même genre , qui annoncent partout le progrès des arts , & la magnificence des Nations.

A peu de distance de Maroc , sur la côte occidentale du mont Atlas , on voit la ville d'Agmer,

qui a été un instant le séjour des premiers Rois de Maroc , celle d'Aminey , & plusieurs mauvais villages habités par des Juifs , qui ont abandonné la capitale pour se dérober aux avanies & à la vexation. Le terroir de ces environs est très-fer-
tile , ainsi que tous les vallons de cette superbe montagne , habitée par des Brebes , qui sont pres-
qu'indépendans.

Après que Muley Ismaël eut réuni les petits Royaumes qui forment l'Empire de Maroc , il desira d'avoir deux Villes impériales pour pouvoir plus aisément contenir les peuples , en passant alternativement du sud au nord ; Maroc fut la Ville impériale du sud , & Miquenès , que ce Prince fit agrandir , fut la Ville impériale du Nord.

La ville de *Miquenès* est à l'extrémité de la province de *Beni-Hassen* , à quatre-vingt lieues au nord de la ville de Maroc , & à vingt lieues à l'est de Salé & de l'Océan ; le fondateur de cette ville appelé *Maknassa* la fit bâtir d'abord dans le fond d'un vallon ; mais Muley Ismaël la fit considérablement agrandir dans la plaine qui est au couchant. Cette Ville est entourée de vallons & de côteaux bien cultivés , ornés de jardins & de plantations d'oliviers , & arrosés par des ruisseaux & des eaux abondantes ; aussi les fruits & les légumes y sont d'un goût excellent ; les nabi-

tans eux-mêmes, par un peu plus d'urbanité, semblent annoncer la température du climat. L'hiver à la vérité y est fort incommode par la quantité de boue qu'il y a dans cette Ville & dans les environs, parce que les rues n'en sont point pavées, & que la terre est glaiseuse.

La ville de *Miquenès* est entourée de murs; le palais même est fortifié de deux bastions, où il y a eu de la petite artillerie; Muley Ismaël & Muley Abdallah, ont souvent résisté dans cette Ville aux efforts des Brebes conjurés contre leur tyrannie. On voit du côté de l'ouest quelques murs de circonvallation, de six pieds de hauteur, qui n'étoient vraisemblablement que des retranchemens pour l'infanterie; les attaques des Brebes n'étant que des courses subites & momentanées, qui n'exigeoient pas une longue défense.

Il y a dans *Miquenès*, ainsi que dans *Maroc*, un faubourg muré & gardé, destiné pour la juiverie; les maisons y sont plus propres qu'elles ne sont à *Maroc*, les juifs y sont en plus grand nombre, & peuvent tirer meilleur parti de leur industrie, parce que les Maures de *Miquenès* ont plus d'aisance, &, qu'étant plus voisins de l'Europe, ils sont plus recherchés que ceux de la partie du sud.

On trouve, à côté de la juiverie, un autre
Tem. III.

faubourg , clos & abandonné , qu'on appelle la ville des Nègres ; Muley Ismaël la fit bâtir pour y loger les familles de noirs dont il composa ses milices ; cette ville est inhabitée , il n'en reste que les murs , & il en est de même de toutes celles qui ont été destinées au même usage dans le reste de l'Empire.

A l'extrémité de la Ville , du côté du sud-est , on voit le palais de l'Empereur qui a été bâti par Muley Ismaël , & sur son plan (1). L'emplacement de ce palais est très-vaste , il renferme plusieurs jardins très-bien entretenus , & arrosés par des eaux abondantes. J'ai parcouru ce palais par ordre de l'Empereur , car on n'y entre pas autrement ; il y a un grand jardin dans le centre , entouré d'une galerie vaste & assez régulière , soutenue par des colonnes , qui donne entrée & communication aux appartemens ; ceux des femmes , qui sont aujourd'hui bien moins peuplés qu'ils n'étoient sous Muley Ismaël , sont très-vastes , ils aboutissent à une chambre commune , bâtie sur une chaussée , qui partage le grand jardin , d'où les femmes sont à portée de voir à

(1) Ce palais a été beaucoup dégradé par le tremblement de terre qui détruisit Lisbonne , le premier Novembre 1775.

travers une jalousie de fer. A mesure qu'on change d'appartemens, on trouve par intervalles, des cours régulières, pavées en carreaux de marbre blanc & noir; il y a dans le milieu de ces cours, un bassin en marbre, sur lequel s'élève une coquille ronde, du centre de laquelle on voit faillir une source, qui retombe en cascade dans le bassin. Ces fontaines sont en nombre dans ce palais; elles fournissent au service intérieur, & servent aux ablutions, que les scrupules des Mahométans ont multipliées, ou bien à celles qui précèdent la prière, qu'ils font au lieu où ils se trouvent, excepté le vendredi, qu'ils sont obligés d'aller à la mosquée.

Les palais des Rois Maures, sont d'autant plus spacieux, que leurs appartemens ne sont composés que d'un rez-de-chaussée; ce sont de grandes pièces longues & étroites, qui ont dix-huit à vingt pieds de haut; elles sont très-peu ornées, & reçoivent le jour par de grandes portes à deux battans, qu'on ouvre plus ou moins, selon le besoin. Les appartemens sont toujours éclairés par une cour carrée qui est dans le centre, & presque toujours entourée d'une colonnade.

On fait à Miquenès, ainsi qu'à Fez, des carreaux & des briques en fayance, vernissés de différentes couleurs; on s'en sert pour paver les

appartemens & lambriffer les murs , ce qui donne aux maisons un air de fraîcheur & de propreté , qu'elles n'ont pas dans le reste de l'Empire.

Les Maures de Miquenès sont plus liants que ceux de la partie du sud ; ils sont politesse aux étrangers , & les invitent dans leurs jardins , qui sont assez bien entretenus. Le sexe dans cette partie de l'Empire est très-beau ; les femmes y sont très-blanches , elles ont de beaux yeux noirs & de belles dents ; j'en ai vu quelquefois prenant le frais sur leurs terrasses ; elles ne se cachent pas des Européens , mais s'il paroît un Maure elles se retirent bien vite.

Il y a à Miquenès , ainsi qu'à Maroc , un hospice de Religieux Récolets Espagnols , qui a été fondé depuis plus de cent ans , par la munificence des Rois d'Espagne , pour le soulagement spirituel & temporel des esclaves Chrétiens. Ces deux hospices sont considérés dans le pays , autant par la conduite régulière des Religieux , que par le bien qu'ils font aux pauvres auxquels ils fournissent des remèdes gratuitement. Comme leur charité entraînoit des abus , parce que les Maures , qui aiment les remèdes qu'ils ne paient pas , en usoient indiscrètement , sans observer aucun régime , le frère Apothicaire composa une tisane avec de l'eau , du miel & quelques simples , dont on ne

refufe à perfonne , & qu'on appelle tifane de Chérif ; les Maures ont recours à ces Religieux dans leurs maladies , ce qui les a expofés à des dégoûts quand les fuccès n'ont pas été heureux.

Outre les villes de Maroc & de Miquenès , qui font deux Villes impériales , celle de *Fez* eft encore une des principales de l'Empire ; elle devroit même précéder ces deux capitales , en ce qu'elle eft plus ancienne , & qu'elle a donné fon nom à la première Monarchie d'Afrique , après que les Maures eurent embraffé le Mahométifme ; c'eft la feule Ville de l'Empire , d'ailleurs , qui a été diftinguée par fon goût pour les fciences , & par l'induftrie de fes habitans.

La ville de *Fez* , capitale du Royaume du même nom , fut bâtie , à la fin du huitième fiècle , par *Edris* , descendant de *Mahomet* & d'*Ali* , dont le père , après s'être dérobé à *Médine* aux profcriptions du Calife *Abdallah* , fe retira dans l'extrémité de l'Afrique , & fut proclamé Souverain par les Maures. Sidy *Edris* , ayant fuccédé à la couronne de fon père , fit bâtir , en 793 , la ville de *Fez* ; il y fit conftruire une mosquée où fon corps fut enterré , & cette Ville , dès-lors , fut pour les Maures un ayle & un objet de dévotion. Dans ces premiers momens de ferveur , qu'inspire un culte nouveau , on fit bâtir à *Fez* une mosquée

plus grande encore , qu'on appela Carubin , parce qu'elle fut bâtie par les Arabes de Cairoan ; c'est un des plus beaux édifices qu'il y ait dans l'Empire & peut-être en Afrique. On bâtit successivement plusieurs autres mosquées à Fez , auxquelles on joignit , selon l'usage des Mahométans , des colleges & des hôpitaux ; & cette Ville fut dans une si grande vénération , que lorsque le pèlerinage de la Mecque fut interrompu dans le quatrième siècle de l'Hégire , les Mahométans occidentaux y suppléoiént en allant à Fez , tandis que les orientaux alloient à Jérusalem.

Après que les Arabes se furent étendus dans l'Asie , dans l'Afrique & dans l'Europe , ils portèrent à Fez le peu de connoissances qu'ils avoient acquises des sciences & des arts , & cette Capitale , réunit aux écoles de religion , des académies où l'on recevoit des leçons de philosophie , de médecine & d'astronomie ; cette dernière dégénéra insensiblement , l'ignorance accrédita l'astrologie , compagne fidelle de la superstition , qui enfanta à son tour l'art de la magie & de la divination.

Fez , où l'on accouroit de presque toute l'Afrique , & où les Mahométans alloient par dévotion , fut bientôt le rendez - vous des provinces voisines ; l'affluence des étrangers y introduisit le goût du plaisir , qui est un atrait de plus pour le voya-

geur ; le libertinage suivit de près , & , comme les progrès sont plus rapides dans les pays chauds , Fez , qui étoit l'école des sciences & des mœurs , fut bientôt l'asyle de tous les vices. Les bains publics , que la santé , la propreté & l'usage rendoient nécessaires , respectés par tout comme des lieux sacrés , étoient devenus des rendez-vous , où les hommes s'introduisoient habillés en femmes ; les jeunes gens , sous le même déguisement , la quenouille à la main , couroient les rues après le soleil couché , pour attirer les étrangers dans leurs hôtelleries , qui étoient moins des lieux de repos que des maisons de prostitution.

Les usurpateurs qui se disputèrent le royaume de Fez après le dixième siècle , dissimulèrent ces abus , ils se contentèrent d'assujettir les maîtres des hôtelleries à fournir un nombre de cuisiniers pour les armées ; c'est à cette tolérance que la ville de Fez doit son premier éclat , & une partie de ses richesses : comme le sang y étoit beau , & que les habitans y étoient atrayans , les Africains y couroient en foule , & , par le renversement des loix & des mœurs , le vice lui-même y étoit devenu une ressource politique. Le même esprit , les mêmes goûts , la même dépravation existent encore dans le cœur de tous les Maures , mais le libertinage n'est point autorisé ; il porte-là , comme

ailleurs, cette empreinte de honte, qui le fait rougir quand il se montre à découvert.

Les Mahométans Andalous, ceux de Grenade & de Cordoue, passèrent à Fez dans les différentes révolutions dont l'Espagne fut agitée; ils y portèrent des usages nouveaux, de nouvelles connoissances, & peut-être quelques nuances de civilisation. Les Maures Espagnols portèrent, de Cordoue à Fez, la façon d'apprêter & de teindre en rouge & en jaune les peaux de chèvre & de mouton, qu'on appelloit alors cordouans, & que nous appelons maroquins, de la ville de Maroc, où cette teinture est moins parfaite. On y établit également la première fabrication de bonnets de laine drapés, dont les Orientaux & les Maures font usage (1). On fabrique à Fez des gazes, des étoffes de soie, de belles ceintures brochées or & soie; & l'on s'apperçoit, par le peu qui s'y fait, qu'on y feroit encore mieux si l'industrie étoit encouragée.

On a conservé à Fez quelque goût pour l'étude, & on y parle mieux Arabe que dans le reste de

(1) On appelle ces bonnets ou calotes, en Turquie, *Fez*; ce qui prouve que c'est dans cette Ville qu'ils ont reçu leur nom. Les Tunisiens ont perfectionné cette fabrication, qu'on a imitée en France, mais avec moins de succès.

l'Empire ; les Maures riches envoient leurs enfans aux écoles de Fez , où ils font mieux instruits qu'ils ne le feroient ailleurs. Léon l'Africain rapporte qu'il y avoit de son tems un prix attaché à la meilleure pièce de vers que les écoliers faisoient à la louange de Mahomet ; & l'on concouroit pour ce prix le jour de la naissance du Prophète. Clenard , que j'ai cité dans le discours préliminaire , passa à Fez , en 1540 , pour s'y perfectionner dans l'arabe ; il dit qu'il y avoit nombre de gens de lettres , que dans les écoles on donnoit des leçons de grammaire , & que le reste des études avoit rapport à la religion & aux cérémonies ; il ajoute qu'il n'y a pas de marchands de livres à Fez , mais que le vendredi , dans certains tems de l'année , on en faisoit un encan à la grande mosquée , & que les Maures les marchandoient sans avoir envie d'en acheter.

Léon l'Africain a donné dans le seizième siècle une description de la ville de Fez , que Marmol a fidèlement copié ; & il semble que c'est d'après ces Ecrivains , que les faiseurs de relations & les personnes qui voyagent de leur cabinet , en ont parlé. Léon l'Africain , né à Grenade , fut élevé à Fez , & ayant été pris sur mer fort jeune , il fut conduit à Rome ; le peu de connoissances qu'il avoit , & son peu de goût , car le goût ne s'ac-

quiert que par l'habitude de voir & de comparer de beaux modèles , ne lui permirent pas d'apercevoir toutes les beautés de cette Capitale , & , préoccupé des impressions qu'il avoit conservées de Fez , il en fit une description brillante. Cette Ville , que j'ai parcourue avec la plus grande liberté , est une des plus agréables de l'Empire : mais les détails minutieux que fait Léon l'Africain ne sauroient fixer l'attention d'un observateur. La mosquée de Carubin est le seul monument remarquable , & on ne peut pas le voir en liberté ; on voit dans cette Ville des hôtelleries assez commodes , elles ont deux ou trois étages avec des galeries donnant sur une cour , qui est toujours au centre , & qui éclaire les appartemens ; les maisons n'ont en dehors aucune apparence ; les rues sont mal pavées , & si étroites , que deux cavaliers , dans bien des endroits , ne sauroient passer de front ; les boutiques , mal ornées , ne sont pas plus grandes que des échopes , il y a de la place autant qu'il en faut pour un Maure sédentaire , toujours assis , avec ses paquets autour de lui , qu'il fait voir aux passans. Cette Ville , qui , dans les siècles reculés , a pu fixer l'attention des voyageurs , n'est préférable aux autres villes de cet Empire que par sa situation , par ses écoles , par son industrie , & par un peu plus d'urbanité. Les

Maures de Fez, cependant, quoique plus polis que les autres, sont vains, superstitieux & intolérans; les saints qu'ils disent être enterrés dans son enceinte, sont pour eux un prétexte pour prohiber aux Chrétiens & aux Juifs l'entrée de cette Ville, & il faut un ordre du Souverain pour y être admis.

La situation de Fez est remarquable par sa singularité; elle est, dans le fonds d'un vallon, entouré de côteaux, qui a la forme d'un entonnoir aplati par le bas; le vallon qui borde la hauteur est divisé en jardins plantés d'arbres de haute tige, d'orangers & de toutes sortes de fruitiers; une rivière qui serpente dans ce vallon, & qui l'arrose en divers sens, fait aller dans sa pente un nombre de moulins, & donne de l'eau abondamment à tous les jardins & à presque toutes les maisons. Il faut descendre long-tems, en tournant au tour de ces jardins, pour arriver dans la Ville, qui est au centre, & qui réunit dans cette vaste enceinte un terrain très-agréable par sa variété.

Les jardins de Fez, vus du bas de la Ville, forment un amphithéâtre des plus gracieux; chaque jardin avoit autrefois sa maison, où les habitans alloient passer l'été; ces habitations ont été détruites dans les tems des guerres civiles, &

dans les révolutions dont les environs de Fez ont été le théâtre, & il y a peu de particuliers qui les aient rétablies. J'ai été logé, par ordre du Prince *Muley Ali*, fils aîné de l'Empereur, dans un de ces jardins où j'étois avec agrément; ce Prince me fit donner une fête dans un autre emplacement où la rivière passe aussi au milieu du jardin, dans un canal bordé d'une allée d'arbres, & sous un pavillon bâti avec goût; ces situations agréables par-tout, le sont encore plus dans les climats chauds, où les eaux sont plus rares & plus nécessaires. La situation de la Ville de Fez, cependant, ne sauroit être saine; des vapeurs humides y rendent l'air pesant en été, & les fièvres y sont assez communes.

Toujours prêts à changer de maître, les habitans de Fez, dans les révolutions, se rendent au premier conquérant qui s'approche de leur Ville; ils prétendent avoir reçu ce privilège de leur fondateur; privilège illusoire pour une Ville, & qui ne sert qu'à démontrer la lâcheté des habitans ou la difficulté que l'on a de la défendre; celle de Fez à la vérité est située de façon à ne pouvoir résister à aucune attaque, sans s'exposer à une entière dévastation.

Sur la hauteur du vieux Fez, dans une plaine susceptible d'une riche culture, Jacob Ben-Ab-

dallah , de la race de Beni-Mérins , fit bâtir , dans le treizième siècle , le nouveau Fez , qui est contigu au vieux , & qui , par sa situation , le tient en respect. Cette Ville , qui est bien située , & en bon air , renferme quelques vieux palais , où logent les Princes , fils de l'Empereur ; ce Souverain l'habite lui-même quand il veut , mais il préfère le séjour d'un palais isolé que Muley Abdallah , son père , a fait bâtir à une demi-lieue de cette ville. Le nouveau Fez est habité par quelques familles de Maures , mais il y a encore un plus grand nombre de Juifs qui trafiquent dans le vieux Fez , à travers les humiliations que les habitans leur font éprouver , & dont ils se dédommagent dans le commerce qu'ils font avec eux.

Sur le chemin de Fez à Miquenès , en se détournant sur la gauche , on trouve dans un vallon la source de la rivière Raçalema , qui traverse la ville de Fez ; elle sort d'un rocher élevé à huit à dix pieds au-dessus du niveau , qui donne toujours un carré d'eau d'environ trois pieds cubes , & ne peut en donner d'avantage ; de sorte que , quelque abondantes que soient les pluies , dans le court espace que cette rivière doit parcourir , elle n'est susceptible d'aucun accroissement ; il résulte de là , qu'elle ne fait aucun ravage dans la ville , quoique , par la forme du vallon , elle ne puisse

y couler qu'en se précipitant. Cette rivière, dans son cours, mouille les remparts du nouveau Fez, & fait tourner une roue de vingt-quatre pieds de diamètre, qui porte dans la ville l'eau nécessaire aux habitans, aux palais des Princes, & aux arrosages; cette roue est garnie tout autour d'un nombre d'ailerons qui sont poussés par le courant de la rivière; elle a par intervalles des vuides qui puisent l'eau, & à mesure qu'elle tourne elle la verse dans un bassin qui est au haut du mur; cette façon d'élever les eaux est aussi simple que peu dispendieuse, mais je ne la crois applicable qu'aux rivières peu susceptibles d'accroissement, & qu'autant qu'il y auroit une proportion entre l'élévation du terrain & le volume d'eau qu'il faudroit y porter.

Il y a de Fez à la mer environ trente lieues d'une heure, & de Fez à Miquenès neuf lieues, de très-beau chemin; c'est une plaine agréable, coupée par quelques petites rivières qu'on passe sur des ponts, & par plusieurs ruisseaux d'arrosage; elle est entourée de coteaux inhabités qui seroient très-propres à une abondante culture, & formeroient l'aspect le plus gracieux. On voit, avec douleur, dans ces climats, que des terroirs riches & fertiles sont en friche, tandis que dans les pays montueux de l'Europe, les hommes sont

contraints de lutter contre les obstacles de la nature pour pouvoir subsister. Comme les eaux abondent dans cette partie de l'Empire , & que le climat est tempéré , les légumes y sont très-déliçats ; on y cultive du riz , qui n'a ni le blanc , ni le goût de celui du Levant , & on y recueille toute sorte de fruits , même des cerises , qui ne viennent pas en maturité dans le reste de l'Empire.

La communication entre Fez & Miquenès est établie avec plus de commodité qu'il n'y en a dans bien des pays policés : on trouve à toutes les heures du jour des mules sellées & bridées , qu'on remet en arrivant au lieu du dépôt ; ces mules ont un entre-pas prompt qui ne fatigue point , & dans les grands jours , on va de Miquenès à Fez , & de Fez à Miquenès dans un jour , quoiqu'il y ait , d'une place à l'autre , neuf lieues d'une heure chacune , que les bonnes mules font dans six heures.

A l'extrémité occidentale de la plaine de Fez , & à la vue de Miquenès , On voit la montagne de *Zaaron* , où il y a un village consacré à la dévotion des Mahométans ; il renferme le sanctuaire de *Sidi Edris* , le même qui vint de Médine à la fin du huitième siècle , qui introduisit le mahométisme , & fut le premier Souverain dans cette partie de l'Afrique ; ce sanctuaire est un atyle

assuré pour les malfaiteurs , & les Souverains de Maroc l'ont toujours respecté.

Après Maroc , Miquenès & Fez , qui sont les Villes principales de l'intérieur de cet Empire , il ne reste à parler que de la ville d'Alcassar-Quibir.

Alcassar-Quibir , à l'extrémité orientale de la province du Garb , est une petite Ville à trois lieues à l'est de l'Arrache , sur la rivière Lucos ; elle est séparée d'Arzille par une suite de vallons & de plaines , dans l'une desquelles Don Sébastien , Roi de Portugal , perdit la bataille & la vie en 1578. La ville d'*Alcassar* est entourée de jardins où l'on recueille quantité de mauvais fruits ; la rivière Lucos fait en hiver bien des ravages dans les environs de cette Ville , par ses débordemens , & il arrive souvent qu'il y a deux pieds d'eau dans les maisons.

Cette Ville , bâtie dans le douzième siècle , doit son origine à un événement intéressant. L'Empereur *Jacob Almonfor* , qui étendit sa puissance en Afrique , & jusques sur les Etats Mahométans d'Espagne , étoit campé dans les plaines de cette Ville à prendre le plaisir de la chasse ; une nuit s'étant égaré , il attendoit le retour du jour , auprès d'un arbre , quand il vit venir un pêcheur qui se rendoit à sa cabane. Le Roi s'annonça à

lui comme un écuyer du Prince qui s'étoit égaré, & le pria de le conduire au camp; le Pêcheur s'excusa sur le mauvais tems, & sur le risque qu'il y avoit dans un lieu coupé de marais, & pria, sans façon, l'Ecuyer de partager avec lui sa cabane & un mauvais repas. Le lendemain ils se mirent en chemin, & ayant rencontré les gardes, qui étoient à la découverte, *Almonzor* se fit connoître, & demanda à son hôte quelle récompense il desiroit : *Sire*, lui dit le Pêcheur, *je voudrois, au lieu d'une cabane, avoir une maison, que je pusse offrir à un chasseur égaré, si l'occasion s'en présentoit.* L'Empereur fit bâtir, dans le même lieu, un beau palais, où il alloit passer le tems de la chasse, & le Pêcheur en fut le concierge; les grands de la Cour s'empresèrent de faire bâtir des maisons auprès, & ce fut bientôt une petite Ville; elle contient aujourd'hui près de mille familles, & a conservé son nom d'*Alcassar Quibir*, qui veut dire grand palais, pour la distinguer d'*Alcassar Séguer*, ou petit palais, que ce Prince fit bâtir aussi sur les bords du détroit de Gibraltar.

La ville d'*Alcassar Quibir* fut assaillie par les Portugais en 1503; mais le nombre de Maures qui vinrent à son secours les força de renoncer à cette conquête.

Outre ces quatre Villes de l'intérieur de l'Em-
Tom. III.

pire, il y a quelqu'autres places du côté du sud, qu'on n'est pas à portée de voir, & dont on ne sauroit déterminer les positions.

A l'extrémité du royaume de Fez, dans la province de Chaus, près de la rivière Mulluvia, il y a une Ville murée, appelée *Dubudu*, sur une hauteur entourée de fertiles vallons. Cette ville, qu'on suppose avoir été bâtie par les anciens Africains, étoit considérable dans le seizième siècle, quand la maison de Merini régnoit à Fez; elle ne renferme aujourd'hui que peu de familles, une garnison & un Alcaïde de confiance pour garder la frontière.

Entre Fez & la province de Rif, on trouve le château de *Tesa*, qui est dans une situation agréable, entouré de beaux vallons; cette ville, qui anciennement étoit peuplée, n'a, comme la précédente, que peu d'habitans, un Gouverneur & quelques soldats.

Il y a, dans presque toutes les provinces, des châteaux murés, sans artillerie, où logent les Bachas, ou Gouverneurs de province; il en est beaucoup plus encore qui sont inhabités, & qui tombent en ruine. Celui de Médiona, dans la province de Temsena, à deux journées de Salé, est habité par quelques Maures & par des familles de Juifs, qui y fabriquent des haïques, & des tapis

communs : à quelque distance de-là , on vient d'en construire un nouveau pour contenir les montagnards de Chavoya , qui font souvent des ravages dans la campagne.

Un des plus remarquables par sa situation , par la résistance dont il seroit susceptible , & par la recherche qu'on y a mis , c'est le château de *Bulahuan* , dans la province de *Duquilla* , sur les bords du Morbeya ; ce château est dans un emplacement aride & sauvage , sur le sommet d'une élévation imposante , de plus de deux cents pieds de haut ; cette pyramide forme un angle arrondi , bordé par cette grande rivière , qui , par sa profondeur & sa rapidité , inspire une sorte d'horreur.

Ce château a été bâti , à la fin du treizième siècle , par *Muley Abdulmomen* , premier Roi de la race des *Moahedins* ; Mais *Muley Abdallah* , fils de *Muley Ismaël* , y a fait beaucoup d'agrandissemens ; & dans les différentes révolutions qui ont agité son règne , il y a été souvent assiégé par les Maures des provinces du nord , qui étoient révoltés contre lui. Ce Prince fit ménager , à grands frais , des souterrains pour aller prendre de l'eau à la rivière ; mais comme on ne pouvoit se mettre à l'abri de la mousqueterie , il fit venir de l'eau des montagnes voisines par des conduits , dont on voit encore les ruines sur le chemin de

Bulahuan à Maroc. J'ai logé dans ce château en 1781, malgré la résistance de quelques Noirs à qui la garde en étoit confiée; les appartemens en sont longs & élevés, la vue des terrasses s'étend à perte de vue sur les plaines immenses de Duquella, qu'on ne voit avec plaisir que quand elles sont vertes, car on marche une journée entière sans voir un arbre. Auprès de ce château il y a un village; on en voit un autre avant de passer la rivière, qui contiennent chacun environ deux cents maisons ou masures couvertes de chaume, bâties en éclats de pierre, placés les uns sur les autres, à sec & sans ciment. Ces deux villages, habités par des Maures, sont exempts d'impôts, & sont assujettis à donner les secours nécessaires au passage de la rivière. La situation isolée de ce château, exposé à tous les vents, & l'aridité du vallon où il se trouve, inspirent une sorte d'horreur; mais on voit, avec autant de plaisir que d'étonnement, dans la profondeur, sur les bords de la rivière, des jardins très-bien entretenus, avec des arbres fruitiers & des treilles, & il y a dans chaque jardin un levier avec un sceau, pour puiser à la rivière l'eau pour arroser; c'est chez les peuples barbares, qui n'ont aucune idée des arts, qu'on est à portée d'appercevoir, avec plus de précision, la distance qu'il y a entre les

nations, & l'ascendant de la nécessité sur l'industrie des hommes. On est encore dans le cas de s'en mieux convaincre au passage de cette même rivière, où l'on n'a pour tout bac qu'un radeau, qu'on compose à l'instant, d'outres pleines de vent, attachés à des roseaux avec des cordonnets faits de feuilles de palmiste ; plusieurs Maures à la nage soutiennent, & aident, de leurs épaules, ce frêle radeau, que la rapidité des courants fait dériver d'environ un mille dans un instant (1) ; on transporte sur ce radeau les voyageurs & leurs effets, & les bestiaux, chassés par les muletiers, passent à la nage. En Septembre 1781, les eaux étant basses, à cause des chaleurs, je passai à gué cette rapide rivière, ce qu'on n'avoit pas fait depuis vingt-cinq ans.

Les Empereurs de Maroc passent ordinairement la Morbeya au-dessus de Bulahuan, dans un lieu moins rapide, sur un pont qu'on établit à l'instant : il est formé de deux gros cables d'osier, qui sont arrêtés par des gros piquets aux deux bords de la rivière ; on passe dans ces cables plu-

(1) On voit, dans Tite-Live, qu'à la seconde guerre Punique, quand Annibal se rendit d'Espagne en Italie, une partie de son armée passa le Rhône, le Thésin &c le Pô, sur des peaux de chèvres remplies de vent, *Tite-Live*.

pieux , fort près les uns des autres , d'environ cinq pieds de long , & on répand ensuite sur ces pieux six pouces de terre ou de gazon ; ce pont , par son propre poids , s'appuie , dans le centre , sur le courant de l'eau , & ne fait qu'un foible effort , d'autant plus que l'Empereur n'y passe qu'avec peu de monde.

Il me reste à parler du Royaume de Taflet , dont je ne saurois donner une idée exacte , parce que les Européens n'y vont pas ; ce Royaume s'étend le long du mont Atlas du côté de l'est. Ses habitations se réduisent à environ quinze cents maisons isolées , dont plusieurs ont une tour pour se défendre ; chaque maison est dans un enclos qui renferme des jardins , des terres cultivées & des plantations de palmiers ; l'ensemble forme une campagne variée & agréable , coupée de plusieurs rivières & ruisseaux , qui viennent de l'est du mont Atlas , & qu'on emploie aux arrosages. Les dattes , qui sont d'une petite espèce , mais très-déliques , sont la richesse & la nourriture des gens du pays , ils en donnent même à leurs chevaux. Par un ancien usage , peut-être , & malgré les préceptes de la loi , on fait à Taflet de l'eau-de-vie de dattes très - forte , dont bien des Chérifs font un usage si immodéré , que le vin ne fait sur eux aucune sensation.

Tafilet est le séjour d'une population de Chérifs, dont le plus grand nombre sont pauvres; ils s'occupent de leurs terres & de leurs jardins; &, toujours divisés entr'eux, l'esprit de pillage y arme sans cesse le fort contre le foible. La ville de Tafilet, qui a donné le nom à ce Royaume, sous les Chérifs de la race régnante, n'est pas une Ville ancienne; ce nom a été formé du mot de *fileli*, qu'on donnoit aux habitans de ces contrées; on désignoit de même les étoffes & les rapis qu'on y fabriquoit. Il y a, dans le même territoire, la ville de *Sulgumessa*, qui paroît avoir été connue des Romains: Léon l'Africain dit qu'elle s'appeloit anciennement *Messa*, qui vouloit dire victoire; & qu'un Général Romain y ayant poursuivi & vaincu les Numides, fit rétablir cette Ville, & lui donna le nom de *Sigillum-messa*, le sceau de la victoire, d'où l'on a fait Sugulmesse.

Climat & Terroir de l'Empire de Maroc.

Le climat de l'Empire de Maroc est en général assez tempéré, il est sain, & n'est pas aussi chaud que sa position permet de le supposer; la chaîne de montagnes, que forme l'Atlas du côté de l'orient, défend cet Empire des impressions du vent d'est

qui embraseroit la terre , s'il étoit fréquent. Le sommet de ces montagnes est toujours couvert de neige & il y en tombe en si grande quantité en hiver , qu'il est souvent arrivé que les Brebes , qui en habitent les vallons , y ont été ensevelis. Les sources abondantes qui coulent de ces montagnes , répandent la fraîcheur dans le voisinage , ce qui rend les hivers sensibles , & tempère en même-temps les chaleurs de l'été ; tandis que , du côté de l'ouest , la mer , qui prolonge la côte du nord au sud , rafraîchit également les terres par des brises régulières , qui ne varient presque jamais dans la belle saison. Dans l'intérieur des terres , à quelque distance de la mer , la chaleur est si grande , que les petites rivières tarissent en été ; mais comme dans les pays chauds les rosées sont abondantes , les nuits y sont toujours fraîches.

Les pluies sont assez régulières en hiver dans le climat de Maroc , elles sont mêmes abondantes , parce que l'atmosphère n'est point chargé de nuages , comme dans les pays septentrionaux ; les pluies qui viennent par intervalles sont favorables à la terre , & lui donnent plus de fécondité. En Janvier , la campagne est couverte de verdure & émaillée de fleurs ; en Mars , on moissonne les orges , mais on ne moissonne les bleds que dans

le courant de Juin. Tous les fruits sont précoces dans ce climat, & dans les années de prompt maturité, les vendanges sont faites au commencement de Septembre; j'y ai mangé du raisin, passablement mûr, le 30 Mai, mais c'est un cas extraordinaire.

Quoi qu'il y ait en général plus d'uniformité & moins de variations dans les climats chauds que dans les climats septentrionaux, les premiers ne laissent pas d'être exposés aux intempéries des saisons; les pluies trop abondantes y sont souvent un obstacle aux moissons, & la sécheresse y a de plus grands inconvéniens encore, en ce qu'elle multiplie la procréation des sauterelles. Cette plaie fatale, qui a si souvent désolé les pays chauds, fait quelquefois, dans l'empire de Maroc, des ravages affreux; les sauterelles y viennent de la partie du sud; elles s'étendent dans la campagne & s'y multiplient à l'infini, lorsque les pluies du printemps ne sont pas assez abondantes pour détruire les germes qu'elles déposent sur la terre. Les grandes sauterelles, qui ont près de trois pouces de long, ne sont pas celles qui font le plus de ravages; comme elles volent, elles cèdent à l'impulsion du vent, qui les précipite dans la mer ou dans des déserts sablonneux où elles périssent de faim ou de lassitude. Les jeunes saute-

relles , qui ne peuvent pas voler , sont les plus malfaisantes ; elles sont de la grosseur d'un tuyau de plume d'oye , sur quinze lignes de long ; elles rampent dans la campagne en si grande quantité , qu'elles ne laissent pas un brin d'herbe sur leurs traces , & le bruit qu'elles font en la dévorant les annonce même à quelque distance. Les dévastations des sauterelles font augmenter le prix des comestibles , & occasionnent souvent des famines , mais les Maures s'en dédommagent en quelque façon , en se nourrissant eux-mêmes de ces insectes : on en porte des quantités prodigieuses dans les marchés , salées & fumées comme le hareng saur. Elles ont un goût huileux & rance , auquel on a de la peine à s'accoutumer , mais les gens du pays les mangent avec plaisir.

Les hivers , dans l'empire de Maroc , ne sont point rigoureux , & l'on peut se dispenser de se chauffer ; le thermomètre , dans les plus grands froids , ne baisse guère qu'à cinq degrés au-dessus de la glace , & , dans une longue résidence , je ne l'ai jamais vu plus bas que deux degrés & demi. On n'éprouve pas dans ces climats les inégalités qu'on éprouve à Paris , où l'on voit quelquefois , au mois de Juin une variation de vingt-quatre degrés dans vingt-quatre heures ; cette variation à Salé , sur la côte occidentale , fait la différence

précise de l'hiver à l'été. Les plus longs jours à Maroc ne sont que de quatorze heures , & les plus courts par conséquent de dix.

Le terroir du Maroc est très-fertile , la terre , légère & sablonneuse sur la côte occidentale , a en elle-même des sels qui suffisent à sa fécondité. C'est à ces sels , ainsi qu'aux rosées abondantes , qu'on doit attribuer une humidité presque corrosive , qui , sans faire une impression sensible sur les corps , expose promptement à la rouille l'acier , le fer & les métaux , même les clefs & les ciseaux qu'on porte dans la poche , ce qu'on n'éprouve pas dans les climats septentrionaux. Le terrain le plus fertile est dans l'intérieur du pays ; celui qui borde la côte occidentale est en général pierreux & léger ; il seroit plus propre au vignoble & aux oliviers qu'à la culture du froment. On brûle tous les ans , avant les pluies de Septembre , les chaumes que l'on laisse assez longs ; cette préparation & les excréments des bestiaux , qui sont tous les jours au pâturage , sont le seul engrais que la terre reçoive ; elle exige peu de travail , & son labour se réduit à la grater si superficiellement , que le soc de la charrue enfonce à peine de six pouces ; aussi voit-on que dans quelques provinces , par économie , on se sert de focs de bois. C'est sans doute par une disposition

dans l'ordre de la nature , que la population est en général moins abondante dans les climats chauds , où les hommes sont peu portés au travail , & où la terre en exige moins.

Fruits , Productions & Mines.

L'empire de Maroc peut se suffire à lui-même ; autant par l'abondance & la nature de ses productions , que par le peu de besoins qu'exigent la température de son climat & l'éducation des Maures. C'est dans la fécondité de son sol que consistent ses richesses ; ses grains , ses fruits , ses troupeaux , ses lins , ses sels , ses gommes & ses cires , suffisent non-seulement à ses besoins , mais leur superflu pourroit être encore un objet immense de commerce & d'échange avec les nations. Cette masse de productions seroit un trésor inépuisable pour cet Empire , si son Gouvernement étoit fondé sur des loix stables , & si les sujets y jouissoient du droit de leurs propriétés & du fruit de leur travail.

Le bled rend souvent à Maroc soixante pour un ; quand il ne rend que trente , c'est une récolte médiocre : comme l'exportation de cette denrée est gênée par la loi du Prince , & par les préjugés d'une religion intolérante , qui ne permet

pas de céder aux infidèles son superflu ; & que les propriétés d'ailleurs sont entièrement précaires , chaque particulier n'ensemence guères qu'en raison de ses besoins. Il résulte de-là que , quand les récoltes sont insuffisantes par le ravage des sauterelles , ou par l'intempérie des saisons , ces peuples sont exposés à une misère dont l'Europe n'a aucune idée , parce que l'administration chez elle obvie avec prévoyance à tous ses besoins ; d'ailleurs une convenance d'intérêts , la confiance établie sur la foi des nations policées , & l'obligation où elles sont de se soulager réciproquement dans des cas aussi urgents , rend les secours plus prompts & plus actifs qu'ils ne sauroient l'être dans des Gouvernemens arbitraires , où tout est subordonné aux caprices du Souverain & à la loi du moment.

Les Maures , naturellement paresseux , s'occupent peu de la culture de leurs fruits ; les oranges , citrons , & fruits à écorce , dont les arbres exigent peu de soin , viennent en plein champ , & il y en a des plantations magnifiques , qu'on a soin d'arroser pour les rendre plus fertiles ; les vignes , qui produisent de très-bon raisin , sont plantées jusques vers le trente - troisième degré , comme celles de nos provinces Méridionales , & ont la même vigueur ; mais à Maroc , où elles produi-

sent un raisin gros & délicieux , elles sont élevées , en forme des treilles , à cinq & six pieds au-dessus de terre , pour en éviter la réverbération ; & , comme on est obligé de les arroser , le peu de vin qu'on y fait ne se conserve guères.

Les figues sont très-bonnes dans une partie de cet Empire ; mais à mesure qu'on approche du sud , à peine sont-elles mûres qu'elles sont pleines de vers ; la chaleur du jour & les rosées de la nuit contribuent peut-être à cette prompte corruption. Les melons , par la même raison , sont rarement mangeables , ils n'ont qu'un instant de maturité , qui passe si rapidement , qu'on a de la peine à le saisir. On cultive les melons d'eau dans tout l'Empire , & il est des provinces où ils sont très-bons. Les abricots , les poires & les pommes abondent assez dans les environs de Fez & de Miquenès , où les eaux sont moins rares , & le climat plus tempéré ; mais dans la plaine , qui prolonge la côte occidentale , ces fruits délicats sont très-médiocres , ils ont peu de jus & peu de goût , & les pêches n'y mûrissent pas.

La plante qu'on appelle en Europe raquette , ou le figuier de Barbarie , abonde beaucoup dans l'Empire de Maroc , on en entoure les vignes & les jardins , parce que ses feuilles épaisses & épineuses , qui se multiplient à l'infini , forment des

haies impénétrables ; il sort de ses feuilles un fruit couvert d'une écorce épineuse , qu'il faut dépouiller avec attention : ce fruit est douceâtre & plein de petits pepins très-durs ; les Espagnols l'appellent *Touna* , ce qui permet de supposer qu'ils auront reçu cette plante de *Tunis* ; & comme elle aura passé d'Andalousie chez les Maures occidentaux , ils appellent ce fruit *figue de Chrétien* , tandis que l'Europe , à plus juste titre , l'appelle *figue de Barbarie*.

Les oliviers abondent dans presque toute la côte , mais plus particulièrement au sud : les plantations en sont alignées , & forment des allées d'autant plus agréables , que les arbres sont gros , bien arrondis , & élevés en proportion ; on a soin de les arroser pour qu'ils conservent mieux leur fruit. On pourroit faire des extractions d'huile très-abondantes de cette côte , si les impôts étoient fixes & modérés ; mais la variation que les droits d'extraction ont éprouvée , a fait négliger cette culture , au point que l'huile , que le pays produit , suffit à peine à sa consommation. En 1768 & 1769 , il fut exporté de Mogodor & de Sainte-Croix près de quarante mille quintaux d'huile à Marseille , & dix ans après elle coûtoit trente sous la livre ; c'est ainsi que , par les vices du gouvernement , on voit quelquefois des peuples

exposés à la disette dans le sein même de l'abondance.

Depuis la province de Duquella jusqu'au sud de cet Empire, il y a des forêts d'arganiers : c'est un arbre épineux, d'une forme irrégulière, qui produit une espèce d'amande très-dure, couverte d'une écorce corrosive comme celle des noix ; son fruit consiste en deux amandes âpres & amères, d'où l'on extrait une huile précieuse pour la friture. Pour faire usage de cette huile, il faut la purifier sur le feu, où on l'enflamme jusqu'à ce qu'elle s'éteigne d'elle-même ; le feu en consume les parties les plus grasses & les plus corrosives, & elle perd entièrement de son âpreté. Quand les Maures font cette récolte, ils amènent leurs chèvres sous les arganiers ; & à mesure qu'on en abat les fruits, elles ont soin d'en développer l'écorce, qu'elle mangent avidement.

On trouve déjà dans la même province l'arbre qui produit la gomme sandaraque, ainsi que la gomme transparente ; mais ce dernier produit plus de gomme, & de plus belle qualité à mesure qu'on avance plus dans le sud, où la chaleur des jours & les rosées de la nuit rendent peut-être la sécrétion des végétaux plus pure & plus abondante.

On fait dans la province de Sus, entre le vingt-

cinquième & trentième degré, une récolte d'amandes, qui ne varie guères à cause de la douceur du climat, mais l'espèce en est petite, ce qui provient de ce qu'on ne soigne nullement les arbres, qui s'abâtardissent avec le tems.

Il y a beaucoup de palmiers dans les provinces méridionales du Maroc, mais les dattes y mûrissent difficilement; il n'y en a guères de bonnes que dans la province de Sus & du côté de Taflet, où elles sont encore plus délicates à cause de l'éloignement de la mer.

Du côté de Salé & de la Mamore, il y a des forêts de chênes qui produisent des glands de près de deux pouces de long; ils ont le goût des chataignes, & on les mange cruds ou cuits; ces fruits s'appellent bellotes; on en envoie à Cadix, où les dames Espagnoles en font beaucoup de cas.

L'Empire de Maroc produit encore beaucoup de cires; mais depuis que l'Empereur en a gêné l'extraction par une augmentation de droits, les campagnards ont beaucoup négligé l'entretien des rûches.

Le sel abonde dans cet Empire, & il est des lieux, sur la côte, où il ne coûte que le soin de le ramasser. Indépendamment des salines où il se forme par l'évaporation de l'eau douce, il y a dans le pays des mines & des lacs d'où l'on en tire

quantité, on en porte même à Tombut, d'où il passe dans l'intérieur de l'Afrique.

Les Maures ne cultivant leurs terres qu'en raison de leurs besoins, les deux tiers de l'Empire, au moins, sont en friche; on y voit croître abondamment le *doum*, éventail ou palmier sauvage, dont ces peuples, que la nécessité rend industrieux, retirent une grande utilité; les Bergers, les Muletiers, les Conducteurs de chameaux & les voyageurs en ramassent les feuilles, & chemin faisant, ils en font des tresses & des cordonnets, dont ils forment des corbeilles, des chapeaux, des *chouaris*, ou grandes besaces pour transporter les grains, des cordes, des licols, des sangles & des couvertures pour les bâts. Cette plante, dont on se sert aussi pour chauffer les fours, produit un fruit douceâtre & résineux, qui mûrit en Septembre & Octobre, il a la forme d'un raisin, dont chaque grain a un noyau; ce fruit est astringent, il a la propriété de tempérer les effets des fruits aqueux & laxatifs dont ces peuples en été font un usage immodéré. La Providence, qui veille à tout, a répandu dans ces déserts cette plante sauvage, pour suppléer à une infinité de besoins, qui seroient onéreux à des peuples pauvres.

Comme les Maures ne connoissent pas la source

des richesses que leurs ancêtres ont possédées dans les anciens tems , ils prétendent qu'il y a dans cet Empire des mines d'or & d'argent , que les Empereurs ne permettent point d'exploiter , pour ôter à leurs sujets le moyen de secouer la dépendance. Il est assez probable que les montagnes de l'Atlas renferment des richesses qu'on ne connoît pas , mais il n'y a aucune notion qui constate qu'on en ait retiré de l'or & de l'argent en nature. On connoît quelques mines de fer dans la partie du sud , mais leur exploitation est exposée a tant de dépenses , que ces peuples aiment encore mieux employer le fer étranger , malgré l'impôt énorme qui en double le prix. Il y a aux environs de Sainte-Croix des mines de cuivre qui , non-seulement suffisent à la consommation bornée qu'on peut en faire dans un Empire où l'on a peu de besoins , on en exporte même dans l'étranger ; & l'extraction en seroit plus considérable , si les droits en étoient modérés ; car les impôts partout sont des entraves qui nuisent à l'industrie des hommes & à la prospérité des Etats.

Après avoir vu que la vraie richesse de l'empire de Maroc consiste dans l'abondance des productions de nécessité , & dans l'ignorance des besoins superflus , on est encore plus curieux de savoir d'où venoit l'or & l'argent que les Maures avoient

accumulé dans les premiers tems , & quelle a été la source de ces trésors , dont les Chérifs , après le quinzième siècle , ont encore dissipé quelques restes , & qui s'est anéantie insensiblement. Comme l'obscurité des tems ne présente rien de positif sur cet objet , qu'il me soit permis de hasarder des conjectures , qui semblent avoir quelque probabilité.

Idees sur le Commerce des Maures dans les premiers tems.

On ne connoît pas précisément les liens de commerce & de communication qui ont existé dans les premiers tems entre les Maures qui habitoient les bords de l'Afrique , & les peuples de l'intérieur , & l'on doit , à cet égard , se borner à des probabilités. Il est vraisemblable que les Carthaginois , qui étoient les plus habiles & les plus éclairés des peuples qui ont dominé en Afrique , aussi jaloux d'acquérir des richesses que d'étendre leur puissance , furent les premiers qui , après avoir formé des établissemens sur ses bords pour en rapprocher les communications , durent établir des caravanes pour échanger les objets de leur industrie , contre l'or & les productions de l'intérieur du pays. Les éléphans , qui faisoient la force des armées dans ces anciens tems , sem-

blent prouver que les communications avec l'intérieur de l'Afrique, d'où l'on retiroit ces animaux redoutables, étoient plus aisées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Il peut se faire que ces déserts fussent moins arides, & qu'ils fussent rafraîchis par des sources plus multipliées, dont le tems ou d'autres causes, peut-être, auront détourné le cours. Le dessèchement ou le déplacement de ces rivières, aura éloigné de même les peuplades qui vivoient sur leurs bords, & aura séparé les divers habitans de l'Afrique, par des déserts que l'aridité du sol & le défaut de subsistances n'auront plus permis de franchir avec la même facilité.

Indépendamment de ces causes naturelles, qui tiennent à la chaîne des révolutions, que le tems opère journellement sur le globe, celles que l'esprit & les mœurs des hommes ont éprouvées, doivent avoir influé sur les changemens qu'il y a eus dans le commerce des nations. Les progrès de la navigation, au quatorzième & au quinzième siècle, ont dû changer le mouvement du commerce de l'Afrique, & le ramener insensiblement du centre sur les bords occidentaux qui avoisinent l'équateur, où les François, les Portugais, les Hollandois & les Anglois, à l'envi les uns des autres, formèrent successivement des établissemens. Les grands fleuves de l'Afrique, qui vien-

ment se perdre dans ces parages , rapprochèrent toutes les extrémités , & l'Europe reçut alors , dans ses ports (1) , la poudre d'or , l'ivoire , l'ambre gris , le poivre de Guinée & autres productions du centre de l'Afrique , dont les nations , qui en habitent les bords , avoient eu jusques-là la jouissance exclusive , & qui sont devenues pour elles des objets de luxe. Les premiers succès de cette découverte excitèrent l'ambition de l'Europe , qui ne prévoyoit pas alors les divisions & les maux qui devoient en résulter. A la vue de nos navires , cependant , les Nègres eurent un pressentiment de leur sort , ils n'osèrent y entrer par la crainte des Blancs , qui , jusques-là , leur avoient été inconnus , ils crurent voir des maîtres & non pas des amis ; mais les caresses que les Normands leur firent , & quelques bagatelles qu'ils leur présentèrent , leur donnèrent de la confiance. Peuples malheureux ! auriez-vous pu craindre que ces dé-

(1) On voit dans la Martinière, que les premières expéditions pour la côte de Guinée furent faites en 1364 par des Armateurs de Dieppe , & qu'elles eurent les plus heureux succès jusqu'en 1410 , que les guerres civiles qu'il y eut en France firent négliger ce commerce naissant : alors les Portugais , maîtres des Isles du Cap Verd , formèrent des établissemens sur la Côte d'Or.

monstrations d'amitié, que quelques frivolités, propres à amuser votre ignorance, fussent les gages d'une prochaine servitude ? A peine le nouveau monde fut-il découvert qu'il fut dépeuplé, par la politique bizarre ou féroce de ses conquérans : on y porta des Nègres dans les premières années du seizième siècle, & on seroit effrayé par l'énumération de ceux qu'on y a transportés depuis ; peut-être faudra-t-il un jour rappeler de l'Amérique le reste de ces générations pour repenpler les déserts de l'Afrique, quand l'avarice de l'Europe les aura entièrement dévastés. Qu'on me pardonne ces réflexions, qui m'ont un peu écarté de mon sujet.

Les Maures, après la destruction de Rome & de Carthage, n'ayant eu, jusques vers le quatorzième siècle, aucune liaison de commerce avec l'Europe, durent se borner à celles qu'ils avoient avec les peuples du centre de l'Afrique, avec lesquels ils échangeoient leurs productions respectives ; ils y portoient vraisemblablement des étoffes faites de leur laines, des peaux de mouton (1), des toiles, du bled, du sel, & des fruits secs.

(1) Les peaux de mouton en laine servent de siège & de matelas parmi ces peuples ; on doit observer que dans l'in-

En échange de ces productions , qui ne coûtoient que quelque travail , & dont la consommation étoit peut-être fort étendue , ils en retiroient de la poudre d'or , de l'ivoire , de la malaguette ou poivre de Guinée , & des Esclaves. Telle doit avoir été ce me semble la première source des richesses de l'Empire de Maroc. Les Maures qui habitent les bords de l'Afrique , auroient encore , à peu de chose près , les mêmes ressources , s'il y avoit la même facilité dans les communications ; ceux de Maroc , qui sont le plus près du centre , sont peut-être ceux qui , depuis trois siècles , en profitent le moins , ou par une suite des révolutions que leur Empire a éprouvées , ou parce que le Gouvernement arbitraire ne donne à l'industrie & au commerce aucune liberté. Les liaisons que ces peuples entretiennent lentement aujourd'hui avec Tombut , & avec les contrées qui , de proche en proche , avoisinent le Niger , servent de fondement à mes conjectures sur le commerce de ces peuples dans les anciens tems , & dont les Maures modernes n'ont aucune idée. Il semble que ceux de Tunis & de Tripoly , qui sont gou-

zérieur de l'Afrique les moutons sont couverts de poil au lieu de laine , tandis que les hommes ont de la laine au lieu de cheveux.

vernés sur d'autres principes, retirent plus d'utilité de leurs liaisons avec le voisinage du Niger; aussi font-ils de tems en tems des expéditions en Egypte, en Asie & à Constantinople, où ils portent des Noirs & des Négresses, tandis que ceux de Maroc en retirent à peine pour leur service.

Ces conjectures sur le commerce des Maures dans les premiers tems, permettent d'entrevoir quelle a été alors la source de leurs richesses. On verra dans le chapitre sixième, quelles sont à présent les relations de commerce entre l'empire de Maroc & les nations d'Europe.

Habitans de l'Empire de Maroc.

Les habitans de l'empire de Maroc, connus sous le nom de *Maures*, sont composés de la réunion des nations Africaines & Arabe, formées en tribus, dont on ne connoît qu'imparfaitement l'origine; ces Tribus, étrangères l'une à l'autre, & toujours divisées par des haines ou des préventions, s'allient rarement entr'elles (1). Il paroît

(1) On croit appercevoir encore parmi ces peuples, malgré l'éloignement des tems, ces aversions qu'avoient les unes pour les autres les familles de la postérité de Canaan, dont les Maures eux-mêmes doivent avoir tiré leur origine, ainsi que cela a été observé dans le discours préliminaire.

vraisemblable, ainsi que je l'ai observé dans le discours préliminaire, que la plupart de ces *Castes*, qui occupent le territoire du Maroc, ont été repoussées de l'orient à l'occident de l'Afrique, dans les différentes révolutions qui ont agité cette partie de la terre; elles auront suivi les drapeaux de leurs chefs, dont elles ont conservé le nom; & c'est par-là qu'on les distingue, ainsi que les contrées qu'elles habitent. On appelle ces tribus aujourd'hui *Casiles* ou *Cabiles*, du mot arabe *Kobeila*; & elles sont en si grand nombre, qu'il n'est pas possible de les connoître toutes; on compte dans les provinces du Nord les *beni-Garir*, *beni Guernid*, *beni-Manfor*, *beni-Oriegan*, *beni-Chelid*, *beni-Juseph*, *beni-Zaruol*, *beni-razin*, *beni-Gebara*, *beni-Buseibet*, *beni-Gualid*, *beni-Yeder*, *beni-Gueiaghel*, *beni-Guaseval*, *beni-Guamud*, &c. du côté de l'est *beni-Sayd*, *beni-Teusfin*, *beni-Iéffetin*, *beni-Buhalel*, *beni-Telid*, *beni-Scfsian*, *beni-Becil*, *beni-Zequer*, &c.; plus au sud, sont les *beni-Fonsacara*, *beni-Aros*, *beni-Hassen*, *beni-Mager*, *beni-Basil*, *ben-Seba*, & un nombre infini d'autres (1). Les dépendances d'Alger,

(1) On doit observer que le mot *ben*, qui veut dire fils, s'emploie ordinairement pour exprimer les descendans d'une famille; *beni-Hassen*, *beni-Juseph*, signifient par conséquent

Tunis & Tripoli , sont également divisées par un nombre infini de ces tribus , qui sont de toute ancienneté , & qui n'ont elle-mêmes aucune idée de leur origine.

On doit diviser les différentes tribus , qui forment la population de cet Empire , en deux classes principales , qui sont les Brebes & les Maures ; je ne m'étendrai pas ici sur le nom de Brebes , que les Montagnards ont reçu & conservé. J'en ai parlé dans le discours préliminaire , où je n'ai pu me livrer qu'à des conjectures , vu l'incertitude où l'on est sur l'origine de ces peuples , & sur l'époque de leurs déplacements.

Les Brebes , ainsi que les Maures , lors de l'invasion des Arabes Mahométans , auront adopté la religion de Mahomet , analogue à leurs mœurs & à leurs principaux usages ; mais ils sont peu instruits , & ils ne n'observent fidèlement de cette religion , que l'aversion qu'elle inspire contre les cultes étrangers. Le mahométisme n'a point effacé les habitudes & les anciens préjugés de ces peuples , car ils mangent du sanglier , & dans les quartiers où il y a du vignoble ils boivent du

descendans d'*Hassén* , descendans de Joseph. Par une exclusion plus générale , les Maures appellent les hommes *ben-Adam* , descendans d'Adam.

vin , attendu , disent-ils , qu'ils le font eux-mêmes ; pour le mieux conserver , dans la partie méridionale du mont Atlas , ils le mettent dans des vases de terre & dans des barrils faits d'un tronc d'arbre creusé , dont le couvercle est enduit de poix , & le déposent dans des souterrains , & même dans l'eau. Dans la province du Rif , du côté du nord , ils le font un peu cuire , ce qui le rend moins fumeux & moins sujet à enivrer ; & peut-être croient-ils , alors , en pouvoir concilier l'usage avec l'esprit de la loi.

Isolés dans leurs montagnes , les Brebes y entretiennent leur ressentiment contre les Maures ; confondus avec les Arabes , ils les regardent comme des usurpateurs. Ils contractent aussi dans ces asyles une férocité de caractère & une force de corps , qui les rend plus propres à la guerre & à tout genre de travail , que ne le sont en général les Maures de la plaine ; l'indépendance dont ils font profession , donne même à leur physionomie plus de caractère ; mais il faut être habitué à voir ces nations pour s'en appercevoir. Soumis aux Empereurs de Maroc par préjugé de religion , ils secouent le joug de son autorité quand il leur plaît ; retranchés dans leurs montagnes , il est difficile de les attaquer & de les vaincre.

Les Brebes ont une langue particulière , & ils

ne s'allient absolument qu'entr'eux ; il y a parmi ces peuples des Tribus ou Cafiles très-puissantes par leur nombre & par leur courage , comme sont les *Gomera* , du côté du Rif ; les *Gayroan* , du côté de Fez ; les *Timour* , le long du mont Atlas , depuis Miquenès jusqu'à Tedla ; les *Chavoya* , depuis Tedla jusqu'à Duquella ; & les *Michboya* , qui sont depuis Maroc jusqu'à la partie du sud ; l'Empereur de Maroc tient auprès de lui les enfans des principaux des ces Tribus , comme des otages de leur fidélité.

Les Brebes ne sont point distingués par leurs habits ; ils sont toujours habillés de laine , comme les Maures , & , quoiqu'ils habitent les montagnes , ils portent rarement des bonnets. Ces montagnards , ainsi que leurs femmes , ont de très-belles dents , & annoncent une vigueur qui les distingue des autres Tribus : ils vont assez ordinairement à la chasse des lions & des tigres , les mères sont même en usage de faire porter à leurs enfans un ongle de tigre ou un morceau de cuir de lion sur la tête , elles croient qu'ils acquièrent par-là de la force & du courage ; c'est par la même superstition , sans doute , que les jeunes femmes ont attention de faire porter ces amulettes à leurs époux.

J'ai observé dans le discours préliminaire , que les *Brebes* & les *Chellu* , ayant une langue qui

leur est commune , & que les Maures n'entendent pas ; ils doivent avoir eu la même origine , malgré la différence qu'il y a dans leur façon de vivre. Ces derniers sont à l'extrémité de l'Empire du côté du sud , leur population n'est pas , à beaucoup près , aussi nombreuse que celle des Brebes , & ils sont moins féroces qu'eux ; ils ne s'allient pas avec des Tribus étrangères , & , quoiqu'ils aient adopté bien des superstitions , ils sont fidèles observateurs de leur religion.

Après les Brebes , dont la population est très-considérable , je parlerai des Maures , dont le plus grand nombre sont répandus dans la campagne , & les autres habitent les villes.

Les Maures de la campagne vivent sous des tentes ; ils déplacent tous les ans leurs campemens pour laisser reposer leurs terres , & aller chercher des paturages plus frais , mais ils ne peuvent se déplacer sans en prévenir leur Gouverneur. Ces compagnards , semblables aux anciens Arabes , sont entièrement tournés du côté de la vie champêtre ; leurs campemens , qu'on appelle *Douhars* , composés de plusieurs tentes , forment un croissant , un peu fermé par les bouts , ou bien ils sont sur deux lignes parallèles , & leurs troupeaux , au retour du paturage , occupent le centre ; on ferme quelquefois , avec des fagots d'épi-

nes , l'entrée du Douhar , qui n'a pour toute garde qu'un nombre de chiens , qui aboyent fans cesse à l'approche d'un étranger. Chaque Douhar a un chef subordonné à un Officier de plus haut grade , qui a sous son administration un nombre de campemens ; & plusieurs de ces divisions , en sous ordre , sont réunies sous le gouvernement d'un Bacha , qui aura souvent mille Douhars dans son département.

Les tentes des Maures sont d'une figure conique , elles n'ont guères plus de huit à dix pieds d'élévation dans le centre , sur vingt à vingt-cinq pieds de long ; elles ont , comme celles de la plus grande antiquité , la figure d'un navire renversé , qu'on verroit par la quille. Ces tentes sont fabriquées d'un cordonnet composé de poil de chèvre , de laine de chameau & de feuilles de palmier sauvage , ce qui fait qu'elles rejettent l'eau , mais , de loin , elles font un très-mauvais effet à cause de leur couleur noire.

Les Maures qui sont campés , vivent dans la plus grande simplicité , c'est le tableau fidèle des habitans de la terre dans les premiers siècles du monde ; l'éducation , la température du climat , & la rigueur du Gouvernement , y diminuent les besoins des peuples , qui trouvent , dans leurs terres , le lait & la laine de leurs troupeaux , tout

ce qu'il faut pour leur nourriture & leurs vêtemens. Ces campagnards font en usage d'avoir plusieurs femmes ; ce luxe est moins sensible chez les peuples qui ont peu de besoins , il tourne même à l'économie des sociétés, parce que les femmes font chargées de tous les soins domestiques. Sous des tentes , assez mal fermées , elles font occupées à traire leurs vaches pour le besoin journalier , & lorsque le lait abonde elles font du beurre ; elles trient leur bled , leur orge ou leurs légumes , & font journellement leur farine avec un moulin composé de deux pierres rondes de dix-huit pouces de diamettre , celle de dessus , qui a une manivelle , est fixée & tourne autour d'un axe , qui tient à celle qui est en bas ; elles font chaque jour leur pain , qu'elles font cuire , tant bien que mal , entre deux plats de terre , & , assez souvent , sur la terre échauffée par le feu. Leur manger ordinaire est le couscoufou ; c'est une pâte faite avec leur farine en forme de petits grains , dans le goût des pâtes d'Italie ; on fait cuire ce couscoufou à la vapeur du bouillon , dans un plat profond , troué par le fond comme une passoire , & ce plat s'emboîte dans la marmite , où l'on fait bouillir la viande ; le couscoufou , qui est dans ce plat profond , se ramollit & se cuit lentement à la vapeur du bouillon

avec lequel on a soin de l'humecter & de le nourrir de tems en tems. Ce manger, très-simple, est en même-tems nourrissant; on le trouve même agréable, quand on a surmonté les préventions que chaque nation conserve pour ses usages, & desquelles on ne se guérit qu'à force de vivre avec les hommes. Les Maures du commun mangent le coussou au lait ou au beurre, sans y mettre beaucoup de choix; mais les personnes qui sont à leur aise, comme les Gouverneurs de province ou leurs Lieutenans, qui vivent dans le centre de leur campemens, le font nourrir d'un bouillon succulent, fait avec un mélange de mouton, de volaille, de pigeons ou de hérissons, & le font arroser ensuite avec du beurre frais. Ces Officiers reçoivent les étrangers dans leurs campemens avec cette cordialité que Jacob & Laban marquoient à leurs hôtes; à leur arrivée ils font tuer un mouton, qu'on met tout de suite à la broche; si on n'en a pas une à portée, on en fait une de bois, & ce rôti, cuit à un feu très-vif, servi dans un plat de bois, a une belle couleur & très-bon goût. Je me suis souvent trouvé à de pareils repas, dont je respectais la simplicité; je me croyois transporté en songe sous la tente des Patriarches.

Les femmes, sous leurs tentes, préparent encore leurs laines, les filent, & en font des étoffes

sur des métiers, suspendus dans la longueur des tentes (1); ils sont formés d'un liteau d'une aune & demie de long, auquel les fils de la chaîne, d'une part, sont attachés; elle tourne de l'autre sur un rouleau de même longueur, qui est fixé en bas par des poids qui la tiennent tendue; cette chaîne est passée dans des lisses qui la font croiser à volonté; au lieu de navettes, ces femmes font passer la trame avec leur doigts à travers la chaîne, &, avec un peigne de fer à manche, elles pressent cette trame pour donner à leur étoffes quelque consistance. Chaque pièce, qu'on appelle *haïque*, a environ cinq aunes de long sur une aune & demie de large, on ne lui donne ni foulage, ni teinture, ni apprêt; cet haïque, qui fait tout l'habit des Maures campagnards, n'a point de couture, il n'est susceptible ni de façon, ni de mode; on le lave quand il est sale, le Maure en est enveloppé nuit & jour; c'est le modèle vivant des draperies des anciens.

Les Maures de la campagne ne s'habillent que

(1) Ces ateliers sont ceux dont on se sert à la campagne mais les Tisserans des villes ont des métiers comme les nôtres. Chaque particulier achète au marché de la laine filée, & fait faire à sa fantaisie les étoffes propres à ses habits.

de leurs lainages , & ne portent ni chemises , ni caleçons ; la toile , parmi ces peuples , est un usage de luxe , qu'on ne connoît qu'à la Cour & à la Ville. Toute la garde-robe d'un Maure de la campagne , qui est à son aise , consiste en un haïque pour l'hiver , un autre pour l'été , une cape , une calote rouge , & une paire de pantoufles ; les gens du commun , à la campagne comme à la ville , portent une espèce de tunique de laine blanche , grise ou rayée , qui va jusqu'à mi-jambe , avec des grandes manches & un capuçon ; elle ressemble à l'habit des Chartreux.

L'habit des femmes de la campagne se borne également à un haïque , assujetti par une ceinture ; les plis de l'haïque , qui couvrent la gorge & les épaules , sont attachés avec des agraffes d'argent. Le seul luxe dont les femmes de la campagne sont très-jalouses , ce sont de boucles pour les oreilles , qui sont des grands croissans , ou anneaux d'argent , des bracelets & des anneaux pour le bas des jambes ; elles portent ces bijoux dans toutes leurs occupations , moins par vanité que parce qu'elles ne connoissent point l'usage des caisses ni des armoires pour les enfermer. Les femmes portent aussi des colliers en petits grains de verre de couleur , ou bien en clous de girofle , enfilés à un cordon de soie.

Outre ces ornemens, les femmes de la campagne, pour être plus belles, font imprimer sur leur visage, sur leur col, sur leur sein, & sur presque tout leur corps, des fleurs & des ornemens; on fait ces empreintes avec des modèles garnis de pointes d'aiguilles dont on pique légèrement la peau, & on passe dessus une couleur bleue, ou bien de la poudre à canon pulvérisée, dont l'impression ne s'efface plus. Cet usage, qui est très-ancien, qui a été connu de nombre de nations, qu'on connoît en Tartarie, dans toute l'Asie, dans les parties méridionales de l'Europe, & peut-être sur tout le globe, n'est pas cependant général à toutes les tribus des Maures; il en est dont les femmes ont sur le front, ou sur le menton une croix perlée aux quatre bouts, ou bien la même croix tenant à une chaîne destinée au tour du col, tombant sur la gorge. Il est probable que ces Tribus descendent de celles qui étoient autrefois sous la dépendance des Chrétiens d'Afrique, & qui, pour se soustraire à la taxe que payoient les Maures, faisoient imprimer une croix sur leur figure pour passer pour Chrétiens. Cet usage, qui, dans le principe, servoit à distinguer la religion des Tribus, ou à se reconnoître entr'elles, sera devenu ensuite un ornement, parce que

l'habitude en aura effacé l'origine (1).

Les Maures de la campagne regardent moins leurs femmes comme des compagnes que comme des esclaves destinés au travail : au labourage près, elles sont occupées de tout ; encore puis-je dire, à la honte de l'humanité, que dans des quartiers pauvres, on voit une femme à côté d'une mule, d'un âne ou d'un autre animal tirer la charue pour labourer la terre. Quand les Maures déplacent leurs douhars, tous les hommes, assis par terre, formant un cercle, & accoudés sur leurs genoux, font la conversation, tandis que les femmes démontent les tentes, en font des fardeaux, les chargent sur leurs chameaux ou sur leurs bœufs ; les vieilles emportent ensuite quelques paquets avec elles, & les jeunes portent leurs enfans sur leurs épaules, suspendus avec des langes qu'elles ceignent autour du corps. Dans la partie la plus méridionale, les femmes sont chargées encore de soigner les chevaux, de les seller, de les brider ; le mari, qui dans ces climats est toujours despote, commande, & ne semble fait que pour être obéi.

(1) Sur les informations exactes que j'ai été curieux d'en prendre, les Castes, qui suivent cet usage, sont venues du côté de Tunis ; ce qui semble justifier mes conjectures.

Les femmes de la campagne marchent fans être voilées ; elles sont halées , & n'ont pas précisément de prétention à la beauté. Il est cependant des quartiers où elles mettent un peu de rouge ; elles teignent par tout leurs cheveux , leurs pieds & le bout de leurs doigts , avec une herbe appelée *hénna* , qui fait une couleur de safran foncé ; cet usage doit être ancien parmi les peuples d'Asie ; Abu Becre teignoit ses sourcils & sa barbe de la même couleur , & plusieurs de ses successeurs l'ont imité ; un respect religieux peut avoir introduit cet usage , & les femmes ensuite en ont fait un ornement ; il paroît , cependant , plus vraisemblable , que l'usage de se peindre la barbe & les cheveux & celui de s'épiler & de se raser la tête dans les pays chauds , n'a été , dans le principe , qu'une affaire de propreté , comme , dans d'autres pays , on se peignoit le corps pour se préserver des insectes ou pour se garantir des impressions de l'air.

Les Mariages des Maures qui vivent sous les tentes , & ceux des Maures des villes , que l'on verra en son lieu , se ressemblent assez ; ceux des douhars sont en général plus gais & plus brillans , on a même soin d'inviter les étrangers qui passent , pour les faire contribuer à la fête ; c'est moins une politesse qu'une affaire d'intérêt.

Les Tribus répandues dans la campagne s'allient ordinairement entr'elles , il est assez rare qu'il y ait des mariages entre deux Tribus étrangères ; ces peuples étant toujours divisés par des préventions qui se perpétuent , ou qui , foiblement assoupies , renaissent à l'occasion d'un chameau égaré , ou de la préférence d'un pâturage ou d'un puits. On a vu parmi ces Tribus , des mariages , qui , bien loin de cimenter la bonne harmonie , ont donné lieu à des scènes tragiques , dont on n'a point d'idée ailleurs ; des maris égorgés par leurs femmes , ou des femmes égorgées par leurs maris pour venger des querelles nationales , entre les Tribus qui leur ont donné naissance.

Les enfans , quelque nombreux qu'ils soient , ne sont point à charge , on les occupe jeunes aux détails domestiques ; ils gardent les troupeaux , ils apportent du bois , ils aident au labourage & aux moissons. Le soir , au retour du travail , tous les enfans du Douhar se rassemblent dans une tente commune où l'Imam , qui fait à peine épeler , leur fait lire quelques leçons de l'Alcoran , transcrites sur des planches , & les instruit de leur religion à la lueur d'un feu de paille , de broufailles & de bouse de vache desséchée au soleil. Comme la chaleur est plus sensible dans l'intérieur des terres , on y voit souvent les enfans des deux

sexes aller tous nuds , jusqu'à l'âge de neuf ou dix ans.

Les Douhars répandus dans la campagne , & toujours voisins de quelque ruisseau ou de quelque source , sont les hôtelleries où les voyageurs viennent prendre asyle ; il y a ordinairement une tente pour les recevoir , s'ils n'en portent pas avec eux. On trouve à s'y pourvoir de volaille , de lait , d'œufs , & de tout ce qu'il faut pour les chevaux ; au lieu de bois à brûler , on se sert assez communément de fiente de vache desséchée au soleil , qui , mêlée avec le charbon qu'il faut porter , fait une braise très-vive ; les sels qu'il y a dans les alimens , dans les pays chauds , donnent à cette bouse une consistance qu'elle n'a peut-être pas dans les climats septentrionaux (1). On fait la garde auprès des tentes des voyageurs pour éviter tout embarras , sur-tout quand ce sont des Européens , parce que l'opinion de leur richesse pourroit tenter l'avidité des Maures , naturellement voleurs.

Il y a , pour les chemins , une police très-judi-

(1) Il est des endroits où l'on conserve celle du mois de Mai , qui , en l'observant sans prévention , est une coction des herbes & des fleurs dans leur force , & on en donne l'extrait aux malades en guise de thé.

cieuse, adaptée au caractère des Maures & à leur façon de vivre; les Douhars sont responsables d'un vol qui aura été fait dans leur voisinage, & à la vue de leurs tentes; ils sont non-seulement obligés de payer, mais c'est encore, pour le Souverain, une occasion pour exiger des contributions proportionnées à leurs facultés (1). Pour tempérer la rigueur de cette loi, les Douhars ne sont tenus que des vols qui se font de jour, ceux qui se font après le soleil couché ne sont pas à leur charge, puisqu'ils ne peuvent ni les voir, ni les empêcher; il résulte de cette police, que l'on ne se met en route qu'au soleil levé, & qu'on doit s'arrêter avant qu'il se couche.

Pour faciliter l'échange des besoins respectifs, il y a tous les jours dans la campagne, excepté le vendredi, qui est le jour de prière, un marché public dans les divers quartiers de chaque province; les Maures des environs s'y rassemblent

(1) On voit dans l'histoire, que chez les Egyptiens quand on trouvoit un cadavre assassiné, noyé ou mort par quelque accident, la Ville voisine étoit obligée de faire embaumer le mort & de pourvoir à ses funérailles avec magnificence. Cette loi, qui annonce la religion des Egyptiens pour les morts, avoit peut-être aussi pour principe politique la sûreté des voyageurs.

pour vendre & acheter des bestiaux, du bled, des légumes, des fruits secs, des tapis, des haïques, & enfin toutes les productions du pays. Ce marché, qu'on appelle *Soc* en arabe, ressemble à nos foires de village; le mouvement des gens qui vont & qui viennent, donne une idée plus juste de la façon de vivre des Maures, que ce qu'on voit dans les villes. Il est de règle, que les Alcaïdes, qui commandent aux environs, se rendent à ces marchés, avec des soldats, pour veiller à la tranquillité, étant assez ordinaire de voir éclater dans ces rendez-vous les rancunes que les Tribus conservent quelquefois entr'elles; la dissolution du *Soc* dans ces querelles, ce qu'on appelle en arabe *rompre le Soc*, inspire de l'inquiétude, parce que c'est toujours le présage de quelques mouvemens séditieux. Les bords de ces marchés sont occupés ordinairement par des bateleurs, des chanteurs, des danseurs & autres baladins qui font danser des singes pour amuser les badauts; on voit d'un côté des barbiers ou chirurgiens à qui on mène les malades de la campagne, pour les guérir des foulures, des entorses ou autres accidens; je me suis souvent amusé de ces tableaux en voyageant; j'ai vu des hommes, des jeunes femmes, qui, pour des engorgemens d'humeurs, maux de tête ou autres incommodités,

se faisoient faire des scarifications légères & symétriques , les hommes à la tête & les femmes autour de l'ovale de la figure & fort près des cheveux , ou bien sur les épaules , sur les bras ou sur les jambes ; ces cicatrices légères & régulières ne déparent pas , mais il faut du tems pour qu'elles se dissipent. Ce traitement seroit incompatible avec les usages & l'éducation de l'Europe , où l'on sacrifie souvent la santé aux agrémens & aux plaisirs. Sans prononcer sur la différence des usages , il paroît qu'une douleur rhumatismale à l'épaule ou ailleurs , peut se guérir plus radicalement par ces légères incisions que par des transpirations ou par d'autres moyens , qui peuvent étendre l'humeur ou la renfermer sans la guérir ; c'est une réflexion que j'ai hasardée & qu'on me pardonnera , je ne suis pas assez instruit en médecine pour qu'elle puisse tirer à conséquence.

Les Maures de la campagne n'ont aucune idée des usages des autres nations ; on croit voir les hommes dans les premiers siècles de leur origine : bornés à la vie rurale , ils s'occupent de leurs terres & de leurs moissons , & passent le reste du tems à ne rien faire. Habitué à la fatigue , il en est beaucoup , parmi eux , qui servent de couriers ; & , malgré leur avarice , ils sont assez fidèles & exacts. On ne peut se faire une idée de la stupidité

de ces campagnards : j'en ai vu un attendre ses dépêches dans un appartement où il y avoit une glace, & voyant sa propre figure à travers, il crut que c'étoit un courier qui attendoit aussi des lettres dans un autre appartement ; ayant demandé où alloit ce courier, on lui répondit, en badinant, qu'il alloit à Mogodor, hé bien, dit-il, nous irons ensemble; il en fit la proposition au camarade qui gesticuloit comme lui dans le miroir, & qui ne répondoit pas; il étoit prêt à se facher, quand il vit figurer, dans la même glace, une personne qui entroit dans l'appartement; étonné de son erreur, il eut bien de la peine à se persuader, malgré ses yeux & ses doigts, qu'on pût se voir, disoit-il, à travers une pierre (1).

Dans une maison où je logeois à Saffi, il vint deux Montagnards, curieux de voir des Européens chez eux; après avoir parcouru la maison, ils ne savoient comment descendre l'escalier par où ils étoient montés, dont la pente à la vérité n'étoit pas douce; ils prirent enfin le parti de s'asseoir, sur la première marche, & en s'appuyant des pieds & des mains, ils se laissoient

(1) Les Maures n'ont pas de mots pour exprimer glaces & vitres, parce qu'ils n'en font aucun usage.

glisser d'une marche à l'autre. On ne fera point étonné que des Montagnards, accoutumés à courir dans des lieux escarpés, soient embarrassés pour monter ou descendre un escalier, quand on observera que cette régularité dans les degrés, symétriquement mesurés, exige une sorte d'habitude, & tel Montagnard est aussi embarrassé pour descendre un escalier, que nous le serions nous-mêmes à descendre les montagnes qu'il arpenté. Il n'en est aucun parmi ces gens-là qui soit susceptible d'aucune idée de peinture ou de dessin ; ils ne voient dans un tableau que la variété des couleurs, sans en appercevoir l'ordre & le plan ; ils n'apperçoivent dans les estampes qu'une confusion d'objets, & ce n'est qu'à force d'application qu'ils peuvent en démêler le détail ; ils sont à cet égard dans le cas où seroit un aveugle de naissance, à qui on montreroit un tableau au moment qu'il pourroit jouir de la vue.

Les Maures qui habitent les Villes ne diffèrent des autres que par un peu plus d'urbanité, & un extérieur qui annonce plus d'aisance ; ils ont avec ceux de la campagne une même origine. Les habitans des Villes cependant tirent vanité de n'avoir aucun mélange avec eux ; mais les révolutions & les bouleversemens qu'a éprouvés cet Empire, détruisent toutes ces idées, & ne

permettent d'admettre aucune distinction entre les Maures de la campagne & ceux des Villes. Celle que font à cet égard quelques Écrivains , qui donnent le nom d'Arabes aux habitans des Villes , & le nom de Maures à ceux de la campagne , me paroît fans fondement ; les premiers , par une sorte de vanité , auront accrédité cette opinion ; mais elle est d'autant plus déplacée qu'ils donnent eux-mêmes aux habitans de la campagne le nom d'*Alarbes* , qui n'est qu'une altération du mot Arabes. De tous les habitans de la Mauritanie , les Brebes & les Chellu , dont j'ai parlé dans le Discours préliminaire , sont les seuls , à ce qu'il me paroît , qui ne se sont point mêlés ; mais parmi les habitans des Villes & des campagnes , on ne peut pas plus discerner un Arabe d'un Maure que si , après le mélange des nations qui ont succédé à l'Empire de Rome , on vouloit distinguer en France un Franc d'un Romain , d'un Gaulois ou d'un Goth.

La seule probabilité qui pourroit justifier l'opinion de ceux qui croient que ce sont les Arabes qui habitent les Villes , c'est que les vainqueurs auront eu le droit & la liberté de choisir. Du reste , la plupart des Villes de cet Empire sont plus anciennes que l'invasion des Arabes , qui étoient eux-mêmes accoutumés à vivre sous la

tente ; il est même apparent que les premières Villes auront été bâties par les Colonies des Carthaginois , & que l'usage de les habiter & de les étendre ne sera devenu plus général que long-tems après , à mesure que les Maures ont eu plus de liaisons avec les Mahométans Espagnols , & plus particulièrement lors de l'expulsion de ces derniers. Ayant plus de luxe & plus de moyens peut-être , les Mahométans d'Espagne auront préféré le séjour des Villes où se trouvent encore un nombre de familles qui se vantent de descendre des Mahométans Andalous , & qui en ont conservé les noms comme *Bargas* , *Peres* (1) , *Medina* , *Moreno* , *Merino* , *Toledano* , *Probe* , *Marfil* , *Escalant* , *Aragon* , *Lovares* , *Valenciano* , *Meudon* , *Santiago Barciano* , & autres : il en est même qui ont conservé les titres de leurs propriétés à Grenade , à Cordoue , Séville , &c.

(1) M. de Voltaire, dans son Essai sur les Mœurs des Nations, chapitre 152, a cru que Pérès, qui étoit Amiral sous Muley Ismaël, étoit un renégat Espagnol; c'est une famille de Maures Andalous. On doit observer que les noms espagnols que les Maures & les Juifs venus d'Espagne ont conservés, ne sont pas toujours des noms de famille, mais des noms patronimiques ou d'adoption, qui marquent la dépendance où étoient ces Maures ou ces Juifs de la maison dont ils portent le nom.

& qui ont peut-être encore la clef de leur maison. Je ne crois pas que la différence un peu marquée entre les Maures des Villes & ceux de la campagne, remonte beaucoup au-delà de cette époque ; elle ne change rien à leur origine, elle rentre dans mes idées, & ne sert qu'à les confirmer, puisqu'on a pu voir, dans le détail des révolutions des Mahométans en Espagne, que ces mêmes Mahométans n'ont été qu'un mélange d'Arabe-Maures qu'il est impossible de distinguer.

Les maisons des Maures ont, en général, peu de commodités, parce que leurs besoins ne sont pas multipliés par les fantaisies ; ces maisons n'ont guères qu'un rez-de-chauffée & il en est bien peu qui aient un premier étage ; presque toutes sont d'une forme carrée, elles ont dans le centre une cour, souvent ornée de colonnes, qui donne l'entrée & le jour à quatre principales chambres qui forment les faces du carré. Ces maisons n'ont point de fenêtres, puisqu'elles ne prennent jamais jour sur la rue ; chaque chambre a une très-grande porte à deux battans, dans l'un desquels il y a un guichet, & ces portes servent en même-tems pour donner jour aux appartemens ; ces maisons n'ayant guères plus de seize pieds d'élévation, elles sont à l'abri du vent, & en été elles sont assez fraîches. Les appartemens

dés Maures sont médiocrement meublés : ils ne connoissent point les tapisseries ; leurs meubles se réduisent à des nattes, des tapis, quelques chaise, une caisse, une table & un lit, qui, dans sa longueur, prend la profondeur de la chambre, & est caché par un rideau. Les maisons des Maures sont toutes couvertes de terrasses, qui ont environ quinze pouces d'épaisseur, composées en terre & en ciment.

Les habitans des Villes, par économie & par esprit de paix, n'ont qu'une femme, & il est rare qu'ils en augmentent le nombre ; ils ont des esclaves Nègreses, dont ils peuvent faire leurs concubines ; mais leur aversion pour cette couleur, que les blancs ont par-tout consacrée à l'oppression, les en tient éloignés pour n'avoir point d'enfans mulâtres. Il est assez ordinaire, à la vérité, de voir des Maures dans les Villes, en commerce de galanterie avec des femmes Juives, qui sont en général belles ; & leurs maris, qui par-là jouissent d'une protection plus immédiate, sont d'autant plus complaisans que leur situation est entièrement précaire.

Les Maures sont peu recherchés en habits, la rigueur du Gouvernement éloigne tout esprit de mode, & ne donne au luxe aucune liberté ; ne pouvant conserver leurs richesses qu'en les

cachant, ils sont attentifs à ne faire aucune démonstration d'aïfance qui pût éclairer l'avidité du Gouvernement. *Il faut que tu sois bien riche*, disoit un Chérif à un Maure, qui, pour conserver les murs de son jardin, les avoit fait blanchir avec de l'eau de chaux.

Nous avons déjà vu ce que sont les habits des Maures campagnards : la garde-robe de ceux qui habitent les Villes ne diffère pas de beaucoup ; ils ont, comme les autres, un haïque & une cape plus ou moins fins, & ils ont de plus une cape de gros drap d'Europe, bleu foncé, pour l'hiver ; ce qui les distingue encore des Maures campagnards, c'est une chemise & un caleçon de toile, avec une surveste de toile de coton en été, & de drap en hiver, qu'ils appellent castan. La cape blanche ou bleue, qui semble destinée à la mauvaise saison, & qui s'appelle *bernus*, est en même-tems de cérémonie, & les personnes de la Cour ne se présentent jamais devant le Souverain sans porter cette cape avec le sabre & le ganger (1) en bandoulière ; il est vraisemblable, vu la nature de ce Gouvernement, que le sujet ne se présente devant son Souverain

(1) Le ganger est un poignard droit, & plus souvent recourbé d'environ un pied de long & deux pouces de large.

dans un tel costume , qui est celui d'un voyageur , que parce qu'il doit être toujours prêt à recevoir & à exécuter les ordres de son maître. Quelques habitans des capitales , ou les personnes les plus immédiates du Prince , portent sur leurs habits une chemise de toile de Cambray , batiste ou autre , semblable à celles que nos dames , dans la rapidité de leurs modes , ont adoptées , avec une ceinture par-dessus , & ils s'enveloppent de leur cape ou de leur haïque.

Comme les Maures sont dans la nécessité de déguiser leur aisance , ils ne font aucun usage de bijoux , il en est peu qui aient une bague , une montre ou une tabatière d'argent ; l'usage du tabac en poudre ne s'est même introduit chez eux que depuis quinze à vingt ans. Il est assez ordinaire de leur voir à la main un chapelet , auquel ils n'attachent aucune idée de dévotion ; ils s'en servent cependant pour réciter , un nombre de fois dans le jour , le nom de Dieu ; après ces momens de prière , ils jouent avec leur chapelet , il leur sert de contenance (1) , comme l'éventail à nos Da-

(1) L'usage est le même parmi les Mahométans orientaux , avec cette différence , que ceux-ci mettent à ces chapelets une sorte d'élégance & de recherche , que les Maures ne connoissent pas.

mes. Le chapelet nous est venu d'Asie, peut-être même l'avons-nous reçu des Arabes; comme il y en avoit peu parmi eux qui fussent lire l'alcoran, ils suppléaient à cette dévotion en prononçant un nombre de fois le nom du Créateur; le même motif vraisemblablement l'a fait adopter dans nos prières.

Les femmes des Maures des villes sortent peu, & ne sortent que voilées; les vieilles se cachent avec un soin scrupuleux, mais celles qui ont quelque intérêt à être vues sont plus indulgentes, particulièrement pour les étrangers, car elles se cachent soigneusement des Maures. Comme elles sont voilées, leurs maris ne les connoissent pas dans les rues; il est même impoli, parmi eux, de chercher à voir les femmes qui passent; il faut convenir que les usages des Nations sont bien variés.

Il y a de très-belles femmes parmi les Maures, sur-tout dans l'intérieur de l'Empire; dans la partie du Nord, elles n'ont pas, à beaucoup près, la même grace & la même beauté; on ne sauroit en donner une raison physique, à cause des transmutations qu'il y a eu entre les différentes Tribus de l'Empire, dont on ignore l'origine & les filiations; ces Tribus ne s'alliant qu'entre elles, les races se conservent & ne changent pas.

Comme les femmes sont plutôt formées dans les climats chauds, elles vieillissent avant le tems; c'est vraisemblablement par cette raison que la polygamie a été généralement adoptée dans ces climats, parce que les femmes y perdent plutôt les agrémens de la jeunesse, & que les hommes en conservent plus long-tems les facultés.

Les femmes, parmi les Maures, ne sont pas en général très-réservées; le climat, qui influe infiniment sur le tempérament, y rend le libertinage plus général & plus aisé; là, comme ailleurs, il a ses agrémens & ses peines; le vice du sang y fait cependant moins de ravages & couve plus lentement parmi ces peuples, autant à cause de la chaleur du climat que de la sobriété dans leur façon de vivre. Dans la partie du sud, les femmes sont en général plus belles; on les dit si réservées ou si surveillées, que leurs parens mêmes n'entrent ni dans leurs maisons, ni dans leurs tentes; mais telle est la contradiction parmi les peuples, il est des Tribus dans ces mêmes provinces où l'on regarde comme un exercice d'hospitalité d'offrir une femme à un voyageur, peut-être même y a-t-il des femmes qui se consacrent à cette dévotion, comme à un acte de bienfaisance; car on ne sauroit peindre toutes les nuances qui font varier l'opinion des hommes,

& tous les écarts dont leur imagination est susceptible.

Les femmes des Maures qui habitent les villes, sont là, comme ailleurs, plus occupées de leur parure que celles de la campagne; mais comme elles ne sortent guères qu'un jour de la semaine, elles se parent rarement. Ne pouvant pas recevoir d'hommes en visite, elles sont dans leurs maisons, occupées de leur ménage, dans le deshabillé le plus libre, n'ayant souvent que leur chemise & une autre chemise plus grossière par-dessus, avec une petite ceinture, leurs cheveux treffés, un bonnet sur la tête, & souvent rien. Lorsqu'elles s'habillent, elles ont une ample & belle chemise de toile, brodée en or sur le sein, un castan, riche en étoffe, en drap, ou en velours brodé en or; leur tête est entourée d'un ou deux bandeaux de gaze rayée, or & soie, que l'on noue par derrière, & dont les pointes, confondues avec les tresses des cheveux, retombent jusqu'à la ceinture; il en est qui mettent par-dessus un ruban d'environ deux pouces de large, brodé en or ou en perles, qui ceint le front en forme de diadème. Elles portent sur leur castan une ceinture en velours cramoisi, brodée en or, avec une boucle d'or ou d'argent, ou bien des ceintures en étoffe brochée, des fabriques de Fez. Les femmes

portent des pantoufles jaunes ; elles sont en usage de porter des espèces de bas de toile fine , un peu larges , qui sont attachés au-dessous du genou & à la cheville du pied , sur lequel ils retombent en se plissant ; ces bas sont moins faits pour parer la jambe que pour la grossir , car l'embonpoint est une des règles de la beauté parmi les femmes des Maures. Elles se donnent des soins infinis pour devenir grasses ; on les nourrit , quand elles sont nubiles , de mets préparés en ballotes , dont on leur donne une quantité chaque jour ; enfin , on prend les mêmes soins parmi les Maures pour engraisser une jeune femme , qu'on se donne dans nos climats pour engraisser les volailles. La raison de cet usage vient peut-être de ce que par la nature du climat , & la qualité des alimens , les habitans sont naturellement secs. Ce qu'on appelle en Europe une taille svelte , une jambe fine , seroient des imperfections dans cette partie de l'Afrique , & peut-être dans l'Afrique entière , tant il y a de contraste dans le goût & les préjugés des nations.

Les Maures donnent à leurs femmes des bijoux en or , en argent , en perles ; il en est peu qui aient des pierreries , c'est un luxe qu'on ne connoît pas ; elles ont des bagues , des boucles d'oreilles en or ou en argent , en forme de croissant,

de cinq pouces de circonférence, & de la grosseur du bout du petit doigt ; pour habituer l'oreille à cet usage, après qu'elle a été percée, on y introduit un petit rouleau de papier, qu'on grossit tous les jours, & on parvient enfin à y loger un noyau de datte, qui est de la rondeur de la boucle. Elles ont des bracelets en or & en argent massif, & des anneaux d'argent qu'elles mettent au bas des jambes ; j'en ai vu même d'assez pesans : il est quelques jeunes gens parmi les Chérifs ou Nobles, qui portent à une oreille un anneau d'or ou d'argent de quatre à cinq pouces de circonférence, mais cet usage est plus général parmi les esclaves noirs des personnes un peu distinguées. Tous ces ornemens, dont les femmes sont très-jalouses, ont été d'abord les premiers signes de l'esclavage, que les hommes ont insensiblement ornés pour en rendre le joug plus attrayant. l'Europe, qui a reçu ces signes de l'Asie, les a embellis des richesses de la nature & des ornemens de l'art, au point que les boucles d'oreille & les bracelets, qui ont été d'abord des marques de dépendance, n'ont servi qu'à mieux prouver ensuite l'empire que les Dames ont pris sur nous.

On ne connoît pas l'usage du fard parmi les femmes des Maures, & il en est peu qui mettent du rouge ; il est plus ordinaire de leur voir teindre

les sourcils & les paupières, ce qui donne à leur physionomie un peu de dureté & aux yeux beaucoup plus de feu. Elles peignent avec symétrie leurs pieds, la paume de la main & le bout de leurs doigts avec de l'henna, qui fait une couleur de safran. Le jour qu'elles vont se promener ou faire des visites, elles s'enveloppent dans un haïque propre & fin, qui remonte sur la tête, & elles s'en entourent le visage de façon à voir sans être vues. Quand elles voyagent, elles mettent des chapeaux de paille pour se garantir du soleil; il est même des cantons dans cet Empire, où les femmes prennent leur chapeau pour aller faire des visites, ce qui sera particulier aux tribus venues du sud, qui ont conservé leurs habitudes, car les Maures ne changent point les usages qu'ils ont une fois adoptés (1); ils ne sont nullement susceptibles de cette mobilité de modes qui se

(1) Le chapeau, qui est commun aux hommes & aux femmes parmi les Maures qui voyagent, nous est venu d'Afrique; les Espagnols, qui l'ont reçu avant nous, & qui, en raison du climat, en conservent, tant qu'ils peuvent, les ailes abattues, lui ont donné le nom de *sombrero*, qui fait de l'ombre. Nous ne l'avons appelé chapeau que parce qu'il a suppléé au capuchon de notre ancien habit, que nous appelions chapel.

succèdent avec rapidité en Europe, & qui font particulièrement en France, un objet, plus onéreux qu'utile peut-être, d'industrie & de circulation.

Entre les Maures & les Juifs qui partagent la population de l'empire de Maroc, il y a une classe intermédiaire d'hommes qui, comme les amphibies, semblent tenir à deux élémens; je veux parler des *renégats*, ceux qui ont renoncé à leur religion pour embrasser le mahométisme. Dans cette classe de sujets, il en est un très-grand nombre qui étoient Juifs d'origine; les Maures n'ont pour eux aucune considération, & les Juifs en auroient moins encore, s'ils pouvoient librement leur faire connoître leur aversion. Ces apostats ne s'allient qu'entr'eux, &, comme en Espagne un vieux Chrétien se garde bien de donner sa fille à un nouveau converti, de même un Maure de vieille tige croiroit se méfallier en prenant un renégat pour gendre. Les familles des apostats Juifs sont en grand nombre, on les appelle *Tournadis* (1); n'ayant aucun mélange avec les Maures, leur sang n'a point dégénéré, & l'on reconnoît presque à la figure les descendans de ceux

(1) Du mot espagnol *tornadizo*, qui désigne celui qui a changé de religion; *Covarrubias tesoro de la lengua castellana*.

qui ont anciennement embrassé le mahométisme. Les renégats Chrétiens sont en petit nombre ; ce ne sont guères que des fugitifs des préfides d'Espagne ou des disgraciés , qui , par inconduite ou par désespoir , passent d'un état malheureux à la situation la plus déplorable ; il n'en est aucun qui ne se soit repenti de s'être fait Maure , & qui n'ait cherché à s'échapper , ce qui est difficile.

Pour terminer ce qui concerne les habitans du Maroc , il me reste à parler *des Juifs* , dont la population a été très-considérable dans cet Empire. Lorsqu'ils furent pros crits d'Espagne & de Portugal , il y en passa un nombre infini , qui se répandirent dans les villes & dans les campagnes ; & je ne doute pas , à en juger par leur propre rapport & par l'étendue des quartiers qui leur étoient assignés , qu'il n'y en ait eu plus de trente mille familles , dont il reste à peine aujourd'hui la douzième partie ; le reste a changé de religion , a succombé à la misère , ou s'est éloigné de la vexation & de la tyrannie des avanies & des impôts. Les Juifs ne possèdent ni terres , ni jardins ; ils ne pourroient jouir tranquillement de leurs fruits ; ils ne peuvent porter que des habits noirs , & ils ne leur est permis de passer , que nuds pieds , auprès des mosquées , ou dans les rues où il y a des sanctuaires. Le moi-

dre des Maures se croit en droit de maltraiter un Juif; & celui-ci ne peut se défendre, parce que la loi & le juge sont toujours en faveur du Mahométan. Malgré cet état d'oppression, les Juifs se tirent assez bien d'affaire vis-à-vis des Maures; comme ils ont l'esprit tourné au commerce & au brocantage, ils profitent avec adresse de leur ignorance dans les marchés qu'ils font ensemble. Il en est beaucoup parmi eux qui achètent les productions du pays & les revendent; d'autres sont courtiers, d'autres ont avec l'Europe des relations de commerce, plusieurs sont marchands, Orfèvres, Tailleurs, Armuriers, Menuisiers, Maçons. Plus industrieux, plus adroits, & plus instruits que les Maures, les Juifs sont employés, par l'Empereur, dans la perception des douanes, dans la fabrication des monnoies, dans toutes les affaires qui ont trait aux achats & ventes que ce Prince contracte avec les Européens, ainsi que dans toutes ses négociations avec les Cours de l'Europe. On voit que dans cette espèce d'administration momentanée, & dans le mouvement de leurs intrigues, ils peuvent faire quelque bien & beaucoup de mal; & ils arrangent les choses de façon qu'ils gagnent ordinairement à l'un & à l'autre: de sorte que si les Juifs sont vexés, ils trouvent, dans les ressources

de leur industrie, les moyens de se dédommager de leurs humiliations.

Les femmes des Juifs, dans cet Empire, sont en général bien faites, belles, & blanches; elles ont de très-beaux yeux; elles sont portées à la parure, & ont une inclination d'autant plus décidée pour la galanterie, que, parmi les gens du commun, les maris sont un peu plus qu'indulgents; cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans cette nation des familles qui vivent très-régulièrement.

Comme dans l'Empire de Maroc les Juifs habitent des quartiers séparés, ils observent leur religion avec assez de liberté. Il semble même que ceux de ces contrées ont multiplié leurs usages superstitieux par la communication qu'ils ont eue avec les nations étrangères, depuis la destruction de leur empire. Leurs Rabins, qui remédient à tout par des prières, entretiennent ces erreurs au lieu de les déraciner : jouissant des immunités ecclésiastiques qui leur sont accordées par la loi, ces Docteurs sont exempts des impositions nationales qui sont payées par la communauté; cette exemption, qui multiplie le nombre des Rabins, rend le fardeau des impôts plus lourd pour les gens de travail, qui n'ont ni commerce, ni capitaux; tandis que les Rabins, engraisés pour ainsi dire

de la misère publique, font le commerce & s'occupent d'affaires d'intérêt.

Dans l'Empire de Maroc, les Juifs parlent arabe & savent tous l'hébreu, par le rapport qu'il y a entre ces deux langues, qui naissent l'une de l'autre; par-tout ailleurs, l'hébreu est la langue savante que le commun des Juifs ignore, & qui n'est connue que des Rabins. Il en est dans l'Empire de Maroc, parmi ces derniers, qui, sans avoir connoissance de la langue Espagnole, ont conservé l'habitude de traduire dans cette langue, en la lisant, une bible écrite en hébreu, ils y habituent de même leurs écoliers; quelque extraordinaires que soient ces efforts, il est ridicule de fatiguer la mémoire des enfans, d'une étude qui ne peut avoir aucune utilité.

Les Juifs, qui, à travers les persécutions, ont porté par tout leur culte & leurs usages, observent à Maroc, plus scrupuleusement qu'ailleurs, ceux qu'ils pratiquoient anciennement, à la mort de leurs parens : le dernier instant chez eux, est annoncé par des cris & des lamentations, auxquels des pleureuses à gages viennent se joindre, & elles chantent avec une sorte de mesure, marquée par le battement des mains, qui met une gradation à la douleur; les parentes du mort, en s'arrachant les cheveux & en se souffletant, s'unissent aux

accords de ce lugubre concert, qu'on répète le jour de l'enterrement. Les Juifs observent ensuite six jours de deuil rigoureux, où ils vont nus pieds & où ils ne peuvent ni se raser, ni changer d'habits; le septième jour, les cris & la musique recommencent, ainsi que le premier du onzième mois, qui est le dernier du deuil. Dans ces cérémonies funèbres, les pleureuses chantent des sentences analogues à la vie & à la mort, & quand elles sont en état d'improviser, elles riment en chantant l'éloge du défunt.

Animaux de l'Empire de Maroc.

Il y a dans l'empire de Maroc des animaux domestiques, ce sont les mêmes espèces qu'on voit en Europe, & des animaux féroces qui sont particuliers à ces climats; je parlerai d'abord des premiers.

Comme les Maures sont des peuples pasteurs, leur richesse consiste dans leurs troupeaux; il y en a de nombreux dans cet Empire, & ils le feroient encore davantage si les propriétés étoient respectées, & si le commerce y jouissoit de plus de liberté. La qualité des laines sur cette côte est généralement bonne; elle seroit même susceptible de beaucoup de perfection, si l'on mettoit plus

de choix dans les espèces, ainsi que dans les pâturages. Les Maures emploient une partie de leurs laines aux étoffes dont ils font leurs vêtemens & leurs tapis, & vendent l'excédent aux étrangers. On ne voit presque pas de brebis noires dans l'empire de Maroc; c'est par cette raison, peut-être, que tous les Maures sont habillés de blanc: on voit en Espagne, par la raison contraire, des populations entières à la campagne, habillées de couleur fauve & obscure, parce que les troupeaux sont plus variés, & que les brebis noires y sont en très-grand nombre.

Les bœufs abondent assez dans cette partie de l'Afrique, mais l'espèce en est petite; les Anglois, à travers les entraves que la politique du Roi de Maroc fait intervenir, en font une extraction suivie pour l'entretien de leur garnison de Gibraltar; & les Maures en font des salaisons, pour leur ménage, qu'ils conservent d'une année à l'autre. Les cuirs de bœuf en poil sont pour eux un objet considérable de commerce, & il en passe des quantités prodigieuses à Marseille.

Les chameaux sont une partie des richesses des Maures; cet animal exige peu, &, quoique lent, il travaille beaucoup; les Maures les font servir ainsi que les bœufs, pour le labourage, mais plus ordinairement pour le transport de leurs

denrées ou autres objets de commerce d'un bout de l'Empire à l'autre. Le chameau est un animal docile que l'on fait agenouiller de ses quatre jambes pour le charger avec plus de facilité ; il porte fix à huit quintaux , suivant qu'il est plus ou moins vigoureux. Les Campagnards s'en servent aussi pour voyager ; son pas est lent & pesant , & son trot est insupportable ; un chameau emporte souvent une famille entière avec tout son déménagement. Le Calife Omar voyageoit sur un chameau , portant avec lui ses provisions.

On est revenu de l'erreur où l'on a été que le chameau s'adossait à sa femelle pour engendrer ; cet animal , naturellement tranquille , est inquiet dans ses amours ; après avoir tourmenté la femelle pour qu'elle s'accroupisse sur ses genoux , il se met dans la même situation , en faisant , avec sa langue écumante , un bourdonnement désagréable ; il est conformé de façon que la partie qui sert à la génération , ridiculement disproportionnée , forme une espèce d'angle , qui paroît se détendre & agir par des mouvemens élastiques.

Les Maures de la campagne mangent volontiers du chameau ; sa viande a un goût fade , & fait un bouillon blanchâtre qui ne plaît pas à l'œil ; son lait est sain , frais & léger ; on en boit habituellement dans le sud , & les malades , affectés

de la poitrine, en usent pour se rétablir. Cet animal est précieux dans les climats chauds & dans les terrains sabloneux ; la sole de son pied est un cartilage endurci, qui ne sauroit long-tems résister dans les pays humides & pierreux ; d'ailleurs cet animal, par sa conformation, peut rester plusieurs jours sans boire ni manger : avant de partir pour un voyage, on donne au chameau une portion d'orge abondante ; il rumine cette nourriture chemin faisant, elle est dans son estomac comme un dépôt auquel il a recours dans le besoin ; il conserve de même l'eau dans un récipient formé de plusieurs vessies, & ne fait regorger que ce qui lui est nécessaire pour se désalterer.

Les chevaux abondent dans l'empire de Maroc, & l'espèce en est généralement bonne ; ils sont élevés de façon à résister à la fatigue, au chaud, au froid, à la faim & à la soif. Les beaux chevaux y sont cependant très-rares ; on n'est pas aussi curieux chez les Maures que chez les Arabes de conserver les races & de les améliorer : l'Empereur a des haras dans différentes provinces ; quelques Gouverneurs, empressés de lui plaire, en ont aussi, mais ce genre d'industrie n'est pas généralement encouragé ; la sortie des chevaux, d'une part, est prohibée, tandis que l'Empereur de l'autre a un droit de propriété sur ce qu'il y a

de mieux, ce qui éloigne les particuliers de s'occuper d'un soin, qui devient infructueux. On monte les chevaux très-jeunes, dans cette partie de l'Afrique, & on les mène rudement; on les exerce à courir bride abattue, & on les arrête tout court, ce qui fait que la plupart sont estropiés, & qu'à l'âge de sept ans ils ont presque fait tout leur service.

Dans la partie du sud, où les Maures ont un peu plus de liberté, parce qu'ils ne sont pas surveillés avec la même attention, on est plus jaloux de perfectionner les races, aussi les chevaux y sont-ils plus beaux. Les Maures, dans ces quartiers, ne montent guères que des jumens; elles sont plus légères, elles ne hennissent pas, & sont plus propres à un coup de main, pour des peuples toujours agités par des divisions. Les jumens & les poulains sont accoutumés à entrer la nuit dans les tentes; ils dorment pèle mèle avec les enfans, & se tournent avec attention, en évitant de leur faire du mal; cette façon d'élever ces animaux, fait qu'ils contractent de l'affection pour leurs maîtres, & ils aiment beaucoup à en être caressés.

Les Maures font un usage assez habituel de *mules*; on s'étoit même appliqué à les multiplier, sous le présent règne, la sortie en ayant été per-

mise pendant quelque temps (1). Ces animaux sont d'un usage journalier pour les voyages & pour les transports ; ils sont plus forts que les chevaux , ils n'exigent pas les mêmes soins , & ils se contentent de peu de nourriture. La cavalerie parmi les Maures ne se sert que de chevaux , mais les particuliers montent les mules de préférence ; ils y mettent même beaucoup de choix , & les accoutument à un entrepas qui ne fatigue point , & qui est très-prompt ; celles de Fez sont les plus belles & les plus diligentes , & il y en vient beaucoup du côté de Tunis.

La volaille abonde dans l'empire de Maroc ; mais l'espèce en est très-médiocre ; les pigeons y sont excellents , & il y en a de fort gros ; les perdrix abondent , mais elles n'ont point de goût ; on y voit très-peu de bécasses , en revanche il y a beaucoup de bécassines dans la saison. Les lièvres y sont généralement bons & de moyenne grandeur ; on ne voit des lapins que dans la partie du nord , depuis l'Arrache jusqu'à Tétuan.

Il y a dans l'empire de Maroc des Daims , des

(1) Les Anglois en ont fait des exportations assez suivies pour l'Amérique depuis 1765 jusqu'à 1775 ; mais l'augmentation du droit de sortie & les révolutions de l'Amérique , ont interrompu ce commerce.

chevreuils, des gazelles, des renards, & nombre d'animaux connus en Europe; mais, en général, ces espèces ne sont pas bien abondantes, parce qu'on les chasse, ou que les bêtes féroces les détruisent insensiblement.

Les lions & les tigres ne sont pas rares dans quelques quartiers de cet Empire, ils se tiennent dans des forêts ou des vallons voisins des rivières; ces animaux ne s'éloignent guères de leurs repaires, à moins qu'ils ne soient provoqués par la faim; mais ils trouvent toujours à vivre, en détruisant les jeunes sangliers, qu'on trouve dans ces forêts, ou en enlevant les vaches & les moutons qui viennent paître dans le voisinage de leurs retraites. Ce qu'on appelle tigres, dans cette partie de l'Afrique, ne sont que des léopards; on n'y connoît pas le tigre royal.

Les Maures, & particulièrement ceux des montagnes, chassent volontiers aux lions & aux tigres, qu'ils vont attendre, avec leurs fusils, dans le voisinage des abreuvoirs; pour plus de sûreté, ils montent sur des arbres pour les tirer au passage, portant avec eux des haches pour se défendre contre les tigres, qui grimpent avec facilité; j'ai connu un Maure, de moyenne taille, qui avoit tué, pour sa part, vingt-un lions. Quand les Maures veulent prendre les lions en vie, ils sont

des fosses profondes, où ils mettent de la viande, & couvrent la fosse avec de la feuillée répandue sur des roseaux; le lion, attiré par l'apât, tombe dans la fosse, & se prend dans des lacets; il est cependant plus ordinaire de les prendre dans des trapes de bois qui se ferment d'elles-mêmes quand le lion y est entré. Lorsqu'on est forcé de camper dans des lieux où l'on voit paroître des lions, on fait des feux pour les éloigner; il est souvent arrivé que ces animaux, approchant des campe-mens ont enlevé des mules au pâturage; un des noirs d'une Princesse, qui s'étoit écarté pour se dérober au travail, & dormir à son aise, fut une fois dévoré par un lion.

Les Maures de la campagne font bien des contes, qui confirment ce que l'on dit dans tous les pays de la générosité de cet animal. On m'a assuré qu'un Brebe, qui étoit allé à la chasse du lion, s'étant enfoncé dans la forêt, rencontra deux jeunes lionceaux qui vinrent le caresser, ce chasseur s'arrêta avec ces petits animaux, & en attendant le père ou la mère il sortit son déjeuner, qu'il partageoit avec eux; la lionne étant arrivée sans que le chasseur s'en fût apperçu, celui-ci n'eut ni le tems, ni peut-être le courage, de prendre son fusil; après avoir regardé quelque tems cet hôte, qui fêtoit ses petits, la lionne

s'en alla, & revint peu de tems après avec un mouton à sa gueule, qu'elle offrit à l'étranger ; le Brebe, affilié dans cette famille, saisit l'occasion de faire un bon repas, il écorcha le mouton, fit du feu, en fit rôtir une partie, & donna les entrailles à manger aux petits ; le lion vint à son tour, &, respectant les droits de l'asyle, il ne marqua aucune férocité ; le lendemain l'hôte, ayant achevé ses provisions, s'en alla, & renonça à la résolution de tuer ces animaux, dont il avoit éprouvé l'hospitalité ; il caressa les petits pour prendre congé d'eux, & le père & la mère l'accompagnèrent généreusement jusqu'à la sortie de la forêt.

Cet animal, noble & fier, dont les anciens ont fait le Roi des animaux, n'attaque point les hommes qui l'attendent, & le regardent sans crainte, à moins qu'il ne soit affamé ; il peut se faire que, par la température du climat, ou parce qu'ils sont libres, ces animaux soient moins féroces en Afrique qu'ils ne le sont en Europe, dans les ménageries où ils sont renfermés ; il est même des quartiers où, selon le rapport des Maures, les femmes & les enfans les éloignent des habitations en criant après eux.

L'empereur de Maroc conserve dans ses ménageries, qui ne sont que des fosses ouvertes, vastes

& profondes , des tigres & des lions , autant par magnificence que pour envoyer aux Souverains de l'Europe ; les Juifs , qui sont chargés de leur porter journellement la nourriture , entrent & sortent avec familiarité , & gouvernent ces fiers animaux avec un roseau. J'ai eu quelque tems un jeune tigre chez moi , qu'un Gouverneur de province m'avoit donné , il étoit dans une grande cage , & les gens de la maison jouoient avec lui sans qu'il fit aucun mal..

De tous les animaux féroces , le sanglier est celui qui abonde le plus dans les forêts de cet Empire ; cet animal fait plusieurs portées dans l'année & fait nombre de petits , qui servent de pâture aux lions ; quand le lion apperçoit dans la forêt une laie avec plusieurs marcassins , il se traîne sur son ventre & décrit un grand cercle , où il ne laisse qu'un petit passage , & il se tapit tout auprès ; la laie , avec ses petits , voulant , se retirer , fait le tour du cercle que le lion a décrit , & repoussée par l'odeur qu'il a répandue , elle sort enfin , avec précipitation , par le seul intervalle qui n'en est point infecté , & le lion , qui est tout près , s'empare de la proie. Il y a des exemples que de vieux sangliers ont éventré des lions , mais on doit regarder ces cas particuliers comme des exceptions , & non pas comme une règle , qui

puisse donner au sanglier aucune supériorité.

Les habitans de la campagne, & ceux des montagnes, ne font aucune difficulté de manger du sanglier, quoiqu'il soit défendu par la loi, ainsi que du lion; la chair de ce dernier, qui m'a paru nerveuse, doit être très-coriace; l'odeur en est si forte, qu'un chien, à qui j'en ai une fois présenté, recula de peur au moment qu'il la flairoit.

CHAPITRE DEUXIEME.

*Religion, Gouvernement, Loix, Sciences, Langage,
Mœurs & Usages des Maures.*

Religion de l'Empire de Maroc.

LA religion des Maures est le mahométisme; observé avec plus de rigidité peut-être, ou altéré par des usages superstitieux, que ces peuples auront conservés de leurs anciens cultes, ou qu'ils peuvent avoir reçus des autres nations.

Les Maures suivent la tradition de l'Imam *Abdallah Melki* ou *Melec*, qui a été un des quatre commentateurs de l'Alcoran; ils ont le même respect pour les ouvrages d'*Abu-Abdallah Mahomet*.

Ben-Ismaël el-Boccari, qui a recueilli & réduit en système les traditions orales de *Mahomet*.

L'Afrique a produit plus de réformateurs & d'enthousiastes que les autres Etats Mahométans; il en est résulté, parmi les Maures, une infinité de superstitions, que l'ignorance & la crédulité des peuples ont confondues avec la religion. Quoique les Mahométans occidentaux, & les Turcs, observent le même culte, quant au fonds, ils diffèrent un peu quant à la pratique. Outre la mosquée où les Maures font leurs prières, ils ont des chapelles ou confréries consacrées à des dévotions particulières, où ils se rendent régulièrement tous les soirs, & psalmodient des passages de l'Alcoran ou des prières qu'ils ont composées; ils chantent en enterrant les morts, & ont à leurs saints la dévotion la plus superstitieuse : comme les Turcs n'ont pas ces cultes particuliers, qui semblent étrangers au mahométisme, il est à présumer que les Maures auront adopté ces usages des Morabéthoun, qui, sans être Dervichs, étoient liés, par plus d'austérité, à l'observation de leur culte; peut-être aussi qu'ils ont apporté ces usages d'Espagne.

On voit dans tous les Etats Mahométans, des Religieux ou Dervichs, consacrés par quelque vœu, qui, sous un voile de perfection & sous des

décorations bizarres , se répandent par-tout , & abusent de la crédulité publique ; comme les Turcs d'Europe n'inclinent pas en général pour ces institutions monastiques , les grands , parmi eux , par politique & par respect pour l'opinion des peuples , reçoivent ces hipocrites , mais il en est peu qui leur marquent de la confiance. A mesure qu'on pénètre dans le centre de l'Asie , & qu'on approche de l'Arabie & de l'Egypte , où l'enthousiasme & l'esprit de superstition semblent fermenter avec la chaleur , les hospices de ce qu'on appelle sanctons , sont plus multipliés & plus accrédités ; il en est qui se mortifient par des macérations , mais la plupart sont des vagabonds , dont le peuple respecte les momeries. On a enfin pour eux la même vénération que parmi les Maures.

La sainteté , dans cette partie de l'Afrique , est une profession des plus distinguées , & peut-être des plus lucratives ; c'est un héritage de famille , qui passe du père au fils , & quelquefois du maître au valet ; un Saint dit avec confiance qu'il est Saint , comme un Tailleur dit qu'il est Tailleur : le nombre en est d'autant plus grand , que les idiots , les imbécilles & les fous , sont reconnus pour Saints ; il est cependant vrai qu'à l'égard de leurs prétendus miracles , ce ne sont jamais les

sont qui les font. La maison, l'hospice & le territoire d'un Saint accredité, car ils ne le sont pas tous également, est un asyle inviolable : ces asyles, connus de tous les tems, qui n'ont été dans le principe qu'une retraite contre la tyrannie & l'oppression, ont insensiblement étendu leurs privilèges ; les despotes du Maroc, n'écoutant qu'un pouvoir arbitraire, les ont quelquefois violés, mais, intéressés à entretenir les peuples dans leurs préjugés, ils les respectent presque toujours.

Ces Saints, dont les hospices sont infiniment multipliés, n'ont pas tous le même don ; les Maures invoquent les uns pour des maladies, ils adressent leurs vœux à d'autres pour la fertilité de leurs terres, ou pour le succès de leurs entreprises ; il en est auxquels les femmes font des neuvaines pour avoir des enfans ; ce sont même ceux qui sont les plus invoqués, & qui font le plus de miracles ; d'autres, ont des charmes contre les forciers, contre la piquure des serpens, & autres insectes vénimeux, ils jouent avec eux, & j'en ai vu qui mangeoient des scorpions. Il est une secte dans le sud, qu'on appelle *Benhaïssa*, descendant de Josué, qui, dans leur dévotion farouche, s'agitent, dansent, sautent, &, dans l'ivresse de leurs extases, qui dégénèrent en fu-

reur, ils se jettent, écuman, sur ce qu'ils trouvent, & le mettent en pièces; on raconte qu'une troupe de ces Maniaques déchira une fois un âne à belles dents, & le mangea tout crud. La vénération des peuples pour ces forcénés est incroyable, ils les caressent & les amadouent pour les tranquilliser dans ces momens de frénésie. Cependant ce sont les Saints les plus tranquilles qui inspirent le plus de dévotion; il en vient souvent dans les villes, qui font leur entrée à cheval, précédés d'un drapeau, & suivis d'une multitude de gens à pied, qui courent en foule à leur rencontre, c'est à qui pourra en approcher; le Saint porte la main sur la tête des Maures, qui viennent baiser ses habits, & qui, par-là, se croient absous de leurs péchés.

On conçoit aisément combien un gouvernement rigoureux, qui inspire toujours l'agitation & la crainte, contribue à accréditer la superstition parmi les Maures; leur ame timide cède nécessairement à toutes les foiblesses dont elle est susceptible; aussi les voit-on aller, avec des offrandes, à cinq & six journées loin de leurs habitations, invoquer quelque Saint accrédité, pour mériter, par son intercession, les graces du Souverain, sa confiance, ou quelques biens temporels. Les Maures de la campagne ne manquent jamais, après la

récolte , d'aller , en pèlerinage , visiter le Saint auquel ils ont le plus de dévotion ; ils lui portent les prémices de leurs fruits comme un hommage de leur reconnoissance.

Les Prêtres , les Juges , tous les sçavans dans la loi , toutes les personnes instruites , ainsi que les Chérifs ou les nobles , sont , parmi les Maures , en opinion de sainteté. Leur vénération s'étend même jusques sur les Prêtres des Chrétiens , & plus particulièrement sur les Religieux que l'Alcoran désigne par l'habit grossier qu'ils portoient dans les premiers siècles du mahométisme (1).

Les fous , les idiots , les imbécilles , passent , dans l'esprit de ces peuples , pour être agités de l'esprit divin ; il en est qui , profitant adroitement de ce préjugé , ont l'attention de faire les fous pour être mieux soignés ; mais il y a une quantité

(1) L'Alcoran ayant été rédigé dans le septième siècle sous le Califat d'Omar , ce Calife recommanda la vénération pour les Religieux qui étoient alors à Jérusalem , qu'il désigna par l'habit grossier dont ils étoient vêtus. On a supposé que ce devoit être les Franciscains , qui sont en possession de la garde du sepulchre ; mais c'étoient des Moines Grecs sans doute , dont les Franciscains de l'ancien tems avoient imité l'habit , ceux-ci n'ayant été fondés que dans le douzième siècle.

d'innocens que les Maures assistent de bonne foi, & pour lesquels ils ont une charité qui leur fait honneur.

La sainteté étant une profession parmi les Maures, tout son art consiste dans la recherche des moyens d'abuser de la crédulité des peuples. Dans le nombre des Saints que j'ai connus ; car il faut, autant qu'on peut, avoir des amis dans tous les états, il y en avoit un, très-sensé & très-judicieux en société, qui, en public, affectoit de se livrer à toutes les extravagances d'une imagination déréglée, & l'on regardoit les faillies qu'il se permettoit comme des inspirations : il passoit souvent les jours & les nuits à imiter le bruit du canon & le sifflement des bombes, ce que les Maures regardoient comme des présages en bien ou en mal ; & la moindre altération dans les saisons, dans les tems, & dans le cours des évènements les plus ordinaires, justifioit ces ridicules prédictions. Cet imposteur adroit, qui avoit d'ailleurs des vertus morales, faisoit quelque bien ; & les Maures de la campagne, qui le regardoient comme un inspiré, lui réservoient une partie de leurs profits, & lui portoient scrupuleusement les prémices de tous leurs fruits. Quoique je n'eusse aucune part à ses miracles, il partageoit quelquefois avec moi ses aubaines ; & je l'ai souvent

plaisanté sur l'art & la sagesse qu'il mettoit à faire le fou.

On ne finiroit pas , si on vouloit raconter toutes les supercheries d'un nombre d'imposteurs que les Maures vénèrent , sous des idées de sainteté ; il en est parmi eux qui sont en effet des gens de bien qui inspirent de la confiance , & qui paroissent de bonne foi , mais le plus grand nombre mériteroient d'être punis , par l'abus qu'ils font de la crédulité des peuples. Il y en avoit un à Tétuan qui , ayant rencontré un jour les femmes sortant du bain , après quelques mouvemens convulsifs , s'empara d'une des plus jeunes , & eut commerce avec elle au milieu de la rue ; ses compagnes , qui l'entouroient , faisoient des cris de joie , & la félicitoient sur son bonheur ; le mari lui-même en reçut des visites , tant la contrariété & les bizarreries de l'opinion ont de pouvoir sur l'esprit des hommes. A peu de distance de Saffi , il y a sur le chemin l'hospice d'une Sainte qui , pendant sa vie , s'étoit dévouée au service des passans ; & cette dévotion est le seul titre de la vénération qu'on lui conserve. Par ce contraste singulier , qui par-tout a fait varier la façon de penser des nations , on a quelquefois vu la corruption des mœurs consacrée à des idées de religion ; on a vu , sous un aspect de piété , les

mêmes temples élevés à la débauche ainsi qu'à la vertu.

Les hospices des Saints dans cet Empire sont en très-grand nombre ; il en est même qui ont de vastes possessions , dont l'asyle est inviolable par l'ancienneté de leurs titres (1). Dans l'enceinte de ces domaines on dissimule presque l'autorité du Souverain ; on n'y respecte que le Saint auquel l'asyle est consacré. Dans la partie du sud , où l'imagination des hommes est plus disposée à l'enthousiasme , ces hospices sont encore plus multipliés ; on y a pour les Saints une plus grande vénération , & on porte l'austérité , jusqu'à ne pas permettre aux chrétiens & aux Juifs d'approcher de leurs sanctuaires. Cette dévotion superstitieuse y a même tant d'ascendant , qu'il étoit d'usage , dans le tems des révolutions , d'y voyager sous la fauve-garde d'un Saint ; on étoit protégé , & à l'abri de toute insulte. C'est par le même préjugé qu'il s'en glisse toujours quelqu'un à la suite des Cafles ou caravanes des voya-

(1) Le respect pour les sanctuaires est de la plus haute antiquité ; on voit dans l'histoire , qu'*Alaric* , devenu maître de Rome , enjoignit à ses soldats d'épargner le sang de ceux qui se seroient réfugiés dans quelque sanctuaire.

geurs; on les considère comme un préservatif contre tout fâcheux accident, & ils vont d'une partie de l'Empire à l'autre sans qu'il leur en coûte rien.

Les habitations des Saints sont toujours à côté du sanctuaire ou du tombeau de leurs ancêtres, que l'on a soin d'orner; il y en a qui ont tout auprès, des arbres, des jardins ou des terres cultivées, & sur-tout quelque source ou quelque puits. Je me suis trouvé une fois en voyage dans la partie du sud, au commencement d'Octobre, par un tems extrêmement chaud, tous les puits & les ruisseaux de la campagne étoient à sec, & nous n'avions de l'eau ni pour nous, ni pour nos chevaux; après nous être donnés bien des soins inutiles, nous allâmes faire hommage à un Saint, qui fit d'abord bien des façons pour laisser approcher des infidèles; mais sur la promesse qu'on lui fit de lui donner douze ou quinze liv., il s'humanisa & nous donna de l'eau à discrétion, en nous vantant beaucoup sa charité, & sur-tout son désintéressement.

Dans la montagne d'Askrou, à quelque distance de Fez, il y a un Saint que les Brebes & les Juifs réclament avec la même dévotion; l'opinion commune est que c'est un Juif qui fut enterré dans cette partie de l'Afrique, long-tems

avant le mahométisme. Les femmes des Brebes & des Juifs, qui desirent avoir des enfans, ont la dévotion d'aller à pied au haut de cette montagne, où est l'hospice du Saint. Auprès de ce sanctuaire il y a un laurier qui, depuis plusieurs siècles, renaît de sa propre tige, ce qui persuade facilement, à des peuples superstitieux, que ce Saint doit avoir une vertu prolifique.

La disposition où sont ces peuples de se laisser séduire par des idées superstitieuses, leur donne non-seulement de la dévotion pour leurs Saints, mais encore elle leur inspire de la vénération pour les Maures qui ont fait le pèlerinage de la Mecque, & qui, par-là, semblent avoir acquis quelque perfection. A leur retour ils vont au-devant d'eux, avec empressement, & le jour de l'entrée d'un pèlerin est même une fête pour la famille de l'*Hagi*; c'est ainsi qu'on appelle les Mahométans qui font le voyage de *la Mecque*, parce que cette Ville, consacrée à leur dévotion, est dans la province d'*Hagias*. Lorsqu'un Maure, qui vient de la Mecque, rentre dans la ville où il fait sa résidence, précédé de quelques tambours & hautbois, & suivi de ses parens & amis, il donne l'accolade à tous ceux qu'il rencontre; quoique ce ne soit souvent qu'un manant, il prend ce jour-là un air de gravité hypocrite, qui en impose à

un peuple avide de merveilles , qui court en foule pour l'embrasser , & participer à ses vertus. La vénération pour les Hags est si grande chez les Maures , qu'elle s'étend même aux animaux ; un chameau , qui a fait le voyage de la Mecque , est fêté & entretenu sans travail , ayant le pâturage franc par-tout où il veut aller.

Le pèlerinage de la Mecque est un précepte de la religion de *Mahomet* , duquel on peut se dispenser sous le plus léger prétexte ; mais comme les Mahométans attribuent à ce voyage religieux la rémission de tous les péchés , les plus scrupuleux sont empressés de le faire. Ce voyage est encore plus méritoire pour les Mahométans occidentaux que pour les autres , par les peines auxquelles ils sont exposés en traversant l'Afrique dans toute sa longueur. La caravane se rassemble à Fez , avec beaucoup d'apprêt , c'est de-là qu'elle fait son départ (1) ; elle traverse le petit Atlas pour se rendre aux environs de Tunis , où elle renouvelle ses provisions ; elle en fait de même à Tripoli , & elle y prend quelque repos. La caravane ,

(1) Le tems du départ n'est pas fixe , il varie avec les fêtes des Mahométans. Il suffit d'être rendu au Caire vers le Ramadan. La caravane part trente jours après , & arrive à la Mecque avant le *Corban* , ou la fête des sacrifices.

s'achemine ensuite par les déserts de Barca, à travers des sables mouvans, qui changent à tous les vents, & qui ne laissent aucune trace. Quand les vents soufflent dans la partie du sud ou de l'est, la caravane est exposée à souffrir, parce que ces vents, qui parcourent des plaines brûlantes, donnent une chaleur étouffante; forcée de s'arrêter, elle fait de ses chameaux une espèce de barrière, à l'abri de laquelle les voyageurs, couchés par terre, se garantissent de ce vent dangereux. Les chameaux sont les seuls animaux qui puissent résister à ce pénible voyage, par la facilité avec laquelle ils supportent le travail, la faim & la soif, on en a toujours de surnuméraires pour suppléer à ceux qui périssent en chemin; ces accidens sont des aubaines pour quelques Maures peu à leur aise, qui sont toujours à la suite de la caravane, car les pauvres, qui ont aussi des péchés à expier, courent à la Mecque pour en être absous; quand un chameau ne peut plus aller, on l'abandonne à ces Parasites, qui le tuent, l'éventrent tout de suite, pour boire, avec avidité, l'eau qui se trouve encore dans les vessies de son estomac (1), le font cuire & le mangent.

(1) Voyez ce qui a été dit sur la conformation du chameau, fol. 138.

Comme les *fêtes* ont un rapport intime avec la religion , je dirai deux mots de celles des Maures. Les Mahométans orientaux n'ont pas , à beaucoup près , autant de fêtes que les Chrétiens , mais les Mahométans occidentaux les ont multipliées , & en sont plus zélés observateurs que les Ottomans ; on voit en général par-tout , que les peuples qui jouissent de moins d'aïssance & de moins de liberté , sont ceux qui , par une sorte de compensation , sont le plus avides de fêtes. Les Turcs ne solemnisent que trois jours la Pâque du Beyram , qui vient après leur carême , & le même nombre de jours celle du Corban , qui vient soixante-dix jours après. Les Mahométans célèbrent cette fête , qui veut dire oblation , ou fête des sacrifices , en immolant un ou plusieurs moutons par famille , qu'ils ont soin de distribuer aux pauvres. L'Empereur de Maroc la célèbre hors de la ville pour qu'il y ait plus de monde , rassemblé & conserver l'usage où étoient les Maures de prier en rase campagne , quand ils embrasèrent le mahométisme : il envoie , par un cavalier , le mouton égorgé à son palais , & s'il palpite encore en arrivant , on l'interprète à bonne augure. Comme ce n'est qu'un usage superstitieux , on n'en connoît ni l'origine , ni le motif. Les deux fêtes dont je viens de parler ,

sont les seules que les Mahométans orientaux observent avec quelque éclat , & le peuple se dispense de travailler pendant ces trois jours ; les Maures , parce qu'ils sont , ou plus dévots , ou moins portés au travail , célèbrent chacune de ces fêtes huit jours , ils en usent de même à l'anniversaire de Mahomet , qu'ils appellent miloud , & à la fête du nouvel an , qu'ils célèbrent dix jours après son renouvellement. Cette dernière est consacrée , parmi eux , aux aumônes , comme elle l'est parmi nous aux étrennes ; on voit ce jour-là , chez les Maures , beaucoup de gens empressés de recevoir , mais ceux qui sont en état de donner se tiennent enfermés par économie.

L'aumône & l'hospitalité , dont *Mahomet* a fait un point de religion , ne s'observent pas avec la même générosité parmi les Maures que parmi les Turcs ; on ne voit que très-peu de mendiants chez les Turcs , & l'on y distribue l'aumône de façon à ne pas les multiplier. L'exercice de l'hospitalité y est si régulièrement observé , que leur maison est ouverte à l'heure du repas à ceux qui veulent en profiter ; on en use bien de même chez les Maures , parmi les gens un peu distingués ; mais cet usage n'est pas aussi général , parce que , dans le vrai , les moyens & les besoins ne sont pas les mêmes.

Les Mahométans semblent avoir sur les autres religions l'avantage d'une plus grande résignation aux décrets de la Providence ; ils sont moins sensibles que les autres hommes aux vicissitudes de la fortune , à la perte de leurs biens & de leurs places. Cette modération dans les peines semble prouver en effet une plus grande soumission aux volontés de l'Etre Suprême , & la persuasion intime où ils sont que tous les évènements de la vie , sans exception , sont déterminés par ses décrets invariables. Malgré cette doctrine , qui semble devoir être un préservatif contre les superstitions , les Mahométans , & particulièrement les Maures , y sont entièrement livrés ; il est de l'intérêt même de leurs Prêtres d'entretenir ces foiblesses pour augmenter leur considération & accréditer leurs amulettes contre les maladies , les maléfices , & l'influence des êtres & des esprits ; ces amulettes sont des passages de l'Alcoran , cousus entre deux morceaux de maroquin , de forme ronde , carrée ou triangulaire , qu'ils portent sur eux , qu'ils font porter à leurs enfans , & même à leur bestiaux , pour prévenir les mauvais présages ou les fâcheux accidens. C'est avec la même confiance que les Maures invoquent le Saint auquel ils ont dévotion pour se garantir de quelque danger. Ces peuples peuvent avoir adopté ces superstitions avant

ou après le mahométisme auquel elles sont non-seulement étrangères mais elles paroissent même incompatibles avec la loi de la prédestination. L'opinion des hommes est variée par tant de nuances, qu'il est impossible de les démêler toutes, & d'en expliquer les contradictions.

Gouvernement de l'Empire de Maroc.

Le Gouvernement du Maroc est le plus absolu qu'on puisse imaginer ; il n'est subordonné à aucun principe invariable qui gêne la volonté du Souverain , & qui puisse servir de base à la confiance publique. Assuré de la soumission aveugle des peuples, le despote y réunit tous les pouvoirs ; tout dépend de sa volonté arbitraire, il fait la loi, il la change, & la fait varier suivant son caprice, sa convenance & son intérêt. C'est-là où le pouvoir suprême se joue de tout, & semble n'avoir rien à craindre.

Le sujet dans cet Empire n'a rien à lui, pas même son opinion, ni son existence ; son maître le dépouille de son bien & de sa vie quand il lui plaît, il n'en est que le dépositaire. La fortune & le sort des hommes, dans un Gouvernement, aussi despotique, n'ont rien d'assuré, la richesse y est elle-même un crime capital, dont le det-

pote punit le possesseur au gré de son avarice & de sa volonté.

Il peut y avoir en Asie des Gouvernemens aussi arbitraires & aussi despotiques que celui de Maroc, mais il ne sauroient l'être d'avantage. Le Grand-Seigneur, que l'on regarde comme un Prince absolu, ne l'est pas à tous égards; gêné lui-même par les loix de l'état, il n'a de droit sur la vie & sur le bien d'un particulier, que par le concours de ces mêmes loix : elles servent de fondement en Turquie à la puissance souveraine, mais ce sont aussi les bornes où elle vient échouer. Si le Sultan peut faire mourir les personnes attachées à l'administration, c'est qu'il est d'institution que les Ministres de l'Etat sont ses esclaves, & qu'il a par conséquent sur eux pouvoir de vie & de mort; la punition de leurs malversations & la confiscation de leurs biens au bénéfice du Fisc, consolent le peuple, & sont considérées comme des actes de justice, que le despote doit quelquefois à la vengeance publique, & toujours à sa tranquillité; d'ailleurs le fisc est le bien de tous, & n'est pas celui du Prince.

Le Grand-Seigneur n'a pas le pouvoir de faire saisir, au bénéfice du fisc, l'héritage d'un Visir, ni celui d'aucun particulier, s'il est substitué à des mosquées; leurs biens, à titre de possession

ou de reversion, sont sacrés & inviolables par une loi revêtue du sceau de la religion; & le despote qui oseroit la violer, cesseroit d'avoir, à la souveraineté, un droit que les peuples ne respectent, qu'autant que la loi le reconnoît légitime. Le corps des gens de loi à Constantinople, qui réunit le sacerdoce à la jurisprudence, oppose une barrière insurmontable à l'arbitraire du Souverain, c'est la balance du pouvoir; ce corps législatif influe sur les opérations civiles & politiques, il décide de la guerre & de la paix, & le sort du Sultan a quelquefois dépendu de ses résolutions & de ses caprices : à Maroc, la volonté du Souverain ne connoît point de bornes, le despote fait, à son gré, la guerre & la paix; ses décisions ne sont point subordonnées à un Conseil ou à un Divan, elles dépendent de sa convenance & de sa volonté; il fait ce qu'il lui plaît.

Le Despote à Maroc ne prendra pas d'autorité la femme de son voisin, il ne violera pas ouvertement les observations légales; ce seroit intervertir l'ordre de toutes choses, & anéantir son pouvoir : ces peuples esclaves ne voyant dans le Souverain que l'organe de la Divinité, tout seroit perdu si le despote cessoit de respecter les préjugés reçus, qui sont les liens sacrés de la

confiance publique, puisqu'en déchirant ce bandeau il renverseroit toute sa puissance.

Dans ce Gouvernement rigoureux, le sujet, qui compte pour rien, aime à être ignoré, & se dérobe à la présence du maître; les Princes & les Rois, que la Providence n'a mis au-dessus des autres hommes que pour veiller à leur bonheur, qui par-tout excitent l'amour & la confiance, n'inspirent à Maroc que la crainte & la terreur.

L'Empereur de Maroc n'a point de Ministres chargés de l'administration de ses Etats; on conçoit aisément qu'il ne peut même y en avoir dans un Gouvernement subordonné à la volonté arbitraire du Souverain. Ce Prince croiroit affoiblir son pouvoir, s'il transmettoit à quelqu'un de ses esclaves une portion de son autorité; il voit tout par lui-même, il s'occupe, avec le même intérêt, du rétablissement de l'ordre dans une province, ou de quelque détail domestique, & ses résolutions, toujours déterminées sur les convenances du moment, varient nécessairement au gré des circonstances.

Toutes les personnes qui sont au service du Despote, ne sont à Maroc que les organes & les instrumens de ses volontés; leurs emplois n'ont rien de fixe ni de suivi; l'un achève ce que l'autre a commencé; l'on expédie, dans le même jour,

des ordres souvent contradictoires , & celui qui les reçoit ne fait lequel il faut exécuter.

Les secrétaires & les agens du Prince , qui sont en grand nombre , n'ont ni état , ni émolumens ; les voyages & les petits deboursés qu'ils font pour le service sont entièrement gratuits , & le Souverain s'en remet à leur adresse sur les moyens de s'en dédommager.

Les Princes Maures n'ont pas les mêmes idées que les Princes d'Europe sur l'observation de leur parole ; ils regardent , peut-être , ce respect , que les Rois & les hommes doivent à leurs engagemens , comme une borne à l'autorité suprême. *Me prends-tu pour un infidèle* , repiquoit un Empereur de Maroc à un étranger , *pour être esclave de ma parole ? Ne suis-je pas le maître d'en changer quand il me plaît ?* C'est avoir de la souveraineté une idée abusive , que de supposer qu'on puisse la dépouiller de ce qu'elle a de plus sacré (1).

Ce qu'on appelle en Europe la Cour , c'est-à-dire , le centre de l'administration de l'Etat , s'exprime

(1) Jean , Roi de France , devenu prisonnier des Anglois , à la journée de Poitiers , en 1356 , aima mieux retourner en Angleterre que de violer sa promesse. Ce Prince disoit , *que si la foi & la vérité étoient bannies du reste du monde , elles devroient se trouver dans la bouche des Rois.*

à Maroc par *magasin* ; par la même raison , on appelle *magasini* toutes les personnes attachées au service du Souverain. On entend par *magasin* (1), un lieu fermé & respecté ; & telle a dû être la Cour , par distinction , parmi des peuples errans qui habitoient sous des tentes. Les principaux Officiers attachés au service du Souverain , qu'il distingue par le nom de *Sabo* , ami ou compagnon , ont les charges domestiques du palais , comme c'étoit du tems de Mahomet ; Abdallah , son beau-père , avoit soin de son oreiller , de son curedent & de ses souliers. Ces charges , à la Cour de Maroc , ne sont qu'honorifiques , elles approchent ceux qui en sont revêtus de la personne du Prince , & les graces qu'ils en obtiennent en sont tout le revenu.

En quelque lieu de son Empire que l'Empereur de Maroc se trouve , il donne , quatre fois la semaine , des audiences publiques , pour rendre la justice ; c'est ce qu'on appelle faire le *méchouar*

(1) Le mot de *magasin* n'est qu'une altération des mots arabes-*mal-hafne* , lieu à déposer les richesses ; *hafne* , seul , exprime le trésor du Prince. Il est vraisemblable que c'est des Arabes que nous avons pris nous-mêmes le mot de *magasin* , que nous avons adapté au lieu destiné à serrer des effets.

Dans ces fonctions , dont l'institution respectable ne fauroit être plus digne des Rois & des Sujets , ce Prince est à cheval , à l'ombre d'un parasol , porté par un de ses Ecuvers , & c'est à Maroc la seule marque distinctive de la royauté ; il est entouré des principaux Officiers qui approchent sa personne , & d'un nombre de soldats armés. C'est-là où l'on apperçoit l'ascendant de l'opinion , & tout le pouvoir du despotisme ; les Jannissaires & tous les Soldats , à la Cour du Grand-Seigneur , sont déarmés , & sans cette précaution les révolutions seroient très-fréquentes à Constantinople ; les Jannissaires , qui ont exécuté de grandes choses , y connoissent l'étendue de leur pouvoir ; mais à Maroc des soldats esclaves ne connoissent que le pouvoir de leur maître.

Tous les Sujets , sans exception , qui ont à se plaindre ou à représenter , ont la liberté d'assister au *méchouar* ou audience publique ; on annonce dans ces mêmes fonctions les couriers qui sont expédiés au Souverain , on lui rend compte des dépêches , il fait dans un instant ce qui se passe dans ses Etats , & il donne les ordres nécessaires aux Alcaïdes , aux Secrétaires ou autres Officiers , qui sont toujours à sa suite pour exécuter ses volontés. La justice dans ces audiences s'administre promptement , & en présence du maître ,

dont les arrêts sont sans appel. J'étois à l'audience publique à Miquenès, en Juillet 1775, lorsque l'Empereur fit assommer, à coups de bâton, un Gouverneur de la province du Rif, après il lui fit couper les mains, & fit jeter son corps dans la campagne (1). Ce Prince, tout agité, descendit de son cheval pour baiser la terre, & faire hommage à Dieu de cet acte de justice; quand il fut remonté à cheval, il me fit approcher, & me donna une audience assez longue.

Comme l'Empereur de Maroc reçoit dans ces audiences publiques les visites des Ministres, des Consuls, des Négocians ou autres étrangers, les affaires s'y traitent publiquement; on fait passer par écrit, ou par des personnes de confiance, ce qui peut exiger de la discrétion, si tant est qu'on doive y compter, dans une Cour où l'on n'a d'autre système que l'intérêt & la convenance du moment. Personne n'est admis aux audiences publiques, sans un présent proportionné à ses facultés, ou à la nature des commissions & des

(1) Ce Gouverneur fut puni comme traître; il avoit été suspecté d'avoir quelqu'intelligence avec le Gouverneur de Melille, pendant le siège de cette place, & il avoit manifesté ensuite une défobéissance marquée aux ordres du Souverain.

circonstances ; les étrangers font aussi dans l'usage de faire quelques libéralités à toutes les personnes attachées au service du Prince. Il arrive même souvent que ces personnes font naître , à tout instant , des messages , vrais ou faux , de la part du Souverain , pour multiplier ces contributions. Les Maures font moins exposés à ces petites vexations , dont l'usage a fait une loi , mais ils ne se présentent pas sans offrir un hommage de leur soumission ; les Gouverneurs des provinces présentent de l'argent , des esclaves , des chevaux & des chameaux ; les particuliers donnent des haïques , des tapis , des toiles ou autres effets ; tel pauvre Maure offre un vieux cheval , un chameau , deux moutons , une chèvre , trois poules ou une douzaine d'œufs.

L'usage respectable où est le Souverain d'admettre tout le monde à son audience , & d'y rendre publiquement la justice , est un temperament à la rigueur du gouvernement , & une consolation pour des sujets toujours exposés à l'oppression : il sert de frein aux abus d'autorité qu'ils pourroient éprouver de la part des Gouverneurs des provinces & des villes ; ce sont les seuls à qui le Souverain , en raison de leur éloignement , confie un pouvoir assez étendu , & le despotisme passe ainsi du maître à l'esclave.

Les Gouverneurs ou Bachas, ont exclusive-
ment la police de leur gouvernement; ils ont soin
d'en accroître le revenu par des moyens d'auto-
rité, ou en tirant parti des altercations que l'es-
prit d'inquiétude fait intervenir parmi les sujets.
Quand ces Bachas ont ramassé des richesses, l'Em-
pereur a soin de les en dépouiller, c'est un acte
de justice qui tourne au bénéfice du trésor; l'ar-
gent, dans ce Gouvernement, est le crime & la
rémision du coupable.

Loix & Administration de la Justice.

Il n'y a point dans l'Empire de Maroc un code
de loix, & le code Religieux supplée au code
civil; la science de la Jurisprudence s'y réduit à
l'application des principes réunis dans l'Alcoran
& dans ses commentateurs, & à la connoissance
pratique des décisions que l'on acquiert dans les
juridictions. Il y a dans les villes & dans les
campagnes des Cadis & des Gouverneurs pour
administrer la justice, & des Notaires ou Talbes
pour passer les actes & tout ce qui concerne la
sûreté des propriétés, ce qui est assujetti à des
droits modérés.

C'est pardevant le Cadi de chaque ville, ou de
chaque quartier de la province, que sont portées

les affaires litigieuses qui concernent les propriétés, les successions & toutes les discussions d'intérêt; les parties plaident elles-mêmes ou, plus souvent, par Procureur; mais les procédures ne sont point embrouillées par des formes, elles sont peu compliquées & de peu de dépense. Le Cadi, assisté de quelques gens de loi, confère sur le fonds & sur les circonstances de la discussion, & juge d'après les avis. Les sentences du Cadi sont toujours fondées sur la loi, dont l'Alcoran a tracé les principes, ou sur les usages qui, en matière de discussion, suppléent à la loi. Si les parties ne sont point satisfaites du jugement, elles sont libres d'en appeler pardevant l'Empereur, ce qui arrive très-rarement; outre que dans les pays pauvres les procès ne sont jamais assez intéressans pour pouvoir supporter des dépenses, les Maures préfèrent la sentence du Cadi, ou un accommodement, tel qu'il soit, au jugement arbitraire qui résulte de l'autorité; d'ailleurs la politique de ces peuples est de dérober autant qu'ils le peuvent, leurs facultés à la connoissance d'un maître absolu, qui, pour concilier les parties, pourroit, au gré de sa volonté, garder l'huître sans leur en rendre les écailles.

Les Gouverneurs des villes n'ont rien à voir aux affaires litigieuses; ici l'autorité tient la place

de la loi ; leur juridiction , dépouillée de procédures & de formalités , s'étend sur la police des villes & des chemins , sur l'ordre dans les marchés , le prix des denrées , les querelles , les vols , les batteries , & enfin sur tout ce qui a quelque rapport à la sûreté publique. Les jugemens des Gouverneurs sont toujours arbitraires ; ce sont en général quelques bastonades distribuées , à tort & à travers au coupable & à l'innocent , quelques jours de prison , que l'on rachette avec de l'argent , & enfin des peines pécuniaires , qui sont moins proportionnées au délit qu'à l'aisance du coupable , à l'opinion du Juge ou à sa convenance. Il résulte que les Maures riches sont rarement punis avec éclat , quand ils sont compromis dans quelque mauvaise affaire ; & on voit assez , en parcourant le monde , qu'on a par-tout la même indulgence.

Il est rare de voir les Maures se battre entre eux ; dans leurs différens , ils s'insultent & se querellent , mais ils ne se frappent pas ; il est d'usage parmi-eux de châtier celui qui a frappé le premier , pour punir la voie de fait , sans que cela puisse préjudicier à ses droits pour le fonds de sa prétention.

Quoique dans les Etats du Maroc on ait pour les personnes instruites une considération person-

nelle , le corps législatif n'a ni le pouvoir , ni l'existence qu'il a chez les Turcs ; les gens de loi n'influent en rien sur le Gouvernement , il n'y a aucun pouvoir intermédiaire entre le Souverain & les sujets , entre le maître & l'esclave. Si les Empereurs de Maroc ont consulté quelquefois les personnes éclairées dans la loi , c'est pour mettre une apparence dans les formes , & donner à leurs décisions plus de validité. Cette formalité , du reste , n'est point requise à Maroc , mais elle est indispensable en Turquie , où le Mufti doit donner son avis sur tout ce qui intéresse l'Etat.

Comme les gens de loi chez les Maures n'ont pas la considération qu'ils ont chez les Turcs , les Juges sont plus gênés dans l'exercice de leur ministère ; ils suivent aveuglément les expressions de la loi , & n'oseroient prendre sur eux de la modérer ou de l'étendre ; aussi ne voit-on pas chez les Maures , comme on voit souvent chez les Turcs , des jugemens distingués par la sagacité du Juge , ou par la prudence avec laquelle il suit les règles de l'équité , & s'écarte , quand il le faut , de la rigueur de la justice.

Il y a un nombre d'anecdotes parmi les Turcs qui prouvent le bon sens , la justesse & la pénétration des Juges dans leurs décisions , ainsi que leur dextérité dans les moyens de faire valoir leurs

places, qui ne sont que des fermes annuelles ; les exemples, parmi les Maures en sont plus rares & moins marqués : en revanche, on voit parmi eux des Gouverneurs très-adroits, & on ne peut rien ajouter à la subtilité avec laquelle ils veillent à tout ce qui concerne leur administration : on raconte divers traits d'un Gouverneur de Fez, qui méritent d'être cités, puisqu'ils ajoutent quelques nuances au caractère national. Une jeune femme mariée avoit un amant, qu'elle voyoit avec mystère ; celui-ci, plein de jalousie, ayant lieu de soupçonner sa fidélité, l'étrangla une nuit, & la jeta dans la rivière ; son corps, entraîné par le courant, fut porté sur un moulin où ses cheveux s'embarassèrent dans la roue, le meunier, s'en étant apperçu, alla, tout effrayé, avertir le Gouverneur, qui lui ordonna de garder le silence, & de lui apporter, dans un sac, la tête de cette femme. Le Gouverneur fit mettre cette tête dans une chambre, & fit appeler les femmes qui servent aux bains, pour découvrir qui elle étoit ; il recommanda le secret à ces femmes, qui, dans ce pays-là, ne sont pas toujours exactes à l'observer ; il alla tout de suite voir le mari, & lui parla de son épouse ; --- elle est chez son père depuis hier, lui dit le Maure ; --- il conviendrait de s'en informer, répliqua le Gouverneur ;

étant allés ensemble chez le père, celui-ci dit que sa fille étoit en effet venue la veille, mais qu'elle s'en étoit retournée au même instant. Le Gouverneur amena alors l'époux chez lui, & lui montra la tête de sa femme, que ce dernier reconnut; il lui recommanda de dissimuler sa douleur, &, ayant reconduit l'époux dans sa maison, il demanda à voir tous les habits de sa femme; les prenant un à un, il s'informoit à l'époux si c'étoit lui qui les avoit présentés; tout fut reconnu par le mari, à la réserve d'une riche ceinture en étoffe brochée en or & soie, de la fabrique de Fez. Le Gouverneur emporta cette ceinture, & fit appeler les Fabricans pour savoir qui l'avoit faite, sous prétexte qu'il en vouloit une pareille; l'ouvrier, qui n'en avoit fait que trois, déclara les personnes qui les avoient achetées; &, par ces détours, ménagés avec adresse & sans y mettre d'éclat, il parvint à connoître l'amant qui l'avoit présentée. Celui-ci ayant été appelé par le Gouverneur, avoua son crime, & intéressa cet Officier à garder le secret, en lui portant trois mille ducats (valant vingt mille livres), mille pour lui, mille pour l'époux, & mille pour le père; le Gouverneur donna au père une portion telle que la loi l'alloue, & ne donna rien à l'époux, le tenant quitte de l'amende qu'il mérit-

toit pour n'avoir pas surveillé la conduite de la femme; leçon qu'on ne peut bien apprécier que chez les nations où les femmes sont esclaves, & où le nom d'époux est fynonyme à celui de maître.

Une aventure de même genre, ayant coûté la vie à une autre jeune femme, un balayeur, bien payé, en emporta, de grand matin, sur son âne, le corps, coupé en morceaux, parmi les immondices de la ville; en passant devant le Gouverneur, le balayeur salua avec un air embarrassé, qui donna du soupçon à cet Officier, devant qui le même homme passoit tous les jours sans rien dire. Ce Gouverneur, se doutant de quelque chose, appela ce balayeur, l'interrogea avec quelque sévérité, & découvrit le motif de son embarras, dont il tira parti.

Ce même Gouverneur ayant fait appeler chez lui trois jeunes gens, accusés d'avoir volé des pigeons, d'une espèce rare; en leur faisant signe de s'asseoir, *quand on nie d'avoir volé des pigeons*, leur dit-il, *il faudroit du moins avoir l'attention de n'en pas porter les plumes sur la tête*; un des trois accusés, qui étoit dans cet âge où l'on ne fait pas dissimuler, porta la main sur son bonnet pour en secouer les plumes, & ce mouvement fut un indice du vol, qu'il ne défavoua pas.

On voit que dans ce mélange de gens grossiers,

chez qui l'instinct semble suppléer à la raison, il ne laisse pas de s'y trouver des hommes aussi intelligens, aussi rusés, & plus adroits peut-être, que chez les peuples civilisés. D'ailleurs, l'art de connoître les hommes ne tient pas précisément à l'éducation; c'est le fruit de l'expérience & de la réflexion; or, les hommes qui sont les moins distraits, par la dissipation, par le goût du plaisir, ou par le desir d'acquérir des connoissances, ont, peut-être, à cet égard, plus d'avantage que les autres.

Sciences des Maures.

Les sciences & les arts ne prospèrent qu'avec la liberté, & ne peuvent avoir aucun encouragement dans un gouvernement despotique. Les Maures, qui ont reçu la religion & la langue des Arabes, semblent n'avoir participé à aucune de leurs connoissances; unis & confondus avec les Maures d'Espagne, qui ont cultivé les arts & ont vu naître Averroës, & nombre de grands hommes; voisins, dépendans, ou élèves de la ville de Fez, dont on a vanté les Académies, & qui a produit elle-même des Ecrivains, ils n'ont conservé aucune trace du génie de leurs ancêtres. On ne voit pas que les révolutions, qui ont bouleversé les Empires, aient influé sur le caractère

des nations ; les Grecs , subjugués par les Turcs , ont perdu la liberté , mais ont ils conservé leur génie , s'ils étoient libres , on verroit renaître les beaux siècles de la Grèce , des Historiens , des Philosophes , des Généraux ; les hommes , de même que les plantes , ne dégénèrent que quand on cesse de les cultiver. Je ne fais si l'on doit s'en prendre à l'influence du climat , ou aux effets qui résultent des vices du Gouvernement , mais les Maures en général me paroissent moins susceptibles d'énergie & de vertu que les autres hommes.

Les Maures n'ont aucune idée des sciences spéculatives ; semblables aux anciens Arabes , ceux qui lisent parmi eux , & c'est le très-petit nombre , ne lisent guères que les livres de leur religion. Leur éducation se borne à apprendre à lire & à écrire , & , comme c'est presque l'apanage des savans , les Prêtres & les Talbes parmi eux sont les seuls dépositaires des connoissances humaines. Dans les écoles , les Maures occupent leurs enfans à lire & à réciter environ soixante leçons prises de l'Alcoran , qui , pour plus d'économie , sont écrites sur des petites planches ; ces leçons , une fois dans la mémoire , l'écolier est sensé en savoir assez pour sortir de ses classes. On le promène alors , dans la ville , à cheval , suivi de ses camarades , qui chantent ses louanges ; c'est pour lui

un jour de triomphe, pour les écoliers un motif d'émulation, pour le maître un jour de fête, & pour les parens une occasion de dépense; car, dans tous les pays, il n'est point de fête sans procession, il n'en est pas où l'on ne mange.

A Fez, où l'on a conservé quelques idées d'urbanité, on reçoit un peu plus d'instruction dans les écoles; & les Maures, un peu à leur aise, y envoient leurs enfans pour s'instruire dans l'arabe, & dans la connoissance de la religion & des loix. Ils y prennent aussi quelque goût pour la poésie, que les anciens Arabes avoient non-seulement consacrée à célébrer les événemens, mais encore ils étoient en usage de parler en vers dans leurs assemblées, ou dans les visites de cérémonie. La langue Arabe, d'ailleurs, par sa fécondité, par son énergie, & par les sens figurés dont elle est susceptible, est peut-être plus propre à la poésie qu'aucune langue vivante.

Les Maures sont assez dans le goût de rimer & de chanter tous les événemens; on pense en général que cet usage n'a été introduit parmi les nations policées que par des motifs politiques, pour distraire les peuples & les amuser; mais il est plus naturel de penser que, dans l'origine, on n'a eu d'autre but que d'instruire, des événemens historiques, une multitude de citoyens qui

ne favoient pas lire. Ceux d'entre les Maures qui sont un peu lettrés , s'amuseut entr'eux à se proposer des énigmes joliment versifiées ; celui qui les devine doit employer les mêmes rimes dont s'est servi celui qui les compose , comme si c'étoit une réponse à une question.

De toutes les sciences qui ont été connues des Arabes , la médecine & l'astronomie sont celles qu'ils ont le plus cultivées ; elles ont mérité cette préférence en raison de leur utilité ; l'art de conserver la santé & de régler la culture des terres , selon l'ordre des saisons , ont dû déterminer partout les premières recherches de l'esprit humain. Les Maures , qui ont régné en Espagne , se sont appliqués à cultiver ces connoissances , & ils y ont laissé après eux bien des manuscrits qui sont autant de monumens précieux de leur génie ; ces trésors ne seront pas toujours enfouis , & peut-être parviendront-ils un jour à la postérité.

Les Maures modernes ont infiniment dégénéré , ils n'ont même aucune disposition aux sciences ; ils connoissent la propriété de quelques simples , mais comme ils n'agissent pas par principes , & qu'ils ignorent les causes & les effets des maladies , ils sont presque toujours de leurs remèdes une fausse application. Leurs Médecins ordinaires sont leurs Talbes , leurs Fakirs , leurs Saints , aux-

quels ils ont une superstitieuse confiance. La fièvre, maladie habituelle des pays chauds, occasionnée par l'usage des crudités, de la mauvaise nourriture, & par le contraste journalier du chaud & de l'humide, est mise, par ces ignorans, au nombre des maléfices ; le démon, selon eux, est cause de ces crises de froid & de chaud ; le délire, qui est une suite de l'agitation, ne sert qu'à confirmer leur erreur, & le malade meurt, parce qu'on ne lui donne que des secours qu'on suppose miraculeux, & qu'on ignore la marche de la nature. En parcourant l'histoire du monde, on voit par-tout l'influence des esprits, & le pouvoir qu'ils ont conservé sur les nations les moins éclairées ; ce n'est qu'à force de penser & de perfectionner ses connoissances, que l'Europe est enfin parvenue à éloigner ces idées superstitieuses de forcellerie, de magie & d'enchantement ; & ce n'est guères que dans les extrémités qu'elles conservent encore quelque empire sur l'imagination des hommes.

La petite-vérole, qu'on dit nous être venue d'Asie ou d'Afrique, que l'on ne connoissoit pas enfin avant les Croisades, est la seule maladie peut-être, pour laquelle les Maures n'invoquent pas les Saints ; elle vient tout naturellement, & fait très-peu de ravages, à cause de la tempéra-

ture du climat, & de la frugalité de ces peuples. On connoît l'inoculation dans l'intérieur du pays, mais on la pratique avec moins d'apréhension qu'on n'en met chez les Grecs modernes, qui l'ont adoptée, & d'où elle a passé en Europe. On n'observe cependant l'usage de l'inoculation que dans les montagnes, parmi les Brebes, & du côté du sud parmi les Chellu (1), chez qui l'usage n'en est pas si général. On peut conclure, de-là, que la petite-vérole étoit connue en Afrique avant l'invasion des Arabes, & que la méthode de l'insertion (2) doit être plus ancienne dans ces climats que le mahométisme; parce que, quelque puissant que soit l'ascendant de la religion, elle ne détruit que très-lentement les préjugés & les

(1) J'ai observé, en son lieu, que les Brebes & les Chellu ont eu la même origine, puisqu'ils ont conservé la même langue; mais ces derniers, par leur communication avec les peuples du sud, peuvent avoir varié leurs usages.

(2) On assure que la petite-vérole n'étoit connue ni des Grecs, ni des Romains; & on croit, en général, qu'elle n'a été connue en Europe qu'après l'invasion des Arabes, d'où quelques Médecins ont conclu que, n'étant pas une maladie particulière à nos climats, on pourroit s'en délivrer en coupant toute communication avec les lieux infectés, & en purifiant les hardes qui auroient servi aux malades.

Tom. III.

usages des peuples. Dans les villes, où le mahométisme s'observe avec plus de scrupule, on ne prend aucune précaution contre les ravages de cette maladie; cette prévoyance est incompatible avec la religion de Mahomet, qui laisse au destin le soin d'agir & de prévoir; & c'est sans fondement que M. de Voltaire a avancé dans ses mélanges littéraires, que les Turcs font inoculer leurs enfans. L'incertitude que présentent les effets de l'inoculation, & les inconvéniens qui peuvent en résulter, ont fait naître en Europe une diversité d'opinions, qui a répandu des doutes sur une pratique si intéressante pour l'humanité. L'inoculation, cependant, ne peut que s'accréditer en France, depuis que Sa Majesté a dissipé les craintes d'une nation distinguée par son amour pour ses Rois, en éloignant du Trône ce venin contagieux, qui a si souvent répandu dans les familles le deuil & les regrets.

Quoique les Maures n'aient aucune connoissance de la médecine, & qu'ils soient peu portés pour les arts, la nécessité les a rendu industrieux; il en est parmi eux qui se sont enhardis à faire l'opération de la taille pour l'extraction de la pierre, maladie connue dans le pays. J'en ai vu une qu'on venoit d'extraire, grosse comme un petit œuf de pigeon, hérissée de différentes

pointes ; on frémit à la vue des instrumens dont se servent ces opérateurs, ils se réduisent à un mauvais rasoir & à un crochet , grossièrement fait , qui ressemble à un clou recourbé.

L'astronomie , dont les Arabes nous ont donné les premières connoissances , qu'ils doivent eux-mêmes aux habitudes d'une vie errante , est entièrement ou presque entièrement ignorée des Maures ; quoiqu'ils aient conservé la même façon de vivre , il en est très-peu parmi eux , s'il y en a , qui aient des idées conséquentes du mouvement des astres , & qui soient en état , par des principes , de déterminer la régularité de leur cours ; il leur seroit impossible , par la même raison , de calculer les éclipses , qu'ils interprètent toujours à mauvais augure. Celle qu'il y eut le 24 Juin 1778 , fut totale & centrale à Salé ; j'avois eu soin de l'annoncer pour ménager la frayeur des peuples ; & , pour en mieux observer les circonstances , j'allai la voir à la campagne , où bien des gens nous suivirent ; à mesure que l'immersion s'avançoit , les curieux intimidés disparurent l'un après l'autre pour retourner en ville , & nous ne restâmes qu'avec deux soldats de garde , qui palissoient , & dont la frayeur augmentoit à mesure que le soleil perdoit de sa clarté. Au moment où l'immersion fut totale , nous entendîmes des

cris lamentables des femmes & des enfans, qui croyoient que c'étoit la fin du monde ; & ce ne fut qu'avec le retour de la clarté que les esprits reprirent quelque confiance. Il n'est pas extraordinaire que des peuples qui n'ont aucune théorie du mouvement circulaire des astres, soient conf-ternés d'un phénomène qui semble renverser l'ordre de la nature ; par tout, les peuples superstitieux croient voir dans ces événemens le présage de quelque calamité. Comme les Maures sont hors d'état de raisonner sur les causes de ce phénomène, ils croient que le soleil ou la lune sont au pouvoir d'un dragon qui les engloutit, & ils font des prières pour que cet astre soit délivré de ce cruel ennemi.

Quoique les Maures aient conservé la façon de vivre des anciens Arabes, ils ont été moins occupés qu'eux de s'instruire des connoissances astronomiques ; aveuglés par l'ignorance & la superstition, il se sont livrés avec plus d'avidité à l'astrologie, science imaginaire, consacrée à la foiblesse & à la séduction. Cet art chimérique, qui a fait tant de progrès à Rome, malgré les édits des Empereurs, devoit en faire de plus grands encore parmi des peuples stupides & ignorans, toujours agités par la crainte des maux présens, & par l'espérance d'un avenir plus heureux. Com-

pagne de l'astrologie, la magie s'est introduite dans ces climats, & les Talbes, dans la partie du sud en font une étude suivie; ils l'emploient avec succès pour séduire la crédulité des Maures, & les abuser par leurs rêveries & leurs propos artificieux.

Langage des Maures.

Les Maures de l'empire de Maroc, ainsi que tous ceux des bords septentrionaux de l'Afrique, parlent arabe; mais cette langue est plus altérée à mesure qu'on s'éloigne davantage de l'Asie qui a été son berceau. Le mélange qu'il y a eu parmi les peuples d'Afrique, & les transmigrations fréquentes que les Maures ont éprouvées pendant une suite de siècles, ont fait perdre à la langue arabe de sa pureté, en ont vicié la prononciation, ont banni l'usage de bien des mots, & en ont introduit d'étrangers sans la rendre plus féconde. La prononciation des Africains, cependant, paroît plus douce à l'oreille, & moins gutturale que celle d'Egypte.

De toutes les langues vivantes, l'arabe est sans contredit une des plus étendues; depuis les bords occidentaux jusqu'aux bords orientaux de l'Océan, ce qui suppose environ deux mille lieues de continent de l'ouest à l'est, on ne parle pas

d'autre langue , & on peut encore se faire entendre avec elle dans le Mogol & dans une partie de l'Inde. Le fonds de l'écriture est le même à Maroc & au Caire ; mais comme il y a chez les Maures des lettres & des expressions qui diffèrent , les Arabes orientaux , qui s'entendent avec les Maures dans la conversation , malgré les vices de la prononciation , ont réciproquement quelque peine à lire leurs écrits.

Il y a une différence sensible , parmi les Maures , entre l'arabe des Savans & des gens de la Cour , & celui que parle le commun du peuple ; cette différence est plus sensible encore dans les Provinces du sud ou de l'est , & parmi les Maures répandus dans les déserts , où l'arabe est plus altéré par le mélange des Tribus étrangères.

Les Brebes & les Chellu , qui , comme je l'ai dit , semblent avoir la même origine , puisqu'ils ont conservé le même dialecte , parlent une langue que les Maures n'entendent pas , & qui semble n'avoir avec la leur aucune analogie ; je n'oserois dire si c'est la Punique ou la Numide , mais ces peuples écrivent leur langue en caractères arabes. J'ai cru devoir rassembler ici quelques mots de ces langues , où l'on verra le rapport intime entre le Brebe & le Chellu , & le peu de connexion de ces deux langues avec l'arabe.

COMPARAISON

Entre la Langue Arabe du Maroc , & la
Langue des Brebes & des Chellu.

	<i>Arabe du Mar.</i>	<i>Brebe.</i>	<i>Chellu.</i>
Dieu ,	Allah, Rabbi,	Allah, Rabbi,	Allah, Rabbi.
Monde ,	Dounié ,	Dounit ,	Dounit.
Ciel ,	Sema ,	Aguena ,	Aguelna.
Soleil ,	Chems ,	Thafokt ,	Thafokt.
Lune ,	Kamar ,	Aiour ,	Aiour.
Étoiles ,	Nejoun ,	Yzheran ,	Yzheran.
Terre ,	Hard ,	Achal ,	Aqual.
Mer ,	Baar ,	Baar ,	Baar.
Eau ,	Ma ,	Aman ,	Aman.
Feu ,	Afia ,	Tafit ,	Taquat.
Boire ,	Chereb ,	Iffou ,	Iffou.
Manger ,	Coul ,	Iten ,	Itch.
Dormir ,	Requot ,	Guan ,	Guan.
Veiller ,	Feik ,	Ionquir ,	Oureignan.
Jour ,	Naar ,	Souhafs ,	Haffal.
Nuit ,	Leil ,	Iad ,	Iad.
Homme ,	Ragel ,	Argaz ,	Argaz.
Femme ,	Mara ,	Tamtot ,	Tamgart.
Père ,	Bou ,	Ibbas ,	Babbas.

<i>Arabe du Maroc.</i>		<i>Brebe.</i>	<i>Chellu.</i>
Mère ,	Imma ,	Imma ,	Imma.
Enfant ,	Iffir ,	Herba ,	Haial.
Roy ,	Soultan ,	Aguellid ,	Aguellid.
Prince ,	Cherif ,	Cherif ,	Cherif.
Efclave ,	Abd ,	Ismak ,	Ismak.
Sujet ,	Raya ,	Rait ,	Rait.
Vivant ,	Ait ,	Idert ,	Iffout.
Mort ,	Mout ,	Imout ,	Imout.
Chameau ,	Gemel ,	Grouns ,	Haram.
Cheval ,	Haoud ,	Hais ,	Hais.
Bœuf ,	Tor ,	Ayougou ,	Azguer.
Mouton ,	Qbech ,	Izimer ,	Izimer.
Lion ,	Sba ,	Izem ,	Izem.
Tigre ,	Nemer ,	Agouerzem ,	Agouerzem.

N O M B R E S.

<i>Arabe du Maroc.</i>		<i>Brebe.</i>	<i>Chellu.</i>
Un ,	Ouaed ,	Ian ,	Ian.
Deux ,	Tnein ou Juz ,	Sin ,	Sin.
Trois ,	Tleta ,	Querad ,	Querad.
Quatre ,	Arba ,	Arba ,	Qouz.
Cinq ,	Kemsa ,	Kemsa ,	Cemouf.
Six ,	Setta ,	Setta ,	Sedife.
Sept ,	Saba ,	Saba ,	Sa.
Huit ,	Temenia ,	Temenia ,	Tem.
Neuf ,	Tfaeud ,	Tfaeud ,	Tza.
Dix ,	Achara ,	Achara ,	Meraon.

Les Brebes comptent les jours de la semaine comme les Maures , & , ainsi qu'eux , ils se servent de mots arabes. Les Chellu comptent les jours de la semaine de la même manière , mais ils s'expriment en Chellu ; les uns & les autres désignent les mois de l'année comme les Maures & les Arabes , & comptent à la même époque , c'est-à-dire , à l'année de l'Hégire.

L'Alcoran , & les livres de prières des Brebes & des Chellu , sont en langue arabe ; leurs actes , écritures & titres de propriété , sont dans la même langue , écrits par leurs Talbes ou gens lettrés.

Caractère , Mœurs & Usages des Maures.

On ne peut considérer le joug rigoureux , sous lequel les Maures gémissent , sans avoir pour eux quelque commiseration ; mais quand on les observe de plus près , on sent refroidir ce sentiment qu'inspire l'idée de leur servitude. La nature du gouvernement à la vérité , qui , sans changer totalement le caractère des nations , influe infiniment sur leur façon de penser , est une des causes morales de la férocité de ces peuples , de leur ignorance , & de leur lâcheté. Un despotisme rigoureux avilit trop l'ame pour qu'elle soit susceptible ni de courage , ni d'aucune élévation.

Ces esclaves ne connoissent que la volonté du maître ; ils n'ont aucune idée de liberté , & ils ont même perdu l'usage des mots pour exprimer sentiment & honneur , qui semblent n'appartenir qu'aux ames fières & libres. Moins sensibles que les autres hommes , ils ne sont ni patriotes , ni parens , ni amis fidèles ; ils ont en général les défauts qui contrastent avec la bonne foi ; ils ne s'aiment point entr'eux , & sont encore moins portés pour les étrangers.

Il semble que les Maures , ainsi que tous les peuples des climats chauds , soient plus disposés à la servitude que les peuples septentrionaux ; éloignés du travail , par l'influence du climat & par le défaut de besoins , ils manquent en général de vigueur , & n'ont point cette énergie de caractère qui conduit aux grandes idées , aux grands crimes , aux grandes vertus. Cet état d'engourdissement les entretient dans une ignorance stupide , qui est elle-même le soutien du despotisme ; car il semble en général que les gouvernemens en approchent plus ou moins , en proportion de la liberté ou de la disposition que les peuples ont à s'instruire.

Les Maures , par la nature du sol ou par la qualité des alimens , sont naturellement maigres ; le libertinage , auquel ils se livrent de bonne-

heure, contribue beaucoup à les énerver, ce qui les rend mous, lâches & paresseux; ils ont de l'agilité & point de vigueur, ils supportent plus constamment les fatigues de la course que les peines du travail. Ils sont assez bien de corps; ils ont des traits réguliers, de beaux yeux, de belles dents, mais ce sont des phisionomies sans ame & sans expression. Le découragement de ces peuples est peut-être moins l'effet du physique que du moral; c'est à la même cause qu'on doit attribuer cet air mélancolique & triste qui leur est particulier; tout annonce chez eux l'empreinte de l'esclavage & de l'oppression.

Ces peuples, naturellement avares, sont portés à accumuler, & à cacher leurs richesses. Comme ils ont la même croyance que nous sur la création du monde, malgré qu'ils en aient défiguré les circonstances; un de leurs Ecrivains, pour peindre leur avarice, a fait une allégorie, aussi judicieuse que morale. *Adam*, dit cet Ecrivain, après avoir mangé du fruit défendu, honteux de sa nudité, alloit se cacher à l'ombre des arbres qui ornoient le paradis; les arbres, d'or & d'argent, refusèrent leur ombre au père des hommes; Dieu leur en ayant demandé la raison; c'est, dirent les arbres, parce qu'*Adam* a transgressé vos commandemens; vous avez bien fait, dit le Seigneur, &, pour récompenser

vos fidélité , je veux que les hommes désormais soient vos esclaves , & qu'ils fouillent dans les entrailles de la terre pour vous chercher. La passion dominante des hommes , justifie cette ingénieuse allégorie ; mais l'avarice des Maures semble la justifier encore davantage ; l'or & l'argent ne sont pas , chez eux , la mesure des besoins ni l'emblème des passions , mais presque un objet de culte.

Il n'y a entre les Maures ni amitié , ni confiance : ils sont insensibles à ces douces impressions que le sentiment fait sur les âmes honnêtes ; ils ne connoissent que les passions féroces , qui portent la division dans les familles & le trouble dans les sociétés. Toujours poussés par l'envie , ils se rendent entr'eux de mauvais offices , & cherchent à se dépouiller réciproquement de leurs biens ; l'intérêt est le nœud secret de leurs liaisons & de leurs haines. Forcés de cacher leur argent pour pouvoir le conserver , ils meurent souvent sans dévoiler leur secret , dans la crainte où ils sont qu'une femme , un fils , un frère , ne hâtent leur mort , pour s'emparer plutôt de leurs richesses.

Quoique les Maures ne jouissent pas de leur aisance , ils n'en sont pas moins avides , & ils sont très-ingénieux à exciter la générosité des étrangers. Comme ils n'aiment que l'argent , ils n'ont de prédilection pour personne , celui qui

donne c'est l'ami (1). En général, on ne doit pas craindre les ennemis chez les peuples qui mettent un prix à l'amitié, & qui n'agissent que par intérêt.

L'esprit d'avidité qui domine les Maures les rend souples, rusés, & plus pénétrants que leur extérieur grossier ne paroît l'annoncer; peu occupés d'eux-mêmes, ils savent étudier avec dissimulation le caractère des personnes à qui ils ont à faire, & sont assez adroits à déguiser le leur; peu délicats dans leurs procédés, ils emploient tous les moyens pour parvenir à leurs fins; & un homme en place, à cet égard, ne mérite pas plus de confiance qu'un simple particulier. J'ai entendu parler d'un Gouverneur de ville, qui alloit régulièrement prendre son thé chez un étranger, & lui emportoit adroitement ses cuillers; on a vu réclamer l'intervention d'un autre pour retrouver un vol, qui se retrouva en effet, mais il n'en fut pas moins perdu pour le propriétaire, qui avoit

(1) Un jeune Maure offroit un jour à mes domestiques de recevoir autant de coups de bâton qu'ils voudroient lui en donner, à raison de vingt-quatre pour une blanquille, qui vaut 3 sols 4 deniers; ce n'étoit que la première offre, peut-être auroit-il fait meilleur marché, s'ils avoient eu l'inhumanité de jouer avec lui.

sacrifié en sus un présent fait à ce Gouverneur pour intéresser ses bons offices. Il est assez ordinaire à ces Alcaïdes de partager les aubaines des domestiques & des soldats, qui sont sous leurs ordres, & ceux qui ne sont que partager sont honnêtes. Ce que je dis regarde le général, & n'empêche pas qu'il n'y ait des particuliers qui mettent de la générosité dans leurs procédés ; mais qu'on ne s'y trompe pas, il y a toujours quelque nuance de Maure.

Les gens du peuple, les campagnards sur-tout, se volent entr'eux avec beaucoup d'adresse ; ils profitent des nuits obscures & orageuses pour approcher des Douhars, & enlever ce qu'ils peuvent ; ils quittent leurs habits, marchent nus, à quatre pates, &, en cas de surprise, ils s'échappent facilement.

Les voleurs, parmi les Maures, ne sont pas intrépides, mais l'adresse & la ruse chez eux suppléent au courage. J'en citerai deux exemples : il y a dans la ville de Maroc un enclos muré, qu'on ferme toutes les nuits, appelé Alcaïsseria, où les Marchands ont leurs magasins & leurs effets ; un voleur s'étant apperçu qu'il y avoit dans cet enclos un puits sec, qu'on pouvoit faire communiquer avec un autre puits qui étoit hors de l'enceinte, entreprit d'ouvrir, petit à petit, un

conduit souterrain ; son projet exécuté , il entra de nuit dans l'Alcaïfferia , enfonça la boutique du plus riche Marchand , auquel il emporta , en argent ou en effets , huit ou dix mille liv. ; le jour étant venu , on s'apperçut du vol , & on en rendit compte à l'Empereur , qui ordonna d'arrêter tout ce qui se trouveroit dans l'Alcaïfferia de gens sans aveu. Sur cet ordre , on arrêta , & on conduisit au Souverain plusieurs Maures de mauvaise mine , que ce Prince menaça de faire tous périr , s'il n'avoit aucune nouvelle du vol dont ils étoient ou coupables ou complices ; celui qui avoit fait le vol , qui , par événement , se trouvoit du nombre , s'avança , & se prosternant aux pieds de l'Empereur , *Seigneur , dit-il , c'est moi qui suis coupable , faites de moi ce que vous voudrez ; c'est assez du crime que j'ai fait , je ne veux pas avoir à me reprocher encore la mort de ces Musulmans.* L'Empereur , étonné de la générosité de ce fripon , loua son scrupule , & lui ordonna de remettre ce vol à fix gardes , auxquels il le confia. Le voleur les ramena dans l'Alcaïssera , & leur dit qu'il avoit caché le vol dans le puits , & offrit de l'aller prendre & de le rapporter ; il descendit en effet , & , profitant de la communication qu'il avoit pratiquée avec le puits voisin , il s'évada. Les Gardes s'étant lassés d'appeller & d'attendre ,

un d'eux descendit dans le puits , & s'aperçut du tour que le voleur avoit joué ; on en rendit compte à l'Empereur , qui ne put s'empêcher d'en rire.

Un autre voleur , qui avoit été condamné à être pendu par les aisselles dans un chemin , avoit auprès de lui son épouse qui se lamentoit. Desirant se distinguer encore par quelque tour de son métier , il appela avec instance un muletier , qui passoit avec deux mules chargées ; *ami* , lui dit-il , *ayes pitié de mon épouse & de mes enfans , aides-les à retirer d'une citerne les effets que j'y ai cachés* ; le muletier refusa , disant que c'étoit un vol , & que s'il étoit pris il feroit puni ; *hé bien* , dit le patient , *si tu veux nous servir , je t'en donne la moitié* ; le muletier consentit alors à cette bonne œuvre , & alla , avec la femme , au lieu indiqué , il se lia avec une corde pour descendre dans la citerne , la femme abandonne la corde & le Muletier , & lui enlève ses mules chargées.

Le vol à Maroc n'est point puni de mort ; les punitions sont assez arbitraires , & dépendent du moment & des circonstances qui peuvent aggraver le délit ; la punition ordinaire pour un voleur de grand chemin , c'est de faire couper la main ou le pied , ainsi que le pratiquoient les Arabes avant Mahomet. J'ai vu un voleur , à qui ,

après plusieurs fautes , l'Empereur avoit fait couper les deux mains , & il voloit encore , n'ayant plus , disoit-il , d'autre moyen pour gagner sa vie.

Par esprit d'intérêt , les Maures sont naturellement portés au jeu ; mais comme il est défendu par la religion de Mahomet de jouer de l'argent , la police a soin de surveiller les joueurs. Le seul jeu que les Maures jouent publiquement c'est celui des échecs , qui intéresse assez par lui-même pour ne pas y mettre d'autre prix. Les Maures de la campagne connoissent peu l'usage des cartes , ils jouent au jeu de hasard avec des osselets , en guise de dez , & leurs pantoufles leur servent de cornets.

On ne connoît parmi les Maures que les besoins de première nécessité , qui ne sont pas bien étendus dans les climats chauds ; ce n'est que dans l'intérieur de leur maison & dans le secret du ménage , que ces peuples peuvent se donner quelque aisance , qu'ils ont soin de cacher extérieurement. Il résulte de-là , que les Maures sont peu industrieux ; l'industrie , toujours à la suite du luxe & de l'abondance , ne se développe avec liberté que loin de l'oppression. D'ailleurs , dans les pays méridionaux , les hommes sont peu portés au travail ; la chaleur y engourdit les corps & dis-

sûpe, peut-être, le feu de l'imagination, si nécessaire à l'invention & à la perfection des arts.

Ceux que l'on professe chez les Maures sont encore dans leur naissance, aussi y voit-on les ouvriers travailler avec moins d'outils & moins de commodités que les nôtres. Un Orfèvre vient travailler au coin d'une cour, où il établit dans un instant son atelier. Il porte dans un sac son enclume, son marteau, son soufflet, ses limes & ses creusets; son soufflet est une peau de bouc, à l'extrémité de laquelle il met un bout de roseau, qu'il tient d'une main, & de l'autre, il presse le sac, par des mouvemens égaux, & par ce moyen il allume & entretient son feu. On voit la même simplicité dans les ateliers des autres ouvriers; ces peuples ne sont pas assez occupés de leur industrie pour en perfectionner les moyens: la nature, qu'on voit encore chez eux, presque dans son développement, n'en inspire que plus de vénération; c'est en comparant ce germe naissant des arts qu'on apperçoit avec plus d'étonnement encore les distances, & la gradation des progrès qui conduisent à la perfection.

Comme les professions des hommes sont subordonnées à leurs besoins, on ne connoît chez les Maures que les professions utiles; celles de luxe & d'agrément y seroient entièrement superflues.

Le peu de complication qu'il y a dans les ressorts de l'administration, occupe peu de monde aux affaires publiques, & il y a dans l'état des hommes une grande conformité. Les Gouverneurs des provinces & des villes, jaloux des graces de la Cour, tiennent leurs enfans auprès du Souverain: ils sont employés, selon leurs talens, aux détails du service, aux messages & aux commissions du Prince; ce ne sont point des places fixes, ce sont des fonctions momentanées, domestiques, & plus ou moins orageuses, selon le caractère du Souverain, & l'usage qu'on fait de sa confiance. Dans ces Gouvernemens rigoureux, où les courtisans ne sont jamais que les organes des passions du maître, l'honneur & la probité sont rarement des titres de recommandation.

Les particuliers, qui jouissent de quelque aisance, ne mettent pas volontiers leurs enfans au service du Prince, pour ne pas compromettre leur fortune, & ne pas s'exposer aux conséquences qui peuvent résulter de l'indiscrétion ou de l'inexpérience des jeunes gens; ils préfèrent de les faire étudier pour en faire des Talbes ou des Juges, s'ils ont du talent, de leur confier un fonds pour commercer, ou bien de les occuper du revenu de leurs jardins & de leurs terres; ce sont en général les principales occupations des Maures. Ces peuples

marient leurs enfans jeunes, pour les fixer plutôt au travail, & les détourner de la dissipation; ils les font indifféremment Marchands, Navigateurs, Tisserans, Tanneurs, Cordonniers, &c. ; personne parmi eux, n'a honte d'exercer une profession utile : le Cadi & le Gouverneur de la ville marient leur fille avec ce qu'on appelle un artisan, sans rougir de cette alliance ; le vendredi qui est le jour de la prière, tous les habitans d'une ville, habillés de la même étoffe & de la même couleur, sont à peu-près égaux. Dans les Gouvernemens absolus d'ailleurs, où le despote est tout, & où les sujets ne sont qu'un tas d'esclaves, les distances entre les hommes sont plus rapprochées ; ce sont des nuances imperceptibles, que la confiance momentanée du maître fait appercevoir ou disparaître. L'Empereur de Maroc, d'un Bacha fait un soldat, & d'un soldat un Bacha (1) ; j'ai connu un Gouverneur de place déposé par le Souverain, & condamné à balayer les rues dans la ville qu'il avoit gouvernée ; ces bisarreries de la fortune sont fréquentes dans les gouvernemens arbitraires, où l'autorité passe rapidement du

(1) Les Maures appellent Bacha un Gouverneur de Province, qu'on appelle Pacha en Turquie ; c'est peut-être chez ces derniers une transposition du P pour le B.

maître à l'esclave , & s'anéantit de même , elle ne laisse qu'une empreinte passagère , dont on n'a pas le tems de s'enorgueillir. Il est peu de Gouverneurs de province qui n'aient éprouvé les vicissitudes de ce Gouvernement orageux ; une fois dépouillé de ses biens , un Officier est remis en place & reprend sa considération ; c'est un pécheur absous , qui , par l'abandon de ses richesses , se lave de ses iniquités.

Les Maures ont en général très-peu d'amusemens , leur vie sédentaire dans les villes n'est guères distraite que par le soin de leurs jardins , qui sont plutôt des jardins de rapport que d'agrément ; ils sont presque tous plantés en orangers , citronniers & cédras symétriquement rangés , & en si grande quantité , qu'on croit être dans des forêts ; les Maures y vont , mais rarement , avec de la musique , parce que l'état de servitude ne se concilie pas avec le goût du plaisir. Les gens de Fez sont les seuls , qui , par une éducation particulière , ou par une organisation plus délicate , font entrer la musique dans leurs amusemens.

On n'a pas dans ces climats , comme en Turquie , des cafés publics (1) , on l'on va s'entrete-

(1) Nos cafés , qui n'ont été qu'une imitation de ceux de Turquie , sont plus beaux & plus vivans ; à Constantinople ,

tenir des nouvelles du jour ; les Maures , au lieu d'aller dans les cafés , vont chez les Barbiers , qui , dans tous les pays , se font arrogés le droit de débiter des nouvelles ; leurs boutiques sont entourées de bancs où s'asseyent les chalans & les oisifs ; & quand la place est prise , ils s'accroupissent à terre comme des singes. Il arrive souvent dans les villes des Bateleurs & des Danseurs , autour desquels le peuple s'assemble & s'abonne pour peu de chose ; il y a encore une autre espèce de charlatans qui sont des Historiens ambulans ; le peuple qui ne fait pas lire , & qui , par-tout , est avide d'entendre des choses extraordinaires , est d'autant plus assidu à ces rendez-vous , que l'Historien , qui ne peut fournir à une longue carrière , ne reste guères plus de huit jours dans le même lieu.

L'amusement ordinaire dans les villes où il y a des soldats , ainsi qu'à la campagne , c'est ce que les Maures appellent jouer à la poudre ; c'est un exercice militaire , qui plaît d'autant plus à ces peuples , que , par la constitution de leur gouvernement , ils sont tous soldats ou faits pour

où la police ne veille qu'à la tranquillité publique , les cafés sont assujettis à des dimensions bornées , ils ne peuvent contenir que peu de monde.

l'être, ils ont tous des armes & des chevaux. C'est en courant la poudre, que la joie se manifeste dans les fêtes publiques ou particulières; un détachement de cavalerie se partage en deux, qui se tiennent à quelque distance; ils entrent en lice les uns après les autres, de quatre en quatre, & se tirent des coups de fusil à poudre. Tout l'art de cet exercice est de pousser le cheval au galop assez près du détachement opposé, l'arrêter tout court, en tirant le coup, pour faire volte face, charger son fusil, & revenir à la charge; tandis que le détachement qui a été attaqué, fait de son côté la même manœuvre; les Maures se plaisent beaucoup à cet amusement, qui n'est que l'imitation de leurs évolutions militaires (1). Muley Yezit, un des enfans de l'Empereur régnant, qui a passé sa jeunesse avec les troupes, & qui y a contracté un goût décidé pour les armes, est très-adroit à ces exercices, je l'ai vu tirer trois coups de suite en courant au galop, une carrière de cent cinquante à deux cens pas; il part du but

(1) Il semble que les Arabes ont introduit en Espagne l'exercice appelé *Juego de Cagnas*, que les Espagnols ont adapté à leurs usages. Les Maures à leur tour peuvent avoir renoncé à cet exercice que les Turcs appellent *Gerid*, du moment que les lances ont été remplacées par les fusils.

ayant un fusil à sa main , un autre en travers sur la selle , & le troisième en équilibre sur sa tête ; il tire le premier fusil en partant , le donne à un soldat qui court à côté de lui , il prend le second qu'il tire & le donne de même , pour prendre le troisième , qu'il tire en achevant sa carrière ; tout cela se fait en aussi peu de tems qu'il en faut pour le penser. C'est-là le seul passe-tems des Maures dans les fêtes, dans leurs mariages, & dans toutes leurs réjouissances : le seul honneur que l'on fait aux Ministres , aux Consuls , & à tous les étrangers , c'est de faire courir la poudre à leur arrivée ; il y a toujours quelque danger à ces amusemens , par l'imprudence avec laquelle les Maures se conduisent , & il est arrivé quelquefois des accidens malheureux.

Les Maures , par leur tempérament , ou par les circonstances morales & physiques de leur éducation , sont moins sensibles que nous à la douleur ; ces hommes , presque nus , toujours exposés aux impressions de l'air , acquièrent une roideur dans les fibres qui les rend moins délicats , & qui dégénère enfin en impassibilité , tels que ces plantes sauvages , qui ne craignent pas l'injure des saisons. J'ai vu souvent dans leurs évolutions militaires , des soldats renversés avec leurs chevaux se relever sans avoir une foulure ; leur corps ,

n'étant point gêné dans leurs habits , se prête plus facilement à tous les mouvemens , & ils ont peut-être , à cet égard , plus d'avantage que nous. L'Empereur de Maroc a fait souvent couper la main à des voleurs qui , renvoyés tout de suite , ramassent leur main à terre & se mettent à courir ; ces exécutions , qui ne sont jamais annoncées ni préparées , se font avec le couteau du premier Maure qui se trouvera présent , qui exécute lui-même , tout gauchement , les volontés de son maître. Un galant , accusé par un mari d'avoir été surpris avec sa femme , fut condamné par l'Empereur à recevoir une bastonnade , qui lui fit oublier sa maîtresse pour quelque tems. Le mari ayant été absent , fut averti à son retour que l'amant avoit repris ses assiduités ; il alla de nouveau se plaindre à son maître , qui lui fit remettre l'accusé , & ordonna de le punir , de façon à ne pouvoir plus lui donner de l'inquiétude ; à l'instant le mari prit son couteau , & rendit le galant plus malheureux encore qu'Abailard. J'ai connu l'infortuné qui subit cet arrêt rigoureux ; il perdit en sus sa barbe , qui tomboit insensiblement , & ne gagna à tout cela qu'un embonpoint superflu. Après ces amputations barbares , on met , pour tout appareil , du goudron sur la plaie & rien de plus ; c'est , comme on dit , le remède à

tous les maux. On se doute bien que l'esprit de galanterie ne percera que difficilement chez les Maures , & qu'ils sont encore bien éloignés de l'Europe dans cette partie de la civilisation. Je crois pouvoir conclure cependant , comme je l'ai avancé , que ces peuples sont moins sensibles à la douleur qu'on ne l'est dans nos climats ; on ne sauroit douter qu'une éducation un peu austère n'endurcisse le corps & ne fortifie le tempérament , tandis que trop de mollesse dans la façon de vivre ne sert qu'à l'affoiblir.

En général , les Maures sont peu recherchés dans le manger , leur cuisine est simple & frugale ; ils sont le matin un déjeuner , avant que d'aller à leurs affaires ; le véritable repas c'est celui qu'ils sont le soir après le soleil couché. Leur manger ordinaire est le coucouffon dont j'ai déjà parlé ; ils sont aussi quelquefois en bœuf , mouton ou volaille , & ils mangent du rôti , mais ces recherches ne sont que pour les occasions extraordinaires , & parmi les gens qui jouissent de quelque aisance. Ces peuples ne connoissent point l'usage du linge , ni des cuillers & des fourchettes ; comme leur coucouffon n'est point liquide , & que , quoique nourri au bouillon il reste sec , en le prenant avec la main ils en font une espèce de ballote , qu'ils portent à la bouche avec adresse.

Après le repas, ils se lèchent les doigts, & s'essuyent à leurs habits, qu'ils font laver quand ils sont sales; ceux qui ont des esclaves noirs à leur service les font approcher, & se frottent les mains à leur tête, ou si dans le moment il se trouve quelque Juif présent, ses habits servent d'essuie-main aux Maures.

Ceux qui sont à leur aise, tuent tous les ans, en Mai ou en Juin, un bœuf ou un taureau engraisé, dont ils font sécher la viande, qu'ils conservent une année ou environ. Ils la coupent en morceaux, qui sont comme des lisières de deux pouces d'épaisseur, ils font sécher cette viande au soleil pendant quelques jours, puis ils la font frire dans le beurre ou dans l'huile, & la mettent dans des pots, que les gens à leur aise remplissent de beurre pour mieux conserver cette espèce de salaison.

Les Maures sont très-amateurs du thé, ainsi que du sucre; ils en achètent bien peu, mais ils sont très-jaloux qu'on leur en donne; ils auront reçu des nations du Nord l'usage de cette boisson, qui n'est pas lui-même fort ancien. Ces peuples aiment le thé, sans doute, parce qu'il échauffe; car il ne me paroît pas compatible avec leur façon de vivre frugale, & leur tempérament sec; il est naturel que l'usage en soit plus salutaire dans les pays

froids où la viande est plus grasse, & où l'on fait un usage habituel de beurre, de laitage & de bière. Les Maures aiment moins le café que le thé; mais en général ils aiment tout ce qu'on leur donne, il est reçu en proverbe, parmi eux, qu'il vaut mieux vinaigre donné, que du vin qu'on achete.

Il est d'usage parmi les Maures de rentrer chez soi après le soleil couché; ils ne se servent dans leurs maisons que de lampes ou de bougies de cire jaune; le suif n'y est point connu, & la chaleur en rendroit l'usage trop dispendieux. Il semble même, d'après *Bochart*, que c'est de l'Afrique que nous avons pris l'usage de brûler de la cire; & que c'est de la ville de Bugie, près d'Alger, que nous avons donné le nom de bougies à nos chandelles de cire.

Les Maures, & tous les Mahométans, comptent l'année en mois lunaires; elle est d'onze jours plus courte que l'année solaire; au moyen de quoi trente-deux ans deux mois & quelques jours, font la révolution de trente-trois ans lunaires. Pour faire cependant leurs calculs astronomiques, & régler l'heure de leurs prières à la variation des saisons, les Maures suivent l'année solaire, qu'ils comptent selon le vieux style, c'est-à-dire, onze jours après nous.

Ils comptent les jours de la semaine par premier, second, &c. depuis le dimanche jusqu'au samedi; ils ont reçu cette façon de compter des Hébreux, qui doivent être plus anciens que les Arabes, & qui, selon l'ordre de la création du monde, fêtent le septième jour; car le nom de *sabat* n'exprime en hébreu que le nombre sept, que nous avons conservé, à quelque altération près. Les Mahométans fêtent le vendredi; parce, qu'avant Mahomet, les Arabes avoient déjà consacré ce jour à la prière, & lui avoient donné le nom, d'assemblée de jour; ce que ce Législateur ne voulut point changer, par respect pour un usage accrédité.

Les Maures se marient jeunes; les filles, parmi eux, sont nubiles à treize ans; il leur est permis d'épouser quatre femmes, sans être gênés sur le nombre des concubines, ce sont les facultés qui en décident. Dans les Villes, comme je l'ai déjà observé, la plupart des Maures n'ont qu'une femme, par raison d'économie, & par esprit de paix; la pluralité des femmes n'étant qu'une affaire de luxe, chacun en proportionne le nombre à son état & à son aisance. Dans quelques endroits on ne donne point de dot à la mariée, c'est le mari qui paie; cet usage aura été transmis de Laban, qui obligea Jacob à le servir quatorze ans avant

de lui donner sa fille. L'usage le plus général cependant est de donner une dot ; quand le mari répudie sa femme , il rend le double ; en cas de mort du mari , la femme reprend sa dot , & un huitième sur les biens. Tous les enfans ont le même droit aux biens du père & de la mère ; mais les enfans des concubines n'ont qu'une demi-portion : on ne regarde pour bâtards parmi ces peuples , que les enfans qui naissent d'une femme publique ; on leur donne le surnom d'*Harami* , qui veut dire enfant de péché. On emploie la même expression pour désigner un homme méchant , ainsi qu'un espiègle ; c'est le ton & l'occasion qui font la différence.

Comme les femmes ne participent pas à la société , l'inclination ne détermine pas les mariages , ce ne sont jamais que des convenances de famille ; & ce n'est que par la mère , que le fils ou la fille sont informés du caractère & des agrémens de la personne qu'on leur destine. Quand les parens sont d'accord on prépare la fête ; car c'est ordinairement dans les pays pauvres que les mariages se font avec le plus d'éclat. Peu de jours avant la nôce , on promène le fiancé , à cheval , dans la ville , au son de quelques tambours & hautbois , accompagné de plusieurs amis , qui , par intervalles , tirent des coups de fusil : le jour de

la nôce on promène encore le marié à l'entrée de la nuit, mais avec plus de train & plus de cérémonie; il porte ce jour-là une cape rouge, un sabre en bandoulière, son visage est presque couvert par un voile, pour le dérober aux mauvais présages; il a autour de lui plusieurs jeunes gens, dont un lui donne de l'air avec un mouchoir; il est, comme l'Empereur, entouré de sa cour, & dans cette cérémonie, on lui en donne même le titre; pendant cette marche, la mousqueterie redouble ses décharges, jusqu'à ce qu'il soit rentré chez lui. Alors la mariée sort de la maison de son père dans le même ordre; elle est assise dans une espèce de cage carrée ou octogone, qui a environ douze pieds de tour, portée par une mule; cette cage, élevée en pyramide, est ornée de gazes & étoffes de différentes couleurs. La jeune mariée est escortée par un nombre de parens & voisins, les uns avec des torches, les autres avec leurs fusils, dont ils font de fréquentes décharges; arrivée à la porte de l'époux, les parens l'introduisent chez son mari, en observant qu'elle ne touche point le seuil de la porte en entrant; alors le père, la mère & les parens se retirent, il ne reste de hors que quelques Paranymphe qui tiennent des propos gais, & chantent des vers

libres, analogues au moment (1). Il est d'usage que ces femmes reçoivent les preuves de la confirmation du mariage, qu'elles portent en chantant chez les parens de l'épouse. La virginité est une condition si essentielle à la validité du mariage, parmi ces peuples, que, si la preuve n'en existoit pas, le mari seroit en droit de renvoyer sa femme; il est assez ordinaire, cependant, qu'on supplée à la gêne de cette formalité, pour se débarrasser un instant plutôt du train que font les chanteuses. Le même usage s'observe dans la Nigritie, la preuve même doit être exposée au public le lendemain du mariage: on sent combien ces loix sont sages dans les pays chauds, où le climat influe davantage sur la corruption des mœurs; la vertu a moins à combattre dans les climats tempérés, & ce n'est guères que le luxe

(1) Plusieurs usages des Maures leur sont particuliers, & n'ont rien de commun avec le mahométisme; il est probable qu'ils les auront adoptés des nations qui ont dominé en Afrique. On voit que dans leurs mariages, les Romains observoient que l'épousée, en entrant, ne touchât point le seuil de la porte: de même, au moment où l'épouse étoit au pouvoir de l'époux, on chantoit à Rome des vers libres, qu'on appeloit FESCININI, de la ville de FESCENIA, où l'on inventa les vers nuptiaux.

& le goût de la dissipation qui y ont rendu le libertinage plus général.

Après le mariage, les Maures donnent des repas, à la campagne, aux parens & amis (1); chacune des deux familles fait tuer un bœuf qu'on a eu soin d'engraïsser, ce qui, joint à une provision de légumes, fournit abondamment à la fête. On ne se marie guères qu'après la récolte, & son abondance, qui décide du plus ou moins de facultés, rend, à la campagne sur-tout, les mariages plus ou moins nombreux.

Les mariages des Campagnards se font avec les mêmes apprêts, & sont plus bruyans encore quand les mariés ne sont pas du même Douar, parce qu'alors il y a une double cavalcade & beaucoup plus de train. On n'a pas les mêmes scrupules sur les preuves qui tranquillisent les époux, parce qu'il arrive souvent que le mariage est consommé avant qu'on songe à le conclure.

Indépendamment des familles de soldats originaires de Noirs, qui en ont insensiblement perdu la couleur, mais qui en ont conservé le nom, il y a, dans l'Empire de Maroc, un nombre d'au-

(1) Les Maures ont un proverbe qui dit, que les Chrétiens mangent leur bien en procès, les Juifs à l'observation de leurs fêtes, & les Maures à leurs mariages.

tres familles de Noirs & de Négresses, qu'on transporte de la Nigritie par les provinces du sud, qui sont destinés à l'esclavage domestique. Les Maures sont libres de vivre avec leurs Négresses, mais les gens comme il faut sont très-réservés là-dessus, pour ne pas exposer leurs enfans à être confondus avec les Noirs. Le nom de Noir & d'Esclave, qui est synonyme parmi les Maures, porte un caractère de dépendance & d'humiliation, qui est incompatible avec leurs idées; il est étonnant que des peuples qui n'ont pas la liberté de penser, & qui ne sont distingués de leurs esclaves que par la couleur, aient tant d'aversion pour ces idées de servitude.

Les Maures sont dans l'usage de marier leurs Noirs avec leurs Négresses, &, après quelque tems de service, ils leur donnent la liberté; on voit par-là que les peuples cultivateurs sont plus humains envers leurs esclaves que les peuples commerçans, & que les Noirs sont plus heureux chez ce qu'il nous plaît d'appeler nations barbares, qu'ils ne le sont dans nos colonies. Les Maures, sans les maltraiter, les occupent à la garde de leurs troupeaux, au travail des terres, & au service de la maison, pour un tems limité; ils dépeuplent une partie de l'Afrique pour en peupler une autre; l'Europe, au contraire, dévaste

l'Afrique pour avoir du sucre, du café, pour se procurer des jouissances arrosées du sang & des larmes des humains. Elle sacrifie, à des besoins de convention, des générations entières, auxquelles nous tenons par les liens de l'humanité, & dont nous ne sommes éloignés que par la couleur ; comme si une nuance de plus ou de moins sur la peau devoit déterminer l'idée réciproque que nous avons de nous-même. L'opinion des nations sur cette couleur, semble tenir à des anciens préjugés : les Orientaux ont attaché au noir des idées sinistres ; les Grecs modernes se servent indifféremment du mot *maveros*, pour exprimer un noir ou un homme malheureux ; un Oriental, qui a fait une faute, dit, avec honte, qu'il est noir ; la mer noire elle-même n'a reçu ce nom que par ses fréquents naufrages ; & les Turcs qui attribuent à cette couleur un mauvais augure, ne voient le noir qu'avec répugnance ; les Européens l'ont consacré au deuil & à l'habillement des Ministres de la Religion & de la Justice, qui, par leur état, renoncent au luxe des habits.

Les Noirs, qu'on considère comme esclaves, parmi les Maures, même après avoir été affranchis, vivent de leur travail ; ils n'ont point de capitaux qui tentent l'avidité du Gouvernement, ils s'allient entr'eux, ils sont d'une gaieté singulière,

& aiment beaucoup à rire & à babiller. Leurs fêtes semblent assez dépendre des saisons ; ils les passent à se divertir , à chanter & à danser avec une justesse étonnante ; ils ont conservé chez les Maures leurs goûts & leurs usages particuliers ; car dans la Nigritie , le plus élégant & le plus aimable du village , c'est celui qui invente la danse la plus gaie & la plus grotesque. Les Noirs , dans cet Empire , observent la religion de Mahomet , presque sans la connoître , mais ils y ajoutent régulièrement l'adoration du soleil , qui est le premier objet de leur culte.

Le mariage des Noirs qui habitent l'Empire de Maroc , ressemble assez à ceux des Maures ; toutes les cérémonies qui y ont rapport sont suivies de la musique , & précédées de quelques drapeaux faits avec des mouchoirs de gaze au bout d'un roseau. Ils se marient après la récolte , & quand ils sont assurés de leur subsistance , qui , dans les premiers âges du monde , a dû être la base de l'institution des sociétés. La première cérémonie qui précède le mariage des Nègres , est de porter au moulin la provision de bled pour une année , on y va en chantant , avec des tambours & des castagnettes ; deux jours après , on va recevoir la farine avec les mêmes cérémonies ; les meubles de la maison , qui consistent en une nate , deux

peaux de mouton en laine, pour s'asseoir, une lampe, un pot à huile, & quelques pots & plats de terre, le tout valant à peine deux louis, sont portés avec la même suite; de sorte que la musique fait la plus forte dépense de ces fêtes. Il n'y a pas aux mariages des Noirs le même train qu'à ceux des Maures, mais il y a plus de vraie gaieté; d'ailleurs les Nègresses ne se voilent pas comme les femmes des Maures; il en est parmi elles qui mettent du rouge, ce qui, sans les embellir, augmente la vivacité de leurs yeux.

Les Maures, jaloux de conserver leurs grains, gardent leurs champs aux approches de la récolte pour en écarter les oiseaux; c'est par le même motif qu'ils ne tuent pas les oiseaux de proie qui veillent à la garde de leurs moissons. Les recherches que nous avons mises à nos goûts & à nos besoins, nous ont fait adopter une façon de penser toute opposée; nous mettons à prix la tête des oiseaux de proie, pour conserver des perdrix qui ravagent nos récoltes; nous craignons de manquer de gibier & non pas de bled.

Après la moisson, les Maures font dans l'usage d'enfermer leur bled dans des matamores, qui sont des puits creusés en terre, où le bled se conserve long-tems. On voit dans *Bochard* que cet usage est très-ancien, & il a dû être général dans les

pays chauds, habités par des peuples errants (1). Pour garantir le bled de l'humidité, on garnit de paille les côtés de ce puits, à mesure qu'on le remplit, & on le couvre de même quand la matamore est pleine; on la ferme ensuite avec une pierre, sur laquelle on met un monceau de terre, en forme pyramidale, pour écarter l'eau en cas de pluie. Les pères, parmi les gens aisés, font dans l'usage de remplir une matamore à la naissance d'un enfant, & de la vuidier à son mariage. J'ai vu du bled conservé de même pendant vingt-cinq ans; il avoit perdu de sa blancheur; il est à présumer aussi que son germe devoit être éteint, & qu'en le semant il n'auroit produit que du bled avorté. Quand, par des motifs de convenance ou par ordre impérial, les Maures sont contraints de changer d'habitation, ne pouvant emporter leurs grains avec eux, ils laissent sur les matamores des signaux avec des pierres amoncelées, qu'ils ont ensuite peine à retrouver; ils font dans l'usage alors d'observer la terre au soleil levant, & à mesure qu'ils voient s'exhaler une vapeur plus épaisse, ils reconnoissent la matamore, sur laquelle l'attraction du soleil a un effet plus mar-

(1) Bochart, *Géographia Sacra*:

qué , en raison de la fermentation du bled qu'elle renferme.

Ce n'est pas seulement le bled que les Maures de la campagne déposent en terre pour en conserver le superflu ; l'oppression & la méfiance font qu'ils enterrent leurs richesses , n'ayant ni meubles , ni commodités pour les soustraire à la connoissance de leurs parens. Il y a peut-être plus d'argent caché en terre dans l'empire de Maroc , qu'il n'y en a dans la circulation ; & il y en a beaucoup de perdu , parce que les propriétaires , comme je l'ai dit ailleurs , craignent de le découvrir à l'avidité de leurs successeurs.

Dans les révolutions qu'il y a eues à l'avènement des Chérifs , qui sont aujourd'hui sur le trône , il y a eu plusieurs émigrations exécutées avec tant de promptitude , que les Maures , qui n'avoient ni le tems , ni la facilité d'enlever leur argent , se contentoient de marquer , avec des pierres , ou autres renseignemens incertains , l'endroit où ils l'avoient caché , dans le dessein de venir le reprendre ; mais , surpris par la mort ou découragés par l'éloignement , plusieurs ont perdu ce qu'ils avoient. Ceux qui savoient écrire , & c'est le plus petit nombre , désignoient avec plus de précision le lieu du dépôt , & leurs enfans venoient le recouvrer. Ces révolutions , dans les

campemens de cet Empire , accréditèrent dans le sud une espèce d'imposteurs , qu'on regardoit comme des forciers ; c'étoient des fourbes infatigables , qui , là comme ailleurs , profitoient de l'ignorance de ceux qui ne l'étoient pas. Tout l'art de ces charlatans étoit vraisemblablement de savoir lire , & de trouver par ce moyen les dépôts désignés dans les écrits qu'on leur confioit ; les Maures ont confondu cet art avec la magie , dont les Talbes des Tribus qui habitent le sud , où l'imagination s'exalte avec plus de liberté , font une étude suivie.

On regarde comme superstition , parmi les Maures , la répugnance qu'ils marquent quand on tue les cigognes , puisqu'ils disent que c'est péché ; une sorte de régularité qu'elles mettent aux criaillemens qu'elles font dans le jour , & le mouvement de leur corps , qui ressemble en quelque façon à celui que font les Mahométans quand ils prient , peuvent bien avoir attaché à la conservation de ces animaux des idées superstitieuses ; il est naturel de croire , cependant , que la conservation des cigognes a eu , dans le principe , un motif légitime , en ce qu'elles détruisent les serpens , les crapaux , les sauterelles , & autres insectes mal-faisans. Dans les premiers tems , les hommes simples ont regardé comme péché tout ce qui étoit

défendu, tout ce qui bleffoit l'ordre de la police, & les convenances de la fociété; les Maures eux-mêmes s'en tiennent aveuglément à ce qui leur est prefcrit, ils regardent la loi du Prince comme un précepte religieux.

Comme on ne tue pas les cigognes en Barbarie, on croit que c'est par cette raifon qu'elles y abondent; il est vraifemblable qu'elles s'y plaifent auffi, à caufe de la quantité de ruines, de mafures, & de terrains incultes, où ces animaux trouvent plus facilement leur afyle & leur nourriture. Les cigognes, dans cet Empire, difparoiffent régulièrement à la fin de l'été, & reviennent à la fin de Janvier; le défaut & le befoin de fubfiftance, font fans doute les motifs naturels de ce changement régulier. Les campagnes voisines du Niger, inondées en Juin, Juillet & Août par le débordement de cette rivière, qui, par une même caufe, éprouve les mêmes effets que le Nil (1), doivent être pleines d'infectes, qui fervent de pâture à ces animaux; elles reviennent enfuite au nord de l'Afrique, où les pluies régulières de Novembre, Décembre, & du refte de

(1) Le débordement de ces deux rivières, felon la Martinière, est caufé par des pluies qui abondent entre la ligne & le tropique, depuis le mois de Juin jufqu'en Septembre.

l'hiver, remplissent les Marais, & les peuplent de nouveaux infectes.

Les Maures, de même que tous les Mahométans, regardent comme une irrévérence contraire à l'esprit de la religion, d'ensevelir les morts dans les mosquées, & de profaner le Temple du Tout-Puissant par la corruption de nos corps. Dans les premiers siècles de l'Eglise, les Chrétiens ont eu la même piété, & ont donné eux-mêmes l'exemple du respect qu'ils avoient pour les Temples consacrés à leur culte; mais une dévotion mal dirigée, mêlée de superstition & de vanité, l'intérêt lui-même, cet esprit contagieux qui s'est mêlé à tout, sans respecter les Autels, a insensiblement perverti les idées des hommes. Les cimetières des Mahométans sont presque tous hors des villes; les Souverains ont leur sépulture dans des hospices isolés dans le voisinage des mosquées, qu'ils ont fait bâtir, où dans tel lieu qu'ils auront désigné. Ces tombeaux sont de la plus grande simplicité; ces peuples n'imitent pas à cet égard l'ostentation de l'Europe, où l'on élève des monumens à l'orgueil des vivans plutôt qu'à la mémoire des morts.

Tous les Mahométans enterrent les morts aux heures indiquées pour la prière; le mort, qu'on ne garde dans la maison que quand il expire après

le soleil couché , est transporté de jour à la mosquée , d'où il est emporté par ceux qui s'y rendent pour prier ; par esprit de piété , chacun s'empresse de le porter à son tour. Les Maures chantent à leurs enterremens , usage qu'ils ont , peut-être , imité des Chrétiens d'Espagne , car les Mahométans orientaux ne chantent pas ; ces peuples n'ont aucune couleur consacrée au deuil , la douleur de la perte de leurs parens , est un sentiment intérieur qui n'est exprimé par aucun signe. Les femmes vont régulièrement , le vendredi , pleurer & prier sur la sépulture des morts , dont le souvenir intéresse leur tendresse.

Les Maures font dans l'usage de faire des feux à la Saint Jean , & font encore moins en état que nous d'en donner la raison. Je me suis trouvé à Fez le jour de la Saint Jean , vieux style , que les Maures observent dans les usages qui leur sont communs avec nous ; un Maure , un peu instruit , à qui je demandai le motif des feux qu'on avoit allumés , me dit que c'étoit *el-ansarà* , par un à bref , ce qui signifie en arabe le compagnon ou le défenseur , & semble désigner Saint Jean précurseur & compagnon de Jésus , sans donner d'autre raison des feux qu'on faisoit ce jour-là. L'origine de ces feux paroît être de la plus haute antiquité ; il est vraisemblable que dans les anciens tems ce

n'aura été qu'un signe pour annoncer aux peuples la plus haute élévation du soleil, la saison de l'été, la maturité des grains, ou le tems où l'on pouvoit aller se baigner, sans craindre pour la santé. L'usage où l'on est dans quelques-unes de nos provinces méridionales, de jeter de l'eau sur les passans le jour du feu, semble justifier cette dernière conjecture. J'ai vu à Salé, où la récolte est déjà faite à la Saint Jean, qui, chez les Maures, répond au cinq Juillet, les jeunes gens faire un pavillon en roseaux & en paille, qu'ils font flotter sur la rivière, & y mettent le feu en nageant & en folatrant tout au tour, ce qui me paroît réunir les deux motifs auxquels je crois cet usage consacré, qui sont d'annoncer le solstice d'été, & le tems propre à se baigner (1). La fête de Saint Jean, que, par événement, l'Eglise a placée dans le même tems, a effacé insensiblement chez les Chrétiens ces premières idées, & les peu-

(1) M. Court de Gebelin, dit que ces feux s'allumoient au moment que l'année commençoit; & que la première de toutes les années, la plus ancienne dont on ait quelque connoissance, s'ouvroit au mois de Juin, de-là le nom de ce mois Junior. Qu'après une suite d'années, les solstices ne faisant plus l'ouverture de l'année, par une suite de l'habitude, on continua l'usage des feux dans le même-tems. Monde primitif, allegor. orient. premier tableau.

ples ont attaché à une institution de police, des idées de dévotion qui ne sont ni fondées, ni conséquentes.

CHAPITRE TROISIEME.

Forces Militaires & Maritimes de l'Empire de Maroc, & revenus de ce Souverain.

Forces Militaires.

DÈS que l'ambition, la religion & les autres intérêts qui ont divisé les hommes, eurent armé les nations les unes contre les autres, chacune dut fournir des soldats pour sa défense, & l'usage où sont les Rois d'avoir toujours des troupes sur pied, n'est pas bien ancien.

Les grandes levées de soldats que les Rois de Maroc ont d'abord faites pour protéger leur religion & maintenir leur souveraineté en Espagne, n'ont été formées que par un zèle fanatique, ou par esprit de pillage; ces Souverains n'avoient point de troupes à leurs ordres, ni peut-être des revenus suffisans pour les foudoyer, & c'est au défaut de concert entre les Rois & les Sujets,

qu'on doit attribuer les premières révolutions qui divisèrent cet Empire, qui en multiplièrent les Souverains, & exposèrent ces peuples inconstants à changer si souvent de maître.

On voit qu'après le douzième siècle, les états conquis par Jacob Almonfor se divisèrent de nouveau; ces peuples, plus aguerris, se choisirent des chefs, &, dans ces mouvemens d'indépendance, chaque province, & presque chaque ville, comptoit ses Rois. La puissance de ces petits Etats, toujours agités, ne pouvoit résister aux efforts d'un conquérant ambitieux; il y eut de nouvelles révolutions au commencement du dix-septième siècle, & ce ne fut que sous Muley Archid & Muley Ismaël que l'empire de Maroc prit une nouvelle forme, & acquit plus de consistance. Ces Princes associèrent à leur fort & à leur fortune quelques Montagnards déterminés, des Noirs attirés du sud; & cette foule de petits Souverains, sans considération, sans forces & sans défense, furent d'abord subjugués.

Après que Muley Ismaël eut affermi son autorité, il contraignit les provinces à lui fournir les troupes qui devoient la faire respecter; mais ces soldats cultivateurs, qui n'agissoient jamais que par crainte, & que l'intérêt & le désespoir pouvoient révolter, n'inspiroient aucune confiance à

un Prince aussi ambitieux. Desirant avoir une milice, qui n'eut d'autre intérêt que celui de sa gloire, il fit venir du sud une quantité de familles de Noirs, pour en former & multiplier ses légions; instruits dans l'art de la guerre, sous un assez long règne, ces Noirs ont servi avec succès pour affermir les fondemens du despotisme, &, à la mort de ce Prince, on en comptoit près de cent mille qui avoient servi sous ses drapeaux.

La foiblesse des successeurs de Muley Ismaël, accrut la puissance de cette soldatesque, qui, maîtresse du trône & de l'Empire, étoit devenue aussi odieuse aux Souverains qu'aux sujets. Après avoir été la victime de leur inconstance & de leur avarice, Muley Abdallah sentit la nécessité d'affoiblir cette milice turbulente; il sema la division entre les Noirs & les principales Tribus de Maures, & ces premiers furent enfin sacrifiés à la haine & à la vengeance des provinces, à la politique barbare du despote & à son repos. Pour balancer le pouvoir des Noirs, qui avoient survécu à ces divisions, ce Prince forma des détachemens soudoyés, de Montagnards & autres Castes éloignées, qui étoient autant d'ôtages de la fidélité de ces Tribus; &, indépendamment de ces légions enregimentées, chaque province, au besoin, étoit obligée de fournir un contingent

de troupes armées & entretenues. Par cette sage disposition , le despote eut toujours auprès de lui assez de troupes , pour se prémunir contre l'insubordination des provinces , tandis que , d'autre part , il trouva dans les levées qu'elles foudroyoient , les secours nécessaires contre la mauvaise volonté des soldats , qui , toujours divisés par les préventions , qui tiennent à la couleur , à l'origine & aux préjugés , n'étoient jamais assez unis pour devoir rien craindre de leur intelligence.

Tel a été , & tel est encore , le plan militaire de l'empire de Maroc ; c'est moins l'effet d'une opération politiquement combinée , que le résultat de ce concours d'événemens qui , dans toutes les constitutions , après avoir tout bouleversé , ramène insensiblement les choses à leur place , de même qu'on voit succéder le calme après le choc des tempêtes , qui sembloient devoir tout engloutir.

Les changemens qu'il y a eus dans les tems & les circonstances , ont donné lieu à de nouvelles réformes. Il restoit il y a dix ans cinquante mille Noirs à la solde du Prince ; l'Empereur régnant , qui a vu que l'entretien de cette milice devenoit un fardeau dans des momens où la misère publique a rendu les moyens trop onéreux , s'est déterminé , pour prévenir tous les événemens ,

de défarmer ces foldats , de les licencier , & de les confiner dans les extrémités oppofées de fon Empire. De ces cinquante mille Noirs , il n'en a confervé pour fa garde , qu'environ cinq à fix mille , des Chefs defquels il connoît la fidélité ; il a auprès de fa perfonne un plus grand nombre encore d'autres foldats afidés ; mais je doute que ce Prince ait , en tout , plus de quinze à dix-huit mille hommes à fa folde , dont une partie eft toujours occupée dans les provinces éloignées , à protéger la perception des droits.

Ce ne font pas , cependant , vingt mille foldats qui conflituent les forces militaires de l'Empire de Maroc : prefque tous les Maures , quoique cultivateurs , font foldats , ou peuvent l'être , dans un cas de néceffité ; il n'en eft point qui n'ait un cheval , un fabre & un fufil , & qui ne marche au premier ordre du Prince. Lorsque l'Empereur a befoin de troupes , fur fa demande chaque province fournit , & entretient un nombre d'hommes , en proportion de fa pöpulation & de fes facultés ; mais ces levées extraordinaires ne font tenues de fervir que lorsque la terre n'exige point de travail ; c'eft-à-dire , après les femailles , jufques aux moissons , & dans l'intervalle qu'il y a entre les moissons & la préparation des terres : l'Empereur ne donne à ces troupes des

provinces, que des gratifications, à sa volonté, qui ne font jamais d'une grande valeur.

On doit considérer que cet Empire, n'ayant point à craindre de ses voisins, le Despote n'a pas besoin de nombreuses armées; un détachement de quatre à six mille hommes, qui marche avec lui, suffit pour maintenir le bon ordre dans ses états, & pour inspirer la crainte dans les provinces occidentales de son Empire, où la nature n'a rien fait pour la défense des peuples, & où l'agriculture & l'esprit de commerce leur inspirent du goût pour la tranquillité. Quand les Tribus, qui habitent le voisinage des montagnes, marquent de l'insubordination, dix à douze mille hommes de plus, dont les provinces font la levée, suffisent pour les remettre dans leur devoir. Ces expéditions se réduisent ordinairement à ravager les campagnes & détruire des malheureux, qui n'ont souvent ni de l'argent pour se racheter, ni des armes pour se défendre; ces incursions sont d'autant plus fréquentes dans l'empire de Maroc, que la crainte y tient toujours les esprits dans un état de fermentation; c'est un feu qui couve & qui renaît de ses cendres sans produire jamais de grands effets, par l'avilissement où sont ces peuples, & par le peu d'intelligence qu'il y a

parmi ces différentes Tribus , toujours divisées entr'elles.

Comme les forces militaires des Etats sont en raison de leur population & de leur peu de progrès dans les arts ; je pense qu'il y auroit plus de soldats , en proportion , dans l'empire de Maroc , que dans nos gouvernemens Européens , en exceptant les nations où l'éducation des peuples est entièrement tournée du côté des armes. La population de cet Empire , n'est pas proportionnée à son étendue , dont les deux tiers , peut-être , sont sans habitations & sans culture ; je doute que cette population excède six millions d'hommes , ni qu'elle soit au-dessous de cinq. Quoique ces peuples soyent naturellement portés à la vie champêtre , leur imagination , nourrie des révolutions dont leurs ayeux ont toujours été agités , les entretient d'idées militaires , ils en font même une partie de leurs amusemens ; & je regarderois comme très-aisé à l'Empereur de Maroc , d'avoir deux & trois cens mille hommes sur pied , s'ils lui étoient nécessaires. Il est vrai que des armées aussi nombreuses auroient de la peine à se soutenir dans un pays dévasté par sa propre misère ; elles dissiperoient promptement , & s'anéantiroient faute de subsistances. Il ne seroit guères possible d'ailleurs de mettre des corps aussi nom-

breux en mouvement , & d'en retirer un service utile , dans un pays ouvert , où il n'y a point de places fortes pour former des magasins , pour protéger une retraite , ou pour rallier une armée qui auroit été défaite. On ne doit pas supposer , à la vérité , que cet Empire soit dans le cas de faire de pareils efforts , tant qu'il n'aura rien à craindre de ses voisins ; il n'en seroit pas de même si la puissance d'Alger , changeant de constitution & de principes , s'occupoit de projets ambitieux & cherchoit à étendre son Empire , ce qui me paroît difficile à exécuter , quoique les préventions qu'il y a entre ces deux états permettent de le craindre (1). Il paroît être de la saine politique du Gouvernement d'Alger , de ne point étendre sa puissance ; c'est assez pour lui de contenir une multitude de Tribus de Maures , qui ne supportent ce joug étranger qu'avec répugnance ; cette régence d'ailleurs cesseroit de conserver sa force & son aristocratie , si elle étendoit son Empire. Si les Maures étoient susceptibles d'union , & de quelque courage , il seroit plus facile , peut-

(1) Comme la Régence d'Alger est une puissance militaire composée de Turcs , que les Maures regardent comme des usurpateurs , il y a toujours des préventions entre cette Régence & la Cour de Maroc.

être , aux Chérifs de Maroc de s'étendre sur les domaines d'Alger , qu'aux Algériens de conquérir sur ceux de Maroc. Dans l'état présent des choses , on ne doit présager aucun changement dans ces deux Empires ; mais si les Turcs éprouvoient jamais des revers en Europe , il seroit à craindre que les Régences de Barbarie ne devinssent de nouveau l'asyle de la marine & de la soldatesque Ottomane , ce qui pourroit exposer les bords de la Méditerranée , à quelque nouvelle révolution.

Les troupes soudoyées par l'Empereur de Maroc , qu'on peut regarder comme les soldats de sa garde , & qui , dans ce moment , n'excèdent pas dix-huit mille hommes , sont formées par divisions ; elles sont distinguées par leurs Tribus , les Noirs , les Ludaya , les Gayoran & autres , ayant chacune leurs drapeaux & leur signal de ralliement. Ces divisions sont composées d'un nombre de compagnies de cent hommes l'une ; chaque compagnie a son Chef , qu'on appelle centenier ; celui-ci a sous ses ordres deux Officiers , qui en commandent cinquante , & cinq bas Officiers , qui ont chacun dix hommes sous leur commandement. Ces troupes ne connoissent de la discipline militaire , que la soumission à leurs Chefs , mais elles n'ont aucune précision dans leurs mouvemens.

On désigne à Maroc les soldats enrégimentés ou de la garde du Prince, par le nom d'*al Boccari* ou *Sidi Boccari*, parce que c'est sous les auspices de ce Commentateur de l'Alcoran, que Muley Ismaël consacra ses premières légions, en leur faisant prêter serment. Son livre, déposé sous une tente au centre de l'armée, est le signal de ralliement des troupes, & comme le gage de leur fidélité. Les Carthaginois avoient de même, auprès de la tente du Général, le tabernacle sacré, où l'armée entière dirigeoit sa dévotion.

L'Empereur de Maroc a très-peu d'infanterie à son service : la cavalerie fait toute la force de ses armées, mais cette cavalerie, qui n'agit jamais qu'en désordre, ne pourroit pas résister au choc de celle des Européens; il n'y a aucune uniformité pour les hommes ni pour les chevaux; l'Empereur régnaient avoit voulu mettre quelque distinction dans les habits, mais cette mode n'a point prévalu. Les Maures sont bons cavaliers; ils résistent à la faim, à la soif, à la fatigue & au mal-être; ils ont les qualités propres à faire de bons soldats, mais ce ne sont point des soldats.

Les armées des Maures se forment ordinairement en croissant, dont toute la force est dans le centre; l'artillerie s'y trouve aussi; tout l'art, dans les attaques, consiste à faire mouvoir les

détachemens qui forment les pointes , de façon à pouvoir investir l'ennemi , le mettre entre deux feux , & l'exposer en même-tems à celui de l'artillerie.

Quand une armée est en marche , on est peu occupé à Maroc de ses approvisionnemens ; elle campe ordinairement près d'une rivière ou de quelque source , & les provinces voisines du camp ont ordre d'établir des marchés aux environs pour que chacun , en payant , trouve tout ce qui lui est nécessaire : si ces provinces ne sont pas abondamment pourvues , il faut abandonner une entreprise ; dans les années de sécheresse , on a souvent vu l'Empereur abandonner une expédition faute de pâturages , ou faute d'eau pour les chevaux.

L'on ne fabrique pas dans l'Empire de Maroc , toutes les armes nécessaires à la guerre ; l'Empereur régnant , desirant établir des fonderies de canons , fit venir , de Constantinople , il y a environ quinze ans , des Canoniers & des Fondeurs ; mais il renonça à cet établissement , autant à cause de la dépense , que parce qu'il craignit que ses sujets ne pussent s'en prévaloir contre son autorité. Ce Prince se borna à établir , à Tétuan , une fabrique de bombes , pour tirer parti d'une quantité de débris de canons dont on n'eût su que faire.

Ce Souverain s'est procuré, depuis quinze à vingt ans, plus de soixante mortiers de divers calibres, & plus de deux cens canons, qu'il a reçus de la générosité des Cours, ou qu'il a fait acheter par des particuliers. Ce Prince, dans le même-tems, a fait exercer quelques élèves dans l'art de faire manoeuvrer les canons & de diriger les bombes; mais des élèves ne sont jamais maîtres, quand ils n'agissent que par routine, & qu'ils ne sont pas susceptibles des principes qui peuvent la perfectionner.

On fait dans l'Empire de Maroc tous les fusils qui y sont nécessaires; on se sert du fer de Biscaye, qui est plus facile à travailler & à polir que celui du Nord; ces fusils, chargés de fer, sont d'environ six pieds & demi de long, ce qui les rend très-lourds; ils fatiguent le soldat, & ils portent bas; leur platine est sûre & solide, mais elle est dure & un peu lente.

On fait également dans l'Empire, les sabres dont les Maures font usage, & auxquels ils emploient aussi le fer de Biscaye; il est là, tout comme ailleurs, des pays où la qualité des eaux donne à la trempe plus de perfection.

On fait aussi de la poudre à canon dans l'Empire de Maroc, mais on y reçoit le soufre d'Europe; cette poudre, qu'on n'a pas l'art de puri-

fier, est ordinairement grasse, au point, qu'à la quatrième ou cinquième décharge, l'amorce ne prend pas, ou bien elle ralentit le coup. La mauvaise qualité de cette poudre la rend susceptible d'humidité, & on ne peut la conserver longtemps.

Forces Maritimes de l'Empire de Maroc.

On n'est pas mieux instruit des forces maritimes de l'Empire de Maroc avant & après le dixième siècle, que de ses forces militaires. On voit, sans en connoître le détail & sans pouvoir en déterminer les circonstances, que du tems de Jacob Almonfor & après lui, il a été fait plusieurs armemens considérables pour transporter des troupes en Espagne, & profiter des divisions qui la déchiroient. Il semble que les forêts qu'il y avoit alors dans la partie septentrionale de la côte, étoient d'une grande ressource pour les constructions; mais comme la marine, après les efforts maritimes, qui épuisèrent Rome & Carthage, ne faisoit que renaître, on ne doit pas se faire une grande idée de l'état où elle étoit alors dans ces contrées.

Il est probable que l'expulsion des Maures d'Espagne, & les révolutions que l'Empire de Maroc a essuyées, après cette époque, détournèrent un

instant toutes les idées de navigation ; ces Etats , baignés par la Méditerranée & par l'Océan , se bornèrent à la piraterie , qui , après la conquête de Ceuta , d'Arzille & de Tanger , par les Portugais , ne pouvoit pas faire de grands progrès. Ce ne fut qu'après que ces dernières places furent abandonnées , & que le commerce maritime eut pris quelque accroissement en Europe , qu'elle fut encouragée sous le règne de Muley Ismaël.

La rivière de Salé , qui sert de port aux villes de Salé & de Rabat , étoit alors plus navigable qu'elle ne l'est aujourd'hui ; il en sortoit de gros navires , quoique grossièrement construits. Ces Saletins , formant une espèce de République , feudataire de Muley Ismaël , adonnés au commerce & à la course , devinrent redoutables à l'Europe commerçante , & leur nom a conservé l'impression de la crainte qu'ils ont inspirée , & dont le souvenir s'efface tous les jours.

Muley Ismaël recevoit des Corsaires de cette Régence , dix pour cent sur le produit de chaque prise , & sur cent esclaves il en avoit dix : les galliotes qui croisoient dans le détroit appartenoient seules à ce Prince ; un vieux Corsaire , que j'ai connu , & qui étoit Mouffe dans ces anciens tems , m'a assuré que ces galliotes n'avoient point de canons , qu'elles étoient lestées de galets

ou cailloux de rivière, qui faisoient toute la force de leurs armemens; qu'approchant à rames, des navires marchands, qui, alors étoient eux-mêmes assez mal armés, elles faisoient pleuvoir une si grande quantité de pierres sur le navire qu'elles attaquoient, que les équipages étoient obligés de se cacher, & elles s'en emparoiént. On voit dans les histoires que l'usage de la fronde est très-ancien parmi les Maures, ainsi que parmi les habitans des *Isles Baléares*, aujourd'hui *Majorque* & *Minorque*, puisque dans les guerres que les Romains & les Carthaginois eurent ensemble, les Maures étoient opposés à ceux des *Isles Baléares*, avec lesquels ils combattoient à armes égales.

Muley Ismaël gardoit les esclaves par magnificence; il les occupoit à l'édifice de ses palais, & les sacrifioit à ses caprices & à sa férocité. Sous Muley Abdallah, Salé & Rabat conservèrent leur gouvernement municipal; & la course, assujettie aux mêmes impôts, eut les mêmes succès; mais ce Prince se réserva les esclaves qu'il payoit à l'armateur à cinquante piastras chacun. Cruel comme son père, Muley Abdallah en fit périr beaucoup dans ses fureurs, mais il consentit de traiter de leur rançon.

L'Empereur régnant, qui n'a point hérité de la férocité de ses ancêtres, après avoir privé cette

Régence, de ses richesses, de ses privilèges & de son indépendance, voulut que la course se fît pour son compte ; & considérant la rédemption des esclaves comme une ressource de plus pour ses revenus, il les traita avec plus d'humanité. Ce changement, dans les mœurs du Gouvernement & dans l'administration de la ville de Salé, a favorisé la navigation commerçante de l'Europe ; l'intérêt, qui est le véhicule le plus puissant dans les entreprises périlleuses, n'excite plus le courage des Salétins, qui, privés du bénéfice de la course, sont plus empressés à en éviter les dangers.

Dans les premières années de son règne, ce Souverain fit construire à Salé des armemens de vingt-six jusqu'à trente-six canons, parce que le tremblement de terre qui détruisit Lisbonne, le premier Novembre 1755, donna à la passe de la rivière près de trente pieds de profondeur à haute marée ; mais l'enfablement faisant tous les ans de nouveaux progrès, il a fallu mesurer les armemens à la difficulté des moyens.

Ces gros armemens inspirèrent quelque inquiétude, & ne firent aucun mal ; construits lourdement & sans proportions, ils ne marchaient pas, & ils périrent enfin par l'inexpérience des Commandans. La piraterie, dans ces instans, n'eut que

de foibles succès , d'autant plus que la France & l'Espagne étant en guerre contre l'Angleterre , les navires marchands , qui ne naviguoient pas sous convoi , étoient en état de se battre. La paix faite en 1763 , redonna à la course des Salétins des nouvelles ressources ; ils surprirent dans la Méditerranée quelques navires Provençaux , qui , se croyant chassés par des corsaires Algériens , craignoient de se défendre. Ils eurent les mêmes succès dans l'Océan , & dans deux campagnes ils s'emparèrent de plus de quinze navires , dont dix étoient François. Un Capitaine *Motard* , Ponentois , est peut-être le seul qui fit une résistance trop honorable pour ne pas en conserver le souvenir ; n'ayant que quatre canons & vingt-quatre hommes , quelques passagers compris , il eut le courage de défendre sa liberté à la portée du pistolet , contre *Reys Salah* , qui passoit pour un brave , & qui commandoit un Schabek de vingt-quatre pièces de canons & cent trente hommes d'équipage ; *Motard* se rendit , à la veille d'être coulé bas , après avoir perdu une partie de son monde , & avoir tué , ou mis hors de combat , plus de quarante hommes au Corsaire.

Après que *Sidy Mohamed* eut fait la paix avec les principales nations de l'Europe , il fit marcher ses armemens en escadre , pour entretenir sa ma-

rine & lui donner quelque considération. Cinq de ses frégates ou Schabek, qui revenoient de Tunis en Septembre 1773, furent rencontrées à la hauteur du Cap Spartel par le *Chevalier Aïton* (1), qui commandoit une petite frégate Toscane; quatre de ces navires, ayant été dispersés & mis en désordre par quelques volées de la frégate, *Reys Laschmi Misteri*, de Rabat, qui étoit de l'avant, eut le courage de se présenter sous la batterie du chevalier, autant pour dégager ses conserves, que pour leur donner le tems de se rallier & de se réunir à lui; mais les Salétins ne furent point du même avis, il firent porter sur l'Arrache, & deux d'entr'eux, pour y arriver plutôt, échouèrent sur la côte: après un léger combat, *Reys Laschmi Misteri*, fut forcé de se rendre, & fut conduit à Livourne. Dans cette journée, le *Chevalier Aïton*, avec une petite frégate de Toscane anéantit une partie des forces maritimes du Maroc; les armemens des grandes puissances de l'Europe n'avoient jamais eu une pareille rencontre.

(1) C'est le même qui passa à la Cour de Naples, quelque tems après, & à qui le Roi des Deux Siciles confia l'administration de la marine, & ensuite celle de la guerre.

Sidi Mahomet (1) n'a guères que fix à huit frégates de deux cens tonneaux de portée, percées pour quatorze & dix huit canons de fix, & une douzaine de galliotes. Ce Souverain a un nombre de matelots classés; ils reçoivent une modique paie, qui même n'est point fixe, ce qui fait que ses sujets sont peu portés pour la mer, & qu'ils n'y servent qu'avec répugnance. Le choix des Commandans est moins déterminé sur l'opinion de leur intelligence, que sur celle qu'inspirent leurs facultés; le Souverain ne confie guères ses armemens qu'à des gens riches, qui puissent répondre des événemens, au moyen de quoi ses commandans partent toujours tard, arrivent de bonne heure, & évitent tout ce qui pourroit compromettre leur fortune & leur repos.

Quoique les forces maritimes de l'Empereur de Maroc ne soient pas bien considérables, la position des états de ce Prince, ayant Tanger & Tétuan aux deux embouchures d'un détroit qui rapproche les liaisons de commerce entre les qua-

(1) On donne à tous les Princes en arabe, le titre de Muley, qui veut dire Seigneur & Maître; l'Empereur régnant, par respect pour le nom du Prophète, qui est le sien, s'est fait appeller Sidi, qui a la même signification que Muley, mais il est plus respectueux,

tre parties du globe, donnera toujours quelque'avantage à sa marine, en ce que ses navires à rames, en station dans un passage aussi rétréci, sont à portée de mesurer leurs mouvemens, & d'être sûrs d'une retraite.

Revenus de l'Empereur de Maroc.

L'Empereur de Maroc étant le maître absolu de tout ce qui est dans ses états, il semble inutile & superflu de vouloir apprécier ses revenus, puisqu'ils dépendent de sa volonté. Pour rendre cependant le joug plus léger & encourager le travail de ses esclaves, en leur conservant des idées de propriété, ce Despote se borne aux impôts prescrits par l'Alcoran, sauf les innovations que les tems & les usages ont introduites, & que la soumission des peuples a fait respecter.

Les impositions désignées dans l'Alcoran, & que les Arabes ont exigées des peuples cultivateurs, se réduisent à la dixme sur la production des terres & des troupeaux. Cette imposition, qui est le tribut le plus ancien, le plus naturel & le moins à charge au cultivateur, suffisoit dans ces premiers tems, où le Souverain ne soudoyoit pas des troupes, que la défense des propriétés, l'intérêt de la religion, l'esprit de fanatisme & l'avi-

dité du pillage , réunissoient sous ses étendarts. Cet impôt fut le même , quand les divers Etats du Maroc s'érigèrent en monarchies , parce que ces Souverains n'avoient ni assez de besoins , ni assez d'autorité pour exiger de plus fortes contributions ; les revenus des Rois de Maroc , dans ces tems éloignés , ne devoient pas être bien considérables ; & c'étoit un fardeau léger pour des peuples qui étoient d'autant plus riches , qu'ils avoient peu de besoins. Il est vraisemblable , d'ailleurs , que le commerce intérieur , cet échange de productions respectives , qui a d'abord rapproché les nations , avoit peut-être alors plus d'activité qu'il n'en a aujourd'hui , & qu'il y avoit des communications plus suivies entre les peuples qui habitoient l'intérieur de l'Afrique & ceux qui sont sur les bords. Les histoires , les relations , les contes que les vieillards du pays se transmettent , qu'ils répètent à leur enfans , & dont ils amusent leur avidité , parlent de la poudre d'or que les Maures recevoient de Tombut & des autres contrées du sud , voisines du Niger ; ils échangeoient ces effets contre des productions qui ne coûtoient que quelque travail , & qui étoient pour eux une source de richesses. Les guerres , les révolutions , l'arbitraire du Gouvernement , les établissemens des Européens sur la côte d'Afrique , ou d'autres

causes peut-être , ayant donné au commerce un autre cours , les Etats du Maroc n'ont plus les mêmes ressources.

On ne peut pas douter d'abord , que ces transports d'or n'aient fait une partie du commerce intérieur de l'Afrique , avant que la côte eût aucune relation directe de commerce avec l'Europe , quand on considère les richesses immenses que Carthage avoit acquises , & les efforts qu'elle fut en état de faire , pendant plus de cinquante années de guerres. Après ces grandes révolutions , les différentes Tribus de Maures durent entretenir ces communications , mais avec plus de lenteur & moins de succès , par la variation qu'il y eut dans les moyens jusqu'à la fin du quinzième siècle ; & il est assez apparent que ce n'est guères qu'à cette époque , ainsi que je l'ai déjà observé , que les progrès de la navigation donnèrent aux trésors de l'Afrique de nouveaux débouchés.

On doit être étonné , cependant , de voir ce qui restoit encore de richesses entassées dans les montagnes de l'Empire de Maroc , par celles dont s'empara Muley Archid dans les premiers mouvemens de sa férocité , & , ensuite , par la quantité de ducats d'or , du tems de Muley Ismaël , que quelques familles riches avoient conservé , & dont elles ont caché les restes à l'avidité de ses

successeurs. L'Empire étoit , sans contredit , plus riche dans ces anciens tems , parce que la sûreté des propriétés , & plus de liberté dans l'industrie , répandoient une plus grande aisance parmi les peuples. Muley Ismaël lui-même , pendant un long règne , a entretenu beaucoup de troupes , a été toujours en mouvement , & a fait beaucoup de bâties , sans augmenter les anciens impôts & sans en créer de nouveaux ; & , après cinquante-quatre ans d'un règne constamment agité , il a laissé près de cent millions à l'épargne.

Les Juifs , qui étoient les fermiers des dōuanes sur toute la côte , donnoient annuellement à ce Souverain , pour le prix de la ferme , une selle de cheval , dont le bois étoit couvert en plaques d'or ; les boucles , les étriers & la garniture de la bride , étoient du même métal ; & en supposant que ces objets réunis employassent trente ou quarante marcs d'or , ce ne feroit jamais que vingt-cinq ou trente mille livres. Le corps des Juifs , qui étoit alors dix fois aussi nombreux qu'il est aujourd'hui , payoit , pour toute redevance , une poule & douze pouffins d'or , artistement travaillés à lames à jour , & l'intérieur en mastic de couleur ; c'étoit moins une imposition onéreuse , qu'un hommage que les Juifs devoient à ce Souverain ; ce genre de travail , lui-même , qu'on vante

beaucoup , & qu'on ne connoît plus , prouve que le pays étoit plus riche , & que l'industrie des ouvriers étoit excitée par une plus grande aisance ; tout démontre enfin qu'on étoit familier avec l'or à Maroc il y a cent ans , tandis qu'aujourd'hui un débiteur , qui a mille écus à payer , n'aura pas souvent un ducat d'or dans sa caisse. Ce qu'il y avoit de plus heureux encore pour les peuples , c'est que les subsistances étoient à très-bas prix ; le bled étoit à moins de six livres l'équivalent du setier de Paris (1) ; les cultivateurs , qui en portoient dans les villes , retiroient l'argent de ce qu'ils avoient pu vendre au marché , & abandonnoient ce qui restoit à ceux qui vouloient le prendre ; car dans les pays où il n'y a pas de besoins , on ne peut pas dire qu'il y ait des pauvres. Un Maure de la campagne , qui a tout son nécessaire , excepté les fouliers & le savon pour laver son haïque , à la veille d'une fête , portoit au marché environ six quintaux de bled sur son chameau , & s'en retournoit content quand il rapportoit , en retour , deux paires de babouches ou fouliers , une pour sa femme , une pour lui , & deux livres de savon pour laver leurs

(1) Que j'estime du poids de deux quintaux & demi ou environ.

habits; le tout coûtoit à peine huit livres, qui leur suffisoient pour se faire remarquer à une nôce.

Je ne parcourrai pas les variations qu'il peut y avoir eu pendant un siècle sur les revenus de l'Empire, & je n'en discuterai pas les causes; il semble, en général, qu'à mesure que les ressources sont devenues insuffisantes, les Souverains ont voulu y suppléer par des moyens forcés, qui ont détourné insensiblement tous les canaux de commerce, ont ralenti tous les ressorts de l'industrie, & ont contribué à augmenter l'oppression & la misère des peuples. Je me bornerai à donner une notion vague des revenus actuels de l'Empereur de Maroc, & de la façon de les percevoir.

Je distinguerai les revenus de ce Prince en anciens & nouveaux. Les anciens sont la dixme des productions de la terre & des troupeaux, la capitation sur les Juifs, le bénéfice sur les monnoies, les impositions & taxes arbitraires, & enfin, la douane sur le commerce étranger.

La dixme, sur la production des terres & des troupeaux, est un droit naturel, d'autant moins onéreux parmi les Maures, que le cultivateur le paie en nature & non sur l'estimation; celui qui a recueilli dix mesures en paie une, sans qu'on soit fondé de le faire payer sur la proportion d'une récolte plus abondante, ce qui, pour des

pays barbares, est un modèle de justice, & feroit un exemple à suivre pour tous les Etats. La perception de cette dixme devient d'autant plus aisée que les Maures campagnards, qui sont tous réunis au centre de leurs terres, sont assez exacts à se surveiller pour prévenir toute contravention à la loi & aux droits du Souverain (1). Comme cette dixme se paie en effectif sur le produit des denrées, laines, &c., l'Empereur a dans les capitales des provinces, des magasins pour renfermer ces revenus, qu'il fait revendre après en avoir prélevé ce qui est nécessaire pour l'entretien de ses maisons, de ses soldats & matelots, auxquels il fait souvent distribuer du bled & de l'orge.

Le bénéfice sur la monnoie est un revenu qui feroit très-modique, vu le peu de mouvement qu'il y a, dans cet Empire, dans la circulation des espèces; mais le Souverain s'en dédommage par les alliages; & c'est au point, que la piastre d'Espagne, qui, dans la proportion du titre de

(1) La perception d'un pareil impôt auroit en Europe les mêmes facilités, & de plus grandes encore, parce qu'on pourroit l'affermir aux Communautés, ainsi que l'observe, très-judicieusement, M. de Vauban, dans son *projet de la Dixme Royale*, qui vieillit tout les jours, & qui n'en est pas moins précieux.

Paris , vaut environ cinq livres sept sous , convertie en monnoie du pays , rend à ce Souverain environ sept livres dix sous. Il résulte de-là , qu'il convient de porter de l'argent à Maroc , & qu'il ne sauroit convenir d'en exporter.

La taxe sur les Juifs à titre de tribut ou de capitation , est un impôt ancien qui , ainsi que cela a été observé , étoit assez modéré. Les Juifs paient aujourd'hui dix fois plus qu'ils ne payoient il y a cent ans ; & leur population est peut-être réduite au dixième de ce qu'elle étoit alors , de sorte que les impositions sur cette nation , dans le cours d'un siècle , sont montées dans la proportion d'un à cent.

Les taxes arbitraires , ou impositions casuelles sur les provinces & les particuliers riches , forment un revenu qui , n'ayant rien de fixe , & ne dépendant jamais que de l'occasion & des circonstances , ne sauroit être évalué. Le motif de ces taxes se présente à tout instant , quand un Prince réunit la volonté d'acquérir au pouvoir qu'il a de le faire : on voit par-tout dans les Etats despotiques , qu'il en est de ces moyens destructeurs comme des sources & des mines , elles tarissent à force de les épuiser.

La douane d'entrée & de sortie sur le commerce étranger , est un droit ancien qui a été

imposé par tous les Souverains du Maroc. Quelque forte que soit cette imposition , quand on l'a une fois payée à l'entrée , on peut transporter les marchandises dans toutes les parties de l'Empire, sans être assujetti à de nouveaux droits. On paie la douane d'entrée , dans les Etats de Maroc , en effets , elle semble , par-là , moins onéreuse ; mais on sent qu'elle est encore plus avantageuse au Prince , qui revend , avec bénéfice , le produit de l'impôt. Le revenu des douanes dans les anciens tems n'aura pas été d'une grande ressource dans cet Empire , parce que le commerce maritime n'avoit pas acquis encore une grande activité , & que les révolutions fréquentes qui l'ont bouleversé ont été autant d'obstacles à la navigation de la côte , & à la confiance des commerçans. Ce revenu n'a été considérable que dans les premières années du règne de Sidi Mahomet , autant parce que le commerce de ses Etats a été susceptible de quelque accroissement , que parce que ce Prince , qui dirige ses résolutions sur les convenances du moment , a successivement augmenté le taux de ses douanes ; il en est résulté , ce qui arrive par-tout , qu'à mesure que les impôts augmentent , le commerce doit nécessairement diminuer. Ce Prince a fait dans ses Etats plus qu'on ne feroit , peut-être , dans un pays conquis

qu'on feroit à la veille d'abandonner.

Le defir ou le befoin d'augmenter les revenus de l'Etat , a encore déterminé l'Empereur régnant à introduire de nouveaux impôts , qui ont un peu indisposé les efprits ; parce qu'une nation pauvre , qui tient à fes habitudes , qui eft gênée dans fon industrie & dans l'échange de fon fup-perflu , ne fupporte de nouvelles charges qu'avec impatience. Ces nouvelles impositions portent fur une ferme de tabac , dont les fermiers de l'Empereur ont le privilège exclusif ; un droit de tant par charge fur tout ce qui entre & qui fort des villes , & fur les bacs au paffage de rivières ; un droit de marque fur toutes les étoffes de laine qui paroiffent aux marchés , ainfi que fur tous les travaux d'orfèvrerie ; l'Empereur charge les Gouverneurs des villes de ces perceptions , fous une redevance fixe , qui laiffe rarement du bénéfice à l'acquereur.

Ces impositions nouvelles , qui font moins onéreufes dans les pays où les fujets les retrouvent dans l'encouragement & l'activité de leur industrie , étant confidérées parmi les Maures comme des innovations contraires à l'efprit de la loi , ont prefque caufé à Miquenès , en 1778 , un foulèvement , dont l'irréfolution des chefs & l'abattement des peuples ont fufpendu les effets.

Dans l'état d'épuisement où se trouve l'Empire de Maroc , tous ces impôts réunis suffisent à peine à ses dépenses; & il reste si peu à mettre en économies que le trésor de ce Prince, qui avoit été considérable autrefois, épuisé par un concours de circonstances, se trouvoit réduit, en 1782, à environ deux millions de ducats, ce qui suppose douze ou treize millions de livres (1). Tel est l'état d'un Empire que la nature a enrichi de ses dons, & qui, après avoir été désolé par les passions des hommes, suffit à peine à ses besoins.

Nous allons voir enfin, dans le chapitre suivant, l'histoire des Souverains qui ont gouverné cet Empire, & celle des révolutions qui l'ont exposé aux ravages de l'oppression, dont les traces, bien loin de s'effacer, semblent devoir se renouveler avec les générations.

(1) Le ducat courant du pays est évalué à 6 liv. 13 sous 4 den. de France.



CHAPITRE QUATRIEME.

*Histoire des Souverains de Fez , de Maroc , Sus , &c.
De différentes dynasties , depuis la fondation du
Royaume de Fez , jusqu'à l'avènement des Chérifs
de la Maison régnante.*

APRÈS que les Arabes se furent emparés de la Mauritanie , & y eurent introduit leur religion , elle fut quelque tems subordonnée aux Lieutenans des Califes. L'éloignement de ces Souverains , qui , pour étendre leurs conquêtes avoient successivement porté leur trône de Médine à Damas , à Cufa & à Bagdat , changea bientôt l'ordre des choses , & affoiblit insensiblement leur autorité ; les généraux Arabes , d'Afrique , profitèrent de ces circonstances pour favoriser leurs projets ambitieux , ils y excitèrent quelque mouvement à la fin du huitième siècle , & aspirèrent eux-mêmes à la souveraineté. Les descendans de *Mahomet* , que la vénération des peuples appeloit à la puissance souveraine , suscitèrent de nouvelles factions ; les *Edrissites* , qui prirent leur nom d'*Edris* , fils d'*Abdallah* , descendant d'*Aly* , gendre de *Mahomet* , furent les premiers ; il paroît ,

felon d'*Herbelot*, que leur dynaftie fut exterminée par les Fatimites, qui prétendoient descendre d'*Ali* & de *Fatime*, fille de *Mahomet*; cette dernière, dont le fondateur prit le furnom de *Méhédi*, Directeur des fidèles, eut quelques fuccès en Egypte, mais fa domination ne dura qu'un instant en Mauritanie, qui fut expofée à bien des révolutions. Cette partie de l'Afrique fut gouvernée enfuite par quatre dynafties principales, les *Morabethoun*, les *Moahédins*, les *Benoumerins*, & deux différentes familles de Chérifs.

L'Afrique, étant au pouvoir des Arabes depuis le commencement du huitième fiècle, fut gouvernée par les Lieutenans du Calife *Walid* & de fes fucceffeurs, jufqu'à l'an 739 de l'Ere chrétienne; *Yezid*, Lieutenant du Calife *Omar fecond*, qui gouvernoit alors, étant mort à Cayroan, *Abul-Hagès*, qui avoit été Lieutenant du Calife *Abdelmelek*, profita de cette circonftance pour foulever les peuples; s'étant mis à leur tête il fe rendit maître du pays, entra jufques dans le nord de la Mauritanie, &, malgré tous les efforts de *Gualid*, fe fit reconnoître Commandant des fidèles. Il paroît vraifemblable que *Gualid* étoit le Chef de la principale Tribu, qui occupoit alors le Rif dans le petit Atlas, où eft encore la Câfle de *Beni-Gualid*; ce Cheik, qu'on confidéroit comme Roi,

s'opposa , autant qu'il put , à l'invasion de ces étrangers , dans un pays qui a été de tout tems très-bien défendu par la nature.

Il paroît , par les Auteurs Espagnols , que les vexations des Arabes dans le nord de la Mauritanie , & les contributions qu'ils exigeoient des Maures donnèrent lieu à bien des émeutes , auxquelles les Noirs , qui habitoient les déserts au sud de Maroc , prirent intérêt. Le Calife , prévenu de ces troubles , envoya un renfort considérable de cavalerie , qui ne fut d'aucune utilité ; les Arabes & leurs chevaux ayant été effrayés par cette multitude d'hommes noirs , qui , étant presque nuds sur leurs chevaux , annonçoient plus de férocité , & inspiroient plus de crainte. Ces séditions furent de mauvais exemple pour l'Espagne , où les Arabes & les Maures , comme nous l'avons vu , furent également agités par des divisions ; Abul-Hagès , ayant été tué dans celles qu'il y eut en Afrique , son fils se mit à la tête des Africains occidentaux , & la révolte ne fut apaisée qu'après qu'il fut lui-même tué , en combattant contre l'armée du Gouverneur d'Egypte.

Ce fut dans le même-tems que le Calife *Abdallah* , concurrent du Calife *Abdelmeleck* , qui s'étoit rendu maître de l'Hégias , voulant assurer le Califat à son fils *Mahomet Mèhédi* , fit périr ,

à *Médine*, tous les parens d'*Ali*, & n'oublia qu'un vieillard, descendant d'*Hassan*, fils d'*Ali*, gendre de *Mahomet*, dont la Providence protégea la postérité; un des enfans de ce vieillard eut la tête coupée, l'autre, appelé *Edris*, qui étoit tout jeune, eut le bonheur de s'échapper, & passa, en 768, dans la Mauritanie pour se dérober à la persécution. *Edris* s'établit à Tiulir, dans la montagne de *Zaaron*, entre *Fez* & *Miquenès*, & s'y conduisit avec tant de prudence, qu'il mérita la confiance des peuples; pleins de respect pour ses vertus, ils voulurent vivre sous ses loix & embrasser sa religion. L'arrivée d'*Edris*, ses exemples, sa conduite & ses leçons, répandirent les premières impressions du mahométisme dans ces contrées, où cette religion, qui avoit une grande analogie avec les mœurs des Maures, devoit faire des rapides progrès.

Edris profita de son ascendant pour envoyer des troupes en Espagne, au secours des Mahométans, & ce zèle pour la propagation de sa religion, lui donna un nouveau titre sur l'affection des Maures. Ce Prince eut un enfant, qui naquit même après sa mort, auquel on donna le nom d'*Edris*, &, par respect pour la mémoire de son père, les peuples le reconnurent pour Souverain; il paroît même que, sous la minorité de ce

Prince, les armées des Maures remportèrent quelques victoires.

L'an 793, *Edris second* fonda la ville de *Fez*, Capitale du Royaume de ce nom; ce fut la première Monarchie qu'il y eut en Afrique après Mahomet, & les Mahométans l'appelèrent long-tems la Cour du Ponent; ce prince s'intéressa beaucoup en faveur des Arabe-Maures d'Espagne; &, ayant retiré quelque profit de cette guerre, & des économies qu'il avoit faites, il fit continuer, en 840, la ville de *Fez*, & fit bâtir la mosquée qui porte son nom, & où l'on révère encore sa mémoire & son tombeau. La ferveur que ce Prince inspira aux Mahométans Africains, les déterminâ à faire construire, dans la même ville, la fameuse mosquée appelée Carubin, que l'on doit, peut-être, à la dévotion & à la générosité des peuples de *Cayroan*, qui, s'étant retirés à *Fez*, pour n'être pas exposés aux divisions qu'il y avoit alors dans la partie orientale de l'Afrique, auront contribué à la fondation de cette magnifique Mosquée.

On ne connoît pas la suite des Rois de Mauritanie, descendans de *Sidi-Edris*; mais on voit que cette famille continua de régner, & qu'*Edris* donna à dix de ses enfans des villes à gouverner; on trouve dans *Marmol* que cette maison & celle de Méquinéci régnoient dans la Mauritanie en

914, & que Mahomet Motaras, Seigneur de Ceuta, passa en Espagne avec des troupes, à la sollicitation d'Abdelrahaman, Roi de Cordoue. Il passa ensuite de nouveaux secours de la Mauritanie en Espagne en 920 & 925.

Les divisions qu'il y eut dans le Royaume de Fez dans le cours du dixième siècle, furent le présage de celles dont cet Empire a été si long-tems agité; & la famille d'*Edris*, qui régnoit depuis environ cent cinquante ans, fut inquiétée par une foule d'usurpateurs. La Tribu des Zénètes, appelée Méquinéci, s'empara alors de plusieurs provinces, & fonda la ville de Miquenès, à environ dix lieues de Fez. Un Marabout de cette Tribu, abusant, dans le même-tems, de l'inconstance des peuples & de leur crédulité, séduisit les esprits par ses prédications fanatiques, & décrédita beaucoup les successeurs d'*Edris*. Ayant formé un parti assez considérable dans la province de Temfena, il marcha contre le Roi de Fez, & lui déclara la guerre; celui-ci, fatigué de celle qu'il avoit avec les Zénètes, aima mieux faire sa paix avec lui, & lui abandonner sa couronne, que de voir augmenter le nombre de ses ennemis, & s'exposer à l'inconstance de ses sujets.

Les progrès que faisoient ces Missionnaires dans la Mauritanie auprès de ces peuples ignorans &

avides de nouveautés , en attira un qui s'annonça pour *el-Mohadi* , le Directeur ou le Pontife des Musulmans , qui se disoit descendant d'*Ali* , & de *Fatime* , & auquel , dit d'*Herbelot* , on contesta l'origine ; celui-ci déclama contre la maison d'*Edris* , qu'il accusa d'être hérétique , de la secte d'*Ali* , hérésie que les Maures ne connoissoient pas. Après s'être rendu maître de plusieurs villes , il chassa les enfans d'*Edris* de leurs gouvernemens , avant que les secours qu'ils avoient sollicités auprès du Roi de Cordoue fussent arrivés. *El-Mohadi* fit périr les descendans d'*Edris* , après s'être emparé de leurs gouvernemens (1) ; il se fit déclarer Calife , & marcha vers le mont Atlas pour étendre sa souveraineté. Etant arrivé à *Sugulmesse* , le Gouverneur le fit arrêter comme un imposteur , mais , par ménagement pour les peuples , & par respect pour son origine , se disant descendant de *fatime* , fille de *Mahomet* , ce Gouverneur lui donna la liberté.

El-Mohadi étoit au sud , lorsqu'un des Généraux du Roi de Cordoue arriva avec une armée au secours des enfans d'*Edris* ; ce général , appelé

(1) Un de ces Princes , appelé *Cherif Elédriissi* , auteur du livre intitulé *Géographia Nubiensis* , se retira alors en Sicile auprès du Roi Roger , à qui il dédia son livre.

al - Habib el - Monfor, s'empara d'une partie du Royaume de *Fez*, fit fortifier *Arzille*, près de *Tanger*, y mit garnison, & cette ville fut pendant quelques tems sous la dépendance des Rois de Cordoue. Par cette révolution, *el-Mohadi* ne conserva pas le Royaume de *Fez*; ce Prince alla faire visite au Gouverneur de *Sugulmesse*, & , pour satisfaire au ressentiment qu'il avoit conçu contre lui, il l'assassina, suscita des troubles, & par-là, se rendit odieux aux peuples qui avoient suivi ses drapeaux. Cet usurpateur, qui ne régna qu'un instant dans la Mauritanie, fut forcé de passer dans la partie orientale de l'Afrique, où il éprouva de nouveaux revers de la part d'un autre zéléateur qui le décrédita à son tour dans l'esprit des peuples qu'il avoit trompés par son humilité. On appeloit ce Chef, par dérision, le Chevalier de l'Âne, parce que, par une humilité affectée, il étoit toujours monté sur un âne, ayant le visage couvert comme les *Molathemins*; on appeloit de ce nom, en Afrique, une tribu qui, voulant en combattre une autre plus puissante, obligea les femmes à prendre les armes; & pour qu'on ne pût pas les distinguer, les hommes prirent le parti de se voiler le visage comme elles.

L'Afrique entière dans ce moment fut agitée

de divisions; sur une tradition qu'il devoit venir de l'Occident, trois cents ans après *Mahomet*, un autre Directeur des fidèles, ou *Mohadi*, plusieurs imposteurs abusèrent de la crédulité des peuples pour s'emparer du Gouvernement. *Obeidallah*, fondateur de la Dynastie des *Fatimites*, sortit de *Sugulmesse*, & se porta même jusqu'en Egypte, où il vainquit les troupes du Calife. Les guerres qu'il y eut alors en Egypte, en Syrie & à l'orient de l'Afrique, changèrent l'état des choses du côté de l'occident, où une foule de novateurs profitèrent de ces divisions pour accréditer leurs projets, & se dépouiller réciproquement de la souveraineté.

Dynastie des Morabéthoun.

Abu-Tessifin, Marabout, neveu d'*Abu-Becre Ben-Omar*, de la tribu des *Lumthunes* (1) & chef des *Morabéthoun*, profita des troubles qui avoient attiré les armées des Arabes du côté de l'Egypte pour animer les peuples contr'eux; il envoya quelques *Marabouts*, pour prêcher, & ex-

(1) La campagne que les *Marabouts* habitoient entre le mont Atlas & le désert, s'appeloit *Lamtha*, d'où est venu à cette Tribu le nom de *Lamthounah*, ou *Lumtunes*. D'*Herbelot*, bibliothèque orientale.

citer la révolte, sous le prétexte spécieux de la défense de la liberté. Les Maures, rebutés de ces étrangers, qui les gouvernoient en maîtres, se mirent, avec plaisir, sous les drapeaux de *Tessifin*, & il se trouva bientôt à la tête d'une nombreuse armée. La Tribu de ce Chef reçut le nom de *Morabéthoun*, de la rigidité avec laquelle elle observoit sa religion; le mot de *Marabout* désignant un Religieux, un homme lié par un vœu. Cette Tribu avoit d'abord pris naissance dans les environs de Tunis; mais elle fut contrainte de passer dans la partie occidentale de l'Afrique pour s'y délivrer de la persécution des sectes relâchées, qui avoient quelque intérêt à détruire cette Tribu naissante.

Abu Tessifin, étant à la tête d'un grand parti, traversa, en 1051, le mont Atlas, & se rendit maître de la ville d'*Agmet* & de ses environs: il établit sa résidence dans cette même ville, au pied du mont Atlas; il étendit, de-là, ses conquêtes du côté du Nord, & se fit déclarer *Emir el Mumenin*, ou Chef des fidèles. C'est un des premiers Souverains connus sous la race des *Morabéthoun*, qu'on a communément appelés *Morabites*; ses armées furent constamment victorieuses, &, après plusieurs batailles, il resta maître de la Mauritanie. *Abu Tessifin* mourut en 1086, & eut

pour successeur son fils *Joseph*, qui fut proclamé par ses sujets (1). Ce Prince, qui n'aimoit pas le séjour de la ville d'*Agmet*, au pied des montagnes, fit construire, ou achever, celle de *Marakesch*, ou *Maroc*, que son père avoit déjà commencée, & y établit le siège de son Empire. Pendant son règne, la province de *Temsena* donna asyle à une foule de *Zenetès*, qui prêchoient de nouvelles erreurs; ce Souverain se donna bien des soins pour détourner ses sujets de ces innovations, & leur envoya des Prédicateurs *Morabités* pour les ramener à leur devoir; mais les peuples, amateurs de la nouveauté, non-seulement n'écoutèrent pas les remontrances des Réformateurs que *Joseph* leur avoit envoyés, mais encore il les firent mourir à *Anafè*, où ils étoient rassemblés.

Joseph, irrité d'une conduite aussi insolente, passa le *Morbeia* avec une puissante armée; au bruit de sa marche, les *Zenetès*, avec leur Chef, prirent le parti de se retirer, & allèrent du côté de *Fez*, pour demander du secours au Roi. Ce Prince, bien loin de secourir ces perturbateurs,

(1) Les Auteurs Arabes d'Espagne, appellent ce Prince *Abul Isa*, *Ibrahim Ben Joseph*, *Ben Tefsin*. Ces peuples étoient dans l'usage de donner à leurs enfans les noms de leurs ancêtres.

alla au-devant d'eux , & les ayant joints sur les bords du Buregreb , harassés de faim & de fatigue , il fondit sur eux & les tailla en pièces.

Après avoir ravagé les campagnes de Temsena , & en avoir détruit toutes les habitations , *Joseph* retourna victorieux à *Maroc* : jaloux d'étendre sa puissance , ce Prince revint , quelque tems après , avec son armée pour faire la guerre au Roi de *Fez* , qu'il vainquit ; il profita de l'inconstance des peuples pour s'emparer de ses Etats ; & ce Royaume fut , pour la première fois , réuni à celui de *Maroc*.

Joseph , encouragé par le succès de ses armes , s'avança jusqu'à Tremessen ; il s'étendit , de-là , jusqu'à Bugie , & , ayant contraint les Maures de de cette partie de l'Afrique , & même ceux de Tunis à devenir ses vassaux , il revint triomphant à Maroc , où il fut proclamé , avec plus d'authenticité , Commandant des fidèles. Ce Prince marcha ensuite contre les Brebes , qui étoient retirés dans les montagnes , & eut sur eux plusieurs avantages.

Les victoires de *Joseph Ben Tefsin* avoient si bien établi sa réputation , que les Rois Mahométans d'Espagne , en 1097 , recherchèrent son alliance , & lui offrirent même la suprême souveraineté , dans l'espoir de pouvoir , par son se-

cours , raffermir & étendre leur Empire. Sur cette invitation , *Joseph* passa en Andaloufie , & ayant joint ses forces à celles des Mahométans Espagnols , il s'empara de *Séville* & de ses environs ; & ayant conçu de nouveaux projets , il retourna en Afrique pour en préparer l'exécution.

Ce Souverain fit publier en Afrique la *gazie* , ou guerre de religion , & , ayant rassemblé beaucoup de troupes , encouragées par le fanatisme & par l'espoir du butin , il alla s'embarquer à Centa , & se rendit à Malaga. Cette campagne , & celles qui succédèrent , furent très-glorieuses pour le Roi de Maroc ; puisqu'en 1102 , maître de toute l'Andaloufie , de Grenade , & de Murcie , il retourna en Afrique couvert de lauriers. Ce Prince repassa en Espagne les années suivantes pour continuer ses conquêtes ; il poussa jusqu'à Cordoue , gagna quelques batailles , particulièrement celle du 29 Mai 1107 contre l'armée de *Don Alphonse six* ; *Don Sanche* , son fils , qui la commandoit , y perdit la vie , avec six autres Seigneurs distingués ; & c'est cette bataille que les Espagnols ont appelée la bataille des sept Comtes. *Joseph* , étant retourné à Maroc après cette victoire , mourut de maladie en 1110 , & son fils *Aly* lui succéda.

Aly , fils de *Joseph* , troisième Roi de Maroc ,

Tom. III.

de la ligne des *Morabethoun*, fit construire la grande Mosquée de Maroc; il continua à secourir les Mahométans d'Espagne, & à y faire respecter sa souveraineté par les armées qu'il y conduisit en personne, depuis 1112 jusqu'en 1115. Quelques Auteurs disent qu'il fut tué à la bataille de *Moriella*, où son armée fut attaquée par celle du Roi *Alphonse*, & que son fils *Tessifin Ben Ali* étant resté en Espagne avec quelques troupes, les restes de l'armée furent ramenés en Afrique.

Brahem, fils d'*Ali*, qui fut le dernier Roi de Maroc de la même Dynastie, fut proclamé après la mort de son père; il confirma dans leurs possessions les Princes qui gouvernoient dans les provinces orientales de sa dépendance, & fut déclaré Commandant des fidèles. L'Afrique, sous le règne de ce Prince, fut déchirée par des divisions, qui furent funestes à la Dynastie des *Morabites*; elles ne permirent pas à *Brahem* d'aller par lui-même au secours de l'Espagne, ni d'y maintenir la souveraineté, que les Arabe-Maures avoient offerte à ses ancêtres, & qu'ils avoient méritée par leur valeur. Les Gouverneurs des principales places de l'Andalousie profitèrent de cet instant de faiblesse pour ériger en petites souverainetés les villes & les provinces dont ils avoient le Gouvernement, sans que le Roi de Maroc, qui étoit

occupé des troubles dont ses Etats étoient agités , pût s'opposer à ces usurpations. *Brahem* , d'ailleurs , étoit un Prince indolent , & adonné à ses plaisirs ; il sacrifia tout pour fournir aux moyens de les satisfaire , & ses sujets , vexés & surchargés d'impôts , refusèrent enfin de le reconnoître pour maître.

La foiblesse du gouvernement & le mécontentement des peuples favorisèrent la révolution que suscita dans le même-tems , du côté du mont Atlas , un novateur , qui , sous le titre imposant de *Mohadi* , Directeur des fidèles , s'étendit dans la Mauritanie , & attira à son parti les peuples , toujours faciles à séduire par des projets de réforme. Ce prédicateur , appelé *Mahomet Abdallah* , se disant descendant d'*Aly* , rencontra , près de Mélite , dit d'*Herbelot* , un Docteur appelé *Abdul-momen* , qui se disoit lui-même être le *Mohadi* , ou prophète , attendu dans la fin des siècles ; ces deux hommes s'étant approchés de Maroc y prêchèrent publiquement , attirèrent bien du monde dans leur parti , & *Abdallah* fut reconnu Roi. *Brahem* qui , dans le sein des plaisirs , n'avoit fait aucun cas de cette révolution , sortit enfin de Maroc avec son monde , pour combattre ce réformateur , dont l'armée , grossie par l'enthousiasme & le mécontentement , défit celle de *Brahem* , &

l'obligea de prendre la fuite. Ce Prince, poursuivi de retraite en retraite, arriva jusqu'à Oran, où les Maures n'osèrent lui donner asyle, pour ne pas s'exposer au ressentiment d'*Abdalmomen*, qui étoit à sa poursuite. *Brahem*, se voyant sans asyle, & ne pouvant survivre à son désespoir, se précipita, disent quelques Historiens, du haut d'un rocher; d'autres disent qu'il périt dans un château, où *Abdalmomen* fit jetter des artifices, & la mort de ce Prince termina la Dynastie des *Morabéthoun*.

Abdalmomen, Général d'*Abdallah*, ayant soumis à son maître, dans cette expédition, toutes les provinces de la Mauritanie, & portant avec lui les hommages de leur soumission, reprit la route de Maroc, où il trouva *Mahomet Abdallah* mort dans son camp. Les chefs, s'étant assemblés, reconnurent pour Souverain & Commandant des fidèles, *Abdalmomen*, qui se disoit aussi de la race de *Mahomet* & d'*Aly*.

Dynastie des Moahédins.

Abdalmomen (1) fut le premier Roi de la lignée

D'Herbelot l'appèle *Mohamet Adulmomen ben Tomrut*, & selon Marmol, on l'appeloit *Abulmomen ben-Abdallah ben Aly*.

Tom. III,

des *Moahédins*, que les Espagnols ont appelés *Al-mohadès*; il fut élu Roi de Maroc en 1148. Après son élection il fit abattre la ville de Maroc, que les habitans refusèrent de lui remettre, & qu'ils conservoient à *Isac*, fils de *Brahem*, ce qui irrita si fort ce Prince, qu'il jura de faire passer cette ville par un crible. L'ayant enfin emportée d'assaut, il étrangla, de ses propres mains, le jeune *Isac*, fils de *Brahem*, qui y avoit été reconnu Roi & qui étoit le seul rejetton de la maison de *Tessifin*, fondateur de Maroc, ainsi que de l'Empire. *Abdilmomen*, pour accomplir son serment, fit réduire en poussière, & passer par le crible, une partie de cette Capitale; & pour ne laisser aucun vestige de la grandeur de ses Rois & faire oublier leur mémoire, il fit détruire leurs palais & leurs mosquées. Ce Prince, ensuite, fit tout rebâtir à neuf, & donna des ordres pour faire mourir tous les *Morabéthoun* qu'on trouveroit dans son Empire, pour n'avoir rien à craindre de leur ressentiment. L'animosité qu'il y eut entre ces deux sectes, ne servit qu'à entretenir en Afrique une suite de révolutions; elle affoiblit en même-tems les deux partis, & donna aux provinces Orientales la facilité de secouer le joug des Rois de Maroc & d'élire des chefs indépendans.

Abdilmomen, cependant, resta maître de toute

la Mauritanie, & conserva par-là les deux royaumes de Fez & de Maroc, que *Joseph Tefsin* avoit réunis. Ce Prince fut en état, en 1149, d'envoyer des secours aux Mahométans Espagnols, ou de leur permettre de se recruter dans les montagnes de Gomera, entre Tétuan & Trémessen. En l'année 1151, la puissance de ce Prince étant plus raffermie, les Mahométans de Grenade & de Jaen, qui avoient besoin de son appui, lui firent offrir l'hommage de leur soumission, & il leur envoya un secours de trente mille hommes. Cette armée ayant été battue, *Abdalmomen* envoya des renforts plus considérables, qui donnèrent aux Mahométans d'Espagne les moyens de continuer la guerre avec quelque succès. Ce Prince avoit conçu le projet d'y passer lui-même avec une puissante armée, mais il mourut en 1155, dans le tems qu'il faisoit des préparatifs pour s'y rendre. C'est à ce Souverain qu'on attribue la fondation du château de Bulahuan dans la Province de Duquilla; ce château fut ensuite augmenté & embelli par un Chérif de la maison régnante.

Après la mort d'*Abdalmomen*, *Joseph*, son fils, fut unanimement reconnu Roi de Maroc; autant par déférence pour les dispositions de son père, que pour mériter l'amour de ses sujets, en mar-

quant de l'averſion contre les Chrétiens , il paſſa en Eſpagne , en 1158 , avec une puiffante armée ; à ſon arrivée , les Rois Mahométans d'Andalouſie , par reſpect pour ſa puiffance , & pour reconnoître les ſecours qu'ils en recevoient , lui prêtèrent ſerment de fidélité , & le proclamèrent Souverain ; ceux de Murcie & de Valence , qui étoient plus éloignés , furent les ſeuls qui ne firent aucune démarche auprès de ce Prince. *Joſeph* , ayant réuni ſon armée avec celle des Arabe-Maures d'Eſpagne , s'empara de quelques places , malgré les efforts de *Don Sanche trois*. La nobleſſe , qui commandoit l'armée de ce Prince , ne conſultant que ſa valeur , ſuivit *Joſeph* juſqu'à *Séville* , & le battit ſous les murs de cette place. A la campagne ſuivante , *Joſeph* profita des diviſions qu'il y eut parmi les Eſpagnols , pour forcer , les armes à la main , les Rois de Valence & de Murcie à devenir ſes Vaſſaux.

Ce Souverain reſta à *Séville* juſqu'à l'année 1168 , occupé à faire des courſes ſur les terres des Chrétiens , ou à repouſſer celles que ceux-ci faiſoient dans ſes domaines. Ayant été informé alors que quelques tribus de *Zenètes* avoient profité de ſon abſence , pour ſe ſoulever dans ſes États d'Afrique , il s'y rendit , & après avoir apaisé les troubles dont ils étoient agités , il repaſſa

en Espagne en 1171, avec une puissante armée. Joseph força, par ses armes, tous les Rois Mahométans à le reconnoître pour Souverain, & il n'y en eut aucun qui ne lui fît hommage. Ce Prince entretenoit ses armées en Espagne où son fils commanda long-tems en son absence; il y revint lui-même en 1184, & il prit d'assaut la ville de Sanctaren. Ayant été attaqué devant cette place par l'armée des Rois de Portugal & de Léon, il tomba de son cheval, & resta mort de la chute; cet accident fut cause de la perte de la bataille, & la plupart des Maures qui composoient son armée retournèrent en Afrique.

Sur l'avis que l'on eut en Afrique de la mort de *Joséph*, il y eut quelques divisions parmi les Maures. Mais *Abu Jacob*, son fils, qui fut surnommé *Almonfor*, l'invincible, & qui s'étoit déjà distingué à la tête des armées, ayant pris le gouvernement de l'Empire, fit rentrer les peuples dans leur devoir, & fut proclamé Empereur. Les Rois de Tun is & de Tremessen, qui avoient été feudataires de ses ayeux, & qui desiroient secouer cette dépendance, firent mouvoir les tribus éloignées pour susciter des embarras à *Jacob*. Ce Prince mit des troupes sur pied; & après avoir rétabli la tranquillité dans ces provinces, il ramena dans le centre de son Empire les mêmes tribus qui

avoient fuscité les troubles , & les répandit dans différentes contrées de ses Etats assez éloignées les unes des autres , pour qu'elles ne pussent pas se réunir ; systême politique , que tous les Rois de Maroc ont observé vis-à-vis des tribus puissantes ; & c'est ainsi que , divisées par la prudence ou par le caprice des Souverains , elles ont perdu insensiblement l'idée de leur origine.

Par sa conduite , par son courage , & son activité *Jacob* reprit bientôt la suprématie sur tous les bords de l'Afrique , jusques à Tunis , & conserva en même-tems celle qu'il avoit sur les Arabes-Maures d'Espagne ; de tous les Souverains qui ont régné en Afrique après les Califes , ce fut , sans contredit , le plus puissant ; c'est même par-là qu'il mérita le surnom d'invincible , *Almonfor* , auquel on auroit pu ajouter celui de magnifique.

Ce Prince fit bâtir le château de *Manfouria* , à l'entrée de la Province de Temsena , à huit lieues de *Salé* , dont il reste quelques ruines ; la ville d'*Alcassar-Quibir* , à trois lieues de l'*Arrache* ; celle d'*Alcassar-Séguer* , dans le détroit , entre *Tanger* & *Ceuta* ; & , enfin , la ville de *Rabat* , en face de *Salé* : après avoir fait construire un château du côté de la mer pour la défense de cette place , il fit bâtir , dans une vaste enceinte , dont il existe encore des ruines , des palais magnifiques ,

qui ont été dévastés par le tems , par les révolutions , & par les caprices des hommes. Ce Prince résidoit en été dans cette belle enceinte , appelée *Guadel* , où il avoit étalé autant de goût que de magnificence. Il fit en même-tems de la ville de *Rabat* une place d'armes , d'où il pouvoit , avec facilité , passer en Espagne avec ses armemens.

Après avoir ajouté au surnom d'invincible celui de Commandant des fidèles , *Jacob Almonſor* passa en Espagne avec une puissante armée , mais son absence ayant encouragé l'inconstance des Maures dans les vastes Etats qu'il avoit en Afrique , il fut obligé d'y retourner sans avoir rien fait. Il laissa , dit *Marmol* , une partie de son armée sous les ordres de Don Ferdinand Ruis de Castro , Lieutenant-Général , qui , quoique Chrétien , étoit passé à son service par des motifs de mécontentement.

Dès que *Jacob Almonſor* eut châtié l'insubordination de ses sujets , il fit publier la *gazie* , ou guerre contre les infidèles , ce qui répond à notre *croisade* ; Les Maures étant accourus en foule sous ses drapeaux , il partit pour l'Espagne avec une puissante armée , & s'avança du côté de *Tolède* ; *Aldhonſe* trois , étant venu à sa rencontre , ne fut pas effrayé par la supériorité des Maures , il attaqua , avec la plus grande valeur , l'armée de Jacob ,

qui se défendit avec intrépidité & qui remporta sur les Chrétiens une victoire complète, à la vue de la ville d'Alarcos, le 18 Juillet 1195. Cette armée victorieuse eut des succès suivis jusqu'en 1197. Ce Prince, ayant alors signé une trêve avec le Roi de Castille, repassa en Afrique, où des troubles survenus dans ses Etats rendirent sa présence nécessaire.

Le Gouverneur de Maroc avoit profité de l'éloignement de *Jacob Almonfor* pour faire révolter les peuples des environs, qui étoient tous en armes à son retour; les rebelles, intimidés, n'osant attendre ce valeureux Prince en rase campagne, se renfermèrent dans cette Capitale, dont il fut obligé de faire le siège. *Almonfor* ayant languï un an devant cette place, se déterminâ enfin à la faire escalader; il remontra vivement à ses soldats, qu'indépendamment de la gloire qu'ils acquéroient en s'emparant de Maroc, ils devoient y être excités par un motif plus légitime & plus honorable encore, qui étoit de pouvoir reprendre leurs femmes & leurs enfans qui étoient au pouvoir des ravisseurs. Les assiégeans, animés par ce discours, escaladèrent cette ville, qui ne put résister à leur impétuosité; & courant sur les habitans comme des furieux, ils firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent. Ce Prince, pour

châtier les rebelles, même après leur mort, leur fit refuser la sépulture (1); & sur ce qu'on lui représenta le mal qui pouvoit résulter de la putréfaction, *rien ne sent si bon*, dit-il, *que le corps d'un ennemi mort, & sur-tout d'un traître.*

Après que *Jacob Almonfor*, se fut emparé de Maroc, le Gouverneur, qui s'étoit réfugié avec quelque monde dans le château, ménagea son accommodement par l'entremise d'un *Marabout*, qui étoit en vénération de sainteté; Mais *Almonfor*, après avoir accordé la grace de cet Officier, le fit périr au moment qu'il fut en son pouvoir, & ternit sa gloire en violant sa promesse. Sur ce que le *Marabout* lui reprocha son manque de foi, *je ne dois pas de parole*, dit ce Prince, *à ceux qui ont manqué à la leur.* Selon les Historiens Arabes, ce Souverain, plein de regret de n'avoir pas observé sa promesse, disparut, & alla courir le monde; ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est qu'en expiation de sa faute, ce Prince fit le pèlerinage de la

(1) Les Maures croient que les âmes dont les corps ont été privés de la sépulture, sont privées du séjour des bienheureux. On a cru de même, dans les siècles fabuleux, que les âmes de ceux qui avoient été privés de ce dernier devoir, erroient sur les bords du Cocyte, & n'étoient point admises dans l'Elisée.

Mecque en homme privé. Son frère *Brahem* fut chargé du Gouvernement en son absence ; mais , n'étant pas revenu dans le terme d'une année , son fils , *Mahomet ben Nasser* , appelé *Nasser al Malek ben Mansour* , fut proclamé Roi par les peuples.

Mahomet ben Nasser , ayant succédé à son père en 1210 , confirma les Princes d'Afrique dans la possession de leurs Etats , & rompit la trêve qu'*Almonfor* avoit faite avec *Alphonse* de Castille. Comme ce Prince desiroit d'étendre ses conquêtes en Espagne , il s'y rendit avec une puissante armée , qui s'empara de quelques places , ravagea les campagnes , & vint reposer sous les murs de *Cordoue*. *Don Alphonse* , ayant reçu des renforts considérables de la part des Princes Chrétiens , se mit en marche pour combattre le Roi de Maroc ; les deux armées s'étant enfin rencontrées , le 16 Juillet 1212 , dans les plaines de Tolosa , celle de Mahomet fut mise en déroute ; cette défaite , qui humilia les Mahométans , affoiblit infiniment la considération que les peuples avoient pour *Mahomet ben Nasser*.

Après cette défaite , *Mahomet* repassa en Afrique , & laissa à son frère *aben Saad* le commandement de son armée ; il vécut dans une sorte de retraite , méprisée de ses sujets , qui dans leur prévention , attribuoient à sa lâcheté & à sa con-

duite la perte de la bataille. Ce Prince, dont le chagrin altéra la santé, mourut peu de tems après, & laissa son Empire à *Seid Barrax*, un de ses perit-fils, contre qui les Gouverneurs des provinces Orientales de Tremessen & de Tunis se révoltèrent; *Seid* mit une armée sur pied pour rétablir le bon ordre, mais, ayant été assassiné par un traître, l'esprit de division fit de nouveaux progrès.

Après la mort de *Seid*, les principaux d'entre les *Moahédins*, élurent à sa place son oncle *Abdelcader*; mais comme ce Prince n'avoit pas la confiance des peuples; & que dans ces momens de division, son parti n'étoit pas assez puissant, il se sauva du côté de Maroc, & les Gouverneurs des principales places profitèrent de cet instant de foiblesse pour diviser l'Empire.

Dynastie des Benimerins.

Abdallah, Gouverneur de Fez, de la race des *Benimerins*, fut le premier de cette Dynastie qui s'empara de l'autorité Souveraine; Jacob, son frère, ayant rassemblé des troupes, prit les villes de Rabat & d'Anasé, & défit, entre Fez & Miquenès, un corps de *Moahédins*. Ce succès en imposa aux peuples, & commença à affermir l'auto-

rité de cette maison dans cette partie de l'Afrique.

Après la mort d'*Abdallah*, qui, de Gouverneur de Fez, en étoit devenu le Souverain, son fils, encore jeune, fut son successeur, sous la tutelle de *Ben Joseph*, son oncle, qui fut Souverain à son tour, après la mort de son neveu.

Les provinces de Maroc éprouvèrent dans le même-tems les mêmes révolutions; celle de Tedla & des montagnes des environs, ayant *Mahomet Budobus* à leur tête, firent d'abord ligue avec le Roi de Fez, pour le secourir contre *Abdelcader*, de la race des Moahédins. Celui-ci, prévenu de ce traité, s'évada de Maroc à l'approche des rebelles, mais ayant été saisi dans sa fuite, il fut tué à Sugulmesse. *Budobus*, devenu maître des provinces voisines de la Capitale, prit le parti de renoncer à l'alliance qu'il avoit faite avec *Ben Joseph*, il lui déclara même la guerre dans la vue de s'emparer du royaume de Fez; cette guerre fut promptement terminée par la mort de ce Général & par la défaite de son armée : *Ben Joseph* conserva non-seulement le Royaume de Fez, mais encore il s'empara de celui de Maroc; & les *Moahédins*, par cette révolution, en perdirent entièrement la souveraineté.

Le Royaume de Maroc, par ce changement dans la race de ses Rois, qui fit long-tems varier

l'opinion & la confiance des peuples , perdit la souveraineté de l'Espagne ; ceux qui gouvernoient , en l'absence du Roi de Maroc , les provinces de *Séville* , *Cordoue* , *Jaen* & autres , s'érigèrent en Souverains , & secondés par les troupes Africaines , qui étoient restées en Andalousie , ils furent en état d'entretenir les divisions que cette diversité d'opinions & d'intérêts ralluma sans cesse.

Ben Joseph , devenu maître de la Mauritanie , y rafermit d'autant plus solidement son autorité , qu'il ne fut pas occupé d'intérêts étrangers. Les affaires d'Espagne eurent même quelque relâche , par les trêves qui se renouvelèrent entre la Castille & les Rois Mahométans , jusqu'à l'avènement du Roi *Don Ferdinand* au trône de Castille. La guerre ayant recommencé , en 1240 , avec un zèle obstiné , les Mahométans perdirent , presque dans un instant , les Royaume de *Cordoue* & de *Séville* , & la plus grande partie de l'Andalousie ; les Rois de *Grenade* & de *Murcie* réclamèrent alors avec instance les secours de *Ben Joseph* , Roi de Fez & de Maroc. Pour faire une diversion , *Alphonse dix* , successeur de *Ferdinand* , envoya une flotte devant Salé , en 1261 , qui s'empara de cette place , mais elle l'abandonna aux approches du Roi de Fez.

Don Alphonse n'étant occupé que des intérêts

politiques de l'Europe, le Roi de *Grenade* profita de la foi de la trêve pour ménager de nouvelles liaisons avec le Roi de *Maroc*, & lui offrit même, avec la souveraineté de ses états, les places de *Tarife* & d'*Algésire*, autant pour sûreté de sa parole, que pour y débarquer ses troupes. Sur cette invitation, *Ben Joseph* passa en Espagne en, 1275, avec son armée; il prit possession de ces deux places, fit des ravages sur les terres de l'Andaloufie, & retourna en Afrique. Ce Prince envoya l'année d'après son frère *Ottman* avec des troupes, qui firent encore de nouveaux dégats. Il s'y rendit lui même à la campagne suivante, & son armée, jointe à celle de *Grenade*, eut des avantages décidés sur celle des Chrétiens. *Ben Joseph*, après avoir battu la flotte de Castille, fit lever, en 1278, le siège d'*Algésire*, & fit reconstruire cette ville dans l'emplacement où elle se trouve à présent. Ce Prince fit ensuite une trêve avec *Don Alphonse*, & lui donna généreusement assistance contre *Don Sanche*, son fils, qui, du consentement des Peuples, s'étoit emparé de l'autorité.

Après la mort de *Ben Joseph*, son fils *Abu-Said* lui succéda; il fit, comme son père, bien des expéditions en Espagne, qui n'eurent aucun succès. Ayant perdu *Tarife*, dont *Sanche trois* s'étoit

emparé, il fit d'inutiles efforts pour reprendre cette place, & voyant que ceux qu'il faisoit pour recouvrer la souveraineté de l'Espagne épui-
soient ses revenus, il y renonça, & rendit, en 1294, la ville d'*Algésire* au Roi de *Grenade*.

L'Empire de Maroc fut délivré pendant quel-
que tems de guerres & de révolutions; *Abu-Said*,
uniquement occupé de l'administration de ses
Etats d'Afrique, régna tranquillement jusqu'en
1303. Etant mort dans ces circonstances, *Abu-
Artab-Ben-Said* lui succéda, mais il ne prit aucun
intérêt aux guerres des Mahométans d'Espagne;
il paroît seulement qu'en 1318, *Joseph-ben-Jacob*,
son successeur, envoya des secours au Roi de
Grenade, qui lui céda quelques places, dont ses
troupes prirent possession.

Après la mort de *Joseph-Ben-Jacob*, Roi de
Fez & de *Maroc*, ses deux fils, *Abul Hassen* &
Seid se firent la guerre pour la succession; *Seid*,
ayant été vaincu, se retira auprès du Roi de
Grenade, & *Abul Hassen*, son frère, fut procla-
mé. Ce dernier offensé de l'asyle que le Roi de
Grenade avoit donné à *Seid*, lui en témoigna son
ressentiment; ce qui déterminâ le Roi de *Grenade*
à passer en Barbarie en 1330, pour s'expliquer
avec ce Prince. Ce voyage eut les plus heureux
succès, puisque le Roi de *Grenade*, après avoir

dissipé tous les motifs de prévention, obtint de celui de *Fez* un secours considérable, commandé par son fils *Abdelmeleck*, qui alla, en 1333, débarquer à *Algésire*, prit possession de cette place, & en fut reconnu Souverain; cette armée, protégée d'une flotte, s'empara ensuite de *Gibraltar*, que les Espagnols tentèrent inutilement de reprendre.

La guerre qui survint entre le Roi de *Tremessen* & celui de *Fez*, les années d'après, obligea *Abul Hassen* de rappeler auprès de lui son fils *Abdelmeleck* avec ses troupes; elles furent jointes à un détachement envoyé par le Roi de *Grenade*, qui avoit fait une trêve avec celui de Castille; cette guerre fut malheureuse pour le Roi de *Tremessen*, qui perdit, avec son Royaume, tout ce qu'il avoit du côté de *Sugulmesse*. Le Roi de *Fez*, profitant des avantages de la victoire, poursuivit ses conquêtes, en 1336, jusqu'à *Alger* & *Tunis*, qu'il mit de nouveau sous la dépendance des Rois de *Fez* & de *Maroc*.

Abul Hassen, énorgueilli de ses succès, résolut de recommencer ses expéditions en Espagne, dans l'espérance d'y recouvrer la domination dont ses prédécesseurs avoient joui; & il y fit passer, sous les ordres de son fils *Abdelmeleck*, des troupes, des vivres, des armes & des munitions. *Abelmeleck* fit bien des ravages sur les terres de

l'Andalousie ; mais les Chrétiens furent en état de lui résister ; & après différentes campagnes , où le sort des armes fut balancé , son armée , attaquée par celle de Castille , fut mise en déroute. *Abdelmeleck* , qui avoit eu le tems de se sauver à pied , ayant été rencontré par des Chrétiens , contrefit le mort , & ceux-ci lui donnèrent deux coups de lance dont il mourut effectivement. Le corps de ce Prince fut emporté en Barbarie , & il fut enseveli à *Chella* , près de *Rabar* , où l'on voit encore le tombeau de ce Prince.

La mort d'*Abdelmeleck* fut si sensible au Roi de Fez , qu'il se détermina de passer lui-même en Espagne pour en tirer vengeance. Il fit préparer à *Ceuta* , en 1340 , plus de deux cents navires , qui , malgré les dispositions du Roi de Castille , furent favorisés par les circonstances , & n'éprouvèrent aucun obstacle dans le court trajet qui sépare la côte d'Afrique de celle d'Espagne. Indépendamment des troupes , il passa beaucoup de familles de Maures , qui allèrent peupler quelques villes des environs de Malaga. La flotte des Maures étoit déjà dans la baie de *Gibraltar* , lorsqu'elle fut attaquée par celle de Castille , qui , n'étant pas , à beaucoup près , si nombreuse , fut entièrement défaite.

Les Rois de *Fez* & de *Grenade* , à la tête d'une

puissante armée, firent d'abord le siège de *Tarife*; mais les Rois de *Castille* & de *Portugal*, ayant réuni leurs forces, marchèrent au secours de cette place; ils attaquèrent & défirent, auprès du *Rio-Salado*, l'armée des Mahométans, qui se replia sur *Algésire*, & le Roi de *Fez*, qui craignoit de s'y trouver bloqué, n'hésita pas de reprendre la route de *Ceuta*.

Pour venger la défaite des Mahométans à la journée du *Rio Salado*, *Abul Hassen* fit des préparatifs considérables en troupes & munitions, dans le dessein de repasser en Espagne. Sa flotte, unie à celle des alliés, fut attaquée dans ses ports, & il perdit une douzaine de navires; cet échec n'empêcha pas que le reste de la flotte ne mît à la voile; mais, ayant été attaquée de nouveau dans le détroit par la flotte combinée des Chrétiens, elle fut entièrement défaite. Ce contre-tems retarda les opérations des Mahométans, & malgré tous les efforts du Roi de Maroc, *Algésire* fut prise, en Mars 1344, & la trêve renouvelée pour dix ans.

Les dépenses qu'avoit faites *Abul Hassen* pour protéger ses domaines d'Espagne, & les malheurs qui en étoient résultés, firent murmurer ses sujets, selon l'usage ordinaire des peuples qui ne jugent que par les événemens. *Abdaltharaman*, un des

enfants du Roi, faisit cet instant de mécontentement pour se révolter, & entraîna plusieurs tribus dans son parti, tandis que *Don Alphonse* de son côté rompit la trêve en Espagne, & attaqua les Mahométans. Quoiqu'*Abul Hassen* eût assoupi la rebellion, les troubles dont ses Etats étoient encore agités, ne lui permirent pas d'aller au secours des Mahométans Espagnols; il y envoya son fils *Abu-Ali* avec un corps de troupes pour secourir *Gibraltar*, que le Roi de Castille avoit assiégé en 1349; les troupes de Maroc, cependant, ne purent être d'aucune utilité, puisqu'elles furent contraintes de repasser le détroit, *Abul Hassen* étant en guerre avec ses sujets, qu'*Abu Hennon*, un de ses enfans, avoit fait soulever. Les efforts du Roi furent même inutiles; son fils s'empara de ses Etats, & força ce Prince de se retirer dans la province de Sugulmesse.

Abu Hennon, Prince ambitieux, desirant avoir un droit de plus sur la vénération des peuples, se disposa à passer en Espagne, & fit préparer des armemens formidables. Son père profita de ces dispositions pour tenter de rentrer dans ses Etats; il rassembla des troupes du côté de Sugulmesse, & soumit à son obéissance plusieurs villes du Royaume de Fez. Cette diversion suspendit les projets d'*Abu Hennon*; mais, ayant vaincu son

père, en 1354, dans le voisinage des montagnes de *Fez*, il resta paisible possesseur de ses Etats, & conserva la suprématie sur les petits Royaumes de la côte, depuis *Tremessen* jusqu'à *Tunis*. Ce Prince entra en négociation avec *Pierre-le-Cruel*, qui avoit hérité du Royaume de *Castille*, & qui, par des motifs politiques, parut disposé à favoriser la rebellion d'*Abu Hennon*; ce Prince, jouissant enfin de la paix, embellit la ville de *Fez* de quelques édifices, & il y fit bâtir un Collège qui a conservé son nom.

Abu Hennon mourut en 1409, & son fils *Abu Said* lui succéda; ce Prince, adonné à ses plaisirs, & même à la débauche, s'occupoit trop peu du soin de ses propres Etats, pour songer à secourir les Mahométans d'Espagne. Il négligea même de fortifier & de secourir *Ceuta*, qui fut assiégée & prise, en 1415, par *Don Jean*, Roi de Portugal; les Maures des environs s'unirent bien pour reprendre cette place, mais leurs armes n'eurent aucun succès, par l'ignorance de ces peuples dans l'art des sièges, & par l'habileté avec laquelle *Don Henri*, fils du Roi de Portugal, fut les repousser.

Les villes d'Espagne, qui étoient sous la domination d'*Abu Said*, voyant qu'elles ne devoient pas compter sur l'assistance de ce Prince, se réu-

nirent à la Couronne de Grenade , & il n'y eut que Gibraltar qui resta au pouvoir du Roi de Fez. Ce Prince y fit passer son frère *Saïd* avec quelques troupes , autant pour conserver cette place & avoir la facilité de reprendre celles qu'il avoit perdues , que pour éloigner *Saïd* , qui , par sa valeur & par ses qualités , se faisoit remarquer des peuples , & pouvoit tôt ou tard , devenir un concurrent dangereux. Cette expédition n'eut pas un heureux succès ; le Roi de Grenade ayant attaqué Gibraltar , *Saïd* demanda inutilement des secours à son frère , qui voyoit , avec un secret plaisir , l'embarras où il se trouvoit. Ce Prince se défendit , cependant , avec le plus grand courage ; mais , ayant été vaincu , il fut conduit prisonnier à Grenade , où son frère auroit désiré qu'on le fit mourir. Le Roi de Grenade , plus politique , conserva la vie à ce Prince , autant par respect pour sa naissance , que dans l'espoir de pouvoir retirer de lui quelque utilité dans les troubles qui divisoient si souvent les Maures d'Afrique.

Les évènements justifiaient le pressentiment du Roi de Grenade ; les Maures de Fez , révoltés de la conduite de leur Souverain , conjurèrent contre lui ; il fut poignardé par son Visir , qui fit périr en même - tems ses enfans. La mort de ce Prince répandit les plus grands troubles dans le

Royaume de Fez; les peuples y vécurent quelque tems dans l'indépendance, chaque province & chaque tribu se gouvernant selon sa volonté. Le Roi de Grenade profita de cet état d'anarchie pour envoyer *Saïd* en Barbarie avec des troupes, & s'en faire un ami & un allié; mais ce Prince éprouva bien des difficultés, par la concurrence de Jacob, un de ses frères, dont les principales tribus suivirent les drapeaux; ce qui donna lieu à une guerre ouverte entre ces deux Princes.

Le Royaume de Fez, troublé par ces divisions civiles, fut huit ans sans Souverain, lorsqu'en 1423, parut un fils d'*Abu Saïd*, nommé *Abdallah*, que sa mère avoit sauvé à Tunis; ce dernier fut reçu avec d'autant plus de joie, que les peuples, divisés sur le choix d'un Prince, crurent devoir se réunir en faveur de celui que la Providence sembloit avoir miraculeusement réservé pour mettre fin à leurs calamités. *Saïd* & *Jacob*, oncles d'*Abdallah*, approuvèrent ce choix, & renoncèrent au trône. *Abdallah* régna avec justice pendant quelques années, mais il fit ensuite éprouver à ses sujets tant de vexations & tant de tyrannies, qu'ils se révoltèrent contre lui; dans le mouvement des guerres civiles, qui en résultèrent, un habitant de Fez, qui étoit *Chérif*, & qui en portoit le nom, tua le Roi

Abdallah, qui étoit le dernier de la maison des *Benimerins*, & il fut proclamé à sa place.

Tous les Grands, attachés à cette Dynastie, se soulevèrent contre cet usurpateur, & lui firent une guerre obstinée; *Muley Chek*, un des Généraux qui étoit à la tête de ce parti, & qui commandoit du côté d'Arzille, se présenta devant Fez pour en faire le siège; mais ayant été vaincu par le *Chérif*, il se retira dans son Gouvernement. Le *Chérif* alors fit passer une armée du côté de Temfena pour soumettre cette province; *Muley Chek* saisit ce moment pour faire une seconde tentative sur Fez, où il força le *Chérif* de se tenir renfermé.

Pour tirer parti des divisions qui déchiroient cet Empire, *Don Alphonse* de Portugal se présenta, en 1471, avec une flotte, devant *Arzille*, dont il s'empara. *Muley Chek*, qui en fut averti, renonça au blocus de Fez pour aller au secours de cette place, qui, ainsi que *Tanger*, se trouvèrent prises à son arrivée. Ce Prince se détermina alors à faire une trêve avec le Roi de Portugal, pour pouvoir reprendre le siège de Fez, & il contraignit le *Chérif* d'abandonner cette place.

Muley Chek, devenu maître de cette Capitale & de sa Monarchie, fut le premier Roi de la race appelée *Mérini*, issu d'une branche des *Benime-*

rins ; elle ne régna que dans Fez , parce que , dans ces momens de division , les provinces de Maroc , Suz , Sugulmesse & autres , s'étoient soumises à d'autres Souverains , qui furent en état de maintenir leur indépendance.

Chérifs de la Maison de Mérini , & troubles qu'il y eut sous leur règne.

La maison de *Mérini* , qu'on appelle aussi *Beni-Aotas* , étoit si peu considérée , qu'elle ne put faire respecter son autorité dans l'étendue de ses Etats ; indépendamment des provinces qui avoient secoué le joug , il y avoit des villes qui se gouvernoient par elles-mêmes , ou par l'autorité des Chefs qu'elles s'étoient choisis. Les Portugais , qui étoient déjà sur la côte , profitèrent de la foiblesse de ces petites Monarchies , & des divisions qui les agitoient , pour s'emparer de différentes places , & étendre insensiblement leurs conquêtes ; plusieurs tribus de Maures , par animosité , ou provoquées par l'ambition de leurs Chefs , aimèrent mieux être alliées des Portugais que d'être sous la dépendance d'une foule de maîtres , qui se dépouilloient réciproquement de la souveraineté.

Les Royaumes de Fez & de Maroc furent dans
Tom. III.

cette espèce d'anarchie, jusqu'au commencement du seizième siècle; & la famille de *Mérini*, qui n'avoit qu'un foible crédit, borna ses domaines à la ville de Fez & aux provinces qui en étoient voisines. Alors, un Maure, de la province de Dara, appelé *Mahomet-ben-Achmet*, qui se disoit Chérif descendant du Prophète, voyant que les divisions qu'il y avoit dans les provinces, pouvoient favoriser une révolution, & connoissant l'ascendant de la religion sur l'esprit des peuples, crut devoir en employer les moyens pour exécuter ses projets ambitieux. Ce Chérif envoya en pèlerinage à la *Mecque*, en 1508, ses trois fils, *Abdelquibir*, *Achmet* & *Mohamet*, pour leur donner par-là plus de considération. A leur retour, ces jeunes gens, affectant un extérieur religieux, furent accueillis avec respect par les Maures, qui couroient en foule après eux, s'empressoient de toucher leurs habits, & les vénéroient comme des Saints, qui venoient les consoler dans leurs afflictions. La superstition & l'enthousiasme des peuples les accrédita au point, qu'arrivés dans leur province, le père n'hésita point d'envoyer les deux cadets à Fez, pour se faire connoître dans cette Capitale, consacrée aux sciences & à la religion; l'aîné de ces deux Chérifs fut maître

du premier Collège, & le Roi confia au cadet l'éducation de ses enfans.

Lorsque la réputation de ces deux Chérifs fut bien établie, leur père, qui suivoit lentement les projets qu'il avoit profondément médités, les engagea à entretenir le Roi de Fez des calamités qui résultoient de la division qu'il y avoit parmi les Maures, & de celles qu'on devoit craindre encore de leur alliance avec les Portugais, qui pouvoient tôt ou tard s'emparer de leurs biens, & les réduire en esclavage. Ils insinuèrent adroitement à ce Prince, combien il seroit glorieux pour lui, & utile à la prospérité de la religion, de réunir tous les Mahométans pour repousser ces étrangers & les chasser de ses Etats. Ils le flattèrent que cette mission pourroit être couronnée du succès, s'il leur permettoit de courir les provinces avec un tambour & un drapeau pour réveiller la religion des peuples, les instruire sur leurs vrais intérêts, & les porter à réunir leurs armes contre les Chrétiens; & reconnoissant enfin ce Prince comme leur Souverain légitime, ils demandèrent d'avoir, de sa part, quelque marque d'autorité qui pût accréditer leur mission dans les provinces du Sud, où les Portugais étoient si puissans.

Le Roi de Fez, qui n'avoit aucune autorité

sur les provinces du Sud, & qui ne supposoit pas à la dévotion des *Chérifs* des intentions équivoques, consentit à leur demande, malgré les observations que lui fit son frère *Muley Nasser*, qui, mieux instruit que lui des révolutions que les *Morabéthoun* & les *Moahédins* avoient déjà suscitées, sous le voile de la religion, auguroit mal du projet des *Chérifs*, & y entrevoyoit plus d'ambition que de zèle. Le Roi de Fez, malgré l'avis de son frère, leur accorda un tambour, quelques soldats pour les escorter, & des patentes qui manifestotent l'objet de leur mission. Ces deux *Chérifs* entrèrent dans la province de *Duquella*, & parcoururent les autres jusqu'à celle de *Sus*; en excitant la dévotion des peuples contre les Portugais, dont ils exagéroient l'ambition.

Cette mission, considérée politiquement, étoit nécessaire, puisque, d'un côté, les Portugais, en 1508, étoient maîtres de *Saffi*, & avoient des alliances avec les plus fortes tribus des environs, tandis que de l'autre, le Duc de *Bragance*, en 1513, venoit de prendre *Azamore*; de sorte que de-là jusqu'à *SainteCroix*, ils avoient plus de cent lieues de côte, en leur pouvoir, du côté du Sud, indépendamment des places d'*Arzille*, *Tanger* & *Ceuta*, qu'ils possédoient du côté du Nord. Dans cette position délicate, cet Empire étant affoibli,

& divisé comme il l'étoit alors , il eût été très-aisé de s'emparer de toute la côte , ce qui justifioit les alarmes que les Chérifs répandoient , quoique les motifs personnels qui les faisoient agir ne fussent point légitimes.

La mission des *Chérifs* eut tout l'effet qu'on devoit en attendre ; & , sous le prétexte de la défense de la religion , un nombre de tribus , qui se gouvernoient par elles-mêmes , s'empresèrent de suivre leurs drapeaux : comme il falloit de l'argent aux *Chérifs* pour l'entretien de ces armées , les tribus leur accordèrent la dixme ordonnée par l'Alcoran , ce qui leur donnoit une apparence de souveraineté. La ville de *Tarudant* , qui avoit été ravagée par les tribus errantes , reconnut le vieux *Chérif* pour son Chef , & le mit en état aussi d'entretenir quelques troupes : avec ce secours , *Mahomet Ben Achmet* se fortifia dans cette place , sous prétexte de s'affranchir de la domination des Portugais , & d'arrêter leurs incursions ; aidé des Maures de *Sus* & de *Dara* , il fut bientôt en état de faire la guerre aux tribus des environs du Cap d'Aguer , ou *Sainte-Croix* , & de s'étendre dans les provinces de *Héa* , *Duquella* & *Temfena* , où les peuples , aussi émus par ses sermons qu'effrayés par ses armes , le reconnurent pour Souverain , sous le titre modeste de Prince de *Héa*.

Les Portugais & les Maures des environs de *Saffi*, leurs alliés, faisoient dans ce même-tems des incursions dans la province de *Duquella*, & portoient la terreur jusques sous les murs de *Maroc*; le vieux *Chérif* s'opposa seul à leurs armes; mais, étant mort dans le tems qu'il leur faisoit la guerre, il laissa à ses enfans le soin d'accomplir les projets.

Ces Princes, ayant séduit la vénération des peuples aussi exacts à leur payer les dixmes, qu'empressés de leur obéir, étendirent insensiblement leur domination. Ils se tinrent avec leurs troupes entre *Saffi* & *Marou*, pour s'opposer aux courses des Portugais, qu'ils repoussèrent dans différentes actions; mais leurs avantages furent en partie compensés par la perte d'*Abdelquibir*, l'aîné des trois frères, qui fut tué dans un combat. Les *Chérifs*, ayant formé le projet de s'emparer de *Maroc*, firent alliance avec *Nasser Buchentuf*, qui y commandoit, & qui avoit sous sa dépendance les tribus des environs. Ce Gouverneur, qui s'étoit érigé en Souverain, reçut les *Chérifs* dans la ville par respect pour leur piété, & dans l'espoir de retirer lui-même quelque avantage de leur alliance. La confiance de *Nasser Buchentuf* lui devint funeste, car il mourut peu de tems après, au retour d'une partie de chasse ou

il étoit allé avec un des Chérifs, qu'on accusa de lui avoir donné un biscuit empoisonné. *Achmet*, l'aîné de ces Princes, qui étoit resté à Maroc, profita si bien de la circonstance, qu'aidé des principaux de la ville, dont il avoit gagné l'amitié, il en fut proclamé Roi.

Muley Achmet, Roi de Maroc, annonça son élection au Roi de Fez; & en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus, il lui manda qu'il n'entendoit gouverner que sous son autorité & comme son feudataire; ce qui tranquillisa le Roi, & donna à *Muley Achmet* le tems de raffermir sa puissance. Maroc & ses environs étant au pouvoir des Chérifs, ils cherchèrent à s'emparer, par ruse, des autres provinces; ils y fomentèrent si adroitement la division, que celles de *Duquella* & des environs se firent la guerre pour les intérêts qui les divisoient, chacune d'elles comptant sur l'assistance des *Chérifs*, si elle leur étoit nécessaire. Ces Princes, qui n'avoient suscité ces dissensions que pour affoiblir ces tribus, vinrent avec leurs troupes fondre sur elles, les défirent entièrement, pillèrent leurs douhars, & retournèrent à Maroc victorieux & enrichis de butin. Cette victoire, qui répandit la terreur dans les esprits, leur soumit la province de *Duquella* & celles des environs : devenus par-là plus puis-

sans , les *Chérifs* s'affranchirent de la redevance qu'ils s'étoient imposée en faveur du Roi de Fez , & ne lui envoyoient que de simples présens à leur volonté , qui devoient être moins considérés comme des subfides , que comme des témoignages d'amitié. le Roi de Fez se plaignit de cette inattention ; mais , étant mort dans l'intervalle , son fils , qui avoit été disciple du *Chérif Mahomet* , la dissimula , & confirma ces usurpateurs dans leurs principautés sous une légère redevance.

Après la mort du Roi de Fez , les *Chérifs* , devenus plus ambitieux à mesure qu'ils furent plus puissans , se ménagèrent des alliances avec les Chefs des tribus des environs de cette Capitale , pour y semer la division ; non-seulement ils refusèrent alors de se soumettre à aucun hommage , ils envoyèrent même dire au nouveau Roi , leur bienfaiteur & leur maître , qu'étant descendans de *Mahomet* , ils avoient un droit plus légitime que personne au trône des Mahométans. Les deux frères , dans le même-tems , se partagèrent leurs conquêtes , *Muley Achmet* , l'aîné , conserva Maroc pour lui , & *Muley Mohamet* fit sa résidence à Tarudant ; ce qui les mettoit à portée de s'entresecourir contre les Portugais , & leurs alliés , qui étoient presque maîtres de la côte occidentale.

Tom. III.

tales, depuis le cap d'*Aguer*, jusqu'à la province de *Duquella* inclusivement.

Le Roi de Fez, qui avoit trop long-tems dissimulé la conduite perfide des *Chérifs*, résolut, mais un peu tard, de les faire repentir de leur ingratitude; il alla en personne assiéger Maroc avec deux pièces de canon. Son armée, qui n'étoit pas assez nombreuse pour bloquer la ville, ne put empêcher *Muley Mohamet* d'y introduire un secours qu'il amenoit de Tarudant. Ce même Chérif ressortit peu de jours après avec des troupes, & tomba sur le camp du Roi de Fez avec tant d'intrépidité, qu'il força son armée de reculer, en laissant le champ de bataille couvert de morts. Après cet échec, le Roi de Fez se vit contraint de lever son camp, autant parce qu'il n'étoit pas en état de tenir la campagne, que pour aller rétablir l'ordre dans son royaume, où son frère *Muley Messaout* avoit profité de son absence & de son embarras pour faire soulever les peuples. Les *Chérifs* le suivirent de près, & donnèrent même sur l'arrière-garde de son armée, qu'ils joignirent dans la province d'Escura; passant ensuite à celle de Tedla, en prolongeant les montagnes, ils contraignirent les peuples, sujets du Roi de Fez, à leur payer des contributions.

Après avoir apaisé la révolte que *Muley Mes-*

Jaout avoit suscitée, le Roi de Fez, plus outré que jamais contre les *Chérifs*, reprit le chemin de Maroc pour en recommencer le siège. Les *Chérifs* allèrent au devant de lui avec une armée inférieure en nombre, & l'attendirent au bord de la rivière des Noirs, pour lui en disputer le passage; le Roi de Fez étant arrivé à l'autre bord, & ayant campé à son tour, les deux armées s'observèrent pendant quelques jours, & le Roi de Fez se déterminâ enfin à tenter le passage; il divisa son armée en trois corps, donna le premier à commander à *Abu Abdallah*, Roi de Grenade, qui, après la perte de son Royaume, s'étoit retiré auprès de lui, le second à son beau-frère, & se réserva le troisième pour lui. Le Roi de Grenade, ayant avec lui le fils du Roi de Fez, passa le premier, & à mesure qu'il étoit au milieu du gué, & que son avant-garde commençoit à monter de l'autre côté de la rivière, où le terrain étoit élevé, le Roi de Sus attaqua cette avant-garde avec tant de valeur, qu'il la culbuta; le fils du Roi de Fez fut tué, ainsi que le Roi de Grenade; ce Prince qui n'avoit pas exposé sa vie pour la défense de son royaume, la perdit dans cette occasion pour un intérêt étranger : la confusion fut si grande parmi les soldats, que l'avant-garde du Roi de Fez, forcée de replier dans la rivière, entraînoit

ceux qui venoient à leur secours, & se noyoit avec eux. Le Roi de Fez, qui n'avoit pas encore passé avec son détachement, voyant ce désordre affreux, se retira avec tant de diligence, qu'il abandonna ses femmes, ses bagages & son artillerie, prit le chemin de Tedla & retourna à Fez.

Cette victoire, qui influa beaucoup sur l'opinion des peuples, favorisa tant le parti des Chérifs qu'ils osèrent tout entreprendre; ils se déterminèrent l'année d'après de passer le mont Atlas avec de grandes forces, & ils s'emparèrent du Royaume de *Tafilet*. A leur retour, ils levèrent des contributions dans les provinces de Fez; ils y laissèrent des troupes, & forcèrent celles du Roi de Fez à se retirer. *Muley Mohamet*, après ces succès, laissa son frère à Maroc, & passa à *Tarudant*. Ce Prince, en 1536, se présenta devant *Aguadir*, *Sainte-Croix*, qui étoit au pouvoir des Portugais; le siège de cette place fut un peu long, mais elle fut obligée de se rendre. Le pouvoir des *Chérifs* s'étendit encore après cette conquête, parce que les Maures, qui avoient été alliés des Portugais, & qui ne pouvoient plus en être secourus, se déterminèrent à rendre hommage à ces Princes.

Cet accroissement de puissance, qui par-tout a brouillé les nations, fut enfin pour les *Chérifs*

une occasion de discorde; l'aîné, *Muley Achmet*, qui avoit le Royaume de Maroc, avoit cédé celui de Sus à *Muley Mohamet* son frère, sous la clause de quelque redevance; mais celui-ci, qui, par sa valeur & par ses qualités, s'étoit rendu plus agréable aux peuples, sentit combien il lui seroit facile de se soustraire à cette dépendance; & au lieu d'envoyer à son frère le quint du butin qu'il avoit fait à la dernière campagne, il se contenta de lui en envoyer une partie, ce qui choqua le Roi de Maroc, qui le crut en droit de prescrire l'hommage qu'il exigeoit. Sur le refus de *Muley Mahomet*, il y eut des explications entre les deux frères, qui ne servirent qu'à aigrir davantage les esprits, & chacun de son côté fit faire des dégâts sur les domaines de son voisin; les choses étoient au point qu'on ne pouvoit guères éviter une rupture. Pour en prévenir les calamités, un Maure en vénération, engagea les deux frères à une entrevue, qui fut pour eux l'occasion d'une haine irréconciliable; *Muley Achmet* eut la bassesse de chercher à étouffer son frère en l'embrassant; celui-ci, qui étoit plus adroit, se retira du danger; & ces deux frères, devenus ennemis, se préparèrent à la guerre.

Muley Achmet, Roi de Maroc, envoya tout de suite son fils, *Muley Sidan*, avec des troupes

dans la province de Dara , qui étoit du Royaume de Sus , pour y exiger des contributions. *Muley Mohamet* de son côté s'opposa à ces hostilités ; il y eut différentes actions entre les armées de ces deux Princes , & la fortune se déclara toujours en faveur du Roi de Maroc. Cependant les pertes que fit son frère ne le rebutèrent pas , & ne servirent , en quelque façon , qu'à irriter son courage ; ce Prince , ayant assemblé les Gouverneurs des provinces , & les Chefs des tribus , il leur exposa les injustices de son frère , & leur fit si bien entrevoir ce qu'ils devoient craindre de sa tyrannie , qu'ils jurèrent tous à *Muley Mohamet* de lui conserver la fidélité. Après ces protestations , ce Souverain les assura à son tour , en prenant sa barbe en signe de serment (1) , que , s'ils étoient aussi fidèles qu'ils le promettoient , il vaincroit certainement son frère , & qu'il l'amèneroit prisonnier à Tarudant.

Les deux armées ne tardèrent pas à se mettre en campagne , & à profiter habilement de toutes les ruses pour se surprendre réciproquement ;

(1) La circonstance de se prendre la barbe en jurant semble ajouter , parmi les Maures , à la foi du serment , & on le viole rarement quand on l'a assuré par cette formalité.

s'étant enfin rencontrées à l'entrée d'un vallon, celle du Roi de Sus, qui étoit sur la hauteur, vint fondre sur celle du Roi de Maroc, avec tant d'impétuosité, que celle-ci fut contrainte de lâcher le pied; & sa cavalerie se trouvant dans une position à ne pouvoir s'étendre ni agir, les soldats furent dans la nécessité d'abandonner leurs chevaux pour fuir avec plus de facilité. Dans cette déroute, le Roi de Maroc & son fils *Muley Boéza*, furent faits prisonniers, & furent conduits à Tarudant; mais *Muley Sidan*, son fils aîné, après avoir rassemblé les débris de l'armée, reprit la route de Maroc. Dans cette extrémité, les habitans de cette ville crurent devoir recourir à la voie de la négociation; *Muley Sidan*, du conseil des principaux, envoya son épouse au Roi de Sus, son oncle, pour implorer sa clémence, & ménager un accommodement. Cette Princesse fit si bien, que *Muley Mohamet* accorda la délivrance de son frère, à condition qu'ils partageroient leurs conquêtes; il y eut encore plusieurs clauses dans leur traité, mais le peu de cas qu'on en fit le rendit entièrement superflu.

Le Roi de Maroc, une fois rentré dans ses Etats, protesta contre la nullité du traité; il opposa, qu'ayant été fait quand il étoit prisonnier, il ne pouvoit nuire ni à ses droits, ni à ceux

de ses enfans , qui , par leur naissance , avoient à ses domaines un droit trop légitime pour qu'il pût , par aucune renonciation , les en priver. Après cette protestation , les deux frères , également irrités , se disposèrent de nouveau à la guerre , & le Roi de Sus passa le mont Atlas à grandes journées pour venir sur le territoire de Maroc. Les armées s'étant rencontrées , le 19 Août 1544 , à sept lieues de cette Capitale , *Muley Mohamet* , Roi de Sus , attaqua l'armée de son frère avec tant de bravoure , qu'il la défit entièrement , & la poursuivit jusqu'aux portes de Maroc. Il somma alors les habitans de lui livrer la place , s'ils ne vouloient être exposés à toutes les rigueurs de la guerre ; le Gouverneur , qui n'avoit aucune nouvelle de son maître , qui pouvoit avoir été pris ou tué , n'osant se mettre en défense , représenta aux habitans , que Sus & Maroc étant gouvernés par des Princes du même sang , il convenoit de lui ouvrir les portes , & à son entrée on le salua comme s'il avoit été leur Souverain.

Après avoir visité la forteresse , & mis des corps-de-garde par-tout , ce Prince entra dans le palais de son frère , où tout étoit en confusion : le trésor étoit au pillage ; ses femmes & ses filles ne s'occupoient , dans ce trouble , qu'à cacher ce qu'elles avoient de plus précieux ; mais ce Prince

les tranquillisa, & mit en même-tems le trésor en sûreté. *Muley Achmet*, qui s'étoit égaré dans la nuit, arriva dans ces entrefaites, avec peu de suite, à la fausse-porte du palais, où il frappoit à grands coups, quand on lui cria, du haut des murs, qu'il se sauvât, & que son frère étoit maître de la place. Aussi-tôt ce Prince se retira à l'hospice de *Sidi Abdallah Ben Cessi*, comme à un asyle assuré. De-là, *Muley Sidan* & *Muley Boëza* passèrent à Fez, pour demander l'assistance du Roi. Celui-ci, voyant, avec un secret plaisir, que les *Chérifs*, dont il avoit éprouvé la perfidie, étoient divisés, promit de secourir le plus foible, dans l'espérance de pouvoir, par cette politique, détruire ensuite le plus puissant.

Cependant les personnes consacrées à l'hospice où *Muley Achmet* s'étoit réfugié, s'employèrent pour ménager une entrevue entre les deux frères, & elle eut lieu peu de jours après. *Muley Mohamet*, qui, en pareille occasion, avoit éprouvé la mauvaise foi de son frère, prit ses précautions, & le reçut dans sa tente, ainsi que ses enfans, ayant le cimetière à la main; ceux-ci saluèrent leur oncle, en se prosternant devant lui pour lui baiser les genoux. *Muley Achmet* étant venu le dernier, son frère alla le recevoir à l'entrée de sa tente, où ils s'embrassèrent en pleurant, &

restèrent quelque tems en silence. *Muley Mohamet* reprocha enfin à son frère le peu de foi avec lequel il avoit observé le traité fait à Tarudant; il ajouta que c'étoit à ce manque de parole, plus criminel encore de la part des Rois que de la part des autres hommes, qu'il devoit attribuer ses malheurs; que la Providence ne l'avoit dépouillé de ses Etats que pour venger son peu de respect pour les conventions; qu'étant son frère aîné, il l'avoit toujours traité comme son supérieur & son Souverain; qu'il le feroit encore, malgré sa conduite envers lui; mais qu'ayant donné sa parole aux habitans de Maroc de ne plus le laisser entrer dans la ville, il ne pouvoit y manquer, de peur d'encourir la même disgrâce que lui; qu'il paroïssoit convenir qu'il allât, pour quelque tems, à Tafilet avec ses enfans, pour y attendre un meilleur sort; qu'ils devoient regarder les conquêtes qu'ils avoient déjà faites, avec l'aide de Dieu, comme un titre à de plus grandes espérances. *Muley Achmet* dit quelque chose pour se justifier; & se confiant à la générosité de son frère, il prit le chemin de Tafilet.

Muley Mohamet étant enfin maître du Sud de l'Empire, se mit en état de faire repentir *Muley Oatas Mérini*, Roi de Fez, de l'accueil qu'il avoit accordé à ses neveux; & cherchant à rompre

avec lui , il lui demanda la province de Tedla , comme une dépendance du Royaume de Maroc ; il envoya en même-tems son second fils , *Muley Abdelcader* , avec des troupes , pour exiger des contributions , & s'emparer d'un château qu'il y avoit dans cette province. Ce château , qui étoit très-bien défendu , fut attaqué avec beaucoup de vigueur par le jeune Prince , qui ne put s'en rendre maître , le Roi de Fez étant venu au secours de cette place. Sur cet avis , *Muley Mohamet* fit assembler toute la cavalerie de Sus & de Maroc , march en personne vers Tedla , & se joignit aux troupes qui étoient sous les ordres de son fils. Le Roi de Fez avoit une armée supérieure à celle du Roi de Maroc ; mais comme elle étoit composée en partie des habitans de Fez , inconstans , peu aguerris , & accoutumés à la molesse & aux plaisirs , cette armée s'affoiblissoit tous les jours par les désertions. Le Roi de Maroc , qui connoissoit la légèreté des gens de Fez , éluda , autant qu'il put , d'en venir aux mains ; s'étant enfin déterminé à livrer la bataille , il harangua ses troupes , & leur témoigna que , ne voulant combattre qu'avec des hommes résolus de vaincre , il laissoit à ceux d'entr'eux qui manquoient de résolution la liberté de se retirer ; que comme il étoit persuadé que les troupes Bourgeoises de

Fez, quoique supérieures en nombre, ne pourroient pas résister à des soldats aussi courageux que les siens il alloit livrer la bataille, se confiant à leur valeur, & ne doutant pas que cette victoire ne le rendît le plus grand Souverain de l'Afrique. Les soldats, animés par ce discours, demandèrent avec instance à aller à l'ennemi, & le lendemain matin l'armée s'avança en ordre de bataille; elle formoit un croissant, selon l'usage des Maures; les deux pointes étoient commandées, l'une par *Muley Messaout*, fils du Roi, & l'autre par l'Alcaïde Mumen, fils d'un renégat gênois; le Roi étoit dans le centre avec ses autres enfans, ayant devant lui les Arquebusiers, & l'artillerie, traînée par des payfans ou portée par des Mulets. Les deux armées furent quelque tems en face sans s'attaquer; le *Chérif* avoit ordonné à la sienne de ne faire aucun mouvement jusqu'à ce qu'on eût donné le signal. Le jour étant excessivement chaud, ce Prince attendit adroitement que le soleil fût sur son déclin; &, au moment qu'il donnoit à dos sur son armée, & en face sur celle des ennemis, il fit tirer le canon pour que son armée commençât l'attaque; elle se fit avec tant d'impétuosité & tant de succès, que l'armée du Roi de Fez fut dans l'instant mise en déroute. Ce Prince ayant voulu passer la rivière

de Derna pour rassembler les fuyards , son cheval s'abattit , & il fut fait prisonnier , avec son fils *Muley Buker*. Toutes les troupes de Fez , qui faisoient la force de cette armée , se retirèrent en désordre ; *Muley Buhaçon*, Prince & Seigneur de *Goméra* , dans la Province du Rif , qui commandoit un détachement , fut le seul qui se battit avec courage , & se retira en bon ordre. Un détachement de Turcs , commandé par un Persan déterminé , retranché derrière une batterie , empêcha également que les Maures ne pussent l'envelopper. Le *Chérif*, étonné de la valeur de ces étrangers , leur fit offrir d'entrer à son service , aux mêmes conditions qu'ils avoient avec le Roi de Fez ; le Général Persan l'accepta pour lui & pour ceux de son détachement qui voudroient le suivre , autant que le Roi de Maroc leur enverroit le gage de sa parole. *Muley Mohamet* envoya son anneau par un de ses enfans , & le Général Persan passa à son service avec ceux de ses soldats qui n'étoient point mariés à Fez , le reste rendit les armes & se retira.

Après que la tranquillité fut établie dans le camp , *Muley Mohamet* fit venir *Muley Oatas* , Roi de Fez ; il le consola sur sa disgrâce , qu'il devoit attribuer , lui dit-il , aux péchés que l'on commettoit ouvertement à Fez , sans y mettre

ordre. Le Roi de Fez, tout accablé qu'il étoit de ses blessures, ne laissa pas de lui répliquer qu'il n'étoit pas toujours au pouvoir des Souverains d'extirper des vices vieillis par l'habitude; mais que quelque irrégularité qu'il y eût dans son administration, il ne s'en suivoit pas qu'il fût en droit de lui faire la guerre & de lui enlever ses Etats, sur-tout après les bienfaits qu'il avoit éprouvés de son père; il fut ensuite convenu entre le Chérif & le Roi de Fez, que ce dernier & son fils seroient remis en liberté, & qu'il céderoit en échange la ville de Miquenès.

Le Chérif prit la route de Fez pour faire exécuter cet accord; mais *Muley Buhagon*, qui étoit entré à Fez avec les débris de l'armée, voyant la confusion qu'il y avoit dans la ville depuis qu'elle n'avoit point de maître, fit proclamer *Muley Cassari*, un jeune fils du Roi, avec la condition de rendre la couronne à son père dès qu'il seroit en liberté. Le Roi de Maroc, en attendant, vint camper avec son armée à quatre lieues de Fez; il envoya, de-là, les lettres du Roi prisonnier à sa mère & aux principaux de la ville, pour faire remettre Miquenès; mais *Buhagon*, qui étoit maître dans Fez, fit tarder la réponse, pour tâcher de renfermer le *Chérif* entre l'armée de Fez & celle qu'il faisoit préparer à Miquenès. Le Roi

de Maroc , en ayant été informé , décampa avant qu'on se fût emparé des passages , & amena ses prisonniers avec lui.

Muley Mohamet , étant prévenu de la division qu'il y avoit entre les Maures des environs de Fez , profita de cette circonstance , en 1548 , pour y envoyer des troupes ; il en donna le commandement à ses deux fils aînés , *Muley Haram* & *Muley Abdelcader* , qui firent quelques ravages du côté d'Alcaffar & du côté de Miquenès. Cette diversion , & le peu de concert qu'il y avoit dans le Gouvernement du Nord , ébranlèrent la fidélité des villes & des tribus du Royaume de Fez , qui étoient à demi soulevées , & qu'on avoit de la peine à contenir dans leur devoir. Dans cette circonstance , des Maures , qui faisoient profession de sainteté , s'entremirent , à l'ordinaire , pour pacifier les esprits ; & il fut enfin convenu qu'on remettroit à *Muley Mohamet* la ville de Miquenès , à condition que le Roi de Fez seroit mis en liberté , ce qui fut exécuté ; mais le *Chérif* exigea du Roi , avant son départ , qu'il lui remettroit aussi la ville de Fez quand il la demanderoit.

Ce Prince étant arrivé à Fez , son fils lui en remit le gouvernement ; le Roi de Maroc , qui ne vouloit pas lui donner le tems d'y rétablir son autorité , se présenta devant cette capitale au

bout de deux mois, & demanda à en prendre possession. Le Roi de Fez lui fit répondre que son fils & les habitans s'y opposoient, & qu'il n'étoit pas en son pouvoir de les contraindre. Cette réponse irrita tellement le *Chérif*, qu'il fit couper la tête à l'Ambassadeur qui en fut chargé, il envoya ensuite un détachement de cavalerie jusqu'aux portes de la ville pour y commettre des hostilités; mais ce détachement fut battu, & forcé de se retirer.

Muley Mohamet se rendit à Miquenès, d'où il ordonna à deux de ses enfans de venir le joindre avec ce qu'ils pourroient rassembler de troupes de Maroc & des provinces du sud; & s'étant mis en marche pour aller au devant de ce renfort, il vint camper près de la rivière de Sébou. Les différentes actions qu'il y eut entre les troupes du Roi de Fez & celles du Roi de Maroc, furent à l'avantage de ce dernier, qui marcha vers Fez & bloqua cette ville. Le Roi de Fez fit faire quelques sorties, qui n'eurent que de foibles succès; les habitans, d'autre part, manquant de vivres, se rendoient par centaines au *Chérif*, qui les recevoit à bras ouverts, & qui se rapprocha encore de la ville, pour couper toute communication. Après un siège assez long, les habitans se rendirent au *Chérif*, qui, pour la forme, fit rompre une partie des murs, & entra dans la place, sans

que le Roi, qui étoit au nouveau Fez, s'en fût apperçu. Sur cet avis, ce Prince vola au secours de sa capitale; les deux partis se battoient de rue en rue avec un égal acharnement; & il auroit même repris Fez, si le peuple, qui, selon son inconstance ordinaire, se déclara pour le *Chérif*, n'eût forcé ses troupes à se retirer. Ce Prince, n'ayant plus ni sujets, ni soldats, aima mieux être à la discrétion du vainqueur, que d'abandonner sa couronne, ses femmes & ses enfans. Le Roi de Maroc, cependant, prit possession de la ville & du château de Fez; il épousa en même-tems une fille du Roi, & envoya ce Prince & ses enfans à Maroc & à Tarudant, où il les fit égorger. Telle fut la fin tragique de la maison de *Mérini*, elle éprouva l'ingratitude & la perfidie des *Chérifs*, qu'elle avoit elle-même élevés; après l'avoir dépouillée de ses biens, de ses Etats & de son existence, ils ne tardèrent pas d'éprouver à leur tour les vicissitudes de la fortune.

Après s'être emparé du Royaume de Fez; *Muley Mohamet* fit passer son frère, *Muley Achmet*, dans le désert, avec une partie de sa famille, pour n'avoir rien à craindre de son ambition. Le changement qu'il y eut dans le Gouvernement de Fez, cependant, répandit le trouble dans les provinces du Nord, qui obéissoient avec répugnance à un

Prince qui avoit dépouillé leur Souverain légitime : *Muley Mohamet* se détermina à envoyer des troupes dans les provinces , autant pour y faire respecter son autorité , que pour tenir les soldats occupés , & prévenir leur inconstance. Il envoya ses trois enfans , *Muley Haram* , *Muley Abdelcader* & *Muley Abdallah* , contre la ville de Trémessen , dont ils s'emparèrent sans la moindre résistance ; *Haram* s'avança même vers Oran , dont il ne put se rendre maître , & étant revenu à Fez , il y mourut de maladie.

Les Turcs d'Alger , ayant été informés de la reddition de Trémessen , vinrent avec une armée pour tâcher de la reprendre. Le Roi de Maroc envoya trois de ses enfans avec divers détachemens pour la secourir ; mais le peu d'harmonie qu'il y avoit entre ces trois frères , qui , étant nés de différentes mères , n'avoient entr'eux aucune affection , & sembloient agir pour des intérêts opposés , fut cause de la perte de cette place , & d'une bataille , où l'un d'eux fut tué , & un autre blessé.

Dans ce même-tems , *Salah Reïs* , Gouverneur d'Alger , qui avoit quelque réputation de bravoure , instruit par *Muley Buhagon* , Prince de Goméra , de la conduite perfide que les *Chérifs* avoient tenue envers le Roi de Fez , offrit de

se joindre à lui pour détrôner ce Prince. *Buhagon* accepta l'offre , & donna même assurance de mille pistoles par jour pour la solde des troupes , avec promesse de lui abandonner tout l'or , l'argent & les pierreries qui se trouveroient chez le *Chérif*. En conséquence de cet accord , *Salah Reïs* partit en 1553 , avec de l'artillerie & quatre mille hommes , qui s'unirent , chemin faisant , à une multitude de volontaires , dont le nombre grossissoit en marchant. Le *Chérif* , occupé avec les Montagnards des environs de Maroc , ayant été prévenu de cette marche , alla au secours de Fez , & fit camper dans les environs toute la cavalerie qu'il put rassembler. *Salah Reïs* , qui s'avançoit vers cette place , eut un engagement avec *Muley Abdallah* , fils du Roi de Maroc , qui commandoit l'arrière-garde de son armée ; ce Prince perdit le bagage & les munitions , ce qui obligea le *Chérif* à hâter sa marche pour entrer dans Fez. *Salah Reïs* étant venu , quelques jours après , camper près de cette ville , le Roi de Maroc se détermina d'en sortir , parce qu'elle a le privilège de pouvoir se rendre quand l'ennemi n'en est éloigné que d'une demi-lieue.

Le Roi de Maroc , après avoir tenu Conseil , marcha aux ennemis pour leur disputer le passage du Sébou ; il étoit dans la même posi-

tion , à peu-près , où il s'étoit trouvé avec le Roi de Fez , avec cette différence , que *Salah Reïs* étoit plus habile Général , & qu'il avoit une artillerie plus formidable & mieux servie. *Salah Reïs*, s'étant disposé à passer la rivière , fit tirer sur l'armée du *Chérif* , pour l'empêcher d'agir dans le tems que sa cavalerie passoit ; chaque cavalier avoit un arquebuser en croupe ; & à mesure que les arquebusers arrivoient , ils se retranchoient derrière des palissades , qu'ils portoient avec eux , à l'abri de la cavalerie que les Maures ne purent jamais déloger de son poste. Par cette habile manœuvre , *Salah Reïs* fit passer & camper tout de suite son armée , & demeura la nuit sous les armes. Le lendemain matin , le *Chérif* fit ses dispositions pour la bataille , *Salah Reïs* en fit autant , & , malgré la supériorité des Maures , qui étoient plus de cinq contre un , par son habileté à profiter des avantages , & à suppléer à la force par la ruse , *Salah Reïs* força *Muley Mohamez* , dont les troupes commençoient à lâcher le pied , de faire sonner la retraite , & de se retirer au nouveau Fez. *Salah Reïs* & *Buhaçon* s'avancèrent alors sur le vieux Fez , où un des fils du *Chérif* fit quelque résistance ; mais *Buhaçon* s'étant avancé avec cinq cents Turcs déterminés , fit rompre les portes , & entra dans la ville avec d'autant moins de diffi-

culté, qu'à mesure qu'il entroit par une porte, *Muley Abdallah*, fils du *Chérif*, sortoit par l'autre pour aller au nouveau Fez se joindre à son père. *Muley Mohamet*, voyant l'ennemi maître du vieux Fez, ne s'occupa que de sa fuite; il fit avertir ses femmes d'emporter ce qu'elles avoient de plus précieux, & de le suivre; mais ce Prince, pressé de se mettre lui-même en sûreté, ne les attendit pas, & plusieurs d'entr'elles tombèrent au pouvoir du vainqueur. Ce Souverain, avant de sortir, fit ouvrir son trésor, qu'il permit de piller, pour en priver les ennemis, qui n'en eurent que la plus petite partie.

Après que *Salah Reïs* se fut rendu maître de Fez, il y eut quelque altercation au sujet de l'élection du Roi: il consentit enfin que *Muley Buhaçon* fût proclamé, ainsi qu'il en étoit d'accord avec lui, & après avoir été payé sur le pied de sa convention, il retourna à Alger avec ses troupes, chargées de butin. Comme *Salah Reïs* n'étoit pas content de *Buhaçon*, il fit savoir son départ au Roi de Maroc, & l'assura qu'il ne donneroit aucun secours à son ennemi, au cas qui voulût reprendre Fez. Ce Prince, qui étoit passé en diligence à Maroc, se défia de cette insinuation, & écrivit même à *Muley Abdallah*, son fils, d'abandonner

Miquenès , qui , par ce moyen , tomba également au pouvoir du vainqueur.

Muley Achmet , qui avoit abandonné Taflet par ordre de son frère , pour aller dans le désert , sachant qu'il avoit perdu la ville de Fez , profita de ce moment de foiblesse pour s'emparer de Taflet , où il n'y avoit point de troupes. Il prévint *Muley Buhagon* de ses dispositions , & lui demanda son assistance.

Muley Mohamet dissimula toutes ces démarches , jusqu'à ce qu'il fût bien assuré du retour de *Salah Reïs* à Alger avec ses troupes ; il assembla alors deux armées à Maroc , & alla avec une du côté de Taflet , & donna le commandement de l'autre à son fils , *Muley Abdallah* , pour aller prendre Fez. Celui-ci étant assez près de la ville , *Muley Buhagon* envoya ses deux fils , *Nacer* & *Mohamet* , avec une armée pour le combattre ; mais ces deux Princes , n'étant pas en bonne intelligence , ne concertèrent pas leurs opérations ; le dernier , jaloux d'avoir seul l'honneur de la victoire , s'avança avec son corps , attaqua l'armée de *Muley Abdallah* , qui le défit entièrement , & l'obligea de se retirer. *Buhagon* , irrité de cette défaite , rassembla ses troupes ; & vint lui-même attaquer *Muley Abdallah* , le défit à son tour , & le força de retourner à Maroc. *Muley Mohamet* , qui tenoit

Tafilet bloqué, informé de la défaite de son fils, fit répandre une nouvelle route contraire ; ce qui abattit si fort le courage de *Muley Achmet*, qu'il ne vit d'autre ressource que de recourir à la clémence de son frère, & d'envoyer ses enfans pour lui demander pardon. *Muley Mohamet* profita adroitement de cette ruse pour s'emparer de Tafilet, il envoya son frère dans un hospice tout près de Maroc, & retint ses deux fils auprès de lui, qu'il fit égorger peu de tems après.

Ce Prince se rendit de Tafilet à Fez, pour tâcher d'enlever cette place, & venger la défaite de son fils *Abdallah* ; *Muley Buhagon* étant venu au - devant de lui pour lui livrer bataille, la victoire, de part & d'autre, fut disputée avec la plus grande opiniâtreté ; mais *Muley Buhagon* ayant été tué d'un coup de lance, ses troupes lâchèrent le pied, & le Chérif resta maître du champ de bataille, & rentra victorieux dans Fez. Ce Prince, outré contre les habitans, dont il avoit éprouvé la lâcheté & l'inconstance, les traita avec la plus grande sévérité ; il exigea que la ville lui payât la perte de son trésor, & qu'elle l'indemnîsât des dépenses qu'il avoit faites pour sa défense. Les habitans firent d'inutiles représentations sur l'impossibilité où ils étoient de payer une forte imposition, après les pertes auxquelles

ils avoient été exposés ; ils accordèrent , cependant , la valeur de trois millions de livres , pour se délivrer de cette persécution. Ce Prince fit ensuite des avanies aux particuliers riches , & en fit périr plusieurs pour s'emparer de leurs biens ; pour se soustraire à la haine des habitans , il alla faire sa résidence à Maroc , & laissa à Fez son fils *Abdallah* , en qualité de Vice-Roi.

Muley Mohamet étant à Maroc , y fit appeler & garder son frère ; il fit quelques dispositions , en 1556 , pour soumettre les Brebes des Montagnes , qui , depuis quelque tems , marquoient de l'inquiétude , & laissa à Maroc son fils *Muley Abdulmomen* , & *Ali Ben Buker* en qualité de Lieutenant. Ce Prince passa le mont Atlas avec son armée ; cette campagne n'eut rien de remarquable que la mort de ce Souverain ; il fut tué par un Turc , qui n'étoit entré à son service que dans cette intention ; & comme il s'étoit élevé à l'Empire par une trahison , il mourut lui-même de la main d'un traître.

Après la mort de ce Prince , & en attendant l'arrivée de son fils , *Muley Abdallah* , qui étoit du côté de Fez ; *Ali Ben Buker* , Gouverneur de Maroc , craignant qu'on n'élût *Muley Achmet* , le fit périr dans la prison où il étoit gardé ; de sorte que ces deux *Chérifs* , qui avoient fait un usage

perfide de la religion & de la bonne foi , pour dépouiller leurs maîtres & leurs bienfaiteurs , de la souveraineté , après s'être détruits entr'eux , périrent l'un & l'autre , & presque toute leur postérité , d'une mort violente , qui fut le digne prix de leurs forfaits.

Muley Abdallah , ayant appris à Fez la mort de son père , laissa son gouvernement à son frère *Muley Abdulmomen* , & partit , en 1557 , pour Maroc , où il fut reçu avec joie. Ayant assemblé les Chefs de l'armée & les principaux de la ville , il fut proclamé Souverain des Royaumes de Fez , Maroc & autres lieux qui étoient sous la domination du *Chérif*. Dans les premières années de son règne , ce Prince marqua des sentimens généreux , qui lui concilièrent l'affection des peuples ; mais il ne tarda pas à les tyranniser ; voyant avec inquiétude l'attachement qu'ils avoient pour ses frères , auxquels il avoit donné des Gouvernemens , il se détermina à les faire appeler , dans l'intention de s'en débarrasser. *Muley Otman* , qui étoit à Tarudant , se rendit à la Cour , ainsi que deux de ses neveux , qui commandoient , l'un à Dara & l'autre à Miquenès ; mais *Muley Abdulmomen* , son frère , qui étoit à Fez , s'excusa sur quelques affaires. *Muley Abdallah* fit couper la tête aux trois autres , & , pour colorer sa tyrann

nie, il les accusa de manquer aux devoirs de leur charge, & de n'être pas exacts dans l'administration de la justice. Cette férocité rendit *Abdallah* odieux à ses sujets; il devint insupportable à lui-même, & eut une maladie qui le mit aux portes du tombeau. Après s'être rétabli, *Muley Abdallah* fit encore appeler son frère *Abdalmomen*, pour conférer avec lui sur une entreprise qu'il méditoit contre Mazagan; mais ce Prince, instruit par l'aventure d'*Otman* & de ses neveux, répondit qu'il se rendroit à Maroc le plutôt qu'il pourroit; & ayant ramassé ses effets, sous prétexte de ce voyage, il prit, en 1559, la route de Trémessén, pour passer, de-là, à Alger. Ce Prince fut très-bien accueilli à Alger par *Hassen*, fils de Barberousse, qui en étoit Dey; &, comme il se distingua par sa bonne conduite & par sa bravoure, *Hassen* lui donna une de ses filles, & lui confia le gouvernement de Trémessén.

Muley Abdallah apprit avec regret l'accueil que le Dey d'Alger avoit fait à son frère, par la crainte qu'il eut que cette union n'altérât la bonne harmonie avec cette Régence, dont il avoit éprouvé les forces; il se consola cependant, se voyant débarrassé de frères & de neveux, &, n'ayant plus de concurrens à craindre. Ce Prince donna à ses enfans les principaux gouvernemens

de ses Royaumes, & se déterminâ, en 1562, à faire le siège de Mazagan, qu'il méditoit depuis quelque tems; mais son entreprise n'eut aucun succès, & il fut contraint de se retirer, après avoir perdu beaucoup de monde.

Muley Abdulmomen jouissoit tranquillement du gouvernement de Trémessen, lorsque le fils de *Muley Abdallah*, qui gouvernoit à Fez, résolut de le faire périr; il se confia à un de ses fidèles serviteurs, qui, sous prétexte d'être brouillé avec lui, avoit quitté son service pour aller à Trémessen. Ce Maure joua si bien son rôle, qu'*Abdulmomen* l'accueillit avec empressement, & qu'il fut bientôt dans sa plus grande confiance; le moment étant enfin devenu favorable à son projet, un vendredi, le traître, ayant tout préparé pour son évasion, tua ce Prince d'un trait d'arbalète, au moment de la prière, & eut le tems de monter à cheval pour retourner à Fez, où son maître le récompensa généreusement. Ce traître reçut à son tour le prix de son crime; car les habitans de Maroc, qui étoient attachés à *Abdulmomen*, leur ancien Gouverneur, ayant accusé *Muley Abdallah* d'avoir fait périr ce Prince; le Roi pour se justifier, fit venir de Fez le Maure coupable de cette trahison, & le fit traîner dans les rues, sans vouloir l'entendre, pour ne pas

compromettre son fils , ou se compromettre lui-même.

La conduite de *Muley Abdallah* envers ses frères & ses neveux , indigna d'autant plus ses sujets , que sa façon de vivre avoit déjà aliéné leur affection. Ce Prince , qui manquoit de courage , & se livroit à l'ivrognerie & à l'amour des plaisirs , sans respecter aucune bienséance , ne laissoit pas d'avoir quelques bonnes qualités ; il employoit ses revenus à des objets utiles ; il bâtit des palais & ajouta des collèges aux mosquées ; il fit construire , en 1572 , le château du cap d'Aguer , sur l'avis qu'il eut que le Roi *Don Sébastien* faisoit un armement à Lisbonne pour s'emparer de nouveau de Sainte-Croix & de sa rade. Malgré toutes les préventions des peuples , ce Prince , qui ne s'étoit débarrassé de ses frères que pour donner plus de liberté à son goût pour les plaisirs , régna dix-sept ans , sans éprouver aucune révolution ; il mourut en 1574 , & laissa pour successeur *Muley Mohamet* , son fils aîné.

Muley Mohamet , qui fut surnommé le Nègre , parce qu'il étoit fils d'une Nègresse , fut à peine monté sur le trône , qu'imitant la politique féroce de son père , il fit périr deux de ses frères & enfermer le troisième , pour jouir plus tranquillement de la souveraineté. Cette cruauté l'ayant

rendu odieux à ses sujets, *Muley Abdelmelek*, ou *Molue*, un de ses oncles, profita de cette disposition pour les faire soulever, & le détrôna sans aucune difficulté. *Muley Mohamet* se prévalut de l'intelligence qu'il y avoit alors entre les Maures & les Portugais, & se rendit à Lisbonne pour réclamer l'assistance de *Don Sébastien*, qui se dispoſoit à passer en Afrique. *Muley Mohamet* servit dans l'armée de ce Souverain, & lui laissa même entrevoir que sa présence opéreroit une grande diversion en faveur des Portugais. Cependant les projets de *Don Sébastien* n'eurent que de malheureux succès ; ce Prince fut défait & tué dans les plaines d'Alcaſſar ; *Muley Mohamet*, qui étoit alors dans son armée, se noya en traversant une rivière ; & *Muley Abdelmelek*, qui avoit usurpé la couronne de Fez, & qui étoit malade avant de livrer la bataille, mourut dans sa litière au moment du combat ; de vastes projets s'évanouirent ainsi dans un instant.

Muley Achmet, frère d'*Abdelmelek*, après avoir gagné la bataille, fut proclamé Roi de Fez par l'armée & par les Gouverneurs des provinces & des villes. Il exigea que ses frères prêtassent serment de fidélité à son fils, *Muley Chek*, pour lui assurer la succession au trône. Ce Prince se dispoſoit, en 1594, à étendre ses conquêtes, lorsqu'on

apprit l'arrivée de *Muley Nacer*, qui avoit resté long-tems en Espagne, & qui, comptant sur un secours que *Philippe second* lui avoit promis, chercha à soulever les peuples en sa faveur. *Muley Achmet* envoya son fils avec un détachement contre cet usurpateur, qui, après avoir été blessé dans le combat, fut forcé d'abandonner son camp & ses bagages, & de renoncer à ses projets.

Muley Achmet, aimé & respecté des peuples, est le seul Prince, descendant des Chérifs, dont le règne n'éprouva aucune révolution. Il mourut en 1603, & laissa ses Etats déchirés par des factions, qui ajoutèrent de nouveaux regrets à la mort de ce Prince. On voit, dans l'histoire d'Espagne, que *Philippe second* entretint la bonne harmonie avec lui, & qu'il lui envoya même un Ambassadeur, par la médiation duquel on parvint au rachat des Seigneurs qui étoient restés esclaves à la bataille d'Alcassar. *Muley Achmet* renvoya en même-tems à Don Philippe le corps du Roi Don Sébastien. Il semble, d'après d'autres écrivains Espagnols, que *Philippe deux* envoya des Peintres au Roi de Maroc, qui récompensa généreusement leurs travaux (1). On pourroit conclure de-

(1) Viage d'España, de Don Ant. PONS, tom. 1, let. 2.

là que la plupart des peintures qu'on voit dans les palais des Rois Maures, peuvent bien être des ouvrages des Chrétiens.

Après la mort de *Muley Achmet*, *Muley Sidan*, le plus jeune de ses enfans, qui étoit auprès de son père, fut proclamé son successeur; mais cette élection n'empêcha pas ses trois frères de former des partis pour faire valoir leurs droits, & en moins de deux mois, les quatre frères furent alternativement maîtres de l'Empire. Dans les différentes actions que ces révolutions occasionnèrent, la victoire se déclara toujours en faveur de *Muley Sidan*; ce Prince, après avoir soumis la ville de Salé, qui, par sa situation, étoit dans le cas de faire pencher la balance dans toutes ces discussions, l'emporta enfin sur ses concurrens. *Muley Chek*, son aîné, eut recours au Roi d'Espagne, *Philippe trois*, pour avoir de lui quelques secours en argent, & il fit remettre à ce Souverain, en Novembre 1610, la ville de l'Arrache, qui étoit en son pouvoir, pour sûreté de son amitié & de la somme qu'il avoit reçue; mais cette négociation n'empêcha pas que *Muley Sidan* ne restât maître de l'Empire. Le repos de ce Souverain fut troublé par les Brebes ou habitans des montagnes voisines de Maroc, qui l'obligèrent d'abandonner la capitale pour se délivrer de leurs incursions. Ce

Prince trouva cependant le moyen de diviser ces tribus, & les ayant soumises par ses armes ou par ses négociations, il passa tranquillement les dernières années de son règne; il mourut à Maroc en 1630, & laissa pour successeurs des Princes peu faits pour gouverner. Il paroît qu'en 1622 ce Souverain reçut un Ambassadeur de Hollande, qui fut accompagné de Golius, Professeur en langue arabe, disciple d'Erpénus; *Muley Sidan* fut étonné du savoir de Golius, qui écrivoit l'Arabe avec la plus grande intelligence; mais il n'avoit pas la facilité de le parler (1).

Muley Abdelmelek, fils aîné de *Muley Sidan*, succéda à son père; ce fut le premier Roi de Maroc qui, voyant la réunion de plusieurs petits royaumes sous sa puissance, voulut prendre le titre d'Empereur. Ce Prince affecta d'abord un extérieur religieux; mais, se livrant ensuite à son caractère, il se rendit si odieux à ses peuples par son ivrognerie, sa cruauté, & tant d'autres vices, que les habitans de Fez appelèrent au trône *Muley Achmet*, son frère. Celui-ci, ayant manifesté les mêmes penchans, ne fut pas plus agréable à ses sujets, qui s'aperçurent qu'ils n'avoient rien gagné en changeant de maître. Le mécontentement

(1) BAYLE, Dict., Hist. & Critiq.

des esprits donna lieu à de nouvelles divisions, *Muley El Valid* & *Muley Sémen* se mirent sur les rangs pour disputer l'Empire à leur frère ; mais ces Princes, n'inspirant pas assez de confiance pour avoir un puissant parti, furent contraints de rester tranquilles. Après quatre ans de règne, *Muley Abdelmelek* fut assassiné dans sa tente, en 1635, par un esclave mécontent, qui, le trouvant enseveli dans le vin, lui tira un coup de pistolet.

Après la mort de *Muley Abdelmelek*, *Muley El Valid*, son frère, fut appelé à la succession ; il s'y attendoit d'autant moins, qu'il étoit détenu en prison par ordre de son frère, qui, pour punir la rébellion qu'il avoit suscitée, se proposoit de lui faire crever les yeux ; tels sont les jeux de la fortune. Ce Prince marqua pendant son règne tant de douceur & d'affabilité, qu'il mérita l'estime & l'affection des peuples, que la cruauté de ses prédécesseurs avoit indisposés. *El Valid* donna même des preuves de grandeur d'ame & de générosité, en pardonnant à des personnes d'Etat qui étoient retenues dans les prisons, & en augmentant la paie des troupes.

Le règne de ce Prince fut cependant troublé par une sédition, suscitée par son frère *Semen*, esprit inquiet & ambitieux, qui fut secondé par

un Alcaïde , que *Muley El Valid* avoit tiré de prison. Cette rebellion fut bientôt assoupie par la défaite des troupes de *Semen* , qui fut lui-même pris avec l'Alcaïde ; celui-ci eut la tête tranchée pour le prix de son ingratitude , & *Muley Semen* fut étranglé ; jugement rigoureux pour *Muley El Valid* , qui , dans les premiers instans de son règne , avoit annoncé tant de douceur & de clémence. Cette sévérité contribua peut-être à contenir les esprits ; car le règne de ce Prince ne fut plus troublé par des séditions , & il mourut de mort naturelle en 1647 , après douze ans de règne. Ce fut sous *Muley El Valid* , que M. Sanfon , Ambassadeur de France , qui avoit éprouvé bien des dégoûts sous le règne de *Muley Abdelmelek* , parvint à traiter pour la rançon de plusieurs François , qui étoient en captivité dans les Etats de Maroc.

Muley Achmet Chek , le dernier des enfans de *Muley Sidan* , fut élu Empereur après la mort de *Muley El Valid* son frère ; ce Prince , ennemi du travail , & adonné aux plaisirs , étoit toujours auprès de ses femmes ; il négligeoit entièrement les affaires de l'Etat , & s'en remettait à quelques Ministres avides , qui abusoient de leur crédit & de leur autorité. L'indolence & la mollesse dans laquelle vivoit ce Souverain , & les vexations que les Gouverneurs exerçoient dans les pro-

vinces & dans les villes , firent murmurer les peuples , & excitèrent enfin un mécontentement général. Ceux qui habitoient les montagnes , plus inquiets & plus déterminés , ne consultant que leur férocité , profitèrent de la foiblesse où se trouvoit l'Empire ; ils vinrent assiéger Maroc , & s'en rendirent les maîtres. Après avoir fait éprouver aux habitans toutes les calamités de la guerre , il firent périr *Mulay Achmet* , & proclamèrent *Crom El-Hage* , un de leurs Chefs , qui , n'ayant par sa naissance aucun droit à la couronne , régna quelques années , sans mériter l'affection des peuples.

Ce Prince fit périr inhumainement tout ce qui restoit de *Chérifs* qui auroient pu troubler son règne , & vengea , par sa cruauté , le sang & les droits de la Maison de *Mérini* , que ces mêmes *Chérifs* avoient détruite , après l'avoir dépouillée de ses biens & de la souveraineté.

Crom El Hage , élevé au trône par une troupe de factieux , fut toujours considéré comme un usurpateur : n'ayant pas été proclamé par les peuples , son pouvoir , limité à la capitale , ne s'étendit jamais sur le reste de l'Empire. Son surnom d'*Hage* , qui fait supposer qu'il avoit été à la Mècque , étoit peut-être le seul titre auquel il devoit son élection , par la vénération qu'avoient

les Maures pour ceux d'entr'eux qui avoient fait ce voyage. Ce Souverain, couronné par les caprices de la fortune, n'ayant aucune idée d'administration, méprisa les Maures, au point qu'il confia toute son autorité à un Juif, chargé du détail de ses finances. Ce dernier, pour venger les humiliations que sa nation avoit souvent éprouvées, abusa quelquefois de son crédit; il commandoit en maître, & rien ne se faisoit que par sa volonté. La conduite de *Crom El Hage*, & cette confiance déplacée, qui contrarioit les préjugés des Mahométans, le rendir l'opprobre de ses sujets, &, après avoir régné environ sept ans, il eut une fin tragique.

Ce Prince étant devenu amoureux d'une fille de *Muley Labès*, dont il avoit fait périr le frere, il voulut en faire sa femme, malgré l'aversion secrète qu'elle avoit pour lui; & cette Princesse, comme une autre Judith, le sacrifia à la haine publique & à son ressentiment. Ayant consenti à le recevoir pour époux; le jour destiné à son bonheur, elle lui fit boire du vin préparé avec quelque soporifique, saisit cette occasion pour le poignarder, & vengea, par ce meurtre, le sang de sa maison, dont cet usurpateur avoit souillé son trône. Cette Princesse, qui avoit, peut-être, de l'inclination pour *Muley Chek*, fils de l'usurpateur,

lui donna avis de la mort de son père , & l'épousa ; ce qui diminua le mérite de sa générosité. Celui-ci ne jouit pas long-tems de la royauté , qu'il ne méritoit par aucun titre ; il la perdit par une nouvelle révolution , qui a mis sur le trône de Maroc la famille régnante , ainsi que nous allons le voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE CINQUIEME.

Histoire des Chérifs de la Maison régnante à Maroc.

QUAND on considère attentivement la situation présente de l'Afrique , & tous les changemens que ses bords septentrionaux ont éprouvés pendant une suite de siècles , on est fondé à croire que la Providence l'avoit destinée , de tout tems , à être le théâtre des grandes révolutions. L'introduction du Mahométisme semble ensuite avoir préparé le levain de celles qui ont ravagé l'Empire de Maroc.

Après que les Arabes eurent subjugué la côte septentrionale de l'Afrique , on voit *Edris* , descendant de *Mahomet* , passer de Médine sur ses bords occidentaux , comme on court aux extré-

mités de la terre pour s'y dérober à la tyrannie & à la persécution. Les Maures , qui habitoient les montagnes où il fixa son séjour , édifiés de ses vertus , s'empresèrent d'embrasser sa religion , & , par respect pour sa naissance , ils voulurent encore le reconnoître pour Souverain. Par un contraste , qui tient au secret des événemens , *Edris* , Prince humain , juste , ennemi du trouble & de la dévastation , devint le fondateur d'un Empire constamment agité , & les premiers pas d'un peuple rustique , inquiet & féroce , furent des hommages rendus à la vertu.

Le Mahométisme , qui , par quelques rapports dans les usages , devoit trouver dans les climats méridionaux un accès plus assuré , fit en Afrique de si rapides progrès , qu'il y fixa même invariablement ce caractère de despotisme , qui fait la base de son institution , & qui , prodiguant au Souverain une autorité sans bornes , n'inspire au sujet que la crainte & l'abattement. Les Maures , plus susceptibles d'enthousiasme que les autres peuples , parce qu'ils sont moins instruits , & que la chaleur du climat exalte plus promptement leur imagination , virent bientôt germer ces différentes sectes que l'orgueil & la superstition firent multiplier , & qui , tantôt sous le voile d'une plus grande austérité , tantôt sous des apparences d'in-

dulgence & de réforme , séduisirent les esprits , & voulurent dominer à leur tour. La religion servit alors de prétexte à l'ambition des conquérans , & à l'inconstance de la multitude , toujours turbulente , ignorante & fanatique ; c'est ainsi que la partie septentrionale de l'Afrique , en proie à la crédulité , à la tyrannie & à l'oppression , passa successivement à une foule d'usurpateurs , & changea à tout instant de maître.

L'Empire de Maroc , qui , sous le règne de Jacob Almonfor , avoit acquis dans le treizième siècle une étendue de puissance qu'on a peine à concevoir , perdit avec la même rapidité son pouvoir & son existence , parce que les passions qui dominent les chefs , & qui font varier les peuples , entraînent nécessairement la chute des Empires ; ils ne prospèrent qu'à l'ombre & sous la protection des loix ; sous une constitution arbitraire , ils manquent toujours de base & d'appui.

Après avoir vu cet Empire bouleversé par une suite d'attentats , que l'ambition de quelques usurpateurs & l'inquiétude des peuples avoient fomentés , nous allons le voir sous la maison régnante reprendre une sorte de consistance par des moyens de dévastation & de férocité , plus propres encore à renverser les Empires qu'à les élever. Ces violentes secousses , cependant , n'ont point

ébranlé le trône du Maroc ; ses fondemens semblent , même , s'être raffermis à mesure qu'ils ont été cimentés du sang de ses peuples. Instrumens & victimes de la tyrannie , toujours divisés par des préventions & des haines , les Maures ne sauroient faire un pas utile vers la liberté ; soumis à ce destin irrévocable , qui préside à leur aveuglement , ils ne voient dans les volontés & dans les caprices d'un maître , toujours exigeant , que les décrets de la Divinité dont il est l'image & l'organe. Consacrés par ces préjugés à l'oppression & à l'esclavage , ces peuples ne changeront jamais d'état , quel que soit le pouvoir du tems & l'exemple des révolutions que les lumières de la raison ont opérées sur l'esprit des hommes. La raison d'ailleurs , ne peut rien dans un Gouvernement arbitraire , & toujours absolu , où la tyrannie & la violence opposent sans cesse des barrières à ses progrès ; tout de même que les ronces , qui pullulent dans les déserts , étouffent dans leur naissance les plantes bienfaisantes qui ne croissent que par la culture & par le soin.

Lors de l'extinction des Chérifs , qui détrônèrent la maison de *Mérini* , & qui furent à leur tour les victimes de leur ambition & de leur perfidie , il y eut à Tafilet plusieurs années de disette , & ces contrées éprouvèrent toutes les rigueurs de la

famine. Des Maures de cette province , qui firent alors le voyage de la Mecque , en ramenèrent un Chérif appelé *Muley Ali* , descendant de *Ma-homet* , né à la ville de *Yambo* , près de *Médine* , que le peuple accueillit avec le respect le plus empressé. Il paroît , selon la tradition des Maures , qu'avant l'arrivée de ce Chérif les palmiers ne portoient pas de fruit ; par un rétablissement dans l'ordre des saisons , les récoltes furent si abondantes , que les gens du pays , simples & superstitieux , attribuèrent à la présence & à la religion du Chérif , un changement aussi miraculeux. Tous les Maures des Etats du Maroc , aussi découragés par les dévastations qui avoient affligé cet Empire , que préoccupés de cette heureuse révolution , crurent facilement que la Providence leur avoit envoyé *Muley Ali* pour mettre fin à leurs calamités ; & ce Prince , à qui l'on donna par distinction le nom de *Muley Chérif* , fut proclamé Roi de Tafilet. Toutes les provinces de l'Empire le proclamèrent aussi , à la réserve de Maroc & ses environs , qui étoient encore au pouvoir de *Crom El Hage*.

Cet usurpateur ayant fait périr le dernier des enfans de *Muley Zidan* , il ne restoit plus de Prince des anciennes maisons qui avoient gouverné l'Empire ; de sorte que , par les droits que lui

donnoient la naissance , la dévotion & le vœu des peuples , *Muley Chérif* , Roi de Tafilet , en étoit le légitime Souverain. Ce Prince , dont la Dynastie a reçu le surnom de *Filéli* , comme appartenant à Tafilet , eut une nombreuse postérité ; car on lui compte quatre-vingt-quatre enfans mâles , & un plus grand nombre de filles. Ceux des enfans mâles qui ont été les plus connus , sont *Muley Mohamet* , *Muley Quibir* , *Muley Haran* , *Muley Meheres* , *Muley Archid* & *Muley Ismaël Sémeïn* ; le premier & les deux derniers ont régné successivement ; ceux-ci , nés d'une Nègresse , ont distingué leur règne par quelques actions militaires , mais bien plus encore par un tissu de tyrannies & de cruautés qui dégradent l'humanité.

La vénération que *Muley Chérif* avoit inspirée aux peuples , fut le gage le plus sûr de leur fidélité , & il n'eut pas besoin du secours des armes pour faire respecter son pouvoir ; ce Prince resta même à Tafilet sans se faire voir dans son Empire , & les provinces , épuisées par les divisions dont elles avoient été affligées sous les régnes précédens , furent administrées , avec équité , par les Gouverneurs à qui ce Prince en avoit confié l'administration. On voit , cependant , que la plupart des Cheks des tribus répandues dans les montagnes , profitèrent insensiblement des trou-

bles qui divisèrent cet Empire , des avantages de leur position , de la disposition des peuples , de l'éloignement de la Cour , & de l'espèce d'indolence du Souverain , pour dominer dans leur département ; & leur autorité seroit enfin devenue légitime & héréditaire dans leurs familles , si l'ambition & la politique barbare de *Muley Archid* n'en avoient arrêté les progrès. *Muley Chérif* régna quelques années sans éprouver l'inconstance des peuples , du bonheur desquels il fut toujours occupé. Sa mort causa bien des regrets , & *Muley Mohamet* , son fils aîné , qui annonçoit les mêmes vertus que son père , succéda à l'Empire , & fut unanimement proclamé.

Muley Mohamet régnoit paisiblement à Taflet , à l'exemple de son père , lorsque *Muley Archid* , son frère , se révolta contre lui. Ce Prince , intelligent , ambitieux & féroce , connoissant la légèreté des Maures , leur inquiétude & leur inconstance , forma le projet de diviser l'Empire , & l'exposa aux mêmes révolutions dont il avoit été si long-tems déchiré. S'étant retiré du côté de *Dara* , il fut bientôt à la tête d'un parti considérable ; *Muley Mahomet* , qui le suivit promptement avec un corps de cavalerie , se saisit de lui , le fit mettre dans une prison , & fit punir exemplairement les rebelles. *Muley Archid* s'étant

échappé, & ayant été repris, il fut enfermé avec plus de précaution; mais, par le secours d'un esclave nègre, destiné à le servir, qui avoit seul la liberté de le voir, il parvint à faire un trou à la tour où il étoit resserré, & dans une nuit il fut délivré de sa prison. Ce fidèle esclave qui, après avoir procuré la liberté à son maître, avoit tenu des chevaux prêts pour le faire évader, lui mettoit les éperons, lorsque Muley Archid, qui craignoit que ce nègre ne le fît découvrir, le coupa en deux d'un coup de sabre. Cette infâme noirceur, qui fut le prix des soins & de la fidélité d'un esclave, fut en même-têms le signal des nouvelles calamités dont cet Empire étoit menacé. Muley Archid gagna en diligence les montagnes de Chavoia, à l'est de Temsena, & alla, sans se faire connoître, offrir ses services à Sidi *Mahomet Ben Buker*, qui y vivoit en vénération de sainteté, & qui y commandoit en maître. *Archid*, dissimulant sa naissance & ses projets, le servit comme simple soldat, & mérita sa confiance par son zèle & sa fidélité. Des Maures de Tafilet ayant reconnu ce Prince dans un marché, les enfans de *Ben Buker* en prirent ombrage, & Muley Archid prit le parti de se retirer; il passa à Quiviane, dans les montagnes du Rif, où il offrit ses services à *Ali Soliman*, qui en étoit comme le Sou-

verain , & qui , voyant son intelligence , ne tarda pas de lui confier l'administration de ses domaines. *Archid* se conduisit avec tant d'adresse & de dissimulation , que les peuples , & *Ali Soliman* lui-même , avoient en lui la plus grande confiance. Etant allé visiter les Etats dépendans d'*Ali Soliman* , sous prétexte d'y rétablir le bon ordre , *Archid* y leva des contributions ; il entra dans quelques châteaux , dont il se rendit maître ; fit périr les Gouverneurs , qu'il accusa de malversations , & distribua à ses soldats les biens dont il s'empara.

Ce Prince alla ensuite dans un canton appelé la montagne du Juif , parce qu'un Juif y commandoit , & que les Brebes , qu'il avoit subordonnés à des loix , le respectoient comme leur Souverain ; ayant répandu le trouble dans cette contrée , il fit périr le Juif , comme indigne de commander à des Mahométans , il s'empara de ses richesses , & en récompensa ses troupes.

Après que Muley Archid eut gagné la confiance de ses soldats , dont son caractère ambitieux , son courage & sa générosité , avoient augmenté le nombre , il leur déclara qui il étoit , & ne dissimula plus le plan qu'il avoit formé , de mettre le pays sous une nouvelle domination , s'ils vouloient seconder ses projets , & partager avec lui

sa fortune & son sort. Cette proposition fut acceptée par tous les Chefs des Montagnards , qui , respectant sa valeur & sa générosité , jurèrent de lui être fidèles , & le reconnurent pour maître.

Le Chek, *Ali Soliman* , instruit de la conduite perfide d'*Archid* , marcha pour le combattre avant que son parti se fût renforcé ; celui-ci l'attendit avec confiance , & fit si adroitement répandre dans l'armée de *Soliman* le bruit de sa libéralité , que les soldats de ce Chek l'abandonnèrent presque tous , pour aller au service de *Muley Archid*. *Soliman* lui-même fut livré à ce Prince , qui le ramena comme prisonnier à Quiviane pour s'emparer de ses trésors , menaçant de le faire périr , s'il ne les découvroit avec la plus grande exactitude. *Ali Soliman* , abandonné de ses troupes , & se voyant au pouvoir d'un perfide & d'un furieux , n'hésita pas de découvrir tout l'or & l'argent qu'il avoit caché ; mais *Muley Archid* , jaloux de sa parole , le fit périr , & raffermir par là son autorité : ayant ensuite appelé ses soldats ; quelque précieux , leur dit-il , que soient ces métaux , un Prince qui les enfouit dans la terre ne mérite pas de régner ; venez , mes amis , partageons ce que vos peines & votre affection pour moi vous ont mérité. Il garda l'or , pour s'en servir dans l'occasion , &

Tom. III.

donna tout l'argent aux officiers pour en faire le partage entre les soldats.

Cette conduite étendit la renommée de ce Prince, & fut pour lui d'une grande recommandation auprès de toutes les tribus de Maures. Ce peuple, avide, pauvre, & avilli par l'oppression, parut moins sensible à la perfidie d'un traître, qui avoit dépouillé & fait périr son bienfaiteur, qu'à quelques démonstrations de générosité qui provoquoient son avarice. *Muley Mohamet*, Roi de Taflet, alarmé des dispositions des peuples en faveur de son frère, se mit en état d'en arrêter les progrès, & marcha avec des troupes dans l'intention de le combattre; leurs armées s'étant rencontrées dans les montagnes, celle de *Mohamet* y fut mise deux fois en déroute, & fut forcée de prendre la fuite. *Muley Archid* poursuivit cette armée jusqu'à Taflet, & mit le siège devant cette place, où *Muley Mohamet* s'étoit renfermé. Ce Prince, intimidé par le courage de son frère, & plus encore par sa férocité, tomba malade, & mourut peu de jours après, en 1664.

Après la mort de *Muley Mohamet*, la ville de Taflet se rendit à *Muley Archid*; tout l'Empire alors changea de face, & ce Prince se disposa à en maintenir la souveraineté. Il passa avec son

armée dans la province du Rif, dont il s'empara ainsi que de la ville de Téza, où il passa l'hiver. Au printems de 1665, il marcha vers Fez, & s'en étant rendu maître par surprise, il fit venir le Gouverneur de cette place, & après l'avoir obligé, à force de tourmens, à lui déclarer où étoit son argent, il le fit mourir. Il voulut en user de même envers le Gouverneur du nouveau Fez, qui, connoissant la perfidie de ce Prince, aima mieux mourir dans les tourmens que de lui déclarer où il avoit ses biens, en lui disant fièrement, *qu'il desiroit qu'ils pussent servir à le détruire lui & toute sa postérité.*

Tous les Cheks des environs, & les Gouverneurs des villes, qui avoient profité de la foiblesse du Gouvernement pour s'ériger en petits Souverains, effrayés par les succès rapides & féroces de Muley Archid, s'empresèrent de venir lui rendre hommage, & de lui offrir des présens : l'Alcaïde Loueti, qui étoit du nombre, avoit une fille très-belle, que Muley Archid épousa ; & le pouvoir qu'elle eut sur son cœur, donna même à son père le droit de dominer ce Prince, & de faire modérer la sévérité de ses décisions. Ce Souverain, desirant aller soumettre la province d'Algarbe, qui s'étend sur la côte occidentale, depuis l'embouchure du détroit jusqu'à la Mamore, fit

appeler , avant de partir , les plus riches marchands de Fez , & leur ordonna de faire construire dans la ville Neuve une maison chacun pour y loger ses soldats à son retour.

Ce Prince s'étant mis en marche avec quarante mille hommes , qu'il avoit déjà sous ses drapeaux , il se fit reconnoître des peuples qui habitent la partie orientale de la province qu'il alloit conquérir. L'Alcaïde Gailand , homme de courage , qui gouvernoit dans cette contrée , fit d'inutiles efforts pour s'opposer à ce conquérant ; abandonné de ses troupes , il fut contraint de s'enfermer à Arzille , d'où il se rendit , par mer , à Alger pour se dérober à la férocité de ce Prince.

La conquête de cette province , détermina la ville de Salé à envoyer sa soumission , & Muley Archid profita de l'entremise de cette ville pour faire passer des présens aux Cheks des montagnes de Chavoya , dont il étoit connu , pour y ménager de nouvelles liaisons ; de sorte qu'en deux campagnes , Muley Archid fut le maître de tout le nord de l'Empire. Ce Prince partit ensuite pour les montagnes de Chavoya ; il soumit , chemin faisant , les Cheks de différentes tribus , & s'empara de leurs richesses , qu'il partagea avec ses soldats ; il passa , de-là , sur le territoire de *Ben Buker* , chez lequel il avoit servi , & qui

l'attendoit avec une armée de Montagnards dans l'intention de le combattre ; mais ce Chek , abandonné de ses troupes , fut lui-même livré à Muley Archid , qui s'empara de ses biens & le fit mettre à mort.

Après avoir anéanti ces petites principautés naissantes , Muley Archid passa l'hiver dans ces montagnes , où il renforça son armée d'une quantité de volontaires ; il se mit ensuite en chemin pour Maroc , en 1667 , dans l'intention de détrôner *Crom El Hage* , qui , dans ce même-tems , avoit été poignardé par sa femme , & avoit laissé son fils , Muley Chek , héritier de son usurpation. Ce dernier , enivré de ses plaisirs , s'occupa peu du soin de résister à Muley Archid , & ne songea à se mettre en défense , que lorsque ce conquérant étoit aux portes de la capitale ; il sortit alors avec quelques troupes peu aguerries & portées de mauvaise volonté , qui , bien loin de défendre ses droits , se firent un devoir de voler sous les drapeaux de Muley Archid , & le reconnurent pour Souverain.

Muley Chek , abandonné de ses troupes , voulut fuir dans les montagnes des environs de Maroc ; mais ayant été arrêté & conduit à Muley Archid , il le fit trainer dans la ville , attaché à la queue d'une mule , le quarantième jour de son règne. La

ville de Maroc se soumit à Muley Archid avec d'autant plus de joie , qu'elle étoit gouvernée , depuis quelque tems , par des usurpateurs sans nom , sans naissance & sans considération ; elle demanda même de faire exhumer le corps de *Crom El Hage* de la sépulture des Rois , ce qu'il fut exécuté. Ce corps , celui du Juif qui avoit commandé sous son autorité , & toute sa famille encore vivante , furent brûlés , pour inspirer plus de terreur à cette nation , & lui apprendre à ne point s'entremettre dans la principale administration de l'Etat.

Dès que Muley Archid fut maître de Maroc , ce Souverain , que j'appellerai Empereur , puisque ses prédécesseurs en avoient pris le titre , reçut dans cette capitale la soumission des tribus des environs , & alla ensuite dans la partie orientale du mont Atlas , frontière de Tafilet , pour en soumettre les habitans. Ces tribus , effrayées par la rapidité des armes de ce Chérif , s'empresèrent de lui rendre hommage ; s'étant transporté de-là , vers Tarudant , les peuples vinrent également implorer sa clémence , & l'assurer de leur fidélité. Après cette campagne , ce Prince , maître de toutes les provinces de l'Empire , retourna à Maroc , où il fit des préparatifs pour deux expéditions ; l'une , qui devoit être sous ses ordres ,

étoit contre Fez, & l'autre, commandée par son neveu, *Muley Achmet*, étoit destinée contre les Chabanets, qui habitoient divers valons du mont Atlas. On auroit de la peine aujourd'hui à désigner les successeurs de cette tribu; il paroît par les anciennes relations que c'étoit la postérité de plus de quarante mille esclaves de tout sexe, qui, sous le règne de *Jacob Almonfor*, & même avant lui, furent transportés d'Espagne en Afrique, qui bâtirent la grande enceinte des murs de Rabat, & furent employés à divers travaux. Pour récompenser le travail & la constance de ces esclaves, *Jacob Almonfor* voulut leur donner la liberté; mais les principaux de sa Cour lui représentèrent le danger qu'il y avoit d'affranchir un si grand nombre d'étrangers, qui, ayant pénétré dans le pays, pouvoient facilement y revenir & en faire la conquête. *Jacob Almonfor* leur rendit alors la liberté, pour maintenir la parole qu'il leur avoit donnée, & leur offrit de choisir tel terrain qu'ils voudroient pour y fixer leur séjour; ces affranchis choisirent un quartier des montagnes de l'Atlas, que l'on fit abandonner par les Brebes; cette émigration ayant eu lieu dans la lune de *Chaban*, il paroît par les traditions du pays que c'est de-là qu'ils furent appelés *Chabanets*. Les premières

génération de ces esclaves vécut dans la religion chrétienne ; mais elle s'anéantit insensiblement parmi eux , parce que le culte n'en étoit pas public , & que le plus grand nombre épousèrent des femmes Mahométanes , & embrasèrent le mahométisme. Cette Caste conserva long-tems quelque réputation de valeur ; mais , confondue avec les tribus voisines , elle a laissé effacer le nom & l'idée de son origine , qui seroient d'une foible recommandation auprès des Maures , plus jaloux qu'on ne pense de l'ancienneté & de la pureté de leurs races.

Muley Archid , s'étant rendu à Fez le printems d'après avec quatre mille chevaux , il fit appeler , à son arrivée , les marchands auxquels il avoit ordonné de faire bâtir les maisons destinées pour ses soldats ; comme ils avoient négligé d'exécuter cet ordre , se confiant à l'incertitude des événemens , & n'attendant pas sitôt le retour de leur maître , ce Prince les fit attacher à des orangers , & commençoit à les mettre lui-même en pièces , à coups de sabre , lorsque l'Alcaïde Louëti , son beau-père , vint s'intéresser pour eux , obtint leur grace , & engagea le Prince à se contenter d'une amende de trente quintaux d'argent (environ deux cents mille livres). Les veuves des marchands qui avoient été tués , ayant refusé de con-

courir à la contribution, ce Prince les y obligea, en les faisant mettre à la torture, & présida lui-même à leurs tourmens (1); il vouloit même les faire jeter à la rivière, après avoir reçu leur argent, si l'Alcaïde Louëti n'eût fait révoquer un ordre aussi barbare. N'est-ce pas profaner le nom sacré de Souverain & de Roi, que de le donner à de pareils monstres?

Dans le tems que *Muley Archid* étoit allé à Fez, *Muley Achmet*, son neveu, alla soumettre les Chabanets, qui eurent d'abord quelque'avantage; mais ce Prince les ayant combattus plusieurs fois avec le plus grand succès, il les força de rendre hommage à *Muley Archid*. Sur le premier avis que reçut ce Souverain de la résistance de ces Montagnards, il partit de Fez pour venir les combattre lui-même; & quoiqu'il apprit à son arrivée à Maroc qu'ils étoient vaincus, il ne laissa pas de les aller visiter; & pour marquer le cas qu'il fesoit de leur valeur, il leur offrit de recevoir & de bien traiter ceux d'entr'eux qui voudroient servir dans ses armées. Cette tribu, pleine d'hom-

(1) Ce Prince fit mettre les mamelles de ces femmes entre les bords & le dessus d'un coffre, & eut la cruauté de monter lui-même dessus, pour les forcer à donner l'argent qu'elles avoient.

mes courageux, vit arriver avec plaisir, Muley Archid, dont elle respectoit l'intrépidité ; les Chefs lui renouvelèrent l'hommage de leur soumission, & un détachement de six mille hommes voulut suivre ses drapeaux.

Fier de ses prospérités, ambitionnant déjà la conquête de l'Afrique, Muley Archid entra avec son armée dans la province de Héa, où les peuples, animés par les premiers efforts des Chababets, avoient d'abord résolu de lui disputer le passage ; mais, découragés par la défaite & par la soumission de ces Montagnards, ils allèrent au-devant de lui avec de riches présens, & lui offrirent même leurs filles nubiles, comme des vassaux offrent à leur Seigneur les prémices de leurs moissons. Muley Archid accueillit favorablement cette députation ; &, sans abuser de son pouvoir, il renvoya ces filles à leurs pères avec des présens. Ce Prince passa ensuite du côté du cap d'Aguer, ou *Sainte Croix*, où les Peuples répandus dans les montagnes, se déterminèrent à prendre les armes ; ce Souverain, qui avoit alors environ soixante-quinze mille hommes sous ses ordres, tous gens de bonne volonté, armés de sabres, de massues & de flèches, irrité de la résistance de ces tribus, ne fit quartier à aucune, & s'empara de toutes leurs richesses. Cette sévérité répandit

tant de terreur dans le pays , que la ville de Ste Croix se rendit , avant même que ce Prince y fût arrivé.

L'ambition & le succès de ses armes , déterminèrent Muley Archid à marcher vers Illec , ville capitale de la principauté de Sus , où régnoit alors *Sidi Ali* , Marabout très-vénéré dans ces cantons , & il mit le siège devant cette place , qui ne pouvoit résister faute de provisions. *Sidi Ali* , pressé par les habitans , dont il craignoit l'inconstance , se vit dans la nécessité de se rendre ; mais , voulant se dérober à la férocité du vainqueur , il sortit , de nuit , par une porte de son jardin avec toute sa famille , & se retira dans le Sudan , au nord du Sénégal , où il réclama l'asyle & la protection du Roi. Après le départ de *Sidi Ali* , les habitans d'Illec s'étant rendus à Muley Archid , ce Prince , avide de gloire , & jaloux de surmonter les obstacles , résolut de passer dans le Sudan , & fit les provisions nécessaires pour traverser les déserts qui séparent ces habitations ; en arrivant sur les frontières du Sud avec sa cavalerie , harassée de fatigue , il trouva plus de cent mille Noirs en armes pour lui disputer le passage ; ne voulant point courir les évènements d'un combat dans un pays inculte , où il n'étoit assuré d'aucune retraite , il envoya quelques Alcaïdes vers

le Roi , pour le prévenir qu'il ne venoit pas pour lui faire la guerre , mais pour le prier de lui remettre le Prince de Sus. Le Roi de Sudan répondit , *que ce Prince étant venu lui demander protection & asyle , il ne pouvoit le remettre sans violer les loix de l'hospitalité , ce qu'il ne feroit pas ; qu'ayant déjà perdu ses Etats , il étoit bien juste de lui conserver la vie ; & qu'il le prioit de déclarer lui-même , s'il étoit venu comme ami ou comme ennemi.* Muley Archid , gêné par les circonstances de sa position , dissimula sa colère ; & , après avoir assuré qu'il étoit venu comme ami , il reprit la route de ses Etats ; ce Prince engagea beaucoup de Noirs à le suivre ; il les traita avec générosité , & leur confia la garde du palais.

Muley Archid , ayant étendu son Empire depuis les bords du détroit jusqu'au cap de Nun , étoit le Souverain le plus puissant de l'Afrique ; & , comme il vouloit aussi en être le plus riche , il donna tous ses soins à ramasser un grand trésor. Il envoya des détachemens dans toutes les provinces pour y lever des contributions extraordinaires , avec ordre de tout ravager au moindre refus. Sur la résistance que fit une Casile , composée de plusieurs tribus , ce Prince y envoya un détachement , avec ordre de lui apporter les têtes de ces rebelles ; l'avis de cette expédition ayant

déterminé le plus grand nombre à fuir dans les montagnes , il ne resta que les vieillards , les femmes & les enfans , qui furent les tristes victimes de ce décret rigoureux ; & leurs têtes , envoyées à 'Fez , & exposées sur les murs de la ville , répandirent la terreur dans tout l'Empire. Pour déguiser cependant cette barbarie sous une ombre d'équité , comme on le pratique à Maroc & dans les Gouvernemens arbitraires , où l'on colore du nom de justice les volontés & les caprices du Despote , ce Souverain ordonna que ceux qui pilloient les voyageurs & qui donnoient asyle aux voleurs , fussent recherchés , & leurs familles détruites ; voulant que chaque province & chaque douhar fussent responsables du mal qui surviendrait sur leur territoire , pour les obliger par-là à se surveiller. Cette ordonnance , qui détourna les impressions que la férocité du Souverain avoit répandues sur les peuples , eut cela d'utile , qu'elle rétablit la sûreté sur les chemins , & les gens de la campagne eurent la facilité d'aller & de venir dans les marchés , pour y échanger leurs productions. Cette loi favorisoit les pauvres , & c'étoit le plus grand nombre ; mais elle servit de prétexte à l'avidité de ce Prince , qui , plein du desir d'accumuler , employa tous les moyens que son avarice put lui suggérer

pour dépouiller de leurs biens les riches & les Grands , & leur ôter par-là , l'envie & les moyens de se soulever. Cette politique , si propre à anéantir les nations , paroît être devenue systême d'Etat à Maroc , & la dévastation de cet Empire en démontre les tristes effets.

Ce Souverain , n'étant plus occupé de projets de conquêtes , fit construire quelques châteaux dans les provinces de son Empire , pour faire respecter sa puissance & prévenir l'inconstance des peuples ; & le petit fort carré & isolé , que l'on voit à Rabat , a été fait dans ces circonstances. Ce Prince commençoit à se livrer au repos , quand les enfans de *Mahomet* , son frère , Roi de Tafilet , qui avoient fui dans les montagnes , y formèrent une conspiration , autant pour venger la mort de leur père , que dans l'espoir de succéder eux-mêmes à la souveraineté. Ces jeunes Princes , s'étant conciliés avec le Gouverneur du vieux Fez , qui avoit eu la confiance de leur père , informèrent cet Alcaïde par une lettre , qu'ils confièrent à un renégat , du lieu où il devoit les venir joindre , & lui recommandèrent de faire périr le porteur , pour n'être point découverts. Le renégat , qui se douta de quelque complot , au lieu de rendre la lettre à l'Alcaïde , alla la présenter à l'Empereur , qui récompensa gé-

néanmoins sa fidélité. Ce Prince se rendit promptement, au lieu indiqué, pour y surprendre ses neveux, qui, prévenus de la trahison, prirent la fuite, & se sauvèrent à travers les coups de fusils; mais ayant été malheureusement arrêtés & conduits à Muley Archid, il les envoya prisonniers au château de Teza, où donna ordre de les faire mourir.

Au commencement de 1672, Muley Archid se trouvant dans la province du Rif pour s'y amuser à la chasse, fut informé que son neveu *Muley Mélières*, qu'il avoit laissé Vice-Roi à Maroc, profitant de son éloignement, avoit pris les armes contre lui. Ce jeune Prince s'étant confié à l'Alcaïde Abd-Elhafis Araze, que l'Empereur avoit chargé d'observer sa conduite, fut trahi par cet Officier, qui, pour le mieux tromper, promit de seconder ses projets. Muley Mélières lui proposa d'aller s'emparer de Saffi pour y faire porter ses richesses, & se précautionner contre les événemens en cas de mauvais succès. Abd-Elhafis acquiesça à tout ce que desira le prince, il partit même un instant plutôt, sous prétexte de faire réussir ses desseins, & prit les plus justes mesures pour les faire échouer; &, après avoir averti les Gouverneurs de Saffi & des places voisines d'être sur leurs gardes, il se rendit en dis-

gence auprès de l'Empereur pour l'avertir de ce qui se passoit. Muley Méhéres , qui n'avoit aucun soupçon de cette trahison , partit de nuit pour Saffi , où il crut que l'Alcaïde Abd-Elhafis l'attendoit. Cette place ayant refusé constamment de lui ouvrir les portes , ce Prince , qui se vit trahi , prit le chemin de Mazagan pour y demander asyle aux Portugais ; & ayant été informé que le Gouverneur d'Azamore étoit en armes pour lui en défendre l'entrée , il prit la route de Salé , pour tâcher de se sauver en diligence à la Marmore , qui étoit au pouvoir de l'Espagne. Ce Chérif , voyant qu'on l'avoit reconnu au passage de la rivière de Salé , prit le chemin de Fez , pour ne donner aucun soupçon ; mais ayant été suivi par des Cavaliers de l'Alcaïde de Salé , qui avoient ordre de ne pas le perdre de vue , il ne fut pas en son pouvoir de s'échapper , d'autant plus qu'il rencontra , à trois quarts de lieue de la rivière , & au débouché de la forêt , l'armée de l'Empereur qui revenoit du Rif , & qui alloit en diligence du côté de Saffi ; Muley Méhéres alors fut arrêté , & remit ses armes.

L'Empereur , ayant son neveu en son pouvoir , se rendit incontinent à Maroc , pour prévenir les troubles que l'aventure de ce Prince , qui y étoit fort aimé , pouvoit y répandre ; mais cette place

n'ayant marqué aucune inconstance , Muley Archid , pour récompenser leur fidélité , confirma les Officiers dans les places que Muley Méhéres leur avoit confiées. Ce Souverain ayant ensuite fait appeler son neveu , il lui fit quelques reproches sur son infidélité , qu'il attribua à sa jeunesse & à son peu de réflexion ; il lui ordonna en même-tems de se rendre à Taflet , où il étudieroit l'Alcoran , & se perfectionneroit dans la connoissance de ses devoirs , ainsi que dans l'étude des moyens de faire réussir ses entreprises.

Comme on approchoit de la fête des sacrifices : pour la célébrer avec plus de magnificence , Muley Archid y fit inviter les Gouverneurs des provinces & des villes , selon la coutume de cette Cour. L'Empereur ayant fait à cette occasion un excès de vin avec quelques amis de confiance , ce qui étoit fort ordinaire chez lui , eut envie de monter à cheval pour s'amuser à la façon des Maures ; après avoir fait caracoler son cheval dans les allées du jardin , il le poussa avec trop d'ardeur sans doute , & ce Prince fut porté sur une allée d'orangers , où il se cassa la tête , & mourut trois jours après , à la quarante-unième année de son âge , le 27 Mars 1672.

De tous les Souverains qui ont régné à Maroc , Muley Archid est le premier qui ait montré un

caractère véritablement féroce ; son règne fut court ; mais il fut distingué par une suite de cruautés , dont on doit laisser perdre le souvenir. Ce Prince en avoit contracté l'habitude & s'en fesoit même un amusement : un de ses Alcaïdes , qui revenoit d'un voyage , voulant lui vanter la sûreté qui régnoit sur les chemins de son Empire , lui dit avoir rencontré un sac de noix que personne n'avoit ramassé ; & comment fais-tu que ce sont des noix , lui dit l'Empereur ? Je l'ai touché avec le pied , repliqua l'Alcaïde. Eh bien , qu'on lui coupe le pied , répartit le Prince , pour punir sa curiosité ! Je me borne à ce trait , pour ne pas outrager l'humanité , en retraçant ici les fureurs & les extravagances d'un monstre. On ne doit fidèlement à l'histoire que le détail des événemens qui peignent le sort des nations , & qui peuvent influencer sur les mœurs des hommes.

Après la mort de Muley Archid , *Muley Haran* , son frère , prit le chemin de Fez , en diligence , pour tâcher de s'emparer du trésor , comme un moyen assuré pour avoir l'Empire & des soldats pour le défendre ; mais *Muley Ismaël* , qui étoit à Téza , & qui reçut cette nouvelle par un Dromadaire (1) , y arriva plutôt , & étoit même

(1) Un Dromadaire fait soixante lieues dans un jour ;

proclamé Souverain , avant l'arrivée de son frère. Ce dernier , ne pouvant donc entrer à Fez , passa à Tafilet , pour y servir de conseil à son neveu , *Muley Achmet* , & l'aider à s'emparer de la partie de Maroc , où il étoit désiré. *Muley Haran* ayant formé un parti dans Tafilet , y fut reconnu Roi , & ce fut la première époque de la division de l'Empire , après que *Muley Archid* l'eut réuni par un mélange monstrueux de valeur , de prudence & de férocité.

Muley Ismaël , qui réunissoit les mêmes qualités , & plus de vices encore que *Muley Archid* , son frère , fut publiquement reconnu Empereur dans la ville de Fez. L'Alcaïde Carra , Gouverneur de celle de Maroc , particulièrement dévoué à *Muley Achmet* , fit fermer les portes du palais dont il étoit le maître , & fit proclamer ce dernier , Roi de Maroc , par les troupes qui étoient sous ses ordres ; il en donna avis à ce Prince , & le pressa de venir pour raffermir son élection par sa présence. *Muley Achmet* partit tout de suite pour Maroc , où il reçut l'accueil le plus favorable , autant par rapport à lui , que parce qu'il avoit

son mouvement est si prompt , qu'on est obligé de se faire assujettir dessus avec des sangles , & de mettre un mouchoir devant la bouche pour détourner les impressions du vent.

épousé une fille de *Muley Labes*, qui étoit née dans cette Capitale, & qui, par-là, avoit un droit plus légitime sur l'affection des habitans.

Muley Ismaël informé de ce qui se passoit à Maroc, s'y rendit avec son armée, au printems de 1673, avant que son neveu eût le tems de s'y fortifier : après qu'il eut passé la rivière des Noirs, ce Prince fit poser son camp auprès de la montagne verte, à l'est de la province de *Du-quella*, où il apprit que son neveu étoit campé à une lieue de la Capitale. Sur cet avis, *Muley Ismaël* leva son camp, & alla se poster à peu de distance de son neveu, dans une vaste plaine, où il fit aussi-tôt ses dispositions de bataille. Les deux armées ne tardèrent pas d'en venir aux mains; elles eurent d'abord des avantages réciproques; mais la victoire se décida en faveur de *Muley Ismaël*, qui avoit de meilleures troupes; les habitans de Maroc, peu familiarisés avec la poudre, s'étoient rapprochés de leurs remparts pour attendre l'événement du combat; d'ailleurs la poussière qui s'étoit élevée dans la plaine, avoit causé une si grande confusion que plusieurs soldats périrent dans les canaux creusés dans la terre, qu'ils n'appercevoient pas. *Muley Achmet* marqua beaucoup de courage dans cette action, il vouloit même défier son oncle en combat singulier;

mais une balle, qui lui traversa la cuisse, l'ayant exposé à être pris, il entra un instant au palais avec son frère *Muley Talbe*, &, après s'être fait panser, ils ressortirent pour gagner la montagne, avant que le combat fût fini.

Après que *Muley Ismaël* fut assuré de la victoire, il entra dans le château, où il croyoit son neveu renfermé; mais le Gouverneur Carra lui ayant dit qu'il étoit ressorti, ce Prince, d'un coup de sabre, lui fit sauter la tête. Des Cavaliers, qu'il fit courir après lui, se saisirent de *Muley Achmet*, par la trahison du fils d'un Chek qui lui avoit donné asyle. Mais le père, honteux de cette perfidie, poursuivit les Cavaliers avec un détachement, & leur enleva ce jeune Prince, qui se sauva tout de suite à Tafilet. On voit, avec vénération, que dans ces climats, consacrés à l'esclavage, ces montagnes, quoique peuplées de nations incultes & féroces, servent de barrière à l'indépendance, & d'asyle à la fidélité.

Muley Ismaël resta quelque tems à Maroc pour recevoir l'hommage des provinces & des tribus voisines, & se disposa à repasser dans le nord de son Empire. Comme ce Prince ne traitoit pas les troupes avec la même générosité que *Muley Archid*, elles marquèrent d'abord quelque mécontentement. La Ville de Fez, prévenue des dispo-

sitions secrètes des soldats , forma des projets de conspiration ; elle députa même à Tafilet vers *Muley Achmet* , pour le prier de venir se mettre à leur tête. La Ville de Téza se soumit à ce Prince , & les troupes , qui avoient partagé les travaux de *Muley Ismaël* , se retiroient en plein jour & abandonnoient ses étendarts ; enfin , à mesure que *Muley Achmet* approchoit , toutes les provinces s'empressoient de le recevoir. L'Alcaïde *Gailand* , qui s'étoit évadé d'Arzille sous *Muley Archid* , informé des changemens survenus dans l'Empire , sollicita & obtint quelques secours des Algériens pour rentrer dans ses biens & dans son Gouvernement , où il fut bientôt à la tête d'une armée. Les Villes de Fez , partagées par une diversité d'intérêts , étoient presque les seules qui s'entrebattoient journellement , l'ancienne pour *Muley Achmet* , & la nouvelle pour *Muley Ismaël* ; mais comme celle-ci avoit un meilleur Général , elle fesoit pencher la balance parmi les tribus des environs. Pour prévenir les inconvéniens qui devoient résulter de la défection des provinces , *Muley Ismaël* , qui s'étoit présenté devant Téza , prit le parti d'en abandonner le siège , pour aller avec douze mille hommes , qui fesoient toutes ses forces , combattre l'Alcaïde *Gailand* , qui tenoit la campagne du côté d'Alcassar. Ce Prince

attaqua ce brave Général avec tant d'intrépidité, qu'il força ses troupes à fuir; *Gailand*, malgré la déroute de son armée, se bâtit en désespéré; il eut quatre chevaux tués sous lui, & ayant reçu une balle dans le corps, il succomba enfin sous le nombre, & sa tête, mise au bout d'une lance, fut le plus précieux trophée de la victoire. La défaite de ce Général intimida les révoltés; ils prirent le parti de se soumettre, voyant que la fortune se déclaroit pour *Muley Ismaël*. Ce Prince pardonna à la Ville d'Alcañar, &, après avoir pacifié la Province d'Algarb, il se rapprocha de l'ancien Fez, & employa les promesses, les menaces, & tous les moyens que sa politique lui suggéra pour ramener les habitans: ceux-ci, fort embarrassés sur le parti qu'ils devoient prendre, s'assemblèrent dans la mosquée, où, par le conseil & les bons offices de *Sidi Abdelcader Fessi*, qui étoit en vénération, & qui passoit parmi eux pour avoir connoissance de l'avenir, ils implorèrent la clémence de *Muley Ismaël*. Comme les habitans de Fez n'avoient aucune confiance à la foi de ce Prince, ni aux promesses qu'il pouvoit faire, on exigea qu'il les assureroit par serment sur le corps de son frère, qui avoit été transporté de Maroc à Fez pour y être enterré. *Muley Ismaël* ayant consenti à ce qu'exigeoient les gens

de Fez , les députés se rendirent à son palais , & s'étant prosternés à terre , ils le supplièrent d'oublier entièrement le passé ; le Roi les fit relever , les embrassa tous , & après avoir écouté *Sidi Abdelcader Fessi* , il le prit par la main , & alla avec lui sur le tombeau de son frère , & jura solennellement la paix , telle que les députés la demandèrent. La Ville , pleine de satisfaction , vint de nouveau se jeter aux pieds du Roi , pour le remercier , & chacun retourna content chez soi. Muley Ismaël profita de cet instant de sécurité pour faire passer adroitement , & sans bruit , des soldats dans les maisons de Fez , & s'emparer des armes des habitans ; cela se fit avec tant de secret & de dextérité , qu'aucun particulier ne pouvoit même se douter de ce qu'on avoit fait chez son voisin. Ce Prince resta encore deux mois à Fez , où il fit distribuer de l'argent aux troupes , & il se concilia par-là leur affection.

Dans le commencement de 1674 , Muley Ismaël alla à la rencontre de son neveu Muley Achmet , qui étoit campé à peu de distance de Fez ; les armées étant en présence , elles s'observèrent pendant quelque tems , parce que les pluies ne permettoient pas d'agir , & que chaque parti étoit occupé de l'espoir de profiter de quelque ruse. Cette idée favorisa Muley Ismaël , qui vit passer

dans son armée une partie des troupes de son neveu, que sa mauvaise fortune avoit découragées ; ce Prince se retira enfin lui-même , & passa dans la province de Dara , pour attendre l'occasion de reprendre les armes.

Muley Ismaël , étant revenu à Fez , donna quelques gratifications à ses troupes , & marcha vers les provinces du sud pour y rétablir la tranquillité , & secourir la Ville de Maroc qui étoit presque assiégée par les montagnards ; ceux-ci , prévenus de la marche du Roi , gagnèrent la montagne , & ce Prince continua son chemin jusqu'à Maroc , où il fut reçu avec des démonstrations de joie. Après avoir pris quelque repos , Muley Ismaël alla dans la province de Héra , où il exigea de fortes contributions ; il revint ensuite du côté du mont Atlas , contre les Chabanets , dont il fit périr un grand nombre dans les tourmens. Ce Prince se porta , de-là , dans la province de Chavoia , où les peuples s'obstinoient à refuser le tribut ; ces montagnards , retranchés dans des vallons , où ils avoient abattu des arbres , rendirent les efforts de Muley Ismaël inutiles ; mais un de ses généraux ayant fait le tour de la montagne avec quatre mille chevaux pour mettre les rebelles entre deux feux ; ceux-ci , se voyant entourés , prirent la fuite , & abandonnèrent leurs

femmes & leurs enfans , qui furent mis en pièces , & le butin , qui fut confidérable , fut distribué aux foldats. Après cette expédition , qui , par fes circonftances , rappelloit le fouvenir de celles de Muley Archid , Muley Ifmaël arriva à Fez , où il exigea des habitans une contribution de cinquante quintaux d'argent , qu'il réduifit , par grace , à trente-trois , ce qui fait deux cents mille livres. On voit dans Salufte que l'ufage de payer les contributions en Afrique par un poids déterminé d'argent , eft très-ancien. Lorsque *Jugurtha* , Roi de *Numidie* , réclama la clémence de Rome , *Metellus* , qui commandoit en Afrique , exigea qu'il livreroit provisoirement aux Romains deux cents mille livres pefant d'argent. Le quintal d'argent à Maroc eft devenu un numéraire de convention , qui eft fixé à mille ducats , valant fix mille fix cents livres , quoiqu'un quintal d'argent monnoyé vaille plus de dix mille livres.

Il arriva , en 1675 , un Ambaffadeur d'Angleterre , à la Cour de Muley Ifmaël , qui venoit demander la paix , & qui avoit joint à fes préfens quelques efclaves Maures. Le Roi lui fit dire , felon l'ufage & les expreffions de cette Cour , *qu'il feroit fon plaisir , & qu'il retourneroit content & fatisfait* ; au moment qu'il fut queftion de conclure , un Marabout , couvert de haillons ,

faisant profession de sainteté , s'approcha du Roi , & lui dit *que la nuit dernière le Prophete lui avoit paru , & lui avoit ordonné de lui dire , qu'il l'aideroit à vaincre ses ennemis , s'il vouloit se départir de faire la paix avec les Anglois.* Le Roi , affectant de respecter ces rêveries , baïsa la tête sale de ce Maure , & s'excusa auprès de l'Ambassadeur , sur ce qu'il ne pouvoit pas faire la paix avec lui pour ne pas encourir la disgrâce du Prophete. Cette anecdote peint au mieux la conduite & l'instabilité de cette Cour , où le Despote a toujours quelque prétexte spécieux pour colorer sa volonté , & s'excuser sur ce qu'il se doit à lui-même , ou sur ce qu'il peut avoir solennellement promis.

On vit renaître , dans la même année , un germe de révolution dans la partie du sud de cet Empire ; *Muley Achmet* , pour qui les peuples avoient une certaine prédilection , eut un moment l'espoir de monter sur le trône , ayant été appelé par les Maures de Tarudant , & par quelques tribus de Montagnards , qui lui jurèrent obéissance & lui offrirent de servir sous ses drapeaux. Ce Prince , se confiant à ce retour de prospérité , expédia un courier à la Princesse son épouse , qui étoit à Maroc , pour l'en informer , & l'engager à lui ménager un parti dans la Capitale ; cette Princesse , par ses bonnes façons auprès des femmes

qui vinrent lui faire visite , disposa si bien les esprits en faveur de son époux , qu'on promit de le recevoir dans la ville & de le proclamer Souverain. Muley Achmet , prévenu de ces dispositions , se présenta devant Maroc ; tous les grands étoient pour lui , & le peuple , épuisé par les vexations que le Gouverneur leur faisoit éprouver , le desiroit encore plus. Pour prévenir le trouble qui pouvoit résulter d'une proclamation publique , on fit crier de nuit la prière sur les tours des mosquées , en priant pour la conservation de Muley Achmet ; ce vœu authentique , qui faisoit supposer que ce Prince étoit dans la Ville , prévint toute occasion d'émeute ; Muley Achmet s'y introduisit en effet , suivi de beaucoup de monde , & l'Alcaïde qui y commandoit pour Muley Ismaël , fut contraint de se retirer.

Muley Ismaël étoit en chemin pour Salé , lorsqu'il fut informé de l'entrée de Muley Achmet à Maroc ; il envoya son Général , Messaout Gerari , avec quatre mille chevaux & cinq cents hommes d'infanterie , qu'il avoit choisis à Salé , avec menace de détruire leurs familles , s'ils manquoient à leur devoir , & il attendit de Fez le reste de son armée. Messaout Gerari passa la rivière de Noirs sans beaucoup de résistance. Muley Achmet , qui n'avoit mis que peu de troupes pour s'opposer à

ce passage, s'étant mis en embuscade avec le reste; fortit si à propos, à mesure que Messaout poursuivoit son avant-garde, qu'il défit entièrement ce Général, & l'obligea de repasser la rivière en désordre; Muley Achmet reçut très-bien les vaincus, & en attira plusieurs à son service.

Le Roi, prévenu de la défaite de son Général, se mit en marche pour venir lui-même attaquer son neveu; celui-ci fut détourné d'aller à sa rencontre, par la trahison d'un de ses Généraux qui l'engagea à revenir à Maroc, & à ne pas s'exposer aux événemens d'un combat contre une armée qui se détruiroit d'elle-même. L'armée de Muley Ismaël en effet eut beaucoup à souffrir faute de subsistances, parce que les guerres civiles avoient dévasté les provinces, & les avoient rendues presque désertes; ce Prince n'approcha que lentement de Maroc, ayant été informé par le Général qui étoit dans ses intérêts, que l'armée de son neveu étoit plus forte que la sienne.

L'incertitude où se trouvoit Muley Ismaël ne fut pas le seul embarras qu'il éprouva dans cette campagne; le parallèle que les troupes faisoient entre son neveu & lui, fit naître tant de préventions dans son camp, qu'il s'y trama une conspiration à laquelle ce Prince échappa miraculeusement. Les principaux Alcaïdes, secrètement

'disposés en faveur de Muley Achmet , formèrent le complot d'assassiner le Roi ; il reçut même un coup de fusil , d'un des conjurés , qui le blessa légèrement au bras ; ce Prince fit périr les coupables , & s'empara de leurs biens ; il n'en échappa qu'un petit nombre , qui passèrent au service de Muley Achmet. La trahison du Général de ce Prince ayant été découverte alors , par le rapport des transfuges & par des avis interceptés , ce Général fut mis à mort , & son corps , après avoir été traîné par toute la Ville , fut privé de la sépulture.

Muley Ismaël , qui n'étoit pas en état de combattre son neveu à forces égales , se détermina de cotoyer le mont Atlas , pour tâcher d'attirer quelques tribus dans son parti ; il passa de-là vers Ste Croix , qui s'étoit mise sous l'obéissance de Muley Ismaël ; mais , n'osant s'engager dans les montagnes , il se contenta d'envoyer des lettres , dans l'espoir de ramener cette Ville par la voie de la douceur. Les habitans de Ste Croix , qui étoient en état de se défendre , & qui abhorroient Muley Ismaël à cause de sa cruauté , lui renvoyèrent ses lettres sans réponse , & chargèrent même les porteurs de lui rendre compte de toutes les imprecations qu'ils avoient vomies contre lui. Ce Prince , forcé de dissimuler son ressentiment , re-

vint sur ses pas, en cotoyant de nouveau les montagnes, pour attendre l'occasion de pouvoir surprendre ses ennemis.

La marche que fit ce Prince eut un succès inattendu; son neveu, qui le supposoit à sept journées de Maroc, envoya une partie de ses troupes, composées de cultivateurs, pour vaquer à leurs moissons, & ne resta qu'avec peu de monde. Muley Ismaël, instruit de cette disposition, s'avança en diligence, & vint camper à une journée de Maroc; Muley Achmet, ayant rassemblé promptement les campagnards des environs, se trouva à la tête de vingt-huit mille hommes, & établit son camp hors de la Ville. Muley Ismaël s'approcha du camp de son neveu & resta deux jours en observation, dans l'attente que les soldats de son neveu passeroient dans son camp, comme quelques transfuges le lui avoient fait espérer; Muley Achmet, desirant d'en venir à une action, fit faire un mouvement à son armée, & Muley Ismaël alors la fit attaquer; son neveu, qui n'avoit fait cette manœuvre que dans cette intention, se défendit avec la plus grande valeur, & parvint à faire retirer Muley Ismaël, avec perte de plus de trois mille hommes.

Muley Achmet, maître du champ de bataille, ne fut pas profiter de sa victoire; au lieu de

pour suivre l'ennemi dans sa retraite, son armée se livra à des réjouissances qui donnèrent le tems à Muley Ismaël de rallier ses troupes, & d'en venir à une seconde action, où la victoire se décida en sa faveur. Les troupes de son neveu, qui ne s'attendoient pas à cette seconde attaque, furent entièrement dispersées; & ce Prince, forcé de rentrer à Maroc avec précipitation, abandonna une partie de son armée, qui périt misérablement. Muley Ismaël prit alors le parti de bloquer cette Capitale; mais les sorties que Muley Achmet faisoit de tems en tems, l'obligèrent de se tenir un peu éloigné; ce qu'il y eut de plus fâcheux encore, c'est que, n'ayant pas assez de forces pour tenir cette Ville bloquée, elle recevoit des subsistances avec facilité; tandis que Muley Ismaël, qui étoit en horreur dans les environs, en manquoit lui-même.

Rebuté par la longueur de ce siège, Muley Ismaël fit parler de paix à son neveu, en lui offrant même la vice-royauté de Maroc à perpétuité; mais ce jeune Prince, plein de courage, enorgueilli par quelques succès, & plus encore par l'attachement de ses troupes, répondit fièrement, *que quand on avoit été Roi trois fois, on ne devoit jamais consentir à devenir sujet; & qu'il se feroit une gloire de défendre sa souveraineté les armes*.

à la main. Muley Ismaël lui fit proposer ensuite de s'aboucher avec lui dans un hospice voisin , où ils se rendroient chacun avec dix personnes ; le jeune Prince y consentit , & s'y rendit le premier ; Muley Ismaël s'y rendit aussi , mais avec des intentions perfides ; puisqu'il avoit ordonné à un détachement de cavalerie de venir le joindre pour enlever son neveu. Cette entrevue se passa d'abord en complimens de part & d'autre ; Muley Ismaël mit de la lenteur à la conférence , pour donner le tems à ses cavaliers d'arriver ; mais un des gens de Muley Achmet , qui étoit aux aguets , voyant de loin beaucoup de poussière , confia à son maître les soupçons qu'il avoit , ce qui détermina le jeune Prince à monter à cheval , en reprochant à son oncle sa lâcheté & sa mauvaise foi. Muley Ismaël , moins irrité des propos de son neveu que de ce qu'il avoit manqué son coup , retourna à son camp , où il passa sa rage contre ses soldats , dont un grand nombre l'abandonnèrent pour aller servir Muley Achmet.

Pour abréger la longueur du siège , Muley Ismaël , qui s'étoit ménagé des intelligences dans Maroc , se disposa à faire escaler cette Ville par un petit détachement , qui devoit se rendre maître d'une porte ; ce projet cependant ne réussit pas , quelques soldats résolus arrivèrent bien sur

les murs , mais ayant été rencontrés par la ronde ordinaire , & ne pouvant revenir , à cause qu'on avoit ôté les échelles , ils furent taillés en pièces. Muley Achmet profita de cette leçon pour avoir à rous les corps-de-garde des soldats de la fidélité desquels il fût assuré ; ce Prince défendit toute forte d'assemblées , & fit même périr un nombre de Chérifs qui étoient dans la Ville , & qui donnoient des avis à Muley Ismaël.

Cependant les assiégés fesoient quelques sorties qui affoiblissoient également les deux partis ; Muley Achmet fut lui-même exposé à être pris par les Généraux de son oncle , qui furent heureusement tués par le canon de la Ville , au moment où il ne pouvoit leur échapper ; & Muley Ismaël perdit à cette occasion son Général Messaout Gerari , & un Alcaïde de confiance.

Ce Prince voyoit avec d'autant plus de regret la longueur & les incertitudes de ce siège , qu'il ne savoit comment gratifier ses troupes , qui , depuis quelque tems , n'avoient rien reçu ; pour se tirer de cet embarras , il fit inviter , en 1677 , le Chek *Sidi Semagh* , Gouverneur des montagnes de Tédla , de venir le voir. Ce Prince le fit manger avec lui , le combla de caresses , & lui fit espérer un meilleur gouvernement ; il le pria ensuite de lui prêter une somme pour payer ses

troupes. Le Chek , flatté du traitement distingué & des dispositions bienfaisantes du Roi , fit venir de son gouvernement six cents Noirs des deux sexes , huit cents chevaux , mille chameaux , quatre cents mules , & vingt-cinq quintaux d'argent , (environ cent soixante mille livres) , qu'il pria le Roi de vouloir bien accepter. Muley Ismaël , étonné d'un présent aussi magnifique , qui permettoit de croire que ce Chek possédoit de grandes richesses , ne consultant que son avidité , fit arrêter ce Gouverneur , sous prétexte qu'il vouloit se soustraire à son obéissance , & six mois après il lui fit trancher la tête , après s'être emparé de ses biens , qui fesoient tout le crime de ce malheureux. Quelques autres Cheks , étant venus visiter Muley Ismaël , avec des présens considérables , furent très-bien accueillis ; mais , effrayés par la conduite bizarre de ce Prince envers le Chek de Tédla , ils ne savoient ce qu'ils devoient augurer de ses politesses ; ils lui réitérèrent mille protestations de fidélité , qui ne servoient qu'à dévoiler la crainte dont ils étoient tourmentés. Muley Ismaël , plein de ruse & de duplicité , profita de l'embarras que ces Cheks laissoient entrevoir , & exigea d'eux cent cinquante quintaux d'argent (un million de livres) , un nombre de moutons , de bœufs , de chevaux , de chameaux , & mille Noirs , des

deux sexes; ces Gouverneurs ne manquèrent pas d'envoyer cette contribution , & s'estimèrent heureux d'en être quittes à si bon marché. Ces extorsions , & d'autres hommages que ce Prince reçut librement de quelques tribus , le mirent en état d'entretenir son armée devant Maroc , sans pouvoir cependant s'en rendre maître; Muley Achmet , d'autre part , qui s'y trouvoit renfermé , étoit exposé à manquer de secours , lorsqu'un heureux événement les tira tous les deux de cet embarras.

Muley Haran , Roi de Tafilet , frère de Muley Ismaël , oncle & beau-père de Muley Achmet , voyant avec regret que ces deux Princes étoient en guerre , se détermina de passer à Maroc , dans l'espoir de rétablir la bonne harmonie entr'eux. Ce Chérif fut très-bien reçu de Muley Ismaël , qui lui promit , peu de jours après , d'entrer dans Maroc , où Muley Achmet lui fit l'accueil le plus honnête. Muley Haran se donna bien des soins pour pacifier son frère & son neveu; & à force d'allées & de venues , il parvint à cet objet désiré , par un traité , où il fut stipulé que Muley Achmet conserveroit le titre de Roi en se retirant à Dara , dont il auroit la souveraineté; qu'il seroit permis aux soldats attachés à ce Prince , de sortir avec lui de Maroc avec armes & bagages;

que Muley Ismaël pardonneroit à la Ville de Maroc & à chacun des habitans, sans qu'ils pussent être recherchés à l'occasion de cette guerre, & autres articles de sûreté réciproque. Muley Achmet, qui n'avoit pas consulté les habitans de Maroc sur cette convention, fit sortir de nuit ses effets & ses équipages, & sortit lui-même avec ses soldats les plus affidés, sous prétexte d'une expédition secrète.

Les habitans de Maroc, informés, le lendemain, du traité conclu entre Muley Ismaël & son neveu, étoient dans les plus grandes alarmes. On fit sortir de la Ville les Talbes, suivis de tous les enfans, avec des pavillons blancs, pour implorer la clémence du Roi, qui, en apparence, leur accorda le pardon; ce Prince entra lui-même dans la Ville avec Muley Haran, son frère, il passa de-là au château, & ayant vu qu'il y avoit à peine des vivres pour huit jours dans les magasins, il s'arracha la barbe de dépit, accusa son frère de trahison, le fit arrêter dans son camp, & envoya un de ses Généraux avec un gros détachement pour s'emparer de Tafilet. Ce Prince fit ensuite entrer les troupes dans la Ville, leur permit le pillage, & toute sorte de licences, & exerça lui-même, contre les principaux habitans, toutes les violences que sa férocité put lui inspirer, sans

respecter sa parole & la capitulation , sur la foi de laquelle la Ville lui avoit été livrée. On ne peut voir qu'avec horreur les procédés de Muley Ismaël ; ses ruses , ses mensonges , ses contradictions , & tous les moyens bas qu'il employoit pour parvenir à ses fins , annonçoient une ame lâche , qui n'étoit susceptible d'aucune élévation.

A peine ce Souverain fut-il maître de Maroc , qu'il reçut l'avis de quelques mouvemens séditieux , qui éclatèrent subitement dans la province de Chavoia & aux environs de Miquenès. L'arrivée de *Mahomet El-Hage-Ben-Abdallah* , un des enfans de l'Alcaïde *Ben Buker* , qui gouvernoit cette contrée du tems de Muley Archid , donna lieu à ces mouvemens ; ce Chek , après avoir fait un long séjour à la Mecque , étoit passé à Constantinople pour solliciter la protection du Grand-Seigneur , qui avoit ordonné au Divan d'Alger de lui accorder des secours. *Mahomet El-Hage* fut reçu dans ses domaines avec des transports de joie ; & il inspira tant de considération aux tribus répandues dans ces montagnes , que Muley Ismaëlen conçut quelque inquiétude ; il y fit passer d'abord plusieurs détachemens , & s'y rendit enfin lui-même avec le reste de son armée. *Mahomet El-Hage* , ayant sous ses ordres plus de soixante mille hommes , peu aguerris à la vérité , se

disposa à recevoir Muley Ismaël , qui venoit pour le combattre : celui-ci arrivé au pied de la montagne , avec quelqu'artillerie , disposa sa cavalerie de façon à pouvoir attaquer l'ennemi dans sa retraite ; les troupes du Roi reçurent la décharge de la mousqueterie , des flèches & pierres de cette armée mal disciplinée , à laquelle Muley Ismaël fit répondre par une volée de dix pièces de canon , chargées de balles , qui fit plier les rebelles. La cavalerie eut le tems de se sauver , mais l'infanterie , que l'on mit entre deux feux , fut presque toute taillée en pièces. Le Roi , avec son détachement , suivit la cavalerie pendant trois jours , & fit mourir tous ceux qui tombèrent en son pouvoir ; à son retour au camp , il fit main-basse sur les femmes & les enfans , & envoya dix mille têtes à Fez & à Maroc , pour y être attachées aux murs , autant pour annoncer sa victoire que pour répandre la terreur dans les deux extrémités de son empire.

Après avoir terminé , par des événemens aussi heureux que tragiques , une guerre qui duroit depuis trois ans , Muley Ismaël se rendit à Miquenès pour y prendre quelque repos ; on avoit achevé , pendant son absence , le vaste palais qu'il avoit commencé , où il avoit étalé la plus grande magnificence ; & il reçut , à l'occasion de

son entrée dans ce palais , la visite de tous les grands de son Royaume , qui s'empresèrent de lui faire de riches présens. Ce Prince , jouissant enfin , à Miquenès , des douceurs du repos & de la satiété des plaisirs , n'écoutoit plus que les affections de son tempérament , & les impressions de son caractère : pour mettre plus de variété à ses plaisirs , Il augmentoit chaque jour le nombre de ses femmes ; c'étoit une pépinière d'esclaves , toujours agitées par la crainte , qu'il faisoit maltraiter ou périr sous le plus léger prétexte ; il en uisoit de même avec les domestiques de son palais & les esclaves Chrétiens que le sort des armes fesoit tomber au pouvoir de ses corsaires. Comptant pour rien la vie des hommes , ce Prince se fesoit un passe-tems & un jeu de les faire périr lui-même de sa main ; les jours destinés à la prière étoient presque toujours ceux qu'il consacroit à sa férocité ; & il se fesoit ainsi de ses attentats , une dévotion sacrilège. Eloignons nos regards de toutes ces horreurs qui font frémir la nature ; on les trouve dans tant de relations , qu'il est superflu d'ajouter de nouveaux témoignages à la tyrannie & à l'inhumanité.

En 1678 , l'Empire de Maroc , affligé par une suite de dévastations , en éprouva de nouvelles encore ; la peste , qui s'y introduisit par des com-

munications entre Alger & Tétuan, y fit des ravages affreux. Les relations disent que la contagion fit périr dans cet Empire près de quatre millions de personnes ; ce qui me paroît extraordinaire. Les désolations de ce fléau, les sacrifices que Muley Archid & Muley Ismaël firent à leur ambition, à leur avarice & à leur férocité, les révolutions qu'il y eut ensuite sous Muley Abdallah, & toutes les autres calamités, qui, sous un gouvernement aussi arbitraire, anéantissent les générations, sont les causes physiques & morales de la dépopulation de cet Empire.

Malgré les progrès de la contagion, qui se manifestoient encore plus dans la partie du Nord, les Alcaïdes, des environs de Tanger, firent des incursions sur cette place, qui étoit alors au pouvoir des Anglois. L'Alcaïde d'Alcassar, Amar-Hadou, s'empara, dans le mois de Mars, de deux petits forts avancés, où il surprit vingt soldats, & s'empara d'une pièce d'artillerie de bronze, aux armes du Roi de Portugal ; cette pièce, conduite à Miquenès avec beaucoup de pompe, sembloit annoncer un triomphe ; Muley Ismaël sortit lui-même de la Ville, suivi de beaucoup de monde, pour aller recevoir ce trophée ; il se prosterna trois fois à terre pour remercier Dieu de la première victoire qu'il avoit remportée sur

lès Chrétiens , & fit l'Alcaïde Amar-Hadou , Vice-Roi de la Province du Garb.

Ce Prince se détermina la même année à sortir de Miquenès , autant par rapport aux ravages que la peste fesoit aux environs , que parce que l'esprit d'inquiétude , dont il étoit constamment dévoré , ne se concilioit pas avec un si long repos. Il alla passer le tems des chaleurs dans les montagnes voisines de l'Atlas , sur les bords de la Mulluvia , d'où il envoya demander des contributions aux Brebes du voisinage ; ces montagnards , favorisés par les avantages de leur position , refusèrent de se soumettre aux volontés de ce Prince , qui , n'étant pas en état de les contraindre par la voie des armes , dissimula ce refus , & se contenta de quelque redevance à leur discrétion.

Il y eut dans ce même-tems une émeute à Taflet , qui fut suscitée par Muley Haran , frère du Roi , que ce Prince avoit dépouillé de la Souveraineté ; Muley Ismaël , s'y étant rendu , mit les rebelles en fuite , & rétablit la tranquillité dans cette partie de son Empire. Il repartit de Taflet à la fin de l'année , & parcourut le mont Atlas pour exiger des contributions des Brebes répandus dans ces montagnes ; les tribus qui ne pouvoient pas s'opposer à ses armes , se soumirent , & payèrent de bonne grace ; mais celles qui , par la position de

leurs habitations, étoient en état de résister, le firent avec tant de résolution, que le Roi fut non-seulement forcé de renoncer à son entreprise, mais il voulut encore faire amitié avec elles, & leur promit de les laisser tranquilles. Cette promesse solennelle, garantie par le sacrifice d'un chameau, égorgé au pied de la montagne, comme un gage de sa foi, déterminâ les Chefs à descendre pour sauver Muley Ismaël, à qui ils offrirent des présens, & ils en reçurent à leur tour de la part de ce Prince. Ces peuples ont pour ces sacrifices un respect si religieux, qu'il est le garant de leur confiance réciproque; ils emploient aussi ce moyen pour calmer la colère du Souverain, ou pour faire cesser les rancunes qui existent entr'eux. Quoique les Mahométans soient dans l'usage de faire des sacrifices pour remercier Dieu de quelque grâce, en faisant distribuer aux pauvres les victimes qu'ils ont sacrifiées, je ne crois pas qu'on doive confondre ces oblations avec le sacrifice que fait ici Muley Ismaël, & que font souvent les différentes tribus de Maures, pour dissiper les animosités qui les divisent. Ces sacrifices me paroissent devoir être considérés comme des *sermens solennels*, qu'on ne viole pas; ce sont des usages consacrés par le tems, plus anciens que le mahométisme, & qui étoient

particuliers , peut-être , aux nations d'Afrique. On voit dans *Tite-Live* , qu'Annibal , étant à la veille de combattre Scipion sur les bords du Pô , après avoir fait bien des promesses aux soldats de son armée pour les encourager au combat , il prit ensuite un agneau , & pria Jupiter & les autres Dieux de le faire mourir s'il manquoit à sa parole , de même qu'il alloit faire mourir cet agneau. Les soldats , ajoute cet historien , reçurent l'espérance qu'il leur donnoit , comme si elle leur étoit venue de la part des Dieux (1).

La résistance que ces montagnards avoient d'abord faite à Muley Ismaël , releva le courage de tous ceux du voisinage ; mais elle ne rebuta pas ce Prince , qui , poussé par l'espérance du butin , s'engagea témérairement dans les montagnes , sans en prévoir assez les inconvéniens. Pour effrayer ces Brebes , qui vivoient comme des brutes , il les menaçoit de les faire manger par les Chrétiens , dont ces peuples s'étoient fait une idée monstrueuse ; mais ils se rassurèrent , en voyant , disoient-ils , qu'ils avoient la tête , le corps , les bras & les jambes faits comme tous les hommes. L'armée de ce Prince fut retenue dans ces montagnes par des neiges , qui , ayant

(1) TITE-LIVE , liv. 1 , 3 décad.

fermé les chemins , l'auroient exposée à mourir de faim ; mais il s'ouvrit des passages dans ces précipices , & abandonna son camp à un détachement , qui , pour ne pas périr de froid & de misère , l'abandonna à son tour. Muley Ismaël perdit à cette campagne environ trois mille tentes , les richesses qu'il avoit ramassées , & une partie de son armée , dont les montagnards harcelèrent l'arrière-garde , & s'emparèrent des bagages. Ce Souverain ayant enfin gagné la plaine de Maroc , y fut joint par le Bacha Seroni , qui l'attendoit avec les troupes de cette province ; ce renfort le mit à portée de recruter son armée , & de donner du repos à ceux qui avoient échappé de cette malheureuse expédition.

Muley Ismaël , humilié de son imprudence , reprit lentement le chemin de Miquenès , & fit mourir son Visir Abdaraman Fileli ; ce Ministre , abusant du pouvoir que ce Prince lui avoit confié , s'étoit permis , en son absence , toute sorte de prévarications , violant les droits les plus sacrés , sans respecter même les femmes des principaux Maures , qui déposèrent publiquement contre lui. Après avoir cassé le bras à ce Ministre , d'un coup de pistolet , Muley Ismaël le fit traîner dans son camp , cousu dans une peau de bœuf. Toutes les personnes de la suite de ce Visir fu-

rent taillées en pièces , comme complices de ses extorsions & des abus qu'il avoit faits de son autorité ; cette sévérité , qui peint la violence des gouvernemens arbitraires , étoit aussi criminelle , peut-être , de la part de ce Prince , que les abus qu'avoit exercés son Visir. Il est à propos d'observer que les Souverains du Maroc , desirant imiter la Cour Ottomane , ont eu quelquefois des Visirs ; mais ces places éminentes n'ont dans cet Empire ni le même état , ni le même pouvoir qu'elles ont à Constantinople. L'autorité ne peut être transmise , qu'autant qu'elle est fondée sur des principes , & il n'y en a pas dans un gouvernement véritablement despotique , où tout dépend de la volonté arbitraire d'un homme ; un Visir à Maroc n'en a que le nom , & ne peut jamais en avoir l'autorité. Muley Ismaël fut rendu à Miquenès à la Pâque des sacrifices , il y avoit convoqué tous les Grands , qui s'empresèrent de lui apporter des présens ; car , dans cette Cour , la visite & les présens vont non-seulement ensemble , mais encore il pourroit être plausible , en quelque façon , de se dispenser de la visite , pourvu qu'on envoie le présent.

Les projets ambitieux de Muley Ismaël , & les différentes situations où il s'étoit trouvé dans les premières années de son règne , lui ayant fait

sentir la nécessité d'avoir des troupes de confiance, il conçut le projet de former un corps de soldats noirs, qui fussent immédiatement sous ses ordres; pour y parvenir plus promptement, indépendamment des noirs que Muley Archid avoit déjà rassemblés, il en fit lui-même acheter un grand nombre des deux sexes, & il accoutuma les Grands à lui en envoyer en présent. Après les avoir mariés, & leur avoir assigné des terres & des habitations, il donna de la consistance à ces générations d'esclaves; il les fit élever dans la religion mahométane, les familiarisa à l'usage des armes & en fit des soldats, qui devinrent formidables aux naturels du pays. Un Souverain aussi absolu & aussi bisarre que Muley Ismaël, devoit toujours craindre l'inconstance & le mécontentement des peuples, que sa violence devoit à tout instant révolter, & qu'il ne pouvoit contenir qu'en leur opposant des troupes de confiance, qui n'eussent d'autre intérêt que celui du Despote. Les noirs étoient précisément dans ce cas; méprisés par les Maures, autant par les préjugés de la couleur, que les blancs ont partout consacrée à l'esclavage, que par ceux du culte idolâtre (1), dans lequel ils avoient vécu,

(1) Les Noirs adorent le soleil, & concilient même ce
Tom. III.

ils leur étoient étrangers; en combattant pour la gloire de leur maître, ils remplissoient leurs obligations, & vengeoient en même-tems la haine que les Blancs avoient pour eux. C'est par cette politique adroite & par la rivalité que Muley, Ismaël fut fomenté entre ses soldats & ses sujets, que ce Prince parvint à soumettre & à contenir, pendant un long règne, toutes les provinces d'un Empire accoutumé à changer de maître, & que la férocité de ce Prince auroit tôt ou tard fait soulever.

Après que ce Souverain eut exercé ses Noirs aux évolutions militaires; pour ajouter à la force le pouvoir de la superstition, il les consacra, avec quelque cérémonie, à la prospérité de la religion. A l'exemple de Sultan *Amurat*, qui, lors de la création des Janissaires, les envoya à *Hagi Bectasch* (1), pour leur donner la bénédiction, Muley Ismaël donna à ses Noirs, pour patron & pour

culte avec le mahométisme; quoique ce soit de toutes les erreurs la plus pardonnable, les Maures ne la regardent pas moins comme une idolâtrie.

(1) HAGI BECTASCH, Saint estimé parmi les Turcs, & fondateur des Dervichs, coupa la manche d'une robe de feutre, qu'il portoit, pour servir de modèle au bonnet que portent les Janissaires en cérémonie. D'HERBELOT, *Bibliot. Orientale*.

signal de ralliement, *Sidi Boccari*, un des commentateurs de l'Alcoran, sur le livre duquel il leur fit prêter serment de fidélité. Ce livre se porta dès-lors, & se porte encore aujourd'hui, avec respect, dans les armées; & il est déposé dans une tente distinguée, au centre du camp, comme l'image de leur culte, & le gage de leur fidélité. Toutes les troupes sont sous les mêmes auspices; mais il n'y a que les Noirs, les Lou-daia, ou autres tribus destinées à la garde immédiate du Souverain, auxquels on donne le surnom d'*Alboccari*, pour désigner, par-là, les soldats qui sont directement au service du Prince, ces soldats enregimentés. Cette troupe devint alors la garde particulière de Muley Ismaël, & il n'en eut jamais de plus fidèle; &, à quelque réforme près, les successeurs de ce Prince ont suivi le même plan.

Après que ce Souverain eut assoupi les troubles dont son Empire avoit été déchiré, il prit du goût pour la bâtisse, & se fit un passe-tems de l'embellissement de son palais; n'ayant point de plan fixé, & n'écoutant que son inconstance, il faisoit abattre & rétablir à tout instant, donnant lui-même les deffins de ce qu'il vouloit faire exécuter. Ce Prince trouva même dans le détail de ses occupations des occasions plus fréquentes

d'exercer son caractère bizarre; &, se faisant un amusement de sa férocité, les esclaves Chrétiens, ou les autres personnes qu'il employoit à ses travaux, furent souvent les victimes de ses caprices & de sa barbarie. Si les briques qu'il fesoit employer se trouvoient trop minces, il les fesoit casser sur la tête de celui qui les fabriquoit; tous les ouvriers étoient punis par des peines pécuniaires, ou par des châtimens analogues à leur profession. Pour mettre ensuite de la diversion à ses amusemens & égayer son oisiveté, ce Prince fit venir plusieurs lions, qu'il fit renfermer dans un parc, & il leur fesoit livrer de tems en tems des criminels, avec lesquels il prenoit le plaisir inhumain de les voir combattre.

Au commencement d'Avril 1680, ce Prince, ennemi du repos, donna des troupes à l'Alcaïde Amar Hadou, pour aller faire le siège de Tanger; ce Général s'empara d'un petit fort, gardé par quarante hommes, qui, ne pouvant être secourus par la place, aimèrent mieux se rendre que de s'exposer à périr en défendant ce poste. Le Gouverneur du fort Charles, qui se voyoit hors d'état de tenir long-tems, faute de provisions, se détermina à l'abandonner aussi, & à aller, avec ses troupes, renforcer la garnison du château. Après avoir concerté sa retraite avec le

Commandant , il s'y rendit , en combattant contre les Maures pour se faire un passage à travers les tranchées ; de soixante-dix hommes qu'il y avoit au fort Charles , qui se firent jour les armes à la main , il ne s'en sauva que quarante , le reste fut pris ou tué. Le fort Charles , dont le Commandant avoit fait charger les mines , sauta en l'air , & les Maures profitèrent de dix-huit canons qu'il avoit fait enclouer , & dont ils ne purent faire aucun usage ; Muley Ismaël fit faire à cette occasion beaucoup de réjouissances.

Ce fut dans la même année , que le Chevalier de Château Renaud , Chef d'Escadre de France , se présenta à la rade de Salé avec dix vaisseaux de guerre , autant pour bloquer ce port que pour tâcher de ménager la paix. L'Alcaide Amar Hadou , Vice-Roi du Garb , qui devoit s'entretenir de cette négociation en l'absence du Roi , eut plusieurs conférences avec les personnes commises par le Commandant François ; ces conférences furent infructueuses , & ne servirent qu'à multiplier les dépenses & les présens ; selon l'usage de cette Cour , on promit tout , mais on ne put convenir de rien.

L'Empereur étant allé dans ces circonstances du côté de Tremessen , pour châtier les Montagnards , qui avoient donné asyle à ses frères ;

il reçut les hommages des tribus répandues dans le petit Atlas , qui s'excusèrent auprès de lui sur l'asyle qu'ils avoient donné , & payèrent sans difficulté une somme d'argent , que ce Prince leur imposa. Comme les Maures de Tremessen avoient souvent réclamé l'assistance de Muley Ismaël contre les Turcs d'Alger , qui étoient les maîtres de cette place , il voulut voir par lui-même l'état où elle se trouvoit ; mais elle étoit si bien pourvue & si bien gardée , qu'il ne vit aucun moyen de rien entreprendre. Le Divan d'Alger , qui pénétra les vues de ce Prince , lui écrivit , dans le même-tems , *que s'il trouvoit les limites qui les sépareroient un peu trop bornées , il se mettroit en devoir de les étendre jusqu'à l'Océan & jusqu'au désert.* Muley Ismaël , ayant reçu cette lettre , leva son camp , reprit le chemin de Miquenès , & n'y fit pas d'autre réponse. De retour à cette Capitale , il y reprit son goût pour la bâtisse ; & , sous prétexte de faire des agrandissemens à son palais , il fesoit détruire & rebâtir , autant par inconstance , que pour occuper les personnes qui étoient auprès de lui ; il disoit judicieusement , pour peindre l'inquiétude des hommes , & justifier la sienne peut-être , que s'il avoit une quantité de rats dans un panier , & qu'il ne les remuât pas

sans cesse , ils perceroient le panier pour s'en aller.

A la fin de 1680, *Muley Achmet* , neveu de *Muley Ismaël* , qui s'étoit retiré de Maroc trois ans auparavant , avec le titre de Roi de *Dara* , ayant fait une alliance avec un *Chek* du Royaume de *Sus* , dont il avoit épousé la fille , aidé de son conseil & de ses troupes , prit le titre de Roi de *Sus* ; ce Prince , qui ne respiroit que la guerre , forma le projet de porter ses armes du côté du *Sudan* , les Arabes du désert lui ayant promis de s'unir à lui. Après avoir rassemblé ses troupes , & fait les provisions nécessaires pour traverser le désert qui sépare la principauté de *Sus* du Royaume de *Sudan* , ce Prince se mit en marche , & fut joint par les Arabes des provinces voisines ; son armée souffrit beaucoup par la disette d'eau , & il perdit environ quinze cents hommes , dans les sables mouvans qu'il falloit traverser , qui , dans ces déserts , changent tous les jours de forme & de position par la variation des vents. *Muley Achmet* étant enfin arrivé dans le *Sudan* , mit le siège devant *Tagaret* , qui en est la Capitale. Les Noirs , renfermés dans cette place , firent quelque résistance ; mais n'ayant que des piques à opposer à des armes à feu , leurs efforts furent inutiles ; & la place , à la veille

d'être prise d'affaut, se rendit à discrétion. Il y eut de quoi charger cinquante chameaux des richesses qui s'y trouvèrent, parmi lesquelles il y avoit beaucoup de poudre d'or. Muley Achmet convint avec le fils du Roi de Sudan, qu'il donneroit, pour sa rançon, dix mille esclaves noirs, qui seroient consignés sur la frontière de ses Etats; ce qui fut exécuté. Après ce traité, Muley Achmet reprit le chemin de Sus, & éprouva les mêmes difficultés pour traverser le désert, où il perdit encore bien du monde, & où il fut obligé d'abandonner plusieurs chameaux qui portoient une partie des richesses qu'il avoit enlevées. Etant arrivé à Tarudant, ce Prince annonça à Muley Ismaël, son oncle, le succès de son expédition, & lui envoya, en présent, un nombre d'esclaves des deux sexes.

Muley Ismaël, toujours dévoré de projets, n'ayant d'autre amusement à Miquenès que ses femmes, ses bâties & l'exercice de ses passions, ennuyé de cette vie uniforme, s'occupa, en 1681, de la conquête du château de la Mamore, qui étoit au pouvoir de l'Espagne. Ce Prince, informé par un transfuge de l'abandon où se trouvoit cette place, dont la garnison, entièrement négligée après la mort de *Philippe quatre*, s'affoiblissoit tous les jours davantage par des maladies

que lui causoient les vapeurs des marais, donna ordre à l'Alcaïde Amar Hadou, Vice-Roi du Garb, de rassembler les troupes de son gouvernement, & d'aller l'investir. Ce Général s'étant rendu devant la Mamore, eut bientôt détruire les lignes, qui n'étoient que des palissades faites de pieux; il s'empara de même de deux tours du côté de la mer, où il n'y avoit que douze hommes, qui, ne pouvant en combattre dix mille, se rendirent, à condition d'avoir la vie sauve. Le Général leur accorda de plus la liberté, & les chargea d'aller dans la place, annoncer au Gouverneur & à la garnison, que s'ils ne se rendoient pas, ils seroient tous passés au fil de l'épée à l'arrivée de Muley Ismaël; le seul nom de ce Prince découragea si fort les foldats, qu'ils aimèrent mieux courir l'événement de perdre leur liberté, que d'être exposés à la férocity de ce Souverain, en défendant une place aussi mal pourvue; dans cette extrémité, le Commandant se vit forcé de capituler, & la garnison fut prisonnière de guerre. Muley Ismaël, qui étoit campé aux environs d'Alcassar, reçut l'avis de la reddition de cette place, & s'y rendit le lendemain; & ayant trouvé dans le château près de cent pièces de canon & un nombre d'armes & de munitions, il se prosterna à terre pour rendre grâces à Dieu de cette conquête; ambi-

tionnant , dès-lors , celle des autres places de la côte , il fit passer le Commandant de la Mamore à l'Arrache , pour annoncer au Gouverneur que la garnison seroit traitée avec la plus grande rigueur , s'il refusoit de se rendre.

Dans le mois de Juin de la même année , le Chevalier de Château Renaud mouilla encore avec une escadre de quatre vaisseaux sur la rade de Salé ; & ayant détruit quelques corsaires , Muley Ismaël donna ordre à Amar Hadou de convenir d'une trêve. Cette négociation , qui fut un tissu de contradictions , n'ayant pu se conclure d'une façon stable , ce Prince se déterminà à envoyer en France , avec l'escadre du Roi , l'Hage Thémin , Gouverneur de Tétuan , & Cassem Ménino , frère du Gouverneur de Salé. Ces Ambassadeurs furent rendus à Paris à la fin de décembre ; leur mission , selon les vues équivoques de Muley Ismaël , se borna à annoncer des desirs de paix , sans avoir d'ailleurs des pouvoirs pour la conclure. Comme tous les délais dont cette négociation fut susceptible , & les obstacles qu'il falloit applanir , étoient autant de motifs à de nouveaux présens , Muley Ismaël s'empressa de la renouer ; d'ailleurs , ce Prince , qui avoit un génie ambitieux , frappé de l'éclat du règne de Louis quatorze , qui résistoit seul à l'Europe liguée con-

tre lui, paroissoit jaloux d'avoir la paix avec ce Souverain. Dans cette intention, il invita, par lettre, Louis quatorze de lui envoyer une personne de confiance pour traiter d'affaires, offrant lui-même d'envoyer un Ambassadeur, si cela fesoit plaisir au Roi. Sur cette invitation, M. de Saint-Olon passa à Miquenès en qualité d'Ambassadeur; mais cette mission n'eut d'autre fruit que de faire mieux connoître l'instabilité de cette Cour & le caractère équivoque de Muley Ismaël. Ce Prince reçut avec avidité les présens de la Cour de France; & éluda, sous les prétextes les plus spécieux, le motif d'une mission qu'il désavoua, quoiqu'il l'eût lui-même sollicitée (1).

Ce fut à-peu-près dans ces circonstances, que le Parlement Anglois, dégoûté de l'entretien de Tanger, dont l'Angleterre avoit compté de retirer bien des avantages, & qui ne fut qu'un fardeau pour elle, résolut d'abandonner cette place. En conséquence, les Anglois, en 1684, en retirèrent la garnison & l'artillerie, & firent sauter le mole & les fortifications que Charles deux avoit fait construire. L'abandon de cette place fut un triomphe pour Muley Ismaël, qui affecta de

(1) Mémoires de M. de Saint - Olon,
Tom. III.

croire que les Anglois la lui avoient rendue par respect pour ses armes.

Ce Prince, enorgueilli de la conquête de la Mamore & de l'abandon de Tanger, se disposa, en 1687, à faire le siège de l'Arrache. Après avoir fait les préparatifs nécessaires, il se présenta devant cette place l'année d'après, il fit établir des batteries du côté du sud, & la bloqua du côté de terre. Cette Ville, après avoir résisté pendant cinq mois, se rendit enfin en 1689; il paroît que la garnison resta au pouvoir de Muley Ismaël, & qu'elle fut échangée à raison de dix Maures pour un Chrétien.

Après s'être rendu maître des places de la Mamore, de l'Arrache & de celle de Tanger, que les Anglois avoient abandonnée, Muley Ismaël eut l'ambition de s'emparer de Ceuta; il rassembla, en 1694, plus de quarante mille hommes, & mit le siège devant cette forteresse; mais, s'étant apperçu qu'il ne pouvoit s'en emparer qu'autant qu'il seroit supérieur en mer, il se borna à la bloquer par terre, & à mettre son camp à l'abri de toute surprise. Il y eut quelques actions entre les troupes, dans les sorties que firent les Espagnols, mais la perte, de part & d'autre, ne fut pas considérable; les Maures, cependant, étant beaucoup incommodés par les bombes & les gre-

nades qu'on tira de la place, Muley Ismaël prit le parti de reculer son camp ; il laissa même le commandement de son armée au Vice-Roi du Garb , qui se contenta de regarder Ceuta , & qui ne l'assiéga pas.

Les troubles qu'il y eut en Espagne au commencement du siècle , après la mort de *Charles second* , donnèrent à Muley Ismaël l'espoir de s'emparer de cette place avec plus de facilité ; en conséquence , ce Prince fit fortifier le camp des Maures , fit bâtir des maisons pour les Chefs des troupes , des cabanes pour les soldats , & ordonna de reprendre le siège , & de ne pas l'abandonner. Les Maures languissoient déjà depuis plus de vingt ans devant Ceuta , lorsque *Philippe cinq* se déterminâ de les en chasser. Ce Prince , en 1720 , y fit passer une armée sous les ordres du Marquis de Lede , avec un nombre de galères & de vaisseaux ; l'armée d'Espagne attaqua celle des Maures par le centre , dans le tems que les vaisseaux l'incommodoient par ses flancs , avec tant de succès , qu'ils la mirent en désordre. Le Marquis de Lede la suivit pied à pied , & en quatre heures de tems il lui fit non-seulement abandonner ses retranchemens , mais encore il la repoussa d'un vallon à l'autre , sans qu'elle osât se présenter. Les Espagnols , à leur retour au camp , y trouvèrent

quatre mortiers , quelques pièces d'artillerie , quatre drapeaux , & beaucoup de munitions. J'ai interrompu le cours des événemens , qui ont distingué le règne de Muley Ismaël , pour réunir tout ce qui concerne les vues de ce Prince sur Ceuta. Quoique les Maures n'aient fait , après ce règne , aucune hostilité contre cette place , leur camp d'observation a toujours existé ; & malgré la bonne harmonie qui règne aujourd'hui entre la Cour d'Espagne & celle de Maroc , le camp des Maures & la Ville de Ceuta ne se communiquent qu'avec une réciproque circonspection.

Ce n'est pas seulement par des dévastations , des conquêtes & des projets ambitieux que l'Empire de Muley Ismaël a été agité ; à mesure que ce prince avançoit en âge , ses enfans , dont le nombre , l'ambition & le caractère impétueux préparoient de nouvelles révolutions & de nouveaux crimes , lui firent éprouver , dans le commencement du siècle , tous les soucis qu'il devoit attendre de cette humeur inquiète & féroce , dont il leur avoit donné l'exemple. Indépendamment de l'ascendant que ces Princes commençoient à prendre dans les provinces sur des sujets opprimés , & toujours prêts à changer de maître , leur ambition fomentoit encore des peines domestiques par les intrigues secrètes des femmes de ce

Souverain , qui chacune cherchoit à favoriser les intérêts de son fils , au préjudice d'un autre frère ; & les provinces où ces Princes commandoient , furent long-tems les victimes de ces brigues , & des animosités personnelles qui les provoquoient.

De tous les enfans de Muley Ismaël , *Muley Mahomet* , qui étoit le plus intéressant par sa figure , & qui , par les qualités qu'il réunissoit , avoit mérité quelque prédilection , fut celui qui lui donna le plus de chagrin ; il étoit né d'une Géorgiène , achetée à Alger , qui , par ses graces & sa beauté , avoit acquis quelque empire sur le cœur féroce de Muley Ismaël. Ce jeune Prince , que sa figure , une idée de prééminence & l'opinion des peuples avoient rendu audacieux , & qui , dans sa jeunesse , sans respect pour les asyles sacrés du Palais , partageoit avec son père les victimes destinées à ses plaisirs , fut lui-même sacrifié aux passions & à ces intrigues de sérail , dont l'effet est d'autant plus assuré , qu'elles regnent dans le secret & dans le silence.

Une des Reines (1) , noire d'origine , mère de *Muley Zidan* , ambitieuse & intrigante , qui , par

(1) On donne indifféremment à Maroc le nom de *Reine* , & celui de *Lela Dame* , aux femmes épouses du Souverain , qu'on n'appelle que *Dames* chez le Grand-Seigneur.

quelques attraites propres à émouvoir les passions , balançoit , sur le cœur dépravé de Muley Ismaël , le pouvoir de la Géorgiène , résolut de perdre à la fois sa rivale & son fils , pour ménager , par-là , à *Muley Zidan* plus de droit sur l'affection de son père. Cette Princesse , qui , par son influence & par l'ascendant de son caractère , avoit pris de l'empire sur les autres femmes , jalouses comme elle des préférences de la Géorgiène , accrédita des soupçons d'infidélité ; & surprit à Muley Ismaël , dans un accès atroce d'amour & de fureur , la permission de la faire étrangler. Cette mort précipitée , qui fut très-sensible à ce Prince , après la réflexion , augmenta son attachement pour Muley Mahomet ; & pour le dérober aux intrigues de *Léla Zidana* , dont il craignoit lui-même la séduction , il lui donna le gouvernement de Tafilet. Ce Prince , qui gouvernoit à Fez , & qui en préféroit le séjour , éluda son départ , sous prétexte de maladie ; & son père , ne voulant pas contrarier sa répugnance , consentit de l'envoyer du côté de Sus , auprès de *Muley Chérif* , qui avoit succédé à *Muley Achmet*.

A peine Muley Mahomet fut-il arrivé dans son gouvernement , qu'il appaisa promptement , & selon les desirs du Roi , des mouvemens de révolte qui se manifestoient du côté de Taru-

dant , & les succès de ce Prince , dans ces circonstances , furent eux-mêmes les instrumens de ses malheurs. *Léla Zidana* , qui voyoit avec chagrin que la conduite de Muley Mahomet lui donnoit un droit de plus sur l'affection de son père , mit en usage tous les moyens possibles pour le perdre. Elle fit écrire une lettre à ce Prince , scellée du sceau impérial , qui lui ordonnoit de faire mourir un Chek , qui étoit dans la bienveillance du Roi lui-même. Ce Prince exécuta cet ordre avec répugnance ; & , ayant été appelé à Miquenès pour se justifier sur la mort de cet Officier , il présenta la lettre de son père , à laquelle il n'avoit obéi que par respect pour ses volontés. Ce Souverain , se voyant compromis dans cette intrigue , marqua d'abord quelque fureur ; mais *Léla Zidana* employa adroitement ses artifices pour le calmer ; il renvoya son fils à Tarudant , & récompensa les enfans de ce Chek , pour les dédommager de la perte de leur père.

Muley Mahomet , appelé à Miquenès sur une accusation si méchamment concertée , fut inconsolable de la facilité avec laquelle son père se laissoit entraîner aux premières impressions ; & ne sachant comment prévenir les intrigues de *Léla Zidana* , qu'il avoit en horreur , il conçut , témé-
rairement , des projets de révolte. Muley Ismaël

jugea des dispositions de son fils par les lettres qu'il en reçut ; mais étant prêt à exécuter alors un projet qu'il avoit formé contre la Régence d'Alger , il ne voulut y rien changer.

Ce Souverain se mit en chemin , dans les premières années du siècle , avec plus de soixante mille hommes , pour cette expédition ; mais les Algériens , dont l'armée ne faisoit guères que le quart de celle de ce Prince , ayant de meilleures troupes , allèrent attendre l'armée de Muley Ismaël sur la frontière , où elle arriva harraffée & manquant de tout. Les Algériens l'ayant attaquée avec intrépidité , sans perte de tems , elle fut mise en déroute ; & Muley Ismaël , qui , depuis trente ans , & plus , batailloit contre les Maures , avec des succès suivis , fut obligé de se retirer , & de rentrer dans ses Etats , honteux de sa défaite.

Muley Mahomet profita de l'impression que la défaite de son père répandit sur les esprits pour s'emparer de Maroc ; il s'y rendit avec près de quarante mille hommes , dont sa valeur , sa figure , & ses qualités lui assuroient la fidélité. L'Alcaïde Melek , qui commandoit cette capitale , en fit fermer les portes , écrivit au Roi pour avoir du secours , & fit enterrer en secret les trésors du palais. Muley Mahomet , qui n'avoit point d'artillerie , ne pouvant s'emparer de

Maroc que par surprise , divisa son armée en deux corps , dont l'un se cacha près de la Ville , tandis qu'il se mit en marche avec l'autre , comme s'il faisoit sa retraite. L'Alcaïde Melek , trompé par cette ruse , sortit avec ses troupes , comme le Prince l'avoit prévu , pout l'attaquer dans sa retraite ; mais le corps d'observation étant sorti de son poste , ce Commandant se trouva entre deux ; une partie de son armée fut taillée en pièces , & Muley Mahomet se rendit maître de la Ville. Ce Prince en permit le pillage pour récompenser ses soldats , & s'empara des trésors que l'Alcaïde avoit enterrés , & qu'une jeune esclave s'empressa de lui découvrir.

Sur l'avis de l'Alcaïde de Maroc , Muley Ismaël envoya une armée au secours de cette Capitale , sous les ordres de Muley Zidan , fils de cette même Reine artificieuse , qui , par ses charmes , ses intrigues & ses complots , avoit précipité Muley Mahomet. Ce Prince , informé de la marche de son frère , se retira à Tarudant , où il se mit en sûreté. Il avoit auprès de lui un Alcaïde , parent de *Léla Zidana* , qui informoit la Cour de tout ce qui se passoit , & qui , ayant été découvert , eut la tête tranchée.

Après que Muley Mahomet eut mis ses troupes & ses trésors sur un bon pied , il se déterminà à

marcher contre Muley Zidan , qui avoit une belle armée ; ayant confié l'avant-garde de la sienne à l'Alcaïde Melek , ancien Gouverneur de Maroc ; qui étoit entré à son service , celui-ci se laissa envelopper par les troupes de Muley Zidan , & fut cause de la perte de la bataille. Muley Mahomet , voyant l'avant-garde de son armée au pouvoir des ennemis , fut réduit à prendre la fuite ; les prisonniers furent conduits à Maroc , d'où les chefs furent envoyés à Muley Ismaël , qui les fit périr dans les tourmens. L'Alcaïde Melek lui-même , qui ne s'étoit porté à une trahison que pour mériter sa grace , fut sacrifié à la vengeance de *Léla Zidana* , qui ne lui pardonna pas d'avoir coupé la tête à son parent par ordre du Prince ; par un raffinement de cruauté , ce malheureux fut scié en deux sur la longueur , après avoir été attaché à une planche.

Muley Zidan , encouragé par sa victoire & par la fuite de Muley Mahomet , résolut de l'aller assiéger à Tarudant ; mais , ayant été battu dans différentes sorties , il fut contraint de se retirer. Ce Prince employa alors les ressources de la ruse & de la trahison pour surprendre son frère , & corrompre ses partisans ; ayant mis des troupes en embuscade pour s'emparer de lui , un jour qu'il alloit à la promenade ; celui-ci , malgré ses efforts ,

fut enfin arrêté & conduit à Maroc, d'où Muley Zidan le fit passer à son père, avec une bonne garde, l'année 1706.

Après avoir affligé le lecteur par une continuité de crimes & d'attentats, je voudrois pouvoir lui déguiser des scènes plus tragiques encore, & cacher, sous un voile impénétrable, les atrocités d'un père violent & féroce, envers un fils téméraire, coupable & malheureux. Muley Mahomet étoit déjà près de Miquenès quand son père alla l'attendre à la rivière de Beth, pour punir sa rébellion, & éviter toute occasion de se voir demander sa grace; je supprimerai le détail effrayant des apprêts que Muley Ismaël mit à la férocité de sa justice. Arrivé au bord de la rivière, le même jour que lui, il passa un jour entier sans le voir; l'ayant ensuite fait appeler, ce Prince se prosterna, & lui demanda pardon de ses fautes dans les termes les plus touchans; son père lui présenta la pointe de sa lance, & le Prince, moins effrayé de la mort que des appareils qui sembloient en multiplier les horreurs, le conjura de nouveau de lui pardonner, & de compter sur sa soumission & sur sa fidélité. Ismaël inflexible, & assez dénaturé pour présider au supplice d'un fils qu'il avoit chéri, ordonna à deux hommes de le saisir, & à un boucher de lui couper le poignet droit; celui-

ci refusa, préférant, dit-il, la mort à l'action sacrilège de tremper sa main dans le sang d'un Chérif. Le Roi, irrité de ce sentiment généreux, trancha lui-même la tête au boucher, & en appela un autre qui exécuta ses volontés, & coupa la main & le pied droit à cet infortuné Prince. *Hé bien, malheureux*, dit alors Ismaël, *à présent connois-tu ton père?* Il prit en même-tems un fusil, & tua le Boucher qui avoit coupé la main & le pied à son fils; Mahomet, accablé par la douleur, ne put s'empêcher de faire observer l'inconséquence atroce d'un Souverain *qui tue celui qui exécute ses ordres, comme celui qui refuse de lui obéir.* On mit dans le goudron le bras & la jambe de cet infortuné Prince, pour arrêter le sang; & l'Empereur souillé du sang de son fils, ordonna à ses gardes de le porter vivant, à Miquenès, sous peine de la vie.

Le récit de cette scène tragique, répandit dans la Ville la terreur & la consternation; le Palais retentit de lamentations & de cris douloureux; & Muley Ismaël, ne pouvant les faire cesser, par la sévérité de ses ordres, fit encore périr dans sa fureur quelques femmes qui lui avoient désobéi, & obligea, par-là, les autres à ensevelir leur douleur. Les enfans de Muley Mahomet eurent seuls la liberté de s'y livrer; mais ils n'eurent pas la

consolation de revoir leur père; ce Prince vécut treize jours dans les souffrances, & demanda à être inhumé comme un esclave; mais son père lui fit élever un tombeau, qui conserve à la postérité le souvenir de sa barbarie.

Après s'être défait de son rival, Muley Zidan, qui ne fut pas plus heureux, retourna à Tarudant pour s'emparer de cette Ville, où le reste des révoltés s'étoient enfermés; il la ferra de si près, que la famine y fit des ravages affreux, & elle fut forcée de se rendre à discrétion. Ce Prince, plus féroce, plus avare & plus inhumain encore que son père, commit dans Tarudant toute sorte d'excès; & justifia, par ses cruautés, l'opinion qu'il avoit donnée de lui dans sa jeunesse, où il avoit annoncé la réunion de tous les vices ensemble.

Au bruit des horreurs & des brigandages que Muley Zidan exerça contre les habitans de Tarudant, les Maures des Villes & des campagnes voisines alloient se réfugier dans les rochers, & ne se croyoient en sûreté nulle part; la Ville de Sainte-Croix fut évacuée dans le même-tems, 1712, & quand ce Prince s'y rendit pour s'en emparer, il n'y trouva qu'une vieille femme & un Juif aveugle, qui, par les circonstances de leur infirmité, n'avoient pu se dérober à sa féro-

cité. Les foldats de ce Prince n'éprouvèrent aucune réfiftance , puifque les Maures fuyoient devant eux ; ils s'enrichirent par le pillage , & fe permirent toute forte de licences.

Les fuccès de Zidan , fes forces & fes tréfors , infpirèrent de l'inquiétude à Muley Ifmaël , toujours tourmenté par les paffions ; ce Prince fe repentit , un peu tard , d'avoir donné à fon fils le commandement de fes troupes , & prit divers prétextes pour le rappeler auprès de lui ; mais Zidan , qui méditoit d'autres projets , renvoyoit fon retour d'une année à l'autre , en faifant voir que fa présence étoit néceffaire , pour achever de diffiper les conjurés. Pour mieux tromper fon fils , Muley Ifmaël fit répandre le bruit d'une maladie , il cefla même de paroître en public , & engagea la mère de Zidan d'attirer adroitement fon fils à Miquenès , fous prétexte , qu'en cas de mort , il pourroit , plus aifément , s'affurer de l'Empire ; mais ce Prince , qui connoiffoit toutes les rufes de fon père , fe défia de l'avis , & n'en fit aucun cas. Sa mère lui écrivit une feconde fois que fon père étant à l'extrémité , s'il ne venoit inceffamment , il ne feroit point à tems de lui rendre fes devoirs : *que mon père foit vivant ou mort* , lui répondit le Prince , *je n'abandonne*

point mon armée, qui, en cas de mort, m'aidera plus facilement à monter sur le trône.

Les bruits de la maladie de Muley Ismaël, & la crainte où l'on étoit qu'il ne fût mort en effet, répandirent cependant quelque trouble dans les provinces; & la fédition même étoit à la veille d'éclater à Miquenès, lorsque *Léla Zidana*, qui gouvernoit despotiquement, sous prétexte de la maladie du Roi, sortit du palais avec une lance à la main, & une garde de soldats armés, pour rétablir la tranquillité, & fit même maltraiter, avec arrogance, quelques Nègres qui se trouvèrent sur son passage. Un événement aussi étrange, chez une nation où les femmes ne paroissent point en public, & dans un gouvernement où elles n'ont aucun droit à l'Empire, étonna le peuple, qui, croyant le Roi mort, supposa que cette Princesse ambitieuse, qu'on détestoit secrètement, vouloit s'emparer de l'autorité; cette idée souleva les esprits & excita des murmures, qui forcèrent cette Princesse de rentrer dans le palais. L'Empereur, qu'on n'avoit pas vu depuis cinquante jours, informé de la fermentation qu'il y avoit dans la Ville, sortit à l'instant, &, par sa présence, en imposa aux habitans, qui témoignèrent la satisfaction qu'ils avoient de le voir. Le prétendu rétablissement de ce prince donna

lieu à des réjouissances publiques ; & il reçut même , à cette occasion , la visite des Alcaïdes , des grands & des députés des provinces & des villes , qui lui portèrent de nouveaux hommages.

Ce Souverain , plein de regret de n'avoir pu , par ses artifices , attirer *Muley Zidan* auprès de lui , n'écoutant que sa violence & sa férocité , prit d'autres mesures pour se débarrasser de ce Prince : comme il savoit qu'il étoit adonné à la boisson , & que dans les excès de son ivresse , il se livroit à tant de cruautés , que ses femmes même n'étoient pas en sûreté , il se servit de leur entremise pour parvenir à ses fins. Les femmes de *Zidan* se prêtèrent d'autant plus volontiers au désir barbare de *Muley Ismaël* , qu'elles n'avoient plus d'autre moyen pour se délivrer de la tyrannie qu'elles éprouvoient ; dans un moment où ce Prince étoit enseveli dans le vin , elles l'étouffèrent entre deux matelas , & délivrèrent l'empire d'un monstre qui n'auroit pas eu d'égal. Le corps de ce Prince fut porté de *Tarudant* à *Miquenès* , par ordre de sa mère , & y fut enterré ; pour dissimuler la part qu'il avoit à sa mort , son père lui fit élever un tombeau , & fit bâtir une mosquée qui donna asyle aux criminels , de sorte que , par un renversement odieux de principes , on y vénère , sous une idée de

sainteté , un Prince livré à tous les vices , détesté de tous les sujets , rebelle à son père & à son Roi , mort dans l'ivresse , & par-là , prévaricateur à la loi.

Après avoir appris la mort de *Muley Zidan* , *Muley Ismaël* , par ce sentiment de contradiction qui tenoit à son caractère , fit venir à Miquenès sept femmes de ce Prince , avec le Marchand Juif qui lui fournissoit l'eau de vie dont il s'enivroit. *Léla Zidana* , aussi digne femme de *Muley Ismaël* , que digne mère de *Muley Zidan* , sacrifia ces huit victimes à sa barbarie & à sa vengeance ; elle traita avec une rigueur plus atroce , trois de ces femmes à qui elle fit couper les mamelles qu'elle leur fit manger avant de les faire étrangler. Néron , Caligula , Héliogabale , étoient d'illustres scélérats ; mais ce n'étoient pas des monstres qu'on puisse comparer à ceux dont je n'ai fait qu'ébaucher le portrait.

Muley Zidan étant mort en 1721 , son frère *Abd-elmeleck* , eut le gouvernement du sud , où il se conduisit d'abord avec prudence ; mais l'éloignement où il étoit de son père , l'avidité de commander , l'inconstance des peuples , & les vices de la législation , qui , dans ces climats , entraînent les Princes vers l'autorité , le rendirent bientôt aussi criminel que ses frères. Agissant dans son gou-

vernement en maître absolu , il devint bientôt suspect à son père , & porta la témérité jusqu'à lui refuser le tribut de la province. L'Empereur , à qui le grand âge ne permettoit plus de parcourir des déserts pour faire respecter son pouvoir , n'ayant plus d'autres armes que celles de la ruse , écrivit à son fils des lettres pleines de tendresse & de confiance pour l'engager à revenir à la Cour , en lui insinuant même que c'étoit pour lui céder l'Empire. *Abd-elmeleck* , qui connoissoit son père , lui répondit dans les termes les plus respectueux , pour le rassurer sur les inquiétudes qu'il paroissoit concevoir. Muley Ismaël dissimula sa peine , feignit d'être satisfait de la conduite de son fils , & ne fit pas de nouvelles instances , mais nourrissant dans son cœur une haine secrète contre ce Prince , il se détermina à désigner *Muley Achmet Deby* son cadet pour successeur à l'Empire ; on a supposé à ce Souverain l'intention de faire regretter son règne , en laissant après lui un Prince indigne de la Couronne , & incapable de gouverner.

Après avoir joui cinquante-quatre ans d'un trône toujours agité par des inquiétudes ou des soupçons , & souillé par une suite de scènes tragiques , Muley Ismaël mourut enfin le 22 Mars 1727 , âgé de quatre vingt-un ans . Ce Prince

politique, laborieux & entreprenant a terni l'éclat de son règne, par son avarice, sa mauvaise foi, ses vexations, ses injustices, & par un tissu de cruautés, dont le détail seroit effrayant, & dont le tems seul peut effacer le souvenir. Ce Souverain adonné à la sensualité, a eu une quantité prodigieuse de femmes, & sa postérité a été si nombreuse qu'on doute qu'il fût lui-même ce qu'il avoit d'enfans. S'il faut en croire l'opinion générale, les mâles passaient huit cents, & l'on voit encore à Tafilet une population considérable de Chérifs qui sont les descendans de Muley Ismaël, de ses freres ou de ses aïeux. Les gens du pays racontent que le dernier enfant de ce Souverain, naquit dix-huit mois après la mort de son père, & que les Talbes décidèrent que la douleur avoit changé, à son égard, l'ordre de la nature; la douleur des enfans est moins précoce en Europe, sans doute, & la faculté de Médecine y est moins indulgente.

Muley Ismaël, qui réunissoit quelques qualités à un nombre de vices, a distingué son règne par son activité, par une politique artificieuse, & plus encore, par l'application avec laquelle il a formé ses troupes, composées de familles de noirs qu'il attira du côté de la Guinée; cette population de soldats étrangers aux Maures &

toujours en divorce avec eux , a répandu dans le centre de l'Empire , une nation isolée , qui tenoit aux intérêts de la Monarchie , & qui n'en a jamais eu d'autres ; & l'on comptoit , après la mort de Muley Ismaël , environ cent mille soldats noirs , en état de porter les armes.

Cette milice aguerrie , insolente , & qui fut l'instrument de l'avarice & des passions de Muley Ismaël , a beaucoup influé sur les révolutions dont cet Empire a été agité après la mort de ce Prince ; elle auroit pu l'envahir , de même que les Tartares se sont emparés de la Chine , si elle avoit eu des chefs ambitieux , qui eussent été aussi capables de former de grands projets , qu'elle étoit en état de les exécuter. L'Empire , dans ces momens orageux fut , pendant plusieurs années , en proie à l'avarice de cette milice , qui ne donna jamais aux successeurs de Muley Ismaël le tems de raffermir leur autorité ; semblables à ceux de Rome , dans sa décadence , c'étoient des Empereurs qu'on ne faisoit que montrer , & qui dispa-roissoient à l'instant.

Muley Achmet Deby , le seul des enfans de Muley Ismaël , qui se trouva à Miquenès lors de la mort de son pere , se conduisit avec tant de prudence , par l'aide & le conseil du Gouverneur de cette place , qu'il déconcerta les pro-

jets de ses frères *Abd-elmeleck* & *Abdallah* , qui , étant ses aînés , avoient à l'Empire le droit que l'âge & l'expérience donnent sur la confiance des peuples. Les troupes de ce dernier , qui attendoient quelque révolution en sa faveur , abandonnèrent elles-mêmes son parti , qui n'avoit pas assez d'ascendant pour faire pancher la balance.

Les grands , & les Officiers des Noirs , s'étant assemblés le lendemain de la mort de Muley Ismaël , proclamèrent unanimement *Muley Achmet Deby* , & lui prêtèrent serment de fidélité ; & ce Prince leur fit délivrer deux cent mille ducats , environ un million trois cent mille livres , pour les distribuer aux troupes ; encouragées par cette générosité , elles marchèrent contre les provinces qui annonçoient des mouvemens séditieux , & qui , après avoir perdu Muley Ismaël , croyoient n'avoir plus de maître. Les Maures de la Province de Duquella , & des environs , ayant pris les armes contre *Muley Achmet Deby* , furent entièrement défaits ou soumis , & cette victoire qui donna encore plus de consistance aux Noirs , rétablit l'ordre & la tranquillité dans les autres Provinces.

Muley Achmet Deby , généreux par politique , étoit par caractère aussi avare que son père ; dans les premiers instans de son règne , il donna

tous ses soins à connoître & à grossir son trésor ; il porta même l'avidité & l'indécence , jusqu'à dépouiller les femmes de son père , des bijoux d'or & d'argent qu'elles avoient reçus de ses caprices & de sa libéralité. La succession de Muley Ismaël étoit considérable ; Muley Achmet , lui même , avoit fait des économies , & le trésor de l'Empire montoit peut-être à cent millions de livres : cette épargne qui étoit le fruit des tems & de l'oppression des peuples , disparut dans un instant.

Ebloui par cet amas de richesses , Muley Achmet aussi avare que crapuleux , négligea le soin des affaires , & ne s'occupa que de ses plaisirs ; il s'adonna à la boisson sans aucune réserve , & cette passion , qui lui aliéna l'affection des peuples , fut la source de ses malheurs. Pour capter l'amour de ses sujets , ce Prince fit d'abord publier un édit , par lequel il réduisoit tous les impôts à la simple perception du dixième des revenus , prescrit par la loi de Mahomet : cette sage disposition ne produisit pas l'effet qui devoit en résulter , & ne servit qu'à manifester davantage l'abus que les Gouverneurs fesoient de leur autorité , en se prévalant de la foiblesse du Gouvernement , pour augmenter leurs extorsions ; les Provinces en marquèrent tant de mécontentement , que les

peuples dans bien des endroits, prirent les armes pour s'en faire raison ; ce qui répandit la confusion dans l'Empire.

La plupart des ces Provinces , qui voyoient avec répugnance la conduite irrégulière de Muley Achmet Deby , penchoient secrètement pour le Prince Abd-elmelek, observateur religieux de la loi ; mais elles n'osoient faire éclater leur mécontentement. Muley Achmet , prévenu des dispositions des peuples , & embarrassé sur le parti qu'il avoit à prendre , s'assura de la fidélité des Noirs par ses libéralités , & s'en remit presque aux caprices de cette milice avide & inconstante , sur l'administration intérieure de l'Etat. La confiance déplacée que ce Prince prodiguoit à des soldats étrangers que les Maures détestoient , indisposa encore plus les esprits , & la fermentation devint générale ; la sédition se manifesta d'abord à Fez , où le Gouverneur , & près de cent hommes de son parti , furent massacrés par le peuple. La ville de Tetuan , & les environs suivirent le même exemple ; le Gouverneur fut forcé de fuir ; le peuple dans sa fureur , ruina sa maison & ses jardins , & fit éprouver , à cette place , toutes les horreurs d'une guerre civile. Muley Achmet abruti par la boisson , étoit incapable de remédier aux désordres de l'Etat , on les lui laissoit même

ignorer. Ce Prince étoit si cruel quand il n'étoit pas dans le vin, que ses domestiques & ses femmes n'avoient d'autre moyen d'être tranquilles, qu'en le faisant boire. Le Gouverneur de Miquenès, sur lequel ce Prince se reposoit pour l'administration des affaires, le rendoit encore plus odieux par la négligence qu'il y mettoit; tout languissoit à la Cour; la vie crapuleuse du Roi, l'indolence & le découragement de son Ministre, firent murmurer les peuples, & le mécontentement devint si général, qu'il finit enfin par une révolte.

Les provinces du Sud furent les premières qui arborèrent l'étendard de la rebellion; Muley Abd-el-meleck, qui avoit pour lui le vœu des peuples, se trouvant à la tête d'une puissante armée, entre Sus & Maroc, étoit, de tous les aspirans à la couronne, celui qui sembloit y avoir un droit plus assuré; mais il fit une faute, qui fut un obstacle à sa fortune & à son élévation. Pour flatter ses troupes, composées de montagnards & de gens de bonne volonté, qui avoient les Noirs en horreur; ce Prince annonça que, s'il parvenoit à l'Empire, il n'auroit jamais de Noirs auprès de lui. Cette déclaration, qui étoit d'une très-mauvaise politique dans ce moment, où cette troupe, toujours en armes, avoit tout le pouvoir, favo-

rifa un instant le parti de Muley Achmet , dont ces mêmes Noirs , proscrits par Abd-elmelek , se virent forcés de faire respecter la puissance. Ce dernier ne tarda pas d'éprouver les effets de son indiscrétion & du ressentiment des troupes ; déjà maître de Maroc , après une bataille qu'il avoit gagnée , ayant pour lui les provinces du Sud , & les villes de Fez & de Tetuan dans la partie du Nord , il étoit presque maître de l'Empire ; mais ayant été défait par ces mêmes Noirs qu'il avoit provoqués , il fut obligé d'abandonner Maroc & de se retirer , après avoir reçu trois blessures , qui firent répandre le bruit de sa mort.

Après quelques hostilités contre les troupes de Muley Achmet Deby , la ville de Fez fit sa paix avec ce Prince , & elle le reconnut pour Souverain. Muley Abd-elmelek , de son côté , fit offrir de mettre bas les armes si on vouloit lui céder la moitié de l'Empire ; Muley Achmet inclinoit assez pour cet arrangement , afin de n'avoir d'autre souci que celui de boire & dormir ; mais les ministres , les courtisans , & les troupes surtout , qui donnoient du poids aux délibérations , s'opposèrent fortement à ce partage.

Les préventions des peuples , contre Muley Achmet , furent les mêmes après qu'il fut rappelé à l'Empire , parce qu'il ne mit aucun change-

ment dans sa façon de vivre. Ce Prince, à qui tout devenoit égal, ignoroit les troubles qui divisoient les provinces, parce que tout son tems se passoit à boire, & ses débauches furent même portées à un tel excès, qu'il ne fut plus possible de les dissimuler. S'étant rendu à la Mosquée un vendredi à l'heure de la prière, il étoit si ivre que dans le moment qu'il se prosternoit, selon l'usage des Musulmans, il vomit tout son vin, ce qui causa la plus grande rumeur & le plus grand scandale. Après qu'on l'eut rapporté au Palais, il maltraita cruellement ses femmes qui voulurent lui faire des représentations; excédées par tant de violences, elles sortirent en se déchainant, tout haut dans les rues, contre l'indolence & la dissimulation des Ministres & des chefs des troupes, qui n'avoient aucun respect pour la religion; & les choses vinrent au point que les soldats, eux-mêmes, tout prévenus qu'ils étoient contre Abd-elmelek, se joignirent aux Maures pour le proclamer de nouveau. Après cette proclamation, qui eut lieu en Mars 1728, les Principaux Alcaïdes assemblés à Miquenès, envoyèrent des députés à Muley Abd-elmelek, pour le presser de se mettre en route. Son fils, qui se trouvoit dans cette Capitale alors, fut fait Régent du Royaume en attendant l'arrivée de son père; & ce jeune

Prince assoupit même , par quelques libéralités faites à propos , le mécontentement que le parti de Muley Achmet marqua d'abord à cette élection.

Muley Abd-elmeleck arriva , & fit son entrée à Miquenès le 10 Avril ; ce Prince voulut , par une dévotion farouche , faire crever les yeux à son frere ; mais il se contenta de l'exiler à Tafilet sur les représentations qu'on lui fit, que, n'ayant été reconnu indigne du trône que par ses débauches & par sa conduite , il ne méritoit d'autre châtiment que celui de sa déposition.

Après cette premiere démarche , Abd-elmelek , Prince austère , plein d'arrogance & de ressentiment , traita ses ministres , & en général tous les Maures avec tant de dureté , de hauteur & de mépris , qu'il indisposa tous les esprits contre lui. A peine eut-il regné trois mois , que les Noirs , qui se rappeloient les dispositions que ce Prince avoit publiquement manifestées contre-eux , formèrent un parti & envoyèrent un détachement à Tafilet , pour supplier Muley Achmet Deby de leur pardonner , & l'inviter à venir se mettre à leur tête pour reprendre l'empire. Ce Prince , suivi de quelques troupes, s'étant joint aux Noirs , se trouva bientôt à la tête de quatre-vingt mille hommes ; Muley Abd-elmelek , qui , par trop de

fierté n'avoit pu se ménager un parti , fut contraint de se renfermer à Miquenès où il fut assiégé , & cette place , prise d'assaut , fut exposée au pillage & à toutes les horreurs que peut inspirer la férocité & la vengeance.

Dans cette confusion , Muley Abd-elmelek s'échappa de Miquenès , & se rendit à Fez où il fut assiégé de nouveau. Muley Achmet ne pouvant prendre cette ville de force , se détermina à la bloquer ; mais comme elle n'avoit pas les provisions nécessaires pour soutenir un siège , les habitans au bout de trois mois demandèrent à capituler. La seule condition que le Roi exigea d'eux , ce fut de lui livrer son frère ; Abd-elmelek fut donc livré au vainqueur , qui , dissimulant dans le moment son caractère féroce , se contenta de l'envoyer à Miquenès sous bonne garde , & quelque tems après il le fit étrangler.

Peu de jours après cette exécution , Muley Achmet Deby mourut lui-même , en Mars 1729 , d'une hydropisie qui ne put avoir aucun soulagement. Telle fut la fin d'un Prince que les excès de la crapule avoient abruti , & qui , méprisé de ses sujets , ne fut jamais en état de faire respecter son autorité.

Après la mort de Muley Achmet Deby , le trône , dont les troupes dispoisoient déjà à leur

gré , changea à tout instant de maître. Et cet Empire, qui, dans sa naissance, avoit été en proie au fanatisme , fut pendant long-tems à la merci des soldats. *Muley Bouffer*, fils de *Muley Achmet*, qui avoit des droits légitimes à la Couronne, se présenta d'abord pour succéder à son pere ; mais son parti ne fut pas assez puissant. *Léna Coneta*, mère de *Muley Abdallah*, Princesse adroite & politique , fut si bien manier les esprits , & traita les Noirs avec tant de générosité , qu'elle fit proclamer son fils. Ce Prince, qui étoit aussi cruel & plus bizarre, peut-être, que *Muley Ismaël* son père , étoit généreux jusqu'à la dissipation ; six fois déposé , six fois remis sur le trône , il fut, dans les premières années de son règne , le jouet des caprices de la fortune , de l'inconstance des peuples , & de l'avarice des soldats. *Muley Bouffer* son neveu , se mit en devoir de lui disputer la couronne ; mais n'ayant pour la défendre , qu'un *Marabout* en vénération , & quelques peuples que le fanatisme avoit rassemblés , son parti fut bientôt défait & dissipé par les Noirs ; & il fut lui-même pris avec le *Marabout* , qui lui servoit de conseil , de protecteur & de guide. *Muley Abdallah* pardonna à son neveu , & lui donna la liberté ; mais , sans égard pour les préjugés des peuples , ce Prince coupa la tête au *Marabout* , en le

traitant d'imposteur , attendu , disoit-il , que , s'il étoit véritablement saint , son sabre n'auroit eu aucun pouvoir sur lui.

Muley Abdallah marcha ensuite vers Fez qui s'étoit déclaré pour Muley Bouffier , & assiégea cette place qui se rendit après six mois de résistance ; irrité de l'opiniâtreté des habitans , ce Prince voulut détruire cette ville de fond en comble ; mais on lui représenta qu'un de leurs saints , descendant de Mahomet & fondateur de l'Empire , en ayant posé les fondemens , il s'exposeroit à s'attirer la colère du ciel & la haine du peuple par une telle profanation. Le peu de religion que ce Prince avoit manifesté en voulant détruire une ville consacrée à la dévotion des Maures , & le caractère violent & sanguinaire qu'il avoit laissé entrevoir , indisposèrent bientôt les esprits contre lui , & il y eut même des mouvemens de sédition dans quelques provinces de son Empire. Les Brebes des montagnes de Tedla , furent les premiers qui prirent les armes ; Muley Abdallah , prompt & vindicatif , rassembla à la hâte quelques milices pour aller réduire ces montagnards , sans réfléchir qu'il exposoit sa gloire & aliénoit l'esprit des troupes par un choix aussi déplacé. Ce Prince ; ayant attaqué les montagnards à la tête de vingt cinq

mille hommes , perdit la moitié de son armée dans le combat , & revint à Miquenès assouvir sa colère , & ajouter à la honte de sa défaite le spectacle odieux de ses cruautés ; il fit périr une multitude d'habitans sous les plus légers prétextes , aidant lui-même à les égorger. Sa mère lui ayant voulu représenter combien ses procédés étoient barbares ; *Mes sujets* , lui dit ce Prince , *n'ont d'autre droit à la vie que celui que je leur laisse , & je n'ai pas de plus grand plaisir que celui de les tuer moi même.* Ce Souverain, plus inhumain encore que ceux qui avoient régné avant lui , paroissoit jaloux de renchérir sur la férocité de ses ancêtres.

La conduite féroce de Muley Abdallah , fit soulever les tribus des montagnes de Tedla , qui , fières des avantages qu'elles avoient eus contre ce Souverain , entraînèrent les provinces voisines dans leur parti. Instruit par son imprudence , & guidé par le conseil de sa mère , ce Prince intéressa les Noirs à sa vengeance , & leur fit oublier par quelques libéralités l'indifférence qu'il leur avoit marquée ; il partit avec trente mille hommes de nouvelles levées , & fit venir autant de Noirs après eux ; il arriva aux montagnes de Telda en juillet 1730 , & se mit en marche dans un pays plein de broussailles ; le feu ayant pris malheu-

fement après à son camp, ce Prince perdit bien du monde, nombre de chevaux, de chameaux, & toutes ses provisions, & fut lui-même en danger. Cet accident, que des soldats superstitieux considéroient comme un mauvais pronostic, dégoûta les Noirs qui marquèrent quelqu'inconstance; mais Muley Abdallah en prévint les effets en leur promettant trois cents mille ducats, (deux millions de livres) à la fin de la campagne.

Après que l'armée eut reçu de nouvelles provisions, elle se mit en marche sur deux colonnes à quelque distance l'une de l'autre, pour tâcher de mettre les rebelles entre deux; le Roi, qui commandoit l'avant-garde, les attaqua avec la plus grande valeur, & les Noirs, qui venoient après, donnèrent si à propos que les rebelles furent mis en pièces, & leur pays entièrement ravagé. Les troupes du Roi prirent un nombre infini de chevaux, de chameaux, de bêtes à corne, & tant de moutons, qu'ils se contentèrent de les égorger pour en emporter la laine; on pillâ jusqu'aux habits des femmes & des enfans qui couroient nuds dans la campagne; mais le Roi leur fit donner de quoi se couvrir; & l'on cite cet acte d'humanité comme le premier qu'il ait fait.

Ce Prince passa le reste de la campagne dans

la province de Héa , où ses troupes prirent quelque repos ; il fit passer , de-là , un détachement dans celle de Dara , où ses armes eurent un mauvais succès. Le Commandant qu'il chargea de cette expédition , ne ramena à Miquenès , où le Roi s'étoit rendu , que la dixième partie des troupes qu'il lui avoit confiées ; il avoit combattu avec autant de prudence que de valeur ; mais , ayant été accablé par le nombre , il fut vaincu. Ce Prince fit lâchement mourir ce Général , ainsi que les soldats qu'il avoit ramenés , & fut lui-même témoin & presque l'instrument de cette sanglante scène ; car , voyant que ceux qui égorgeoient ces malheureux s'en acquittoient mal , il prit le fabre pour leur montrer comment il falloit s'y prendre. C'est ainsi que périrent , de la main d'un bourreau , des hommes qui , par-tout ailleurs , auroient mérité des distinctions & des graces.

Pour occuper ses sujets , & détourner les réflexions que sa cruauté pouvoit faire naître , Muley Abdallah fit construire de nouvelles fortifications & de nouveaux murs à Miquenès pour se garantir des incursions des Brebes , & il forçoit les habitans , de quelque'état qu'ils fussent , à l'aider dans ces travaux. Il cessa de s'en occuper à la fin de 1732 , pour aller contre les Montagnards des

environs de Tétuan , qui marquoient de l'insubordination ; & qui , retanchés dans les montagnes , dans des lieux escarpés , attendirent de pied ferme , sans défendre même le passage : le Roi s'étant engagé imprudemment dans ce défilé avec trente mille hommes , les Brebes parurent tout-à-coup sur la hauteur , & tirèrent sur son armée , avec tant d'avantage , qu'elle fut mise en déroute ; ce Prince eut de la peine à se sauver avec peu de monde , laissant son bagage au pouvoir des rebelles.

L'esprit de révolte s'étant étendu dans presque tout l'Empire , Muley Abdallah passa l'année d'après dans la province de Tafilet , pour y appaiser une sédition , & cette campagne n'eut encore que de tristes succès ; ce Prince , qui ne manquoit pas d'intrépidité , & qui n'avoit ni conduite , ni prudence , ayant attaqué témérairement les rebelles avant d'avoir été joint par toute son armée , fut battu & contraint de revenir sur ses pas ; à mesure qu'il rencontroit des troupes , qui venoient se joindre à son armée , il en faisoit prendre les Officiers , qu'il faisoit traîner , par des mules , tout le long du chemin , pour se venger sur eux de la honte de sa défaite & de son imprudence.

La mère de Muley Abdallah , n'ayant aucun

pouvoir sur l'esprit de son fils, se voyant exposée à ses mépris, & ne voulant plus être témoin de sa férocité, demanda à quitter la Cour pour aller à la Mecque. A son retour, ce Souverain témoigna peu d'empressement pour cette Princesse, & ne remplit pas même à son égard les attentions prescrites par l'usage & la bienfiance, après ce voyage consacré à la religion. Sa mère lui marqua cependant beaucoup de tendresse, & lui fit présent de quatre belles esclaves qu'elle avoit achetées, dans l'espoir que l'attachement qu'elles lui inspireroient éteindroit une passion honteuse à laquelle il s'étoit adonné. Cette digne mère continua de donner des conseils à son fils sur son gouvernement; mais, insensible à ses avis, & n'écoutant jamais que sa bizarre impétuosité, il perdit insensiblement l'affection de ses sujets.

Pour subjuguier plus facilement les Noirs, que des dissipations avoient enorgueillis, & dont il craignoit l'avarice & l'inconstance, ce Prince forma le plan de faire périr leur Général, & ceux des Officiers qui influoient sur les résolutions de cette milice. Le secret ayant été éventé, par des lettres interceptées, le corps des Noirs, qui étoit toujours en armes, & qui connoissoit son pouvoir & son ascendant, fit avorter le projet de Muley Abdallah, en le déposant publiquement, le 29

Septembre 1734; & *Muley Ali*, un de ses frères, fut élu à sa place.

Abdallah, prévenu des dispositions des troupes, leur envoya trois cents mille ducats, (deux millions de livres) dans l'espoir de les appaiser; mais les Noirs reçurent cette somme à compte de ce qu'il avoit promis, & ne changèrent rien à leur résolution. Ce Souverain ne vit alors d'autre expédient que de se renfermer dans Miquenès pour s'y défendre; mais, après avoir fait ses préparatifs, il s'enfuit dans la montagne avec six cents cavaliers, laissant sa mère, ses femmes & ses enfans à la merci de ses ennemis.

Depuis Miquenès, jusqu'à Tarudant, *Muley Abdallah* parcourut toutes les montagnes où l'on avoit de l'aversion pour les Noirs, & parvint à s'y faire un parti. Si ce Prince eût été susceptible de réflexion & de conduite, il eût pu rétablir ses affaires; mais, aussi fougueux dans l'adversité que dans la prospérité, il n'agissoit jamais qu'avec violence; les tribus mêmes qui lui marquoient de l'attachement, éprouvèrent toutes les bizarreries de son caractère & de sa férocité, maltraitant & tuant de ses propres mains ceux qui venoient lui faire des représentations; ce qui porta toutes les provinces à le détester, à le maudire, & à renoncer à son élévation.

Muley Ali, qui étoit à Tafilet quand il fut appelé à l'Empire, arriva à Miquenès en Octobre 1735. Son premier soin, après son entrée, fut de prendre connoissance du trésor, qu'il favoit que son frère *Achmet Deby* avoit laissé en bon état; mais, le voyant réduit à bien peu de chose, avare & cruel comme l'étoient ses pères, il se livra à sa férocité; la mère de *Muley Abdallah*, dans les bras de laquelle il fit égorger une de ses femmes de service, craignant d'être elle-même la victime de sa fureur, lui donna quelques indices sur des objets qu'on avoit détournés, qui étoient de peu de valeur.

Ce Prince, jaloux de conserver une couronne qu'il devoit à la prépotence des Noirs, leur fit distribuer tout ce qui restoit dans le trésor, & leur promit, sans en prévoir les conséquences, deux cents mille ducats (treize cents mille liv.), dès qu'il pourroit les payer. *Muley Ali* n'avoit encore sous son obéissance que les Ville sde Fez, Miquenès & leurs dépendances; les armes des Noirs devoient ramener tout le reste. Leur Général, le même qu'*Abdallah* vouloit faire périr, alla avec trente mille hommes assiéger Maroc, qui fut pris d'assaut, la garnison passée au fil de l'épée, & le pillage au profit des soldats; ce Général, guidé par son ressentiment, se proposoit

d'aller combattre Muley Abdallah lui-même ; mais , voyant quelque irrésolution dans ses troupes , qui avoient si souvent éprouvé la générosité bizarre de ce Prince , il préféra de ramener son armée dans la province de Beni-Hassen , où elle enleva des troupeaux , & ravagea les environs de Salé , qui refusa d'ouvrir ses portes.

Quelque ressentiment qu'eussent les Noirs contre Muley Abdallah , la dévotion qu'ils avoient pour l'argent leur fit bientôt oublier les fureurs de ce Prince , pour ne se rappeler que de ses profusions. Muley Ali étoit pauvre , & c'est , parmi les Princes comme parmi tous les hommes , une foible recommandation. Le Général qui étoit dans ses intérêts perdit insensiblement la confiance des soldats ; séduits par leur avidité & par les intrigues de la mère de Muley Abdallah , qui leur fit promettre trente ducats à chacun , ils proclamèrent de nouveau ce Prince , en Mai 1736 , & déposèrent Muley Ali , qui s'étoit abruti , depuis quelque tems , par l'usage immodéré de l'achicha , qui lui avoit engourdi l'esprit & le corps (1). Ce Prince , informé de l'élévation de

(1) Cette plante ressemble beaucoup à celle du chanvre ; & , préparée avec des drogues , elle produit les mêmes dérèglemens que l'opium ; il est des Maures qui en font un

Muley Abdallah , se retira , à son tour , dans les montagnes voisines de Tremessien , avec sa famille , n'ayant avec lui que quarante hommes , qui vou-
lurent partager son sort.

Muley Abdallah , appelé à l'Empire pour la seconde fois , reçut à Téza , où il se trouvoit , une députation des Officiers des Noirs , à la tête de deux mille hommes , pour lui annoncer son élection & l'escorter à Miquenès ; quoique ce Prince reçut cette députation avec des démonstrations de reconnoissance , il ne voulut retourner à Miquenès , qu'autant que les Noirs lui livre-
roient Sélim Douquelli , leur Général , & il leur promit de leur donner en récompense quatre cents mille ducats (deux millions cinq cents mille livres) , qu'il avoit cachés. Quelqu'avidés d'argent que fussent les Noirs , la livraison de leur Général leur donna de la répugnance ; ils voyoient d'ailleurs que le plan de Muley Abdallah étoit de les affoiblir , & de ne plus dépendre de l'influence qu'ils avoient sur les élections. Sélim Douquelli , homme adroit , & aimé des soldats , les persuada si bien , qu'ils n'hésitèrent pas de

usage suivi ; elle leur occasionne des rêves agréables , & , quoiqu'elle échauffe infiniment , elle engourdit les sens ; & il y a des tempéramens qu'elle rend furieux.

Tom. III.

renoncer de nouveau à l'élévation de ce Prince , & de proclamer *Muley Mahomet Oul Del Ariba* (1). Ce Général lui expédia un courier à Tafilet , & lui fit passer un détachement pour l'escorter à Miquenès ; & Muley Abdallah , par son imprudence , fut déposé le jour même , ou à-peu-près , qu'il fut rappelé à l'Empire.

Cette élection précipitée fit naître des querelles parmi les soldats , qui n'étoient pas tous du même avis ; ils en vinrent aux armes , & le parti de Muley Abdallah ayant prévalu , ce Prince fut proclamé pour la troisième fois , avant l'arrivée de Muley Mahomet. Ce dernier , qui se trouvoit en chemin , fut contraint de s'arrêter à l'ancien Fez , où il fut reçu & traité en Souverain. On voit que la souveraineté , dans ces momens de trouble , n'étoit qu'une possession précaire & mobile , qui dépendoit entièrement du moment & des circonstances , du caractère des Chefs , & des caprices des soldats.

Les Officiers des Noirs ayant remis Muley Abdallah sur le trône , se donnèrent des soins pour le faire revenir sur le compte de leur Général , & ils obtinrent sa grace par l'intervention de sa

(1) C'est-à-dire , fils de l'Ariba , qui étoit le nom de famille de la Reine , sa mère.

mère. Ce Général, qui s'étoit réfugié dans un asyle, en sortit sur la parole du Roi; il témoigna cependant à ses soldats la crainte qu'il avoit d'être la victime des ruses de ce *renard, fin & sanguinaire, qui n'en veut*, leur disoit-il, à votre Chef, *que pour pouvoir vous détruire avec plus de facilité*. L'événement justifia sa crainte & son pressentiment : ayant été conduit à Téza, couvert du drap du Sanctuaire où il s'étoit retiré, il se prosterna devant Muley Abdallah; ce Prince baïsa le drap de l'hospice par respect pour l'usage, le fit ôter à cet Alcaïde, &, abusant de la religion & de la foi de l'asyle, lui enfonça la lance dans le corps, & desira d'avoir une coupe pour boire son sang; il fit périr ensuite les personnes attachées à ce Général, & jusqu'à ses enfans qu'il fit étrangler devant lui.

Cette cruauté, & ce manque de respect pour sa parole, & pour les préjugés nationaux, indisposèrent tous les esprits contre Muley Abdallah. L'hospice des Saints est non-seulement considéré parmi les Maures comme un asyle assuré, qui soustrait un coupable aux premières impressions de l'autorité, & lui facilite les moyens de se justifier; mais encore on a ce respect pour l'habit même du Saint auquel l'hospice est consacré. En détruisant ces préjugés, c'étoit violer les droits

sacrés de l'asyle, changer l'opinion des peuples, & les accabler sous le pouvoir du despotisme ; mais Muley Abdallah, qui ne connoissoit d'autre règle que sa volonté, se faisoit un plaisir de mépriser ces hospices & ces *Marabouts*, pour lesquels les Maures ont une superstitieuse vénération.

Ce Souverain, voulant prévenir le ressentiment que sa mauvaise foi pouvoit inspirer aux Noirs, partit de Téza pour Miquenès, sous prétexte de leur livrer les quatre cents mille ducats qu'il leur avoit promis. Pour gagner du tems, & mieux tromper ses soldats, il leur fit creuser la terre dans des lieux indiqués, & marqua le plus grand étonnement de ce qu'on n'y trouvoit rien. Ce Prince ayant cependant promis de payer les Noirs avant d'entrer à Miquenès, & y étant arrivé sans avoir pu les satisfaire, il ne savoit quel parti prendre ; la promesse qu'il avoit faite, & la gratification que sa mère leur avoit annoncée, montoient à près de deux millions de ducats ; &, ayant dissipé tout ce qu'il avoit, il fut contraint de vendre ses armes, ses équipages & ses bijoux ; mais ce sacrifice, qui marquoit quelque bonne volonté, ne produisit pas même le quart de ce qu'il avoit promis.

Jamais Muley Abdallah n'avoit eu besoin de prudence & de ressources comme dans cette cir-

constance ; secrètement détesté de ses soldats , qui n'aimoient que sa prodigalité , il avoit d'autant plus à craindre de leur inconstance , qu'il étoit fort près de Muley Mahomet , à qui il n'avoit été préféré que pour son argent. Ce Souverain entra de nouveau en négociation avec les Noirs , & promit de les payer dans le terme de deux mois ; les soldats de leur côté voulurent , dans cet intervalle , rester neutres & ne s'intéresser ni pour lui , ni pour Muley Mahomet , qui étoit enfermé dans Fez. Il est singulier en voir un Souverain despotique capituler avec ses soldats ; mais , étant eux-mêmes les instrumens du despotisme , il n'est pas étonnant de les voir quelquefois en être les arbitres. La disposition des Noirs détermina Muley Abdallah à faire assiéger Fez par les Brebes de son parti ; cette Ville résista avec la plus grande vigueur , & les sorties que fit Muley Mahomet eurent tant de succès , que les Brebes , rebutés , se déterminèrent à lever le siège.

Les deux mois de terme que les Noirs avoient accordés à Muley Abdallah étant enfin expirés , ils envoyèrent demander leur argent , comme on réclame une dette ; ce Souverain s'excusa sur les circonstances , & les paya avec de nouvelles promesses. Les Noirs , que l'argent seul pouvoit rendre dociles , se rappelèrent alors tous les

vices de Muley Abdallah, sa cruauté, sa mauvaise foi, la haine qu'il leur portoit; ils ne connoissoient enfin rien de si odieux que ce Prince, quand il n'avoit plus d'argent. Les murmures de cette milice inquiète, dont ce Prince craignoit le ressentiment & la férocité, le déterminèrent à s'évader avec ce qu'il avoit de plus précieux, & il se retira dans les montagnes avec sa mère & son fils, suivi de quelques soldats. Les Noirs, étonnés de la fuite de ce Souverain, & irrésolus eux-mêmes sur le parti qu'ils avoient à prendre, nommèrent de nouveau, en Octobre 1736, Muley Mahomet Oul Del Ariba, à la sollicitation des députés de Fez, qui promirent de payer pour ce Prince les quatre cents mille ducats que Muley Abdallah leur avoit promis.

Muley Mahomet, qui craignoit la concurrence de son frère & l'inconstance des troupes, envoya une armée pour le combattre dans les montagnes, où il s'étoit réfugié; mais cette armée n'osa pas attaquer les Brebes dans leurs retranchemens, & fut forcée de se retirer. Ce Prince, ayant levé une armée plus considérable, s'y rendit en personne, & ne fut pas plus heureux; sa cavalerie ne pouvant agir dans des montagnes escarpées, il renonça à son entreprise, & se contenta de ravager la campagne & de détruire quel-

ques châteaux des environs. Son armée, ayant été ensuite attaquée par les Brebes dans un défilé, fut battue & mise en désordre; Muley Mahomet fut lui-même blessé au bras, & en danger d'être pris, ayant combattu de près, & avec beaucoup de valeur.

Après ces hostilités, les Noirs, plus occupés de leurs intérêts que du maintien de l'autorité souveraine, firent des insinuations au sujet des quatre cents mille ducats que les députés de Fez s'étoient obligés de payer; ceux-ci, ayant éludé le paiement de cette somme, les soldats ne purent dissimuler leur ressentiment. Cette troupe turbulente & avide marqua à Muley Mahomet tant d'indifférence, que ce Prince, doux, juste, & ennemi de la tyrannie (1), fut à la veille de se démettre de son autorité, pour ne pas la commettre aux caprices des troupes. Les Noirs, voyant que ce Souverain étoit éloigné de cet esprit de vexation, qui pouvoit seul assouvir leur rapacité, le dépouillèrent brusquement de ce qu'il

(1) Ce Prince est mort il y a environ dix ans; il vivoit en simple particulier auprès de Miquenès, où j'ai eu l'honneur de le connoître, ainsi que ses enfans: semblables aux Princes Arabes, ils s'entretenoient du revenu de leurs terres & de leurs troupeaux; ils étoient fort honnêtes & d'une société très-douce.

avoit, & nommèrent à sa place, en 1738, son frère *Muley Zin Lahabdin*.

Muley Zin ne régna qu'un instant. *Muley Abdallah*, qui étoit passé du côté de Maroc, où il s'étoit ménagé un puissant parti, fut proclamé Empereur, pour la quatrième fois, par les provinces du Sud, que la prépotence des Noirs avoient soulevées. Ce Prince, instruit par les vicissitudes, auxquelles ses dissipations, l'avidité & l'inconstance des troupes l'avoient exposé, sentit la nécessité d'affoiblir cette soldatesque insolente, qui dispoisoit à son gré de l'Empire. Il resta long-tems campé au bas du mont Atlas avec une armée de Brebes, dans l'intention d'y attirer les Noirs & de les combattre; mais, son projet n'ayant pu s'exécuter, il se mit enfin en marche pour *Miquenès*, où son élection fut confirmée. Les Noirs, qui y avoient consenti par ménagement, ne voyoient pas cependant avec plaisir sur le trône un Prince qui, malgré sa prodigalité, les avoit si souvent trompés, & qui, contre la foi de sa parole, avoit sacrifié leur Général & les principaux Chefs à sa politique & à sa vengeance; mais ils dissimulèrent leur regret.

Comme l'avarice des troupes favorisoit les intrigues des aspirans à la souveraineté, le mécontentement secret des Noirs ne tarda pas à

Tom. III.

se manifester ; la mère de Muley Mustadi , qui entretenoit des négociations avec leur Général , s'y prit si bien , qu'elle les disposa en faveur de son fils , qui fut proclamé Empereur en 1740 , & Muley Abdallah reprit encore le chemin des montagnes. Tel étoit le prompt effet de ces révolutions ; comme elles dépendoient de l'avarice des troupes & de leur inconstance , elles élevoient & détruisoient presque dans le même instant.

Muley Mustadi , qui ne vouloit pas dépendre du caprice des soldats , crut bien faire en se liant avec la province de Beni Hassen & avec le Bacha de Tanger , qui gouvernoit celle du Garb. Cette alliance , qui réunissoit tout le nord de l'Empire , inspira de la jalousie aux troupes , qui , pour ne pas donner à Muley Mustadi le tems de renforcer son parti , rappellèrent pour la cinquième fois Muley Abdallah. Cette déposition cependant ne se fit pas aussi tranquillement que les précédentes , parce que chaque parti soutint & défendit son élection les armes à la main ; il y eut différens combats entre les deux armées , & il y eut beaucoup de monde tué de part & d'autre. Muley Abdallah , soutenu par les Noirs , par les Ludaÿa , & par les plus belliqueuses tribus , l'emporta sur la faction de deux provinces , qui ,
toutes

toutes puissantes qu'elles étoient , ne pouvoient pas résister à une armée composée de soldats aguerris. Muley Mustadi , d'autre part , sans renoncer entièrement au trône , prit le parti de se retirer à Arzille , où il faisoit un commerce considérable en grains avec la côte d'Espagne.

L'Empire , alors , fut un instant divisé entre Muley Mustadi & Muley Abdallah ; celui-ci ; voulant forcer son frère à renoncer à la couronne , marcha avec une armée pour s'emparer de Tanger , & faire périr le Bacha Achmet Ben Ali , qui en étoit le Gouverneur & qui soutenoit Muley Mustadi de son crédit , de son argent & de ses troupes. Ce gouverneur ayant été tué dans un combat , la ville fut prise & le palais du Gouverneur fut pillé ; mais son fils , Mahomet Ben Achmet , eut le tems de se sauver à Gibraltar , où il emporta ses richesses. Muley Mustadi profita de ces momens de diversion pour aller de son côté ravager les environs de Fez ; à son retour de cette expédition , il fut attaqué près d'Alcassar par Muley Abdallah , & ayant été abandonné dans le combat par une partie de ses troupes , il se vit forcé de se retirer à Salé. Malgré sa défaite , Muley Mustady fut reçu dans cette ville , & reconnu Souverain ; celle de Rabat , qui n'est séparée de Salé que par une

rivière, ayant refusé de le reconnoître, il y eut entre ces deux places une guerre civile qui dura long-tems, & qui fut ruineuse pour les deux partis, par la facilité qu'ils avoient de se nuire réciproquement. Salé & Rabat, devenues feudataires de l'Empire sous Muley Ismaël, formoient alors une espèce de république qui avoit son gouvernement municipal. Réunies au centre de l'Empire, ces deux villes pouvoient, par leurs richesses & par le caractère de leurs habitans, favoriser les factions qui le divisoient.

Muley Mustadi assiégea Rabat pendant quatorze mois, & n'ayant pu réduire cette place, il se retira à Tedla, où il fut arrêté & mis aux fers par les Brèbes, amis de Muley Abdallah; ceux de la Casile d'Ourdega l'enlevèrent dans la nuit & le transportèrent dans l'hospice de Sidi el Mati, qui est un asyle sacré, dont la famille a hérité de la vénération des peuples. Sidi Mati fit escorter Muley Mustadi jusqu'à Salé, où le Bacha Fenis le reçut avec d'autant plus d'empressement que cette ville, dévouée à ce Prince, n'inclinoit aucunement pour Muley Abdallah. Cependant Muley Mustadi, ne se sentant pas en état de résister à la faction des Noirs & de rétablir la tranquillité dans un Empire constamment agité, renonça au trône, & passa de nouveau à Arzille, où il vécut en

simple particulier , continuant son commerce avec l'Europe.

Muley Abdallah resta enfin , pour la sixième fois , maître de l'Empire , & les Noirs , affoiblis par ces divisions , devinrent moins insolens , à mesure qu'il y eut moins de concurrens à la souveraineté. D'ailleurs , il n'étoit plus possible d'y mettre un prix ni d'assouvir l'avarice des soldats , autant par l'épuisement du trésor que par la difficulté qu'il y avoit de tirer des contributions des provinces , que cette suite de révolutions avoit entièrement dévastées. Muley Abdallah , que l'expérience rendit plus prudent & plus circonspect , plein de ressentiment contre les Noirs , dont il avoit si souvent éprouvé l'inconstance , prit la résolution d'anéantir cette milice audacieuse , dont il n'avoit plus rien à espérer & dont il avoit tout à craindre. Ce Prince fit naître adroitement les occasions de susciter aux Noirs des querelles avec les montagnards , & ménagea des intrigues secrètes pour les rendre odieux à toutes les provinces. Sous prétexte de contributions forcées , dont ils devoient recevoir le prix , il mit souvent les Noirs en querelle avec les Brèbes , qui les avoient en horreur. Le Roi lui-même , d'intelligence avec ces montagnards , envoyoit des troupes affidées pour mettre les Noirs

entre deux feux , & les sacrifioit ainfi à la haine publique , à fa vengeance & à fon propre repos. Par cette barbare politique , dont l'avarice , l'inconftance & la prépondérance des Noirs avoient montré la néceffité , cette milice turbulente , qui avoit fi fouvent mis le trône à l'enchère , perdit enfin cet afcendant qu'elle avoit acquis.

L'autorité reprit fa place , & l'Empire jouit de quelque tranquillité dès que les Noirs furent affoiblis ; Muley Abdallah fe raffermir enfin fur le trône , & il en fut paifible poffeffeur jufqu'à fa mort. Les viciffitudes qu'avoit éprouvées ce Prince , ne firent cependant aucun changement fur fes mœurs ; il conserva toujours ce caractère fanguinaire & cruel qu'il avoit manifefté , & il n'infpira jamais que la crainte & la terreur. Ingénieux à mettre du raffinement à fa barbarie , il ne paffa point de femaine , pas de jour peut-être , fans immoler quelqu'un à fa colère & à fes caprices. On eft forcé de convenir cependant qu'à travers cette foule d'atrocités bizarres , qui ont fouillé le règne de ce Prince , il laiffait entrevoir quelques principes d'équité & de défintéreffement , qui , fans excufer fa férocité , femblent en voiler la rigueur. Quand un Maure quelconque étoit en faute , Muley Abdallah le fesoit punir avec la plus grande févérité , fans lui

prendre ses richesses. Un Alcaïde, après avoir été arrêté & condamné à mort, offrit de lui donner son bien, qui étoit très-considérable, s'il vouloit lui conserver la vie : *Ton bien, lui dit ce Prince, est à tes enfans qui ne sont point coupables, mais comme tu l'es, il est juste que tu périsses.* Quoique la clémence soit la vertu des héros, des Princes & des Rois, c'est par la sévérité qu'ils doivent quelquefois faire éclater leur justice; en faisant punir un coupable on perd un homme, & on punit le crime, & en prenant son bien le crime est impuni & la punition s'étend sur les générations à venir & les anéantit insensiblement.

Dès que Muley Abdallah eut dissipé ce germe de révolutions dont son règne fut si souvent agité, il fit sa résidence à Miquenès & à Maroc, où il passoit, alternativement, pour se faire voir dans les extrémités de son Empire, & contenir avec plus de facilité les provinces dont il craignoit l'inconstance; il fit construire ensuite, près du nouveau Fez, le palais appelé d'Arbiba, où il passa les dernières années de sa vie. Ce Prince, qui avoit hérité du caractère féroce & bizarre de Muley Ismaël, n'en avoit ni la prudence ni la politique; plus généreux que son père, & moins esclave des préjugés de la religion, il ne l'imita pas dans son éloignement pour les Européens.

il conclut bientôt la paix avec les Hollandois & les Anglois , qui , dans le commencement du siècle , fesoient presque le commerce exclusif de l'Europe. La confiance des nations , sous son règne , s'établit même à un point qu'il se forma plusieurs établissemens de commerce à Tétuan , Salé , Saffi & Sainte-Croix , & les commerçans , ainsi que les navires des nations qui n'étoient point en paix avec cet Empire , y jouissoient des droits & de la foi de l'asyle.

Ce Prince , à l'exemple de son père , employoit aux travaux publics les esclaves que le sort des armes fesoit tomber au pouvoir de ses corsaires ; & quoiqu'il les traitât avec une rigueur barbare , en les faisant châtier & mourir sous le plus léger prétexte , il trouvoit contraire aux principes d'humanité de se refuser aux rédemptions ; il y en eut plusieurs sous son règne , & ce Prince concilia par-là des excès de barbarie avec des sentimens d'humanité & de justice.

La peste , qui avoit ravagé les Etats de Maroc , sous le regne de Muley Ismaël , fit encore de nouveaux ravages sous celui de Muley Abdallah : elle se manifesta en 1752 par les communications avec Alger & Tunis , où elle fut portée de Turquie (1).

(1) La peste fut presque générale en Turquie en 1751.
Tom. III.

Ce fut sous le commencement du règne de Muley Abdallah , en 1732 , que le Duc de Ripperda , distingué par son élévation & par ses aventures , passa à la cour de Maroc. Ce Seigneur , né dans la province de Groningue , & devenu Ministre d'Espagne sous *Philippe V* , ayant été disgracié , fut exposé pendant quelque tems à bien des vicissitudes. S'étant échappé de Ségovie , où il étoit enfermé , il passa en Angleterre & en Hollande , d'où son caractère inquiet & turbulent le fit tourner du côté de Maroc , à l'instigation de l'Alcaïde Pérès , qui étoit à la Haye en qualité d'Ambassadeur. Le Duc , plein d'animosité contre la Cour de Madrid , forma le projet d'assiéger Ceuta , comptant d'intéresser par-là la Cour de Maroc à son ressentiment. Ce Sei-

& Constantinople perdit le tiers de ses habitans. Les ravages de ce fléau furent presque prédits par les personnes avancées en âge , qui , voyant la quantité de neige qui tomba dans l'hiver de 1750 à 1751 , annoncèrent , d'après l'expérience , que la peste feroit bien des ravages ; l'événement justifia cette prédiction , que bien des gens regardoient comme une rêverie. Peut-être que les parties nitreuses dont l'air se trouvoit impregné , augmentoient la fermentation du sang , & rendoit la contagion de cette maladie plus prompte & plus meurtrière. Je me suis permis cette note , qui pourra , peut-être , mériter l'indulgence des Physiciens observateurs.

gneur fut très-bien accueilli de Muley Abdallah ; mais les Etats de ce Prince étant constamment en proie à des révolutions & n'ayant lui-même aucune confiance , cet étranger passa à Tétuan où il fit sa résidence. Il y forma beaucoup de projets pour dissiper son ennui & pour animer les Maures contre l'Espagne ; mais le ressentiment qui l'avoit attiré , ne trouva aucun accès auprès d'une Cour qui n'a jamais eu de système fixe , & qui étoit trop divisée chez elle pour s'occuper d'intérêts étrangers. Ce duc naturellement turbulent entra ensuite dans les projets du Baron de Neuhoïf, qui , sous le nom de *Théodore* , fut un instant Roi de Corse. Desirant engager la Cour de Maroc à s'unir aux Tunisiens , disposés à donner des secours à cette monarchie naissante , il fit bien des voyages à la Cour de Miquenès , où son plan paroïssoit s'accréditer ; mais on ne lui donnoit des espérances que pour attirer des présens , & on s'embarrassoit très-peu de ses vues politiques. Il n'est pas vrai , du reste , que le *Duc de Ripérda* se soit fait Mahométan , ni qu'il ait jamais commandé les armées de Maroc , comme quelques écrivains l'ont annoncé ; des gens du pays , qui l'ont particulièrement connu , m'ont assuré qu'il a terminé à Tétuan sa vie & son

roman à la fin de 1737, sans avoir changé ni d'habit ni de religion.

Comme Muley Abdallah passa la plus grande partie de sa vie dans l'agitation, & que dans les premières années de son règne il n'eut point de repos, cette vie errante & tumultueuse lui fit contracter, peut-être, cette férociété de caractère & une dépravation de mœurs qui l'ont fait mépriser de ses Sujets. Toute sa postérité se réduisit à deux enfans mâles; l'aîné étant mort dans le château de Rabat, en défendant le parti de son père contre Muley Mustadi, il ne resta que le second *Sydi Mahomet*, actuellement régnant. Cette circonstance prévint les divisions que la succession à cet Empire fesoit toujours naître à la mort des Empereurs; car, comme l'âge & la naissance ne donnent pas un droit assez solidement établi, tous les Princes fils du souverain, jaloux d'une couronne à laquelle ils ont le même droit, se ménagent un parti, & l'Empire reste au plus fort & toujours au plus riche.

Sidi Mahomet, voulant fixer l'opinion des peuples & les accoutumer d'avance à lui obéir, obtint de son père le gouvernement de Saffi, où il passa une partie de sa jeunesse. Plusieurs Négocians Européens avoient formé des établissemens dans cette ville, qui étoit alors la plus

commerçante de la côte ; & ce Prince, qui étoit très-accessible , & qui avoit des vues , autant pour occuper son oisiveté que par envie de s'instruire , s'entretenoit avec ces Négocians des usages de l'Europe , relativement au commerce , aux impôts , & aux détails d'administration. Sidi Mahomet acquit alors ces idées générales , vagues & imparfaites , qu'il a développées pendant le cours de son règne , & qui ont donné à l'Europe quelque opinion de lui ; car la considération de ce Prince est peut-être mieux établie chez l'étranger qu'elle ne l'est dans ses propres Etats , où l'on est plus à portée qu'ailleurs de juger de ses principes par le résultat de ses opérations.

Jaloux de se montrer dans les provinces de l'Empire , ce Prince prit le prétexte de s'y rendre pour y faire respecter l'autorité souveraine , dont il s'empara lui-même insensiblement ; il parcourut en maître celles de Duquella , Tedla & Temsena , où il leva à son profit beaucoup de contributions. A son retour , son père , qui s'étoit retiré à Fez , lui confia le gouvernement de Maroc ; il y vécut avec un de ses cousins , *Muley Dris* , Prince très-éclairé , qui , dans les premiers pas que Sidi Mahomet fit vers l'Empire , l'aida de ses conseils & de ses talens. De tous les Princes

qui avoient partagé le trône avec Muley Abdallah, Muley Mustadi étoit le seul qui, après la mort de son frère, auroit pu faire une diversion dans les provinces du Nord. Pour en prévenir l'occasion, Sidi Mahomet fit notifier à ce Prince de quitter Arzille & d'aller résider à Fez, où il mourut peu de temps après.

Pour affermir son autorité dans le nord de l'Empire, Sidi Mahomet sortit de Maroc, en 1755, avec une armée, & se présenta, dans le mois d'Août, devant Rabat & Salé, qui, depuis le règne de Muley Ismaël, se gouvernoient par une administration particulière, & formoient une espèce de république. Cette Régence, quoique feudataire de l'Empire, sembloit mettre des bornes à l'autorité souveraine; les habitans de ces deux villes, connus sous le nom de Saletins, fesoient les armemens pour leur compte, & jouissoient du bénéfice de la course & des avantages d'un commerce que leur industrie & la position de ces places sur les bords de l'Océan, avoient rendu considérable. La richesse de ces deux villes, & leur indépendance, étoient des motifs légitimes pour irriter l'ambition d'un Prince avide de richesses & jaloux de dominer. Sidi Mahomet avoit encore des griefs secrets contre ces places par les dispositions changeantes qu'elles

avoient marquées dans les révolutions qui avoient agité le règne de son père. Ces préventions ont été autant de sujets de rancune pour ce Prince , & le souvenir des richesses , de l'indépendance & de la partialité de ces deux villes , a longtemps servi de prétexte à ses passions & à son ressentiment.

Rabat & Salé , quoiqu'unies par une confédération que la position , la convenance & le voisinage rendoient nécessaires , ne laissoient pas d'être souvent divisées par cet esprit d'inquiétude naturel aux Maures , & par une diversité d'intérêts qui fut pour ces deux places une occasion toujours renaissante de dissensions & de querelles ; elles se réunirent cependant aux approches de Sidi Mahomet , & résolurent de refuser l'entrée à ce Prince. La ville de Rabat , fidelle à ses engagements , défendit ses murs avec opiniâtreté ; mais le Bacha Fenis , qui commandoit à Salé , jaloux des faveurs du Souverain , & voulant faire un hommage de sa soumission à Sidi Mahomet , comme il l'avoit fait auparavant à Muley Mustadi , se rendit , le 26 Août , avec les principaux de la ville , au camp du Prince pour implorer sa clémence & sa générosité. Après cette démarche , Sidi Mahomet pardonna au Bacha Fenis , & le renvoya très-satisfait ; mais

quelque tems après , il faifit un prétexte pour le faire périr , & le fit lapider en fa présence.

Après la reddition de la ville de Salé, celle de Rabat, qui ne pouvoit que difficilement empêcher la communication par la rivière , se vit forcée de se foumettre auffi ; Sidi Mahomet en fit arrêter les Adminiftrateurs, les traita en vainqueur , & en retira de fortes contributions. Un particulier très-riche , appelé *Miftéri* , qui étoit à la tête des Confédérés , s'engageoit feul à les nourrir pendant un an ; mais le frère de ce républicain le trahiffoit auprès du Prince , en l'informant de l'état de la place ; Miftéri fut dépouillé de fes biens en punition de fa fermeté , tandis que fon frère fut fait Gouverneur de Rabat pour le prix de fa trahifon. Tous les habitans de la ville éprouvèrent le reffentiment du Prince ; trois maifons de commerce , deux françoifes & une angloife , & la maifon des Religieux Efpagnols ne furent point exceptées ; les Religieux , qui n'avoient rien , furent faits efclaves , & furent enfuite rançonnés ; les négocians ne furent libres , eux - mêmes , qu'en facrifiant dix mille piaftres fortes par tête , qui furent payées en effets appréciés fi bas que leur rançon montoit au double de cette fomme. Le Négociant Anglois , pour avoir vendu de la poudre à Muley Mustadi , fut

traité avec plus de rigueur encore; & après avoir été exposé à des violences & à des humiliations, il se pendit de désespoir.

La réduction de Rabat & de Salé exposa les habitans de ces deux villes à des impositions considérables; mais elle ne coûta la vie à personne; le Bacha Fénis qui fut mis à mort quelque tems après, a été la seule victime que le Prince ait paru sacrifier à son ressentiment; & c'est peut-être la seule action féroce qu'on puisse lui reprocher, & dont il a lui-même témoigné du regret. Par une contradiction qui tient au caractère des hommes, au personnel du Prince, ou peut-être à l'arbitraire du pouvoir, Sidi Mahomet fit châtier Salé pour avoir reçu Muley Mustadi, & Rabat, parce qu'il ne l'avoit pas reçu. Il reprochoit, avec plus de fondement encore aux habitans de cette place, la conduite qu'ils avoient tenue envers son frère, qu'ils avoient assiégé & presqu'affamé, dans le château où il s'étoit renfermé, lorsqu'il défendoit les droits & les intérêts de Muley Abdallah, son père.

Après avoir soumis les villes de Rabat & de Salé, Sidi Mahomet se porta dans le nord de l'Empire, où il fit rendre compte de son administration à l'Alcaïde Lucas, Gouverneur de Tétuan. Cet Officier, qui s'étoit prévalu de son

éloignement de la Cour & de la foiblesse du gouvernement, dans les dernières années du règne de Muley Abdallah, pour étendre son autorité, fut dépouillé de ses biens & de sa place.

Sidi Mahomet réforma plusieurs abus du vivant de son père, & il partageoit presque l'Empire avec lui, lorsque Muley Abdallah, usé par l'âge, & plus encore par les peines qu'il éprouva pendant son règne, mourut enfin le 12 Novembre 1757, dans son palais de Fez, où il n'avoit conservé qu'une ombre d'autorité. Ce Prince, qui, dans les premières années de son règne, fut exposé à toutes les bizarreries de la fortune, & fit éprouver à ses sujets celles de son caractère, avoit quelques bonnes qualités qui étoient obscurcies par un plus grand nombre de vices; il avoit du courage, du jugement & de la générosité, mais il étoit violent & sanguinaire, adonné à la boisson & à un goût infâme qu'il accrétoit à sa Cour. La férocité de son caractère sembloit provenir d'une humeur atrabilaire, qui s'annonçoit par des mouvemens périodiques occasionnés peut-être par le plus ou le moins d'agitation du sang. Il présenta un jour deux mille ducats à un de ses domestiques de confiance, & lui dit d'aller vivre loin de lui pour n'être point exposé à ses fureurs, ce que le domestique refusa

par attachement pour son maître ; dans un des accès de sa férocité , Muley Abdallah tira un coup de fusil à ce serviteur fidèle , en lui reprochant la folie qu'il avoit faite de ne pas s'éloigner de lui. Ce Souverain , passant la rivière de Beth à cheval , à l'endroit où elle vient se jeter dans le Sebou , étoit en risque de se noyer lorsqu'un de ses nègres alla à son secours & le sauva ; cet esclave se félicitoit d'avoir sauvé son maître , lorsque ce Prince , tirant son sabre , lui fendit la tête & le tua : *Voyez cet infidèle* , lui dit-il , *qui croit m'avoir sauvé , comme si Dieu avoit besoin de sa médiation pour sauver un Chérif.*

Sans manquer publiquement aux observations légales , Muley Abdallah ne respectoit guères les préjugés populaires , & il a fait périr plusieurs Maures qui étoient en vénération de sainteté. Il tua un jour deux Marabouts , qui venoient du côté de Tunis & qui s'annonçoient à lui comme des Saints. *Vous n'êtes pas des Saints* , leur dit ce Prince , *vous êtes des imposteurs qui , abusant de la superstition des peuples , venez ici pour espionner ;* il leur tira un coup de fusil à chacun , & les étendit sur la place.

Un Saint vénéré sur le pays , s'étant rendu un jour à la Cour de ce Prince pour lui représenter combien sa façon de vivre étoit contraire à la loi

loi de Mahomet ; le *Prophète* , lui dit-il , *m'a ordonné lui-même de venir vous faire cette représentation de sa part. Et le Prophète* , lui dit Abdallah , *t'a-t-il dit comme je te recevrais ? Il m'a dit* , lui répliqua le Saint , *que vous seriez touché de ce qu'il m'a ordonné de vous dire , & que vous en seriez votre profit. Il t'a trompé* , lui dit l'Empereur en lui tirant un coup de fusil qui l'étendit par terre , & pour punir son audace , il ne permit pas même qu'il fût enterré.

Un Alcaïde , coupable d'insubordination , s'étant présenté à la Cour de Muley Abdallah pour implorer sa clémence , ce Prince lui fit couper la tête ; il ordonna ensuite de servir à dîner aux Officiers qui avoient suivi ce Gouverneur , & de mettre sur le coucousson qu'ils mangeoient cette tête encore dégouttante de sang , pour qu'ils n'oubliassent pas la punition que son insubordination avoit méritée. C'est ainsi que ce Prince se fesoit même un amusement de ses crimes & de ses forfaits. C'est assez parler de lui , il seroit déplacé d'ajouter encore de nouveaux traits à sa férocité.

Règne de Sidi Mahomet.

Après la mort de Muley Abdallah , *Sidi Mahomet* , son fils unique , qui , du vivant de son

père , avoit déjà accoutumé les peuples à respecter son autorité , succéda à l'Empire sans aucune opposition.

Le règne de ce Prince n'a été ni varié par des révolutions & par des combats , ni fouillé par ces actes de violence & de férocité qui ont distingué celui de ses aïeux. J'ai cru ne pouvoir donner de ce règne une notion plus exacte qu'en en parcourant, séparément, les différentes circonstances & les principaux événemens ; les uns & les autres semblent devoir peindre avec fidélité le caractère , le génie & les vues de ce souverain , & doivent donner une juste idée de son règne & l'état présent de cet Empire.

Je parlerai donc , séparément , des dispositions & des vues de ce Prince , relativement au commerce & aux impôts ; de l'administration générale de l'Etat ; des affaires domestiques & économie du palais ; du peu de révolutions qu'il y a eu pendant son règne , & des événemens qui l'ont distingué.

Dispositions & vues de l'Empereur régnant , relativement au Commerce & aux Impôts.

L'Empire ayant été agité par une suite de révolutions sous le règne de Muley Abdallah , les provinces éloignées vivoient dans une espèce

Tout. III.

d'indépendance ; des Gouverneurs avoient usurpé plus d'autorité , & le trésor , d'autre part , avoit été épuisé par l'avidité des soldats & par les dissipations bizarres de ce Prince. *Sidi Mahomet*, mûri par l'âge & par l'expérience , quand il hérita de l'Empire , s'occupa des moyens de rétablir promptement les finances & le trésor de l'Etat , & du soin de faire respecter dans les provinces le pouvoir despotique , dont les secousses d'un règne tumultueux avoient un peu affoibli les ressorts. Nourri d'idées de commerce & de projets d'impôts , ce Souverain vit avec discernement que , de toutes les convenances politiques , celle qui tendoit à vivifier le commerce de ses états , pouvoit seule en augmenter les revenus & en réparer les pertes. Le profit de la course , qui exposoit à des dépenses réelles & à des événemens incertains , pouvoit provoquer , d'une part , le ressentiment des nations , dont les forces maritimes augmentoient tous les jours ; tandis que , de l'autre , l'échange des productions de l'Empire devoit lui assurer des ressources plus abondantes de culture & de richesses. Ces réflexions déterminèrent ce Prince à faire la paix avec les puissances de l'Europe. Après avoir confirmé celle qu'il avoit avec l'Angleterre & la Hollande , il la conclut avec le Danemark & la Suède dans les premières an-

nées de son règne; la République de Venise, la France, l'Espagne & le Portugal, traitèrent successivement dans les années suivantes; l'Empereur & le Grand-Duc de Toscane l'ont conclue en 1782, & les autres puissances d'Italie sont dans un état de trêve avec cet Empire.

Avant le règne de Sidi Mahomet, les Nations de l'Europe avoient déjà des relations de commerce avec la côte de Maroc, & celles qui n'étoient point en paix y jouissoient de la foi de l'asyle; l'instabilité du Gouvernement, à la vérité, diminueoit un peu la confiance des nations; & le peu de sûreté des rades, en hiver, rallentissoit le mouvement de leur navigation. Il n'y avoit alors, dans tout l'Empire, que peu de ports assurés, qui devenoient dangereux par la difficulté des barres & par la mal-habileté, l'avarice, ou la mauvaise volonté des pilotes. Pour donner au commerce plus de facilité & à son règne plus d'éclat, Sidi Mahomet fit construire, au sud de son Empire, la Ville de Mogodor, où la nature avoit fait un port accessible en tout tems. Ce Prince encouragea les Négocians étrangers à faire bâtir des maisons dans cette nouvelle Ville, en leur faisant espérer des rabais sur les douanes; les Maures & les Juifs firent aussi construire des maisons pour complaire à leur maître; & cette Ville, ainsi que

cela a déjà été observé, est construite avec plus de régularité que celles de cet Empire.

Après avoir fait bâtir Mogodor, dont le commerce étranger supporta la principale dépense, ce Prince, qui prit du goût pour la bâtisse, fit rétablir les forteresses de l'Arrache & de Rabat, & embellir ces Villes de quelques édifices & marchés publics; il fit en même-tems embellir aussi son palais de Maroc, pour lequel il a quelque prédilection; &, après en avoir fait agrandir l'enceinte, il y a fait ajouter des pavillons, bâtis avec goût par des Mâçons Européens.

Ce Souverain fit encore poser, en 1773, les fondemens de la Ville de Fédale, qu'on commença & qu'on n'acheva pas. Ces embellissemens ont été négligés, repris, ou abandonnés, selon les changemens qu'il y a eu dans les circonstances; &, peut-être aussi, parce que les revenus de l'Etat ne peuvent suffire à ces dépenses, qui, dans ces climats tempérés, où les peuples sont habitués à la vie isolée & champêtre, n'ont pas la même utilité qu'elles ont ailleurs.

Cependant la confiance que les dispositions, les vues politiques & le caractère personnel de Sidi Mahomet, inspirèrent aux nations, fit multiplier d'abord les établissemens de commerce sur la côte de Maroc; il y en avoit à Sainte-Croix,

& à Mogodor, à Saffi, à Rabat, à l'Arrache, & à Tétuan, il y en avoit trop, & cet empressement gâta tout. Le Prince augmenta successivement les douanes, dans l'espoir d'augmenter ses revenus; mais cette opération produisit un effet contraire, parce que le commerce se ralentit par les entraves que les impôts mirent à son activité. Sous prétexte de le ranimer, le Souverain se fit Commerçant lui-même, & le mal devint plus grand encore, parce qu'il n'y eut aucune liberté dans les opérations; forcés de vendre leurs effets & d'acheter leurs retours au prix que le Despote voulut y mettre, les Négocians devinrent ses facteurs, & furent contraints de se transporter dans les divers ports de son Empire, dont il leur donna, au gré de sa convenance, la préférence ou l'exclusion. Les canaux du commerce, par-là, se sont insensiblement interrompus; le Cultivateur, ainsi que le Négociant étranger, ne retirant aucun fruit de leur travail & de leur industrie, & ne pouvant rien contre l'autorité, se sont entièrement rebutés; les champs sont devenus incultes, les marchés déserts; &, de tous les établissemens répandus sur la côte, il en reste à peine six réunis à Mogodor, qui, habitués aux variations du Gouvernement, sont à lutter contre les avanies

que l'esprit d'intérêt fuscite , assoupit , & fait renaitre à chaque instant.

Sidi Mahomet , plus éclairé que ses prédécesseurs , fit , en 1766 , une opération qui annonçoit de grandes vues ; mais , n'étant pas dirigée sur des principes invariables , elle n'a eu qu'un effet momentané. Il y avoit alors , dans les provinces maritimes de la côte , un amas considérable de bled , renfermé depuis long-tems dans des matamores (1) , où il étoit exposé à un dépérissement total , l'extraction de cette denrée étant prohibée par la loi. Ce Prince , qui s'étoit fait un systême plus humain & plus économe , voulant concilier les convenances de l'état avec les préjugés nationaux , & donner à son plan une sanction légale , fit assembler les savans dans la loi , & leur proposa ses doutes sur l'extraction de cette denrée. *J'ai besoin* , leur dit le Souverain , *d'armes & de munitions pour la défense de notre religion , & en les faisant acheter , j'épuise le trésor de l'Etat ; seroit-il*

(1) Ce n'est que dans les pays chauds qu'on peut conserver le bled dans ces puits creusés en terre ; & il est vraisemblable qu'il ne s'y conserve que parce que c'est du bled dur. Celui que l'on recueille dans les parties septentrionales de l'Europe , qu'on appelle bled tendre , ne sauroit se conserver. Ces différences dans les bleds sont accidentelles ; elles tiennent au sol & au climat , & non à la qualité du grain.

contraire à la loi de se les procurer en échange des droits sur l'extraction d'un bled qui est superflu à nos besoins, & qui doit périr avec le tems ? Le corps législatif, convaincu par l'évidence de l'exposé, & par la nécessité d'applaudir au Despote, conclut pour la légitimité de l'échange; l'extraction du bled fut permise contre des mortiers, des canons & de la poudre, & le Prince la permit enfin pour de l'argent, parce qu'avec de l'argent on a des armes & des munitions. l'Empereur rassembla, dans peu de tems, des canons, des mortiers, des bombes, & quelques millions d'argent comptant; les provinces, qui avoient vendu leur bled, eurent cette ressource de plus pour payer les contributions forcées, qui sont, dans cet Empire, le fruit ordinaire de l'aisance, le prix de l'inquiétude des peuples & le gage de leur fidélité; & cette opération habile ne tourna qu'au bénéfice du Prince.

L'extraction du bled sur la côte de Maroc feroit, pour les sujets & pour cet Empire, une source intarissable de commerce & de richesses, en l'affujétissant à un impôt modéré, qui pût en encourager la culture & l'exportation; mais ce n'est que dans les Etats libres, dans les Gouvernemens occupés du bonheur des hommes, qu'on sent le prix de ces avantages; aussi ne voit-on des terres

riches & fécondes que dans les contrées heureuses où l'on encourage l'agriculture ; tandis que les campagnes fertiles du Maroc , couvertes de ronces , ne présentent que des déserts incultes , où l'on voit les générations languir & s'éteindre insensiblement.

Administration générale de l'Etat.

On a vu, dans le chapitre second, que le gouvernement de l'Etat , à Maroc , est subordonné à la volonté du Despote , qui confie à des Gouverneurs la police des Provinces & des Villes de son Empire. Il a été observé , en même-tems , que ce Souverain donne lui-même des audiences publiques , trois fois la semaine , pour rendre la justice , & que tous ses sujets , sans exception , y sont écoutés ; cet usage , qu'on ne sauroit trop admirer , prévient les malversations & les abus d'autorité de la part des chefs ; il met le Souverain à portée de connoître la vérité , que ses courtisans ont intérêt de lui déguiser , de savoir ce qui se passe dans ses Etats , d'en rapprocher , pour ainsi dire , les extrémités , & d'en diriger lui-même l'administration.

Après l'avènement de Sidi Mahomet à l'Empire , ce Prince judicieux , desirant effacer le souvenir

des bizarreries de son père, s'occupa à mettre plus d'ordre & plus de règle dans le gouvernement, & plus d'uniformité dans les décisions; connoissant les talens & la pénétration de Muley Dris, son parent, qui avoit passé avec lui une partie de sa jeunesse, il l'attacha à sa Cour, lui donna une entière confiance, & l'associa presque à l'administration de l'Etat. Muley Dris étoit un Prince prévoyant & éclairé; quoiqu'avidé de richesses, il étoit toujours généreux avec son maître; adroit, plein de sagacité, & fertile à trouver des expédiens, il s'empara bientôt de toutes les affaires, & il gouvernoit presque l'Empire à l'ombre du Souverain. Pour se conformer au goût de ce Prince, il paroissoit en public dans la plus grande simplicité; mais il s'en dédommageoit dans son palais & dans ses jardins, où il vivoit dans l'aisance & dans les plaisirs.

Muley Dris s'appropriâ, plus exclusivement, l'administration des affaires relatives à l'Europe; c'étoit une source secrète, qui par ses soins & son adresse ne tarissoit jamais; il n'y avoit personne à la Cour de Maroc qui traitât ces affaires avec plus de dextérité, & qui sût, comme lui, colorer & faire apprécier ses bons & ses mauvais offices. Plein de dissimulation avec les étrangers, qui venoient lui faire visite, il leur

étaloit , avec ostentation , ses cabinets richement ornés de pièces de vaisselle , de bijoux & de porcelaines qu'il recevoit de la magnificence des cours ; & semblable à ces courtisanes , qui savent avec art provoquer la générosité de leurs amans , il vantoit adroitement à une nation ce qu'il avoit reçu de l'autre , pour exciter entr'elles une émulation de générosité & de désir de lui plaire. Ce Prince , qui connoissoit les hommes , tendoit adroitement ce piège à la rivalité des nations , & à la gloriole de quelques individus qui y ont été souvent pris.

Les richesses que Muley Dris avoit accumulées , eurent enfin le sort de celles des autres particuliers qui l'ont précédé ou qui lui ont survécu ; étant acquises par l'influence du souverain , elles sont rentrées dans le trésor de l'Etat , qui doit engloutir , insensiblement , toutes celles de l'Empire. Ce Prince fut dépouillé , plusieurs fois , d'une partie de ses biens avant sa mort ; & l'Empereur s'assura de ce qui restoit après son décès , craignant que ses enfans , qui étoient jeunes , ne fissent de leurs richesses un mauvais usage. Muley Dris , après avoir vécu dans les plaisirs & s'être livré à presque tous les excès , mourut en Mars 1772 , d'une hydropisie qui paroissoit être le fruit de ses dissolutions ; ce Prince fesoit un

usage immodéré de l'achicha , qui a la propriété d'échauffer , & qui le rendoit si colère & si furieux , qu'il n'est point de cruauté dont il ne fût capable dans cette ivresse. Ce Chérif avoit hérité des vices de ses ancêtres ; il étoit intempérant , avide & cruel ; & si la fortune l'avoit élevé à l'Empire , il auroit marché sur les traces de Muley Ismaël & de Muley Abdallah.

Après la mort de ce Prince , Sidi Mahomet n'ayant auprès de lui aucune personne de confiance , a donné à son caractère plus de liberté ; quelques agens avides , dont il change au gré de sa volonté , sont chargés d'exécuter ses ordres : ce sont les seuls organes par où passent toutes les affaires ; dès-lors les négociations sont devenues plus lentes & plus incertaines ; & toutes les résolutions ont été exposées aux variations qu'on doit éprouver dans un gouvernement qui n'a pour système que l'intérêt du moment.

Affaires domestiques , & économie intérieure du Palais.

L'extérieur de Sidi Mahomet n'en impose pas par une grande magnificence ; ami de la simplicité , & sans aucun goût pour le luxe , ce Prince n'est distingué des Grands de sa Cour que parce qu'il est toujours à cheval , & à l'abri d'un pa-

rasol, qui est à Maroc la marque distinctive de la souveraineté. Une suite nombreuse d'Officiers, de Soldats, de Pages & de Secrétaires attachés à la Cour, annoncent la présence du Souverain. Ce Prince ne paroît en public qu'à cheval, ou dans une calèche; on ne le voit à pied que dans son palais, à la prière, & rarement dans ses jardins. Il ne voyage point en voiture, parce que les chemins ne sont pas entretenus.

Ce n'est que les jours de cérémonie, ou quand il tient son méchouar, audience ou conseil, que l'Empereur de Maroc paroît avec un grand cortège, plus imposant par le nombre que par le brillant. Quand ce Prince sort pour s'amuser ou pour visiter les travaux, il marche sans pompe; on l'a même vu quelquefois en chaloupe dans la rivière de Salé, n'ayant que deux personnes à sa suite.

Les usages de la Cour de Maroc & ceux de la Cour Ottomane, ne se ressembloit point. Cette dernière en impose par un grand faste, & l'autre par une rustique simplicité. A la Cour du Grand Seigneur, l'administration du Gouvernement & celle du Palais sont confiées à un nombre de Ministres, qui ont eux-mêmes un grand état & un grand pouvoir; à Maroc le despote n'accorde à ses Sujets qu'une confiance passagère & momen-

tanée; ils ne font auprès de lui que pour exécuter ses ordres, sans avoir d'ailleurs aucune autorité fixe & permanente.

Des esclaves négresses sont chargées du service intérieur, ainsi que de la cuisine du Palais; ce Souverain a fait venir quelquefois des Cuisiniers & des Boulangers d'Europe; mais, privés des commodités auxquelles ils sont habitués, étrangers aux usages des Maures, n'entendant pas la langue, & ne pouvant pas s'accoutumer à une vie presqu'errante, ces Européens n'ont jamais pu se fixer à cette Cour. Ce Prince, d'ailleurs, naturellement sobre, fait peu de cas de la bonne chère, il n'a pas même d'heure fixe pour le manger. La table du palais est très-uniforme; les Maures nemangent que pour vivre, ne connoissent point cette multitude de plats, cette variété de ragoûts, qui font, en Europe, un objet de recherche & de dépense. L'Empereur mange presque toujours seul, & de sa table on porte aux Officiers attachés à sa personne. Chaque Dame du palais, épouse de l'Empereur, est servie séparément, & dans des plats assez abondans pour suffire aux personnes de sa suite. Le couscousson, dont il a été parlé en son lieu, est le fonds de la cuisine des Maures, chez l'Empereur comme chez les sujets; on en fait même

des plats si copieux qu'il faut un brancard pour les porter.

Le palais de l'Empereur renferme un nombreux domestique de l'un & de l'autre sexe , qu'on habille tous les ans. On appelle alors tous les tailleurs de la ville, qui sont ordinairement Juifs, ils sont obligés de travailler gratis ; c'est une corvée dont ils se paient, quand ils le peuvent, par leurs mains. Presque toutes les professions doivent de travailler gratuitement pour le Prince ; le propriétaire d'un four à chaux donne une journée sur dix ; tous les objets d'industrie , qui sont assujettis à la même charge , enchérissent en proportion de cet impôt , & le particulier paie de plus ce que le Prince ne paie pas. Ce Souverain, étant servi par des esclaves qu'il ne récompense qu'en leur donnant des commissions lucratives , n'ayant d'autre dépense que celle des habits & de l'entretien , qu'il prend sur le produit des dîmes & des douanes, n'est presque jamais dans le cas de rien déboursfer.

Il y a dans le palais de l'Empereur une garde en femmes avec leurs commandantes , qu'on appelle *Harriffa* ; c'est une espèce de Prévôté destinée au châtimement des femmes. Ces *Harriffa* sont expédiées aussi dans les provinces , pour y mettre à la torture les femmes des grands , quand ils

sont arrêtés, & leur faire avouer tout ce qu'elles connoissent des richesses de leur mari.

Le luxe des Dames du palais n'est pas bien somptueux; elles reçoivent tout de la générosité du Souverain, & elle dépend entièrement des circonstances qui déterminent son affection. On voit assez souvent, à Maroc, que celles des Dames qui n'ont pas fixé le cœur du Prince, sont négligées & oubliées dans une ville impériale quand l'Empereur va dans une autre. Cet abandon accrédite l'idée où l'on est que l'accès du palais, dans ces climats, n'est pas aussi difficile, peut-être, qu'il l'est à Constantinople, où les femmes sont enfermées & gardées avec plus d'austérité. Les femmes, chez le Grand-Seigneur, sont l'objet & l'occasion d'un grand faste; on leur marque plus de considération que dans les pays méridionaux, où on les renouvelle si souvent qu'on ne peut avoir pour elles qu'une affection passagère. On a vu le Prince régnant renvoyer à un Pacha une de ses filles qu'il avoit épousée depuis six mois.

Les femmes de l'Empereur de Maroc, épouses selon la loi, ne sont point des esclaves; ce sont, presque toujours, ou des Princesses filles de Chérifs, ou des filles de Gouverneurs de Province, ou d'autres particuliers. La Grande Reine, tel est

est le titre qu'on donne à la première épouse , étoit fille de Muley Soliman , & petite fille de Muley Archid. Cette Princesse , qui , par sa primauté , avoit la préséance sur les autres dames du palais , a eu , pendant sa vie , par les droits de sa naissance & par son mérite personnel , le plus grand ascendant sur l'esprit de l'Empereur ; les mêmes motifs lui ont mérité l'attachement & la vénération des peuples. Après avoir toujours veillé au Gouvernement de Maroc avec la plus grande prudence , en l'absence du Souverain , elle a laissé en mourant tous les regrets que l'on devoit à son mérite & à ses vertus.

Sidi Mahomet a une nombreuse postérité ; ses filles mariées avec des Chérifs , ont des apanages , & , du vivant de l'Empereur , elles logent dans le palais , où elles sont maîtresses de leurs actions. Pour faire un état aux enfans mâles , dès qu'ils sont mariés , l'Empereur leur donne des Gouvernemens de provinces ou de villes , où ces jeunes Princes , livrés au feu de la jeunesse , à leurs caprices , aux conseils & à la rapacité de leurs domestiques , exercent toute sorte de vexations , sans que les Sujets aient le courage ni la liberté de se plaindre. C'est dans l'administration de ces Gouvernemens qu'ils se forment dans l'art d'opprimer les peuples , & quand leurs extorsions

occasionnent des mécontentemens qu'on ne peut diffimuler , elles sont punies par des confiscations , qui sont toujours au bénéfice du trésor ; après ces démonstrations de justice , les oppressions recommencent , le trésor grossit , & le peuple malheureux est toujours la victime.

Révolutions sous l'Empire de Sidi Mahomet.

Quelqu'inquiétude qu'eussent marqué les provinces sous le règne constamment agité de Muley Abdallah , tout étoit tranquille quand Sidi Mahomet eut pris les rênes de l'Empire ; le mécontentement , qui naît presque toujours de la misère publique , peut avoir couvé dans le silence ; mais il s'est rarement manifesté avec éclat. Ce Souverain a entretenu le calme dans ses Etats , en se montrant de tems en tems dans les extrémités opposées ; ces déplacemens sont presque toujours des prétextes à des contributions , ou par les plaintes des sujets contre les Gouverneurs , ou par cet esprit d'inquiétude & de prévention , qui divise continuellement les différentes tribus répandues dans la campagne. Les passions qui les tourmentent sont des motifs , toujours renaissans , à de nouvelles amendes pécuniaires ; parce que les querelles , les réconciliations , les actes d'au-

torité, de justice & de clémence, se terminent toujours en payant quelques quintaux d'argent. Ces petites divisions cependant ne donnent aucune inquiétude ; elles ne fixent que l'attention du moment. Il est même de la politique d'entretenir & de provoquer ces mésintelligences ; elles sont la sûreté du Despote, & tournent presque toujours à l'avantage de son trésor.

Sidi Mahomet étoit sur le trône, depuis quinze ans, lorsqu'en 1772 on vit renaître un germe des révolutions qui avoient bouleversé cet Empire dans sa naissance. Un Marabout, dont l'imagination étoit exaltée par l'orgueil & par le fanatisme, partit du Sud, qui avoit été le berceau des anciennes dynasties, avec un nombre de sectateurs, que l'esprit d'enthousiasme avoit réunis. Ces visionnaires, au nombre de trois mille, allèrent à Maroc annoncer à ce Souverain la fin de son règne, & leur chef devoit s'emparer de l'autorité. Les compagnons de ce Marabout n'avoient pour toutes armes que des propos fanatiques, & des bâtons, qu'ils prédisoient, dans l'extravagance de leur imagination, devoir se transformer en fusils ; tandis que les armes de leurs adversaires se métamorphoseroient en bâtons. La prédiction ne s'accomplir pas ; ces enthousiastes furent fabrés & chassés comme des lâches par une poignée de

soldats ; & le chef , qui les avoit entretenus dans ces rêveries , ayant été arrêté dans la mosquée , fut conduit à l'Empereur à l'audience publique. Ce Marabout soutint l'interrogatoire avec toute la fermeté & la confiance d'un homme inspiré , & l'Empereur le fit périr au méchuar , comme un perturbateur.

Depuis cette époque , jusqu'à l'année 1778 , les provinces ne firent éclater aucune démonstration d'inconstance , qui pût inspirer de la crainte ; celles du Nord , selon l'usage de ces peuples , laissoient entrevoir des mouvemens d'insubordination quand ce Prince étoit au Sud , & celles du Sud en usoient de même quand il étoit au Nord ; mais la présence du Souverain & quelque amende pécuniaire ramenoient ces tribus à l'obéissance , & d'un même coup le Prince raffermissoit son autorité , & augmentoit ses richesses.

Le trésor se trouvant épuisé par le siège de Mélille , en 1774 ; & , n'ayant pu se rétablir par un concours de calamités , pour mettre une proportion entre les revenus & les dépenses , Sidi Mahomet se vit dans la nécessité d'augmenter le taux des impositions , & il en établit même de nouvelles. Les Noirs , dont la solde étoit arriérée , & qu'on payoit avec lenteur , murmurèrent contre ces nouveaux impôts ; & , enfin , en Octobre

1778 , ils chassèrent les exacteurs de Miquenès , & s'emparèrent de la Ville. Après un éclat aussi marqué , les Noirs envoyèrent une députation à Fez à Muley Ali, fils aîné de l'Empereur , pour lui offrir l'Empire. Ce Prince , plein de prudence , incapable de manquer au respect qu'il devoit à son père , éloigna cette insinuation ; il tâcha , inutilement , de ramener les esprits , & prit le parti de se retirer à Rabat , pour ne pas provoquer l'insolence des Noirs par un refus plus obstiné. Le refus de Muley Ali déterminâ les Noirs à appeler Muley Yézid , qui ne marqua pas la même répugnance ; & , ce Prince , aimé des soldats , fut publiquement proclamé à l'heure de la prière. Cette révolution causa une émeute dans Miquenès ; le Gouverneur de la Ville eut de la peine à s'évader à travers les coups de fusils , & sa maison fut pillée & détruite. Muley Yézid , cependant , informa son père de ce qui se passoit , & s'excusa de la facilité qu'il avoit eue de céder aux instances des soldats , dans l'espérance de pouvoir , par-là , les ramener à son obéissance. La conduite de Muley Yézid , & quelque méfintelligence parmi les Noirs , ralentirent les progrès de cette révolution ; elle eût été consommée , si ce Prince , qui n'avoit ni argent , ni crédit , eût pris le parti de se rendre à Rabat avec les troupes ; une fois

réuni à environ huit mille Noirs qui s'y trouvoient rassemblés , il auroit pu facilement se rendre maître du trésor , qui , par une disposition inconséquente , étoit dispersé , depuis quelques années , dans les Villes de Rabat , l'Arrache & Tanger ; la possession de ces places , dont on pouvoit s'emparer dans six jours , auroit rendu Muley Yézid maître de l'Empire.

Ces premiers mouvemens d'effervescence , qu'on voit éclater par-tout dans les émeutes populaires , se rallentirent ici par la réflexion , par l'inexpérience du Prince , & par l'irrésolution des soldats , qui n'avoient eux-mêmes qu'une idée confuse de ces révolutions , que leur ancêtres avoient si souvent suscitées dans le commencement du siècle ; & , ainsi qu'on voit revenir le calme après une légère tempête , la sédition de Miquenès s'affoupit , d'elle-même , & n'eut aucun progrès.

L'Empereur , prévenu de cette sédition , partit enfin de Maroc avec des troupes ; il s'assura , en passant , de la fidélité de celles qui étoient à Rabat , & se mit en chemin pour Miquenès , où il fut reçu en Souverain ; & les deux partis , agités sans doute par une égale crainte , ne parlèrent pas même de ce qui s'étoit passé. Ce Prince se rendit , de-là , à Fez ; cette ville , qui , par sa considération , & , par respect pour son ancien-

neté, a quelque prépondérance dans les résolutions civiles, avoit adopté les impressions des foldats, & avoit donné du poids & de l'importance à leur mécontentement. Sur les reproches que l'Empereur fit aux principaux & aux gens de loi de leur désobéissance à ses ordres; ils lui représentèrent, avec autant de fermeté que de respect, *que la ville de Fez n'avoit pas entendu lui désobéir, & qu'elle ne le feroit jamais; mais que les impositions sur les comestibles, une augmentation de droits sur les effets de commerce, & de nouveaux impôts, que les Musulmans regardoient contraires à leurs usages & à leur religion, pouvoient seuls excuser auprès d'un Prince aussi juste & aussi religieux, le murmure & le mécontentement général.* Sidi Mahomet, gêné par les circonstances, dissimula tout avec prudence; mais convaincu, par des lettres interceptées, que son fils Muley Yézid entretenoit avec les Brebes des intelligences qui pouvoient être mal interprêtées, il le fit mettre aux arrêts, & le fit ensuite passer à la Mèque, pour calmer la fougue de ses passions, & le rendre plus circonspect. Ce Prince muri par l'âge & par l'expérience, a retiré de ce voyage le fruit que l'on recueille ordinairement de l'étude des hommes & de la connoissance des nations.

Quelque porté que soit Sidi Mahomet à la

clémence, ce Prince ne put oublier la conduite audacieuse que les soldats Noirs avoient tenue à Miquenès, & il prit des mesures pour se débarrasser de cette soldatesque turbulente, dont son père avoit si souvent éprouvé l'avarice & l'inconstance, & dont l'entretien devenoit tous les jours plus onéreux. Le trésor, épuisé, ne pouvoit fournir, que difficilement à la solde des troupes; la campagne ravagée par les sauterelles en 1779, & par trois années consécutives de sécheresse qui augmentoient la misère & le besoin, ne permettoit plus aux peuples de subvenir aux impositions que le tems & les circonstances avoient multipliées. Il ne restoit qu'environ dix millions de livres d'épargnes dans le trésor de l'Etat, & il en falloit plus de quatre, tous les ans, pour entretenir, dans ces tems de calamité, trente ou trente-cinq mille cavaliers Noirs. Dans cette situation embarrassante, l'Empereur prit le parti, en 1780, de licencier une partie de ces étrangers, de l'inquiétude desquels il avoit tout à craindre. Pour déguiser sa résolution & prévenir les inconvéniens qui pouvoient en résulter, il fit partir les Noirs par détachemens, sous prétexte d'aller résider dans les provinces; & puis, envoyant un contre-ordre par des détachemens plus forts, il les fit désarmer, & leur assigna des terres dans

différentes contrées , assez éloignées les unes des autres pour n'avoir rien à craindre de leur intelligence. Ce Prince n'a conservé qu'une partie de ces mêmes soldats dont il connoissoit la fidélité des Chefs ; de sorte què , dans le cours de soixante ans , les cent mille Noirs armés , que Muley Ismaël a laissés après lui , & les générations qui en sont résultées , se réduisent à environ quinze mille soldats ; tout le reste a disparu.

Evénemens particuliers du règne de Sidi Mahomet.

Après que Sidi Mahomet eut employé les premiers instans de son règne au rétablissement du commerce de ses Etats , ce Souverain fit successivement des incursions dans les provinces voisines des montagnes , pour y faire respecter sa puissance ; mais ces expéditions , dirigées par des convenances d'intérêt & par des motifs de conciliation & de paix , n'ont jamais eu ce caractère impétueux & féroce , dont les peuples avoient si souvent éprouvé les effets sous le règne de ses ancêtres.

A peine ce Prince eut-il rassemblé , en 1767 & 1768 , une quantité de mortiers & de canons , qu'il se disposa , au commencement de 1769 , à faire le siège de Mazagan , que les Portugais

avoient résolu d'évacuer , & qui se rendit dans le mois de Mars de la même année , comme on l'a vu au chapitre VI du troisième livre. Sidi Mahomet , flatté de cette conquête , qui inspiroit à l'Europe une plus grande idée de sa puissance , & à ses peuples plus de vénération , médita des projets plus ambitieux. Ayant permis de nouvelles extractions de bleds , depuis 1771 jusqu'à la fin de 1773 , il fit de nouveaux amas de mortiers & de canons ; & , comme s'il eût borné là ses desseins , il passa dans le nord de son Empire & fit quelques séjour à Rabat & à Salé. Les préventions que ce Prince avoit conservées contre ces deux villes , qui , dans les anciennes révolutions , avoient marqué de l'éloignement pour son père , servirent de prétexte à la recherche qu'il fit des biens & des maisons qui avoient appartenu au domaine , & il revendiqua cette vaste enceinte qui , depuis le règne de Jacob Almonfor , après avoir souvent changé de maître , avoit été embellie par des jardins & par un magnifique vignoble (1). Outre ce terrain

(1) Quand ce vignoble étoit en valeur , on avoit six livres de très-bon raisin pour une blanquille , qui vaut 3 sous & 4 deniers ; & en 1775 , la livre de raisin coutoit 6 blanquilles , qui valent vingt sous ; il augmenta dans la proportion d'un à trente-six.

précieux, les habitans de Rabat perdirent encore plusieurs maisons, & furent même exposés à la licence des soldats, qui, dans ces momens de prévention, voloient impunément leurs troupeaux, leurs fruits & leurs moissons. Sidi Mahomet fit aligner dans cet emplacement, appelé *Guadel*, qui, dans l'idiome du pays, veut dire réserve, une nouvelle ville, à laquelle on donna le même nom, qui fut habitée par cinq mille familles de soldats Noirs. *Guadel*, que ce Prince fit embellir de plusieurs mosquées & édifices publics, se trouve actuellement déserte, & toutes les habitations en ont été ruinées, lorsque, par des motifs politiques, les Noirs ont été licenciés & dispersés. Cette ville, à peine achevée en 1776, n'étoit plus, en 1781, qu'un assemblage hideux de ruines qui sembloit avoir échappé à la fureur des élémens & des hommes. Le Souverain, par un retour de justice, a permis ensuite à chaque particulier de rentrer dans ses propriétés; mais le souvenir d'une oppression aussi récente, a détourné les habitans de Rabat de reprendre des possessions dont ils ne connoissent plus les limites, & dont les titres même ne sont plus en leur pouvoir.

Ce ne fut que dans le courant de 1774 que l'Empereur développa les projets qu'il avoit

secrètement médités. Il rassembla alors , dans le centre de son Empire , des troupes , de l'artillerie & des munitions , & , après avoir déguisé ses vues sous des prétextes d'hostilités , tantôt contre la ville de Fez , tantôt contre les Montagnards , il se mit en marche pour aller faire le siège de Mélille. Ce Prince prétendoit , telles furent ses expressions , n'avoir la paix que par mer avec son ami *Don Carlos* , avec qui il désiroit la maintenir , mais qu'il ne l'avoit pas par terre. Cette distinction , qui tenoit du caractère national , & qui n'étoit fondée que sur l'espérance du succès , offensa vivement la Cour d'Espagne ; elle envoya de prompts secours à la défense de cette place , & rompit toute liaison avec la Cour de Maroc. Sidi Mahomet auroit pu facilement s'emparer de Mélille , s'il l'eût attaquée d'abord avec quelque vigueur , parce que cette place , sur la foi de la paix , n'avoit qu'une foible garnison ; mais le Général Sherlof , y étant entré avec sept à huit cents hommes , fit une si belle défense que l'Empereur eut à se repentir d'une entreprise qui n'eut aucun succès , qui lui coûta infiniment , & que les Maures , peut-être , désapprouvoient secrètement. Ce Prince fut obligé d'éloigner son camp , foudroyé par le canon de la place & par les volées de quelques frégates ,

qui , malgré le retrécissement du local , firent d'habiles manœuvres. L'armée des Maures étoit si découragée que si les Espagnols avoient pu faire sortir un gros détachement , ils l'auroient mise en fuite & lui auroient enlevé l'artillerie & les bagages.

Le siège de Mélite occasionna des dépenses & éprouva des obstacles qu'on n'avoit pas assez prévus ; il fallut faire transporter l'artillerie , & les munitions à travers le petit atlas , coupé de valons & de montagnes , où il y avoit à peine des sentiers. Ce pays pierreux & mal cultivé , ne pouvant , d'autre part , suffire aux subsistances , on fut obligé d'y pourvoir à si gros frais que l'entretien d'un cheval coûtoit un écu par jour ; il fallut encore encourager le soldat par des gratifications , & toutes ces dépenses absorbèrent plus de trente millions de livres , ce qui étoit immense pour un Etat pauvre & épuisé. Ce Prince se vit forcé d'abandonner ce siège , & pour détourner l'impression que sa retraite pouvoit faire sur l'esprit des peuples , on répandit dans les provinces que le Roi d'Espagne devoit remettre Mélite dès qu'il seroit parvenu à assoupir la fermentation des Moines , qui marquoient une grande répugnance à la cession de cette place. On fit des réjouissances sur cet avis , & l'Empe-

reur se rendit à Miquenès au commencement de 1775 , très-fâché de la démarche qu'il avoit faite , & d'autant plus inquiet , sur le ressentiment qu'il paroïssoit en craindre , que la Cour d'Espagne préparoit alors l'armement formidable qu'elle fit passer à Alger. Sidi Mahomet , qui craignoit , avec raison , que cet orage ne vînt fondre sur ses Etats , étoit dans la plus grande perplexité , & il ne fut tranquille que quand il apprit la vraie destination de cette formidable armée , & ses foibles succès.

Après avoir provoqué le ressentiment de la Cour de Madrid , ce Souverain employa tous les moyens possibles pour ménager une réconciliation avec elle ; mais cette cour conserva quelque tems la rancune qu'une conduite aussi équivoque lui avoit inspirée. Un changement dans les affaires de l'Europe ayant ramené les explications entre ces Cours , la paix se rétablit en 1780 , & Sidi Mahomet mit à cette négociation toutes les prévenances qui pouvoient être agréables au Roi d'Espagne , & lui faire oublier le passé.

Lorsque Sidi Mahomet se préparoit pour le siège de Méhille , il déclara la guerre à la Hollande , qui n'avoit pas mis assez de magnificence à un présent extraordinaire qu'elle venoit de lui faire. On peut juger , par-là , de la confiance

qu'inspire l'amitié d'un Prince qui , au gré de son intérêt & de sa volonté , y met toujours un prix arbitraire. La Hollande fit bien des armemens pour protéger son commerce & sa navigation ; & , après avoir fait une guerre défensive , qu'elle auroit pu mieux faire , elle renouvela la paix en 1778 , & y mit de la générosité.

Pendant le règne de Sidi Mahomet , les fauterelles , qui ont si souvent affligé les climats méridionaux , ont fait des ravages dans cet Empire ; mais le mal n'a jamais été aussi général ni aussi sensible qu'il le fut après l'année 1778. Dans l'été de cette même année , on vit venir , du côté du sud , des nuages de fauterelles qui obscurcissoient le soleil , & qui ravagèrent une partie des moissons ; les germes qu'elles laissèrent sur la terre , firent de plus grands dégâts encore. Les fauterelles parurent & fécondèrent de nouveau l'année d'après ; au printems la campagne en fut entièrement couverte , & elles rampoient les unes sur les autres pour courir après leur subsistance. Il a été déjà observé , en parlant du climat de Maroc , que ce sont les jeunes fauterelles qui font le plus de mal ; il semble même impossible de pouvoir se délivrer du ravage de ces insectes , quand une fois la campagne en est affligée : pour en garantir les jardins & les maisons dans le

voisinage des villes , on fait un fossé de deux pieds de profondeur & autant de large ; on palissade de roseaux , fort près l'un de l'autre , & inclinés du côté du fossé , les terrains que l'on veut garantir , & ces insectes , ne pouvant grimper sur le luisant du roseau , retombent dans le fossé où ils se dévorent entr'eux. C'est par ce moyen que les jardins , les vignes de Rabat , & la ville elle-même , furent délivrés de ce fléau en 1779 ; le retranchement , qui avoit au moins une lieue de long , formoit un demi-cercle , depuis la mer jusqu'à la rivière , qui sépare cette ville de celle de Salé ; il s'y rassembla une quantité si prodigieuse de jeunes sauterelles , qu'au troisième jour on ne pouvoit en approcher à cause de la corruption. Tout fut dévoré dans la campagne ; l'écorce des figuiers , des grenadiers & des orangers , âpre , dure & corrosive , ne put échapper à la voracité de ces insectes.

Les terres , ravagées dans toutes les provinces de la partie occidentale , ne produisirent aucune moisson , & les Maures , réduits à vivre de leurs économies , que l'extraction des bleds , jusqu'en 1774 , avoit absorbées , éprouvèrent quelque besoin ; les bestiaux , pour lesquels on ne fait aucun aprovisionnement , & qui n'ont d'autre subsistance , dans ces climats , que l'herbe qu'ils

pâturent journellement à la campagne , moururent de faim , & l'on ne put conserver que ceux qui étoient dans le voisinage des montagnes ou dans des terrains marécageux , où les pâturages renaissent avec plus de facilité.

L'année 1780 fut plus malheureuse encore : un hiver sec contraria les fruits de la terre , & produisit une nouvelle génération de sauterelles qui ravagea ce qui avoit échappé à l'intempérie de la saison ; le cultivateur ne moissonna pas ce qu'il avoit semé , & se trouva réduit à n'avoir ni nourriture , ni semences , ni bestiaux. Dans cette situation extrême , les peuples éprouvèrent toutes les horreurs de la famine ; on les voyoit errer dans la campagne pour dévorer des racines , & cherchant dans les entrailles de la terre des moyens de conserver leurs jours , ils les abrégèrent peut-être. Il mourut un monde infini de misère & de mauvaise nourriture. J'ai vu des campagnards dans les chemins , & dans les rues , morts d'inanition , qu'on mettoit en travers sur des ânes pour les aller enterrer ; des pères vendoient leurs enfans ; un mari , d'accord avec sa femme , alla la marier dans une autre province , comme si c'étoit sa sœur , & vint la réclamer ensuite , lorsqu'il se trouva plus à son aise. J'ai vu des femmes & des enfans courir après des

chameaux , chercher dans leurs excréments quelque grain d'orge qui ne fût point digéré , & le dévorer avec avidité. Passons rapidement sur le tableau des misères qui affligent l'humanité , & dont la plupart des hommes , endurcis par l'aisance , n'ont aucune idée ; le mal auroit été beaucoup plus grand , encore , si l'Espagne & le Portugal , où les récoltes avoient été assez abondantes , n'avoient permis l'extraction de l'huile , du beurre , des fruits secs & autres comestibles , & principalement des bleds du Nord , qui , heureusement , abondoient à Cadix & à Lisbonne. Ce bled , souvent avarié , monta aux marchés de Salé à cent vingt livres la mesure , qui répond au fétier de Paris ; la mauvaise huile & le beurre rance , valoient 180 livres le quintal ; les pois , les fèves , les lentilles , qui abondent dans ces contrées , étoient devenus des objets de luxe dont on comptoit les grains ; on en donnoit douze ou quinze pour la valeur d'un denier. Pendant trois ou quatre années de misère , le peuple mangeoit du pain que le mélange & la mauvaise qualité des grains rendoit lourd & difficile à digérer ; le bon pain valoit douze à quinze sous la livre , & les autres subsistances à proportion. Dans l'état de calamité où se trouvoit cet Empire , on ne pouvoit voir qu'avec étonnement

& respect la résignation de ces peuples malheureux à la Providence ; ils supportoient leur mal sans se plaindre , parce que , selon leur foi , tout est préparé par les décrets du Tout-Puissant , & que rien n'arrive que par sa volonté. Les Européens , moins confians , plus inquiets , peut-être , ou accoutumés à se reposer sur les soins d'une administration chargée de tout prévoir , ne supportent qu'avec humeur & impatience le renchérissement des denrées , & , sous prétexte des abus dont les soupçons peuvent quelquefois être fondés , ils s'en prennent aux Magistrats des révolutions qu'éprouvent les subsistances , quoiqu'elles dépendent toujours , dans le principe , ou de l'intempérie des saisons ou de quelque cause étrangère.

La misère qu'éprouva cet Empire par les maux dont je viens de rappeler le souvenir , mit les peuples dans l'impossibilité de payer les charges ; le commerce se ralentit en proportion , & les revenus de l'Etat diminuèrent de même. Il n'y eut bientôt aucune sûreté sur les chemins ; on ne pouvoit voyager qu'avec des escortes ; les provinces se faisoient une espèce de guerre pour s'enlever , réciproquement , ce qui avoit échappé aux ravages des sauterelles & au dérèglement des saisons. Depuis la partie de Rabat & Salé jusqu'au

Morbeia, toute la province de Temssena & de Tedla furent exposées, pendant deux ou trois ans, à des déprédations que la misère du tems pouvoit excuser, peut-être, puisque l'esprit de révolte n'y entroit pour rien; du reste ces émotions, qui, comme les orages, n'ont qu'un effet passager, s'apaisent d'elles-mêmes, quand l'abondance ramène la tranquillité, & met un frein à l'inquiétude des peuples & à leur rapacité.

Dans le courant de 1783, l'Empereur fit le voyage de Tafilet avec un détachement de troupes; cette Ville & ses environs, habités par une population de Chérifs, jaloux de prédominer, étoient, depuis quelque tems, exposés à des divisions civiles, qui furent entièrement apaisées par la présence du Souverain. Ce Prince leva dans cette province, & sur les bords orientaux du grand Atlas, de fortes contributions, pour punir l'inquiétude des peuples.

Sidi Mahomet étoit à Tafilet lorsque l'Empire de Maroc fit une perte dans la personne de Muley Ali, l'aîné de ses enfans; ce Prince, qui mourut à Fez, à l'âge de quarante-quatre ans, des rechûtes d'une fièvre négligée ou mal soignée, avoit toutes les qualités propres à rendre les peuples heureux; il n'avoit point hérité de ses ancêtres de ce caractère bouillant & impétueux,

qui, sans faire le bonheur des Rois, contribue, presque toujours, à faire le malheur des hommes. Nommé par son père au Gouvernement de Fez, qui est un des plus considérables, Muley Ali s'y conduisit avec tant de réserve & de désintéressement, que l'Empereur voulant se faire rendre compte de ses économies, la Ville de Fez consentit au sacrifice que le Souverain exigea, pour maintenir ce Prince dans son Gouvernement & dans les bonnes grâces de son père.

Le désintéressement de Muley Ali, qui étoit pour ce Prince d'une grande recommandation auprès des peuples, avoit, peut-être, affoibli l'affection de son père, qui n'a pas la même manière de penser. Ce Souverain, ayant assigné sur son fils une augmentation de pension pour ses frères, lui ordonna de reprendre cette somme sur la communauté des Juifs, qui, n'étant point dans les voies du salut, ne méritoit aucune indulgence : *Seigneur, lui répondit Muley Ali, les Juifs sont si pauvres, qu'ils ne sont pas même en état de supporter les impôts ordinaires, & je suis dans l'impossibilité d'en exiger de nouveaux ; votre Majesté peut disposer des revenus de mon Gouvernement, si elle le veut, au bénéfice de mes frères ; mais je la supplie de ne pas exiger de moi de vexer ses sujets, & de me mettre dans le cas d'augmenter, par-là, leur*

misère. On voit par ces traits , combien les regrets que les peuples doivent à la perte de ce Prince , sont légitimes ; j'en connois moi-même tout le prix , la confiance dont il m'a honoré m'ayant mis souvent à portée d'éprouver ses bontés & de juger de ses dispositions.

Portrait de l'Empereur régnant.

Sidi Mahomet , plein de pénétration & de justesse d'esprit , eût été susceptible de toutes les qualités propres à gouverner les hommes , si la culture avoit pu perfectionner les dispositions qu'il avoit reçues de la nature. Ce Prince , âgé d'environ soixante - seize ans (1) , haut de cinq

(1) On n'est pas dans l'usage , parmi les Maures , d'écrire la naissance des enfans , pas même celle des Princes ; leur âge est fixé par des époques que les parens se transmettent de mémoire : un Maure dit , avec confiance , qu'il naquit l'année de la sécheresse , celle de la grande pluie , ou de tel autre événement.

L'Empereur régnant étoit à la Mecque , en 1727 , quand Muley Ismaël mourut ; il n'étoit pas marié ; & , ce Prince ayant conservé des idées présentes de ce voyage , on est fondé à croire qu'il avoit alors seize à dix-huit ans ; de sorte qu'il doit être né en 1710. C'est d'après ces observations , que les plus anciens du pays ont trouvées justes , que j'ai fixé l'âge de ce Prince.

pieds huit pouces , est assez proportionné ; il louche un peu d'un œil , ce qui donne à son regard quelque dureté. Son tempérament naturellement fort & sa façon de vivre sobre & frugale , l'ont rendu très-propre à la fatigue & à la vie laborieuse qu'exige le gouvernement de son Empire. L'accès de ce Souverain est assez facile ; il reçoit les étrangers avec politesse , & s'entretient volontiers avec eux ; mais ses prévenances & ses démonstrations sont toujours dirigées par quelque motif personnel ; son amitié n'est pas constante , c'est un sentiment factice qui varie avec l'intérêt qui le détermine.

Quelqu'attachement que Sidi-Mahomet ait marqué pour les richesses , il a rarement employé les moyens que la violence & la cruauté auroient pu lui suggérer pour en accumuler. Ce Souverain ne laissera point , après lui , un trésor aussi riche que son goût pour l'économie sembloit l'annoncer , parce que son règne a été exposé à bien des dépenses & que ses états , insensiblement épuisés , n'ont plus les mêmes ressources : indépendamment des fonds considérables que le siège de Mazagan , celui de Melille & l'entretien des troupes , ont absorbés , Sidi-Mahomet a fait construire des villes & des forteresses ; il a fait embellir ses palais , il a fait bâtir des mosquées

& des marchés publics ; il a fait racheter à Malte & en Italie en 1782, une quantité d'Esclaves Mahométans, dont le plus grand nombre n'étoient pas ses sujets ; il a enfin fait passer à Constantinople, en 1784, plus de quatre millions de livres, qu'on suppose que, par respect pour sa religion, il destine au temple de la Mecque ou à la défense de l'Empire Ottoman, à qui il craint que l'ambition de ses voisins ne donne quelqu'inquiétude. Ce Prince, qui a paru avide de richesses, ne laissera à la postérité, que ces monumens de sa dévotion, de sa prévoyance & de sa charité. Plus doux, moins exigeant & plus accessible que ses ancêtres, Sidi-Mahomet a traité toujours avec humanité, les chrétiens que le sort des armes a fait tomber en son pouvoir, & il y en a eu, dans le nombre, auxquels il a donné des marques de confiance. Après la prise de Mazagan il envoya sans rançon au grand maître de Malte, trente-huit esclaves, sujets du grand Duc de Toscane, & le Grand-Maître lui renvoya le même nombre de Maures. Ce Prince, plein de pénétration, a souvent porté un jugement solide sur le caractère des nations, par la conduite des esclaves qui étoient auprès de lui, & qui avoient de l'accès auprès de sa personne ; voyant l'activité que les François mettoient dans

leurs travaux , il les choisissoit de préférence pour un coup de main ; il observoit en même temps qu'étant inquiets & turbulens , il falloit les occuper de peur qu'ils n'eussent querelle entr'eux ou avec les étrangers. On ne peut pas dire que sous l'Empire de ce Souverain, les esclaves aient été excédés par les travaux ; on sent, d'ailleurs, que les Princes , qui comptent les rançons des esclaves au nombre de leurs revenus, ont intérêt de les ménager.

Depuis trente ans que Sidi-Mahomet est sur le trône , son règne a eu les plus heureux succès ; il seroit téméraire de présager ce qui doit arriver après la mort de ce Prince ; quelque rapport qu'il y ait dans les événemens qui ébranlent ou qui relevent les Empires, on ne doit pas toujours juger de l'avenir par le passé ; la moindre différence dans les conjonctures, la plus légère nuance dans le caractère des hommes qui sont à la tête des révolutions, change l'état des choses & décide du sort des peuples. Quand on voit cependant à Maroc une foule de Princes jaloux de gouverner & qui ont à la couronne un droit légitime , on doit craindre, ce me semble, de voir renaître les mêmes divisions & les mêmes troubles qui ont déchiré les provinces sous les règnes précédens.

La succession à l'Empire n'est établie, à Maroc, ni par la loi, ni par l'usage; elle dépend entièrement des circonstances. Il est bien reçu parmi les Maures que l'aîné des enfans doit hériter de la couronne, parce que son expérience le rend plus propre au gouvernement; mais comme il n'y a pas de loi fixe sur ce point, & qu'il n'y a, à Maroc, ni Divan, ni Conseil pour délibérer sur les affaires de l'état : l'élection du Souverain y dépend entièrement du hasard, du caractère des aspirans, de l'opinion des peuples, de l'influence des soldats, de l'appui des provinces, & essentiellement de la possession du trésor; parce qu'avec de l'argent on a des soldats, & on se fait craindre. Comme on a vu, sous Muley Abdallah, une province, une faction élire un Souverain, quand une autre faction en proclamait un autre; on doit presque s'attendre à la même anarchie, toutes les fois qu'il y aura un nombre de concurrens, à moins que les Gouverneurs des provinces ne s'unissent pour protéger une élection : ce qui ne se voit guères chez les Maures, où les hommes ne font rien, & où la providence doit tout faire. De dix à douze enfans mâles dont l'Empereur est le père, il y en a plusieurs qui sont en état de gouverner, & je ne doute pas qu'instruits des révolutions dont cet Empire a été déchiré, ils n'as-

pirent tous, avec la même confiance, à une couronne à laquelle la naissance, le vœu des peuples & le secret des événements peuvent leur donner le même droit.

CHAPITRE SIXIEME.

Relations & intérêts de commerce entre les Nations Européennes & l'Empire de Maroc.

DÈS que l'esprit d'industrie commença à opérer une révolution en Europe, sur la puissance des nations & sur les mœurs des peuples, les Souverains sentirent la nécessité de se faire respecter sur mer, & d'assurer à leurs sujets par des forces maritimes, le progrès de leur commerce & de leur navigation.

Avant la découverte de la route des Indes par le Cap de Bonne-Espérance, & même quelque tems après, l'Europe n'avoit de communication avec l'Asie, que par la mer Méditerranée; elle faisoit, dans cette mer, un commerce assez étendu en Espagne, en France, en Italie, en Levant & sur les bords septentrionaux de l'Afrique, qui, dans ces momens même, avoient été envahis par une troupe de brigands. Tripoli,

Tunis, Alger, Maroc, usurpés par cette foule de soldats que la religion avoit armés, ennemis des chrétiens par fanatisme, le devinrent encore par intérêt. Ces peuples pauvres, & peu portés au travail, sans commerce, & sans industrie, Pirates par goût & par nécessité, ne pouvoient acquérir de considération que par la licence & le brigandage.

L'Europe, que le zèle de la religion avoit autrefois armée contre ces ennemis communs, se trouva bientôt divisée par des intérêts politiques; les nations ambitieuses de pouvoir, & de richesses, occupées de leur industrie & de l'échange de leurs productions, ne consultèrent que leur convenances particulières, & dans l'espoir d'acquérir plus d'ascendant par le commerce & la navigation, elles se déterminèrent à ménager, avec ces usurpateurs des bords de l'Afrique, des traités qui ont été plus ou moins observés, selon l'opinion qu'inspirent leurs forces & la réciprocité de leurs intérêts.

Tels ont été, dans le principe, les motifs des liaisons entre les puissances Européennes & les régences de Barbarie; c'est de la rivalité ou de la foiblesse des nations commerçantes, que ces régences ont acquis, ensuite, ces moyens de puissance dont elles ont si souvent fait sentir les in-

convéniens & le poids , & quelles ont mis insensiblement , à leur amitié , des conditions qui ne servent qu'à la rendre plus fragile , plus onéreuse & plus humiliante.

C'est moins par les avantages qu'elles retirent de leurs échanges sur les bords septentrionaux de l'Afrique , que pour favoriser l'accroissement de leur navigation & de leur commerce extérieur , que les puissances Européennes ont fait des traités d'amitié avec les régences & avec l'Empire de Maroc. Cet Empire lui-même , quoique riche par ses productions , n'est pas susceptible d'un commerce bien étendu ; l'instabilité de ses loix , d'une part , est un obstacle à l'industrie des sujets & à la confiance des étrangers ; tandis que de l'autre , les besoins des peuples ne sont pas multipliés autant par les circonstances de leur éducation & par la température d'un climat peu exigeant , que par l'oppression du Gouvernement , qui , ne donnant au luxe aucune liberté , ralentit nécessairement l'activité du commerce , dont le luxe lui-même est le premier mobile ; à quelque modique échange près , la franchise du pavillon est donc le seul lien qui ait rapproché les nations Européennes de l'Empire de Maroc. Je vais parler de leurs traités & de leurs intérêts , selon

l'ancienneté de leurs conventions , & je traiterai séparément de ceux de la France.

L'Angleterre est la première puissance qui ait fait , avec les Empereurs de Maroc , des traités d'amitié & de commerce. Maîtresse de Tanger , que la Cour de Portugal lui céda en 1662 , elle éprouva de tems en tems l'inquiétude des Maures , qu'elle dissimula , & fit même des sacrifices pour pouvoir entretenir , avec plus de facilité , la garnison de cette place , qui , par son éloignement , devint enfin un fardeau pour la nation. Comme l'Angleterre avoit déjà un commerce maritime assez étendu , elle fit à Muley Ismaël , en 1675 , des insinuations de paix , qui , par les bizarreries & les contradictions de ce Prince , n'eurent aucun succès. Elle fut cependant conclue pour quatre ans , en 1681 ; mais cette trêve n'arriva pas à son terme : le Prince Maure prétendit que la paix n'ayant été faite qu'avec la garnison de Tanger , elle ne s'étendoit pas sur l'immunité du pavillon Britannique. Cette distinction , particulière à un climat consacré à la mauvaise foi , fit intervenir des explications ; Muley Ismaël envoya des Ambassadeurs à Londres au commencement du siècle ; ce fut un prétexte à de nouveaux présens , & le traité de paix fut enfin renouvelé avec *George premier*. Après la mort de Muley Ismaël , ce

traité fut confirmé , & renouvelé , en 1728 , par Muley Achmet Debi , & peu de tems après par Muley Abdallah.

La navigation & le commerce immense des Anglois , étoit un motif assez intéressant pour les engager à ménager leur paix avec l'Empereur de Maroc ; ils y furent encore incités par un motif politique , pour pouvoir approvisionner & rafraîchir plus facilement la place de Gibraltar , qui , depuis le commencement du siècle , étoit en leur pouvoir. Sidi Mahomet , plus clairvoyant que ses prédécesseurs , a tiré tout le parti possible de cette position délicate ; & la nation Angloise , fière , jalouse , & toujours prête à s'offenser , a dissimulé & dissimule encore toutes les inégalités que l'esprit d'intérêt lui fait éprouver de la part de la Cour de Maroc.

Les Anglois ont , avec la côte de cet Empire , un commerce assez suivi ; ils y débitent quelques gros draps , des serges , des toiles , de l'étain , du plomb , des merceries & du fer que leurs navires prennent en Biscaie. Ils retirent de cette côte , des huiles , par occasion , des gommes , des cires , des dents d'éléphant , & ont souvent fait passer à Marseille , sur des navires François , des huiles , des cuirs en poil & des laines , dont la consommation est plus courante dans nos pro-

vinces méridionales , qu'elle ne l'est dans le Nord. Ils ont extrait , dans le tems , une quantité de mules pour l'Amérique septentrionale ; mais , par l'aliénation de cette partie de leurs domaines , leur commerce avec cet Empire , qui n'étoit pas bien considérable , a perdu encore de son activité. L'Angleterre ne peut faire avec le Maroc qu'un commerce borné & souvent passif , en ce qu'elle n'a pas assez de débouchés pour les retours. Les convenances de commerce entre les nations , ne dépendent jamais que de la réciprocité de leurs besoins , & des facilités qu'elles ont dans l'échange de leurs productions.

La République de Hollande reçut , en 1732 , un Ambassadeur de Muley Abdallah , & fit alors sa paix avec ce Souverain ; mais les révolutions , dont le règne de ce Prince fut agité , donnèrent à ses traités peu de stabilité. La Hollande fut la première Puissance qui renouvela la paix avec Sidi Mahomet , actuellement régnant , qui n'étoit alors que Prince & Gouverneur de Saffi , & qui , seul héritier de l'Empire , s'en étoit presque arrogé l'autorité. Indépendamment de la sûreté de sa navigation , la Hollande avoit encore un intérêt politique , à s'assurer d'avance de la paix avec ce Souverain , pour pouvoir tirer meilleur parti de sa neutralité pendant la guerre de 1755. L'Em-

pereur de Maroc , ayant été informé que cette République traitoit la Régence d'Alger avec plus de générosité , s'en plaignit aux Etats Généraux ; malgré les ménagemens qu'ils marquèrent à ce Souverain , à la fin de 1774 , il leur déclara la guerre , sous prétexte qu'un présent extraordinaire , qu'ils venoient de lui faire & qu'il garda , n'étoit pas assez riche.

La République fit passer des armemens nombreux dans le détroit , pour la protection de son commerce & de sa navigation ; il en parut peu sur la côte , & ils y parurent si rarement , que les corsaires du Maroc prirent trois navires Hollandois , dont deux à la sortie de San Laucar , à deux pas de Cadix. Ces avantages furent compensés par les pertes que fit l'empereur de Maroc ; une frégate Hollandoise , qui ne donna qu'une demi-chasse à deux armemens de Salé , les fit naufrager , même sans les suivre , l'un à l'entrée de la rivière de l'Arrache , & l'autre à l'entrée de celle de la Mamore. La Hollande , en renouvelant la paix en 1778 , y mit de la générosité , & elle pourra la prolonger par les mêmes moyens.

La Hollande fait , avec la côte de Maroc , un commerce assuré , & l'habitude y a presque rendu ses importations nécessaires ; elle y consomme quantité de toiles de Silésie appelées platilles ,

beaucoup de toiles communes de la Baltique & autres , peu d'épiceries , de drogues , de thé , des planches , du fer de Biscaye , & quantité de coutellerie & de merceries d'Allemagne. La Hollande exporte de la côte de Maroc pour le Nord , des huiles par occasion , des cires , des gommes , des dents d'éléphant ; mais comme les retours qui conviennent aux Négocians Hollandois sont insuffisans pour échanger la masse de leur commerce d'entrée , ils ont presque toujours profité de la facilité que leur donnent les Ports François pour faire passer à Marseille des huiles , des laines , & des cuirs en poil , qui s'y consomment plus facilement que dans le Nord. Si la Hollande n'avoit pas tiré parti de cette tolérance , elle auroit été insensiblement forcée de renoncer à un commerce qui lui deviendrait défavantageux dès qu'elle ne pourroit pas en réaliser le produit.

La Cour de Danemarck entama ses négociations avec Sidi Mahomet en 1755. Cette Cour , éloignée du Maroc , n'avoit pas de ce Gouvernement une juste idée. Trompée par un Juif , qui fut l'organe & l'interprète de ses négociations , elle avoit cru pouvoir , sans inconvénient , faire construire un Fort à Sainte - Croix pour y protéger un comptoir de commerce qu'elle se proposoit d'y établir. Le Juif , agent de ce

traité, déguisa les intentions de la Cour de Danemarck , & on n'eut connoissance du Fort qu'elle désiroit construire , qu'au débarquement des matériaux. L'Empereur de Maroc offensé de se voir assimilé aux Princes du Sénégal , fit arrêter l'Ambassadeur de Danemarck avec sa suite , & prétendit les garder comme esclaves. Il se passa du tems pour débrouiller ce mal-entendu ; la Cour de Danemarck reprit ses négociations en 1757, elle convint d'une rançon , fit de nouveaux présens & une nouvelle paix.

Le feu Roi de Danemarck , occupé de projets de commerce , donna son consentement , alors , pour l'établissement d'une Compagnie royale d'Afrique , qui , sous une redevance annuelle de cinquante mille piastras fortes , obtint de l'Empereur de Maroc le commerce exclusif de sa côte pour le terme de dix ans , par les ports de Salé & de Saffi , où elle forma deux établissemens. Cette compagnie n'eut que de mauvais succès , par les avanies & les embarras que cette exclusion lui suscita , par les dépenses qu'occasionnèrent les établissemens qu'elle forma , & par le peu d'économie de quelques Directeurs étrangers à qui elle avoit confié l'administration de ses intérêts. Son commerce d'autre part , qui n'étoit exclusif que par les ports de Saffi & de Salé , perdit de son activité , par l'établissement des ports

de Mogodor & de l'Arrache , où , par une diminution sur les droits , le Prince avoit attiré les productions de son empire , qui formoient les retours du commerce d'Europe. Cette compagnie , d'ailleurs , fesoit un commerce entièrement passif , d'autant plus incertain dans ses succès , qu'il étoit mal vu dans ses principes ; le Danemark n'a , par lui-même , aucune production propre pour la côte de Maroc , & les productions de cette côte n'ont en Danemark aucun débouché , de sorte que cette compagnie devenoit tributaire de l'industrie des nations intermédiaires , & n'avoit , en apparence de bénéfice , que le mouvement de quelques navires nationaux , qui arrivoient sur la côte chargés , & qui , souvent , retournoient vuides. La compagnie Danoise vit absorber , en peu de tems , ses capitaux par des opérations faites à contre-tems , ou par les générosités que la facilité de ses directeurs , & le besoin de plaire au Roi de Maroc , ne firent que multiplier.

Cette compagnie s'occupa de sa liquidation après l'avènement de *Christian Sept* à la couronne de Danemark , & elle fut supprimée en 1767 ; cette Cour se libéra alors de la charge annuelle de cinquante mille piastras , qui étoit le prix d'un commerce exclusif , que la compagnie royale devoit faire , & qu'elle ne faisoit pas ; mais elle

n'obtint la continuation de la paix , que sous une redevance annuelle de vingt-cinq mille piaſtres fortes. Le Danemark n'a , d'ailleurs , aucun commerce direct avec cette côte.

La Cour de Suède fit ſa paix avec l'Empereur de Maroc en 1763 ; elle fit alors des préſens diſtingués en canons , mâtures , & bois de conſtruction , & ſe ſoumit , en outre , à un préſent annuel de vingt mille piaſtres fortes , qu'elle entendoit payer en effets de ſon crû , & que l'Empereur a exigées en argent comptant , juſqu'en 1771. Le Roi *Gustave Trois* , qui ſuccéda alors à la couronne de Suède , ſe refuſa à toute redevance , ſe réſervant la liberté de faire des préſens à ſa volonté , ſans en déterminer le tems ni la valeur. Il fut enfin convenu , comme un moyen de cimenter la bonne harmonie , que le Roi de Suède enverroit , tous les deux ans , à l'Empereur de Maroc un Ambaſſadeur & un préſent. Les Suédois ne font aucun commerce avec la côte de Maroc.

La République de Veniſe conclut ſa paix avec l'Empereur de Maroc en 1765 ; elle fit , en argent , un préſent diſtingué , & ſe ſoumit à une redevance annuelle , d'environ cent mille livres. Cette république ayant marqué à la régence d'Alger plus de magnificence , l'Empereur de Maroc ſ'offenſa de cette diſtinction , & envoya à Veniſe un Génois

qui étoit à son service , pour s'en plaindre ; cet émissaire , ayant été froidement accueilli par le Sénat , & n'ayant point porté une réponse satisfaisante , *Sidi Mahomet* , en 1780 , marqua son mécontentement à la république , & , sous des imputations arbitraires , il fit sortir son Consul de ses états ; mais , en 1781 , la république ayant acquiescé aux desirs de l'Empereur de Maroc , son Consul revint , & fut très-bien accueilli de ce Prince. La république de Venise n'a aucun commerce avec la côte de Maroc , & , ainsi que le Danemark & la Suède , la sûreté de leur navigation est le seul fruit que ces Cours retirent de la paix.

La Cour d'Espagne fit sa paix avec l'Empereur de Maroc en 1767 , en même tems que la France ; ce Souverain prévint cette Cour par une ambassade & affecta de lui marquer des préférences qui trompèrent sa confiance. Ce Prince , après avoir reçu les témoignages les plus marqués de la générosité de la Cour d'Espagne , & avoir presque disposé de ses arsenaux pour réparer ses navires , fit naître l'occasion de détruire la bonne harmonie qui existoit avec cette Cour. Sans entendre rompre la paix , qui , selon lui , se bornoit à la liberté de la navigation , il alla avec une armée , à la fin de 1774 , mettre le siège devant Melille , qu'il crut que l'Espagne lui céderoit au

lieu de la défendre. Ce procédé, contraire à la foi des traités, fut un motif de rupture entre la Cour d'Espagne & celle de Maroc. Le Prince Maure, ayant échoué dans son entreprise, employa tous les moyens possibles pour rétablir la paix; mais la Cour de Madrid, grièvement offensée, ménagea ces dispositions, & se contenta de rester dans un état de trêve.

La rupture entre la France & l'Angleterre ayant changé la situation politique de l'Europe, la Cour de Madrid crut le moment favorable pour s'assurer des dispositions de l'Empereur de Maroc; ce Prince renouvela la paix en 1780, par la médiation de Ben-Otman, son Ambassadeur, & se prêta, avec empressement, à tout ce que l'Espagne desira de lui. L'Empereur consentit, non-seulement à refuser des rafraîchissemens pour la place de Gibraltar, dont l'Espagne méditoit de faire le siège, mais encore les Espagnols furent, en quelque façon, maîtres de Tanger, d'où ils approvisionnoient leur armée, & qui servoit d'asyle à ceux de leurs armemens qui étoient en station dans ces parages. Leurs postes d'observation, au-dessus du château & jusques sur le cap Spartel, étoient si bien établis que leurs signaux, de proche en proche, se communiquoient avec toute la côte de l'Andalousie.

Il ne peut y avoir entre la côte d'Espagne & celle Maroc aucun commerce suivi , parce que la traite des grains , qui dépend des besoins & des circonstances , ne doit être considérée que comme un commerce d'occasion. Les retours du Maroc , aux denrées près , n'ont aucun cours en Espagne ; & l'Espagne n'a par elle-même que bien peu d'objets propres à la consommation de cette côte , à l'exception de la cochenille , qu'on emploie à la teinture des marroquins , & dont l'Empereur s'est réservé le commerce exclusif. On pourroit y importer le fer de Biscaye & les mouchoirs de soie de Barcelonne , dont la consommation est très-étendue ; mais les étrangers prennent le premier article en échange de leurs productions ; & le second n'est pas assez considérable pour entretenir un commerce bien actif.

Dans les premières années de la paix , faite en 1767 , les Espagnols , ayant eu de mauvaises récoltes , firent , sur la côte de Maroc , des levées considérables de bled & d'orge ; c'étoit pour eux un commerce forcé & purement passif ; ils portoient de l'argent comptant pour acheter des denrées , des poules & des fruits , pour approvisionner l'Andalousie , où , par la chaleur du climat , les hommes sont peu portés au travail , &

où l'inégalité des saisons rend les récoltes plus incertaines. Ce commerce , vu politiquement , n'étoit avantageux qu'à l'empereur de Maroc , puisque l'Espagne , d'un côté , étoit à la merci de ce Prince pour ses besoins , tandis que , de l'autre , cette facilité dans les approvisionemens rendoit peut-être les cultivateurs Andalous plus paresseux encore ; il en résultoit enfin une grande circulation de piaftres dans l'empire de Maroc , & peut-être deux millions de livres de revenu de plus en douanes. Depuis 1770 jusqu'en 1774 , l'Espagne a encore retiré de la côte de Maroc quantité de bled & d'orge ; mais elle a rendu au Maroc les mêmes secours depuis 1779 , jusqu'en 1781 , qu'une partie de cet empire fut désolée par la famine.

La Cour de Portugal perdit en Février 1769 , la ville de Mazagan , qu'elle avoit conservée sur la côte occidentale du Maroc , où les armes & le commerce des Portugais eurent de si heureux succès dans le commencement du seizième siècle. Cette place , au centre d'une province abondante , fournissoit furtivement au Portugal quelques denrées & quelques bestiaux. Après la perte de Mazagan , la cour de Lisbonne , désirant se ménager les mêmes ressources , donner à son pavillon plus de liberté , & se garantir des Corsaires Maroquins , que la paix avec l'Espagne pouvoit

rapprocher de ses côtes , se détermina en 1773 à faire son traité avec l'empereur de Maroc. Le Portugal & le Maroc n'ont aucun commerce suivi & les liaisons entre ces deux Cours se bornent à de simples politesses ; l'empereur de Maroc fait passer des complimens & quelques chevaux à la cour de Lisbonne , qui répond à ces démonstrations avec plus de magnificence.

L'empereur de Maroc a envoyé à la fin de 1782 , un ambassadeur en *Toscane* , qui de-là s'est rendu à *Vienne* en 1783 , pour conclure la paix avec ces deux Cours. Il n'y a entre ces nations aucun commerce suivi , & ce traité n'a d'autre utilité , que d'assurer la navigation des navires Impériaux & Toscans , & donner cette consistance de plus au commerce maritime , que ces Puissances ont voulu encourager dans leurs États.

La République de Gênes n'est , avec le Roi de Maroc , que dans un état de trêve les relations de ses sujets avec cet Empire , n'étant appuyées sur aucun traité : un Juif , sujet du Maroc , appelé Benamor , qui passa à Gênes par ordre de son maître , ménagea à un noble Génois des liaisons avec l'empereur de Maroc , qui y mit lui-même des attentions séduisantes ; ce sénateur forma une compagnie de commerce , & envoya ses agents en 1769 , avec des présens distingués , & une suite

nombreuse. Cette compagnie eut un instant d'éclat, & n'a eu ensuite que peu de succès. Telle est la lumière d'un éclair qui paroît dans une nuit obscure.

L'empereur de Maroc, étant en paix avec les principales nations commerçantes, & desirant la faire avec toutes les Puissances chrétiennes dans l'espoir d'étendre le commerce de ses États, & de tirer meilleur parti de la rivalité des nations, fit manifester par des lettres en 1777, qu'il accordoit à tous les pavillons la liberté de trafiquer & de communiquer avec ses ports, voulant avoir la paix avec tout le monde. Cette notification ne produisit aucun effet, parce que les nations qu'elle pouvoit intéresser, n'eurent pas assez de confiance, ou parce qu'elles n'avoient, par elles-mêmes, ni navigation ni productions propres à entretenir des liaisons avec cette côte.

Quoique ce Prince eût manifesté qu'il entendoit avoir la paix avec l'Europe, il ne laissa pas de déclarer de bonne prise en 1779, un navire Ragusois, dont un de ses corsaires s'étoit emparé. La cargaison valant plus de cent mille livres, appartenoit à des Maltois, & fut confisquée; cependant, par un de ces caprices qu'on n'explique pas, les Maltois furent renvoyés libres, tandis que l'équipage Ragusois fut fait esclave. Cette

discussion, que cette diversité d'intérêts rendoit encore plus délicate, éprouva bien des lenteurs & bien des inconvénients. La Porte Ottomane réclama les Ragusois comme ses vassaux, &, sous ce même titre, protégea l'immunité de leur pavillon; les dépêches de la Porte écrites en Turc, furent reçues avec déférence, mais on ne put pas les lire; cependant les Ragusois détenus en esclavage furent rendus à l'envoyé de cette République, & l'Empereur dicta la paix avec elle à des conditions gênantes, qu'elle ne put ni refuser ni accepter. L'incertitude & les inconvénients qu'elle présentait, donnèrent lieu à de nouvelles explications qui ne tranquillifèrent pas le sénat de Raguse, parce qu'une nation qui est dans une position aussi précaire, ne peut être assurée de rien.

Les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, après avoir raffermi leur indépendance par des loix sages, & avoir conclu des traités de commerce avec les puissances d'Europe, ont voulu procurer à leur industrie & à leur navigation de nouveaux moyens d'accroissement; en conséquence ils viennent de profiter, dans le courant de 1786, des dispositions pacifiques que l'Empereur de Maroc a annoncées à toutes les nations commerçantes, & ils ont fait un traité de paix avec ce Souverain.

*Paix conclue entre la France & l'Empire de Maroc ;
relations de commerce entre les deux Nations.*

La France , au commencement du siècle , avoit des colonies , des manufactures , des établissemens dans l'étranger , & un commerce maritime qui , dans sa naissance , annonçoit tout l'accroissement dont l'industrie de la nation & la vigilance du Ministère devoient le rendre susceptible ; sa navigation , enfin , commençoit à prendre du crédit par l'ascendant qu'avoient pris ses forces maritimes sous le règne de *Louis quatorze* ; mais les guerres qu'elle eut à soutenir pendant ce règne retardèrent les progrès de son commerce extérieur. Son accroissement fut si rapide sous le règne suivant , que nos rivaux , jaloux de l'empire des mers , s'offensèrent de la prospérité de notre navigation ; le succès des armes de Sa Majesté vient d'effacer le souvenir de tous les revers que leur ambition nous fit éprouver alors ; & , par l'influence qu'elles ont sur les événemens , notre commerce maritime semble devoir se ranimer tous les jours.

Les premiers mouvemens de notre navigation excitèrent la cupidité des regences de Barbarie , voisines de nos ports méridionaux ; après avoir successivement châtié leur témérité , la France

fit enfin la paix avec Alger , Tunis & Tripoli ; elle fut un instant en négociation avec Muley Ismaël , mais il ne fut pas possible de fixer l'inconstance de ce Prince , & d'obvier aux inconvéniens que l'on devoit craindre de son peu de bonne foi. Après la mort de ce Souverain , l'Empire de Maroc , en proie aux révolutions , changea à tout instant de maître. Les ports , d'autre part , se gouvernant par une administration particulière , il étoit d'autant plus difficile de traiter de la paix , que dans cet état d'anarchie , on ne pouvoit donner aux traités aucune stabilité. Tout changea de face , lorsque *Sidi Mahomet* fut maître de l'Empire ; & la France profita des dispositions personnelles de ce Souverain , pour entamer des négociations : elles éprouvèrent , cependant , tant d'incertitude & de variation , que pour fixer ultérieurement les résolutions du Prince Maure , elle se détermina en 1765 à envoyer un armement composé d'un vaisseau , huit frégates , trois chebecs , une barque & deux bombardes sur la côte occidentale de Maroc. Cet armement , plus considérable encore qu'il ne le falloit , fut contrarié par un concours de circonstances , qu'on ne prévint pas assez , parce qu'on n'avoit pas de cette côte assez de connoissance. Nos bombardes tirèrent sur Rabat & sur Salé , avec peu de succès ; l'escadre

du Roi se porta, de-là, sur l'Arrache; nos frégates firent échouer un corsaire sur la côte, & les chaloupes de l'escadre, après avoir lutté, deux ou trois nuits, contre la diversité des opinions & les difficultés de la passe, entrèrent, enfin, dans la rivière de l'Arrache, & y brûlèrent un armement. Cet avantage fut compensé par la perte de bien de braves gens, qui furent forcés de combattre dans cette rivière contre une multitude de soldats Maures, qui, par les contrariétés qu'éprouva cette expédition, eurent le tems de s'y rassembler. Les François perdirent, dans cette affaire, près de deux cents hommes, dont quarante-cinq furent faits esclaves, sans compter un nombre de blessés; mais cette perte ne dédommagea pas l'Empereur de Maroc de celle qu'il fit lui-même de beaucoup de soldats. Ce Prince fut à portée de juger, par la défense que firent les François, que, dans quelque'autre occasion, leur intrépidité pourroit avoir de plus heureux succès, & il fit proposer une suspension d'armes. On convint, enfin, d'une trêve, qui fut prolongée pour se mieux expliquer; les préliminaires de paix en furent définitivement arrêtés à la fin de 1766, par l'entremise du Sieur Jean-Jacques Salva, Négociant François, établi à Saffi. Au printemps de 1767, M. le Comte de Breugnon,

Capitaine de haut-bord, nommé Ambassadeur pour la conclusion de la paix, se rendit à Saffi avec la division qui étoit sous ses ordres. Ce commandant portoit à l'Empereur de Maroc un présent digne de la magnificence de Sa Majesté ; le pavillon du Roi fut salué à Saffi de toute l'artillerie du château, & son Ambassadeur reçut, à terre & dans le reste du voyage jusqu'à Maroc, l'accueil le plus distingué, selon l'usage de ces peuples. Nous éprouvâmes cependant alors que, quoique le caractère des Nations puisse varier au gré des circonstances, le fonds est toujours le même. Dans le moment où les Maures nous marquoient à Saffi cet empressement qu'une Cour intéressée témoigne toujours à de nouveaux amis, un corsaire de l'Empereur s'empara, dans le détroit, de trois navires marchands, dont la restitution éprouva quelque lenteur, sans essuyer d'ailleurs aucune difficulté. L'Empereur désavoua cette hostilité, & le corsaire qui la commit, fut démonté pour toujours. La signature de la paix fut elle-même susceptible d'explications ; les préliminaires, convenus entre les deux Cours, qui avoient été remis à Versailles, écrits en Arabe pour être signés, furent mis de côté, il fallut recommencer la besogne, discuter, & défigurer presque un traité sur lequel on étoit déjà d'accord.

Avant que nous fissions la paix avec l'empire de Maroc , il y avoit sur cette côte deux établissemens nationaux , qui y résidoient sur la foi de l'asyle. Après la paix , les établissemens se multiplièrent. C'est là le défaut des François ; ils étoient en trop grand nombre en raison des exploitations dont cette côte étoit susceptible. Cette concurrence , qui nuisoit elle-même aux intérêts des commerçans , provoqua peut-être l'avidité du Souverain ; jugeant des avantages de nos échanges par notre empressement , il voulut en retirer lui-même une plus grande utilité par un surhaussement d'impôts ; le mouvement du commerce se ralentit , & les négocians se rebutèrent par ces nouvelles entraves , par des opérations prescrites par la prépotence & par la nécessité d'obéir , par le transport des établissemens d'un port à l'autre , & par tous les moyens que l'abus du pouvoir , l'esprit d'intérêt & des convenances momentanées pouvoient suggérer.

La France est la seule puissance , peut-être , qui , par une parité d'intérêts , puisse entretenir avec l'Empire de Maroc , des relations de commerce réciproquement utiles , puisqu'elle a par elle-même tout ce qui peut satisfaire les besoins de cet Empire , dont les productions ont à Marseille un débit plus assuré qu'elles n'ont ailleurs. D'après les notions

les plus exactes , il est démontré que notre commerce sur la côte de Maroc , feroit , non seulement susceptible d'accroissement ; mais encore les convenances que les deux États doivent trouver dans l'échange de leurs productions respectives , pourroient être considérées comme un moyen politique pour entretenir la paix avec cet Empire. Si la France , en conservant la bonne harmonie avec le Maroc , réunit aux avantages du commerce possible avec cette côte , celui d'assurer l'immunité de son pavillon , cet Empire , de son côté , doit retirer lui-même un bénéfice solide de nos liaisons par une plus grande facilité dans l'échange de ses productions , qui font la seule richesse des peuples , & la vraie ressource de l'état. On doit convenir cependant qu'il ne feroit pas possible d'abord de donner aux opérations une sorte de stabilité par la difficulté de fixer les idées d'un despote , qui ne se décide jamais que sur les convenances du moment , mais le tems peut remédier à ces abus ; ce sont les besoins & les circonstances qui par-tout dictent les loix , & prescrivent tôt ou tard la nécessité de les observer.

La France feroit insensiblement le commerce exclusif de la côte de Maroc , si , se prévalant de ses avantages , elle l'assujettissoit aux mêmes loix qui lui assurent exclusivement & avec le

plus heureux succès , le commerce du Levant & celui de la Barbarie. Des vues d'amélioration , & l'esprit de nouveauté peut-être , ont fait élever en son tems la voix de la liberté contre ces loix prohibitives , qui peuvent avoir quelque vice dans des cas particuliers , qu'on ne doit pas confondre par une fausse application ; mais elles peuvent convenir en général à une nation qui , ayant des productions & des colonies , une marine à conserver , des manufactures à entretenir , & un peuple d'ouvriers à occuper , est intéressée à s'assurer exclusivement les branches d'industrie & de commerce qui lui sont propres ; elle agiroit contre ses intérêts , en partageant les avantages de ses exploitations avec ses concurrens , dès qu'elle ne jouit pas chez eux de la même réciprocité.

Les François consomment, sur la côte de Maroc, beaucoup de toiles de Bretagne & autres, quelques balles de soie pour les fabriques de Fez , des cotons en laine, peu de soiries , peu de draps , du fer de Biscaye, des merceries , du Tartas , des papiers communs , peu de sucre , peu de café , & enfin du soufre , autant qu'il est demandé par l'Empereur , qui s'en est réservé le commerce exclusif. Ils retirent de cette côte en échange , des laines , des huiles , des cuirs en poil , des cires , des gommes & des dents d'Éléphant ; la masse de

nos importations en France , étant plus considérable que celle de nos exportations , nous faisant la balance en piastras d'Espagne , ou bien en portant sur cette côte quelques productions de l'étranger. Quoique la balance avec la côte de Maroc paroisse à notre désavantage , on ne doit pas regarder le commerce que nous y faisons , comme passif , puisque nous n'en retirons pas des fabrications ni des jouissances de luxe , mais des matières propres à alimenter nos manufactures , & à ranimer l'industrie de la nation , en lui procurant de nouvelles occasions de réexportation , de commerce , & d'échanges.

Après avoir exposé les relations de commerce des Nations Européennes avec l'empire de Maroc , & les entraves qui résultent de la nature du Gouvernement & des circonstances locales , j'ai cru devoir dire deux mots de l'usage où sont les empereurs de Maroc d'admettre au commerce de la côte les navires des nations qui sont en guerre avec cet Empire ; cette tolérance politique , dans le premier aspect , fait honneur aux Souverains du Maroc , mais il n'est pas moins inconséquent de la part des Nations Européennes d'en profiter , en ce que le Maroc a sur elles l'avantage du commerce & celui de la course. Quoique l'Europe soit dans la même parité à cet égard , il y a cepen-

dant cette différence que l'empire de Maroc , qui ne peut se suffire à lui-même , & qui fait avec l'Europe un commerce , dont la balance est à son avantage , ne se prête à la franchise de sa côte , que par nécessité & pour déboucher des productions dont il ne sauroit que faire , & recevoir des effets dont il ne peut se passer ; or il seroit bien plus conséquent que les nations Européennes , celles sur-tout qui consomment avec facilité les productions du Maroc , renonçassent à ces avantages , & qu'elles se prévalussent de ceux que l'Empire de Maroc retire de l'échange de ses productions pour contraindre cette couronne au maintien de la bonne harmonie ; en facilitant à une nation avec laquelle on est en guerre , un commerce qui n'est avantageux que pour elle , c'est , pour ainsi dire , lui payer un tribut sans avoir la paix.

Douanes , Monnoies , poids & mesures des Etats de Maroc.

Les douanes , les monnoies , les poids & les mesures à Maroc , sont presque sujets aux mêmes variations que les idées ; malgré cette instabilité , j'ai cru devoir terminer mes observations sur tout ce qui concerne cet Empire , en donnant une

idée de l'état actuel de ces divers obj.

La douane sur le commerce d'entrée ou de sortie , a beaucoup varié. Celle d'entrée qu'on paie en effets & non en argent , est montée depuis huit jusqu'à quinze pour cent , à l'exception du fer qui paie le quart ou le tiers de sa valeur. Celle de sortie , que j'ai vu hausser plusieurs fois , est entièrement arbitraire ; tous les objets ne paient pas dans la même proportion , il est des articles qui paient autant de Douane que de premier achat.

Les navires marchands sont sujets à un droit d'ancrage , qui a essuyé aussi bien des variations ; Ce droit n'est pas le même dans tous les ports de la côte , & ils ne jouissent pas tous également de la liberté du commerce & de la navigation.

Les Monnoies qui ont cours sur la côte de Maroc , sont celles du Prince & celles d'Espagne ; la monnoie du Prince est en or , en argent & en cuivre ; le titre des monnoies n'est point déterminé , & les variations qu'elles éprouvent , ne font pas la même révolution qu'elles font en Europe sur le prix des denrées & objets de commerce, dont les espèces font la représentation.

Le ducat d'or qui est très-rare , & qui par-là entre pour peu dans la circulation , vaut 15 onces, ce qui répond à 10 livres de France.

La monnoie d'argent est le ducat courant , l'once & la blanquille.

Le ducat courant vaut 10 onces , l'once vaut 4 blanquilles , & la blanquille vaut 24 flus , le flus est la seule monnoie de cuivre qui ait cours , elle correspond à nos deniers. La blanquille vaut 3 fols 4 deniers de France ; l'once vaut par conséquent 13 f. 4 den. & le ducat 6 liv. 13 f. 4 d. la piastre d'Espagne a un cours suivi dans le commerce , & , en général , son prix est fixe ; il peut cependant varier selon les convenances du Prince , & l'intérêt qu'il peut avoir de rendre les piastras plus rares , ou de les faire abonder.

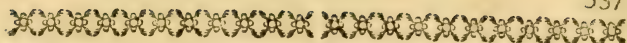
Le poids auquel on vend & on achète à Maroc , est au pair du poids de Paris , c'est-à-dire , poids de marc , & les subdivisions de la livre sont les mêmes. Les marchandises se vendent en général au quintal de 100 livres ; il en est qui se vendent au grand quintal , c'est-à-dire quintal & demi.

Les grains se mesurent de différentes façons sur la côte de Maroc. Dans les Provinces du Sud , connues sous le nom de Royaume de Maroc , on vend le bled à Garare & à Moud , qui est le modus des Anciens , dont nous avons fait muid. Il faut quarante moud pour une garare. Le moud pèse 18 à 20 livres ; de sorte que la garare doit peser près de 8 quintaux. Dans le Royaume de

Fez, depuis Salé jusqu'au Nord, le bled se vend par fassé, sahah & moud; il faut quatre moud pour une sahah, & 60 moud pour une fassé. Or le moud pesant 18 à 20 livres; il résulte que la fassé pèse 12 quintaux. Il faut 3 sahah ou 12 moud pour faire la charge de Marseille, qui correspond à peu-près au septier de Paris. Il est nécessaire d'observer que les mesures pour les grains peuvent varier selon la volonté du Prince.

La mesure à laquelle on vend les étoffes, draps, toiles, &c. s'appelle coude, c'est la coudée des Anciens; le coude, dont on se sert dans toute l'étendue de l'Empire, & il n'a point varié, a 19 pouces 4 lignes. Or l'aune de France ayant 44 pouces, il faut deux coudes & un quart pour faire une aune à une très-petite fraction près.

F I N.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

DU TROISIEME VOLUME.



A.

ABDA, province du Royaume de Maroc, démembrée de celle de Duquella. 12.

Abd-Allah Mahomet El-Mohadi, de la race des Moahédins, reconnu Roi de Maroc par les Troupes. Sa mort. 271.

Abd-Allah, de la race des Bénimerins, gouverneur de Fez, s'empare de l'autorité souveraine. 281. Sa mort. 282.

Abd-Allah, fils d'Abu-Saïd, de la race des Bénimerins, est déclaré Roi après huit ans d'interregne, & est tué par un Chérif proclamé à sa place. 292, 293.

Abd-Ul-Momen, de la race des Moahédins, est fait Roi de Maroc après Abd-Allah El-Mohadi, s'empare de Maroc, qu'il détruit, & fait périr les Morabethoun. 272. Se prépare à passer en Espagne, & meurt. 273.

Abu-Artab, fils d'Abu - Saïd, succède à son père. 285.

Abu-Henon, de la race des Benimerins , s'empare des états de son père. 290. Sa mort. *Idem*.

Abul-Hassen , de la race des Benimerins , succède au Roi de Fez & de Maroc , & donne des secours au Roi de Grenade. 285 , 286. S'empare d'Alger & de Tunis. 286. Envoie une Armée en Espagne , où son fils Abd-El-Melek est tué. 287. Il y passe lui-même , la flotte détruit celle de Castille , & , uni au Roi de Grenade , il perd la bataille du Rio-Salado. 287 , 288. Abu-Hénon , son fils s'empare de ses états. 288 , 289.

Abu-Saïd , de la même race , succède à son père Abu-Henon. Il perd la souveraineté de l'Espagne , & ne conserve que Gibraltar , qui lui est enlevé par le Roi de Grenade. Il est assassiné. 290 , 291.

Abu-Saïd , de la même race , succède à ben-Joseph , son père , Roi de Fez & de Maroc , & renonce à l'Espagne. 284 , 285.

Abu-Tessfin , Chef de la Dynastie des Mōrabethoun , & premier Roi de Maroc. 265.

Afrique. Communication des Maures avec l'intérieur , ralentie par différentes causes. 93 , 94. Son état lors de l'invasion des Arabes. 257 , 258.

Agmet , ancienne & petite ville du royaume de Maroc. 55.

Alcassar - Quibir , ville de la Province de Garb , Royaume de Fez. 72 , 73.

Alcassar-Seguer , petite ville ruinée , de la Province du Rif , dans le détroit de Gibraltar. 73.

Algésire , ville de l'Andalousie , cédée par le Roi de Grenade à celui de Maroc ; assiégée par le Roi de

Castille, ce premier en fait lever le siège, il la rebâtit, & la rend au Roi de Grenade. 284, 285. Elle est cédée de nouveau au Roi de Maroc. 286. Prise par l'Armée de Castille & de Portugal. 288.

Ali (Sidy), prince de Sus, assiégé dans sa Capitale, par Muley Archid. Il passe dans le Sudan, où il est poursuivi par ce prince. 356. Le Roi de Sudan refuse de le livrer, & force Muley Archid à se retirer. 357.

Ali Soliman, Chek de Quiviane, reçoit chez lui Muley Archid, & lui donne sa confiance. 344, 345. Trahi par ce Prince, il marche contre lui; Muley Archid s'empare de sa personne & de ses biens, & le fait périr. 346, 347.

Ali ben Joseph Tessifin, de la race des Morabethoun, troisième Roi de Maroc & des Mahométans d'Espagne. 268, 269.

Anafé ou *Dar-Beyda*, ville ruinée de la Province de Temfena, Royaume de Fez. 33.

Angleterre (l') fait une ambassade inutile à Muley Ismaël, pour la paix. 371, 372. Abandonne Tanger qui étoit à son pouvoir. 402. Sa paix, & relations de commerce avec cet Empire. 510, 512.

Animaux de l'Empire de Maroc. 135 à 145.

Animey, ancienne & petite ville du Royaume de Maroc, habitée par des Juifs. 56.

Arabes (les) sont confondus dans les états de Maroc avec les Maures. 118.

Arrache (l'), ville maritime du Royaume de Fez, Empire de Maroc, sur la rivière Luccos. 22, 23. Sa rade dangereuse en hiver. *Idem*. Est remise au Roi

d'Espagne par Muley Chek. 331. Prise par Muley Ismaël. 403. Ses fortresses rétablies. 469. Entreprise des François sur cette place. 526 & 527.

Arzille, ville maritime du Royaume de Fez, Empire de Maroc. 21. Prise par les Portugais. 293. Muley Mustady y fait sa résidence sans renoncer à l'Empire. 449. Et après y avoir renoncé. 451.

Atlas (Mont), de l'Empire de Maroc, habité par des Peuples féroces. 14, 15. La position de ces Montagnes répand la fraîcheur dans cet Empire, & le délivre des impressions du vent d'est. 79, 80.

Azamore, ville de la Province de Duquella, Royaume de Maroc, sur l'embouchure de la Morbeya. 33.

B.

BEN BUKER, Chek des montagnes de Chavoya, reçoit Muley Archid, qui le sert comme soldat, & qui se retire après avoir été reconnu. 344. Ce Chek tombe au pouvoir de ce Prince, qu'il fait mourir après s'être emparé de ses richesses. 350. Un de ses enfans étant rentré dans ses biens, est défait par Muley Ismaël. 383, 384.

Benimerins (les). Dynastie des Rois qui ont régné à Fez après les Moahedins. 281 à 294.

Beni Hassen, Province du Royaume de Fez, Empire de Maroc. 10.

Ben-Joseph, Roi de Fez, de la race des Benimerins, s'empare du Royaume de Maroc. 282. Et perd la

souveraineté de l'Espagne, où il est rappelé; sa mort. 283, 284.

Bleds (les) abondent dans l'Empire de Maroc, mais la culture n'en est point encouragée. 84, 85. Extraction de cette denrée; elle seroit, pour cet Empire, d'une grande richesse. 472, 473, 490.

Bœufs (les) abondent dans l'Empire de Maroc, & ne sont pas bien gros. 136.

Brahem, fils d'Ali ben Tefsin, dernier Roi de Maroc de la Dynastie des Morabethoun. 269.

Trebes (les); tribus nombreuses répandues dans les montagnes de l'Empire de Maroc, leurs usages particuliers. 99 à 102. Semblent avoir la même origine que les Chellu. 101 & 102. Ils ont le même langage. 187 à 190.

Bulahuan, château sur la rivière de Morbeya, Province de Duquella, construit par Muley Abdul - Momen, & agrandi par Muley Abd-Allah. 75, 77 & 273.

C.

Cafiles ou *Cabiles*, elles distinguent les familles ou différentes tribus des Maures. 98.

Campemens des Maures, voyez *Douhars*.

Ceuta, ville de la Province du Garb, appartenant à l'Espagne. 19. Affligée inutilement par Muley Ismaël. 403 à 405.

Chabanets (les), tribu formée des esclaves que Jacob Almonfor avoit amenés d'Espagne. 352, 353. Muley

- Archid va les combattre, & fait amitié avec eux. 354,
 355. Muley Ismaël en fait périr un grand nombre. 370.
- Chameaux (les)* font une partie des richesses des Maures,
 servent aux travaux & aux transports. 136 à 138.
- Chavoya*, Province du Royaume de Fez, Empire de
 Maroc. 14. Donne son nom aux habitans. 101.
- Chaiis*, Province du Royaume de Fez, Empire de
 Maroc. 14.
- Chella*, ville ancienne, à côté de Rabat au sud de Salé,
 consacrée à la dévotion des Mahométans. 31. Ren-
 ferme le tombeau d'un Prince, tué aux guerres
 d'Espagne. 287.
- Chellu (les)*, tribu particulière du côté du sud. 102. Parlent
 la même langue que les Brebes, & semblent avoir la
 même origine. 182.
- Chérifs (les)* de la maison régnante à Maroc; leur
 histoire. 337 & suivantes.
- Cherma*, Province du Royaume de Maroc, démembrée
 de celle de Hea. 13.
- Chevaux (les)* abondent dans l'Empire de Maroc, &
 l'espèce en est assez bonne. 138, 139.
- Cires*. On en recueille beaucoup dans l'Empire de Ma-
 roc, & elles seroient plus abondantes, si les impôts en
 étoient modérés. 89.
- Cigognes*. Les Maures ne permettent pas qu'on les tue.
 221. Vont au sud, & reviennent. 222.
- Climat & terroir* de l'Empire de Maroc. 79.
- Commerce* des Maures dans les anciens tems. 92. Rela-
 tions de commerce avec l'Europe. 507 & suivantes.
- Contributions (les)* se paient à Maroc comme chez les

- anciens Maures , par un poids déterminé d'argent. 371.
- Couscouffou* , manger ordinaire des Maures. 104, 105.
- Crom-El-Hage*, élevé au Trône par une troupe de factieux , fait périr tout ce qui reste des Chérifs de la maison de Merini , & est poignardé à son tour par une Princesse de cette maison , dont il voulut faire sa femme. 335, 336.

D.

- DANEMARCK*. Sa paix & son commerce avec l'Empire de Maroc. 514 à 517.
- Douanes*, monnoies , poids & mesures de l'Empire de Maroc. 536.
- Douhars* ou *campemens* des Maures. 102. Servent d'asyle aux voyageurs. 112.
- Duquella*, Province du Royaume de Maroc , Empire du même nom. 11. Celle d'Abda en faisoit partie. 12.
- Dubudu*, ville de la Province de Chaüs, Royaume de Fez. 74.

E.

- ECLIPSE* de soleil , totale & centrale à Salé. 184. Idée des Maures sur ces phénomènes. 185.
- Edris* (*Sidy*), descendant de Mahomet , premier Roi de la Mauritanie moderne. 61. Son tombeau consacré à la dévotion des Maures. 71. Son arrivée en Afrique. 259.

Edris Sidy, fils du précédent, fondateur de la ville de Fez. 260. Ses successeurs sont chassés par les Zenetes. 261, 262.

Escura & Ramna, Provinces du Royaume de Maroc, Empire du même nom. 13, 14.

Espagne. Les Mahométans d'Espagne appellent les Rois de Maroc à leur secours, & les reconnoissent souverains. 267 & suivantes. Ils profitent des divisions qui surviennent à Fez & à Maroc, pour secouer le joug des Rois d'Afrique, & forment divers Royaumes. 283. Ils rappellent les Rois de Maroc. 283, 284. Paix entre l'Espagne & l'Empire de Maroc; elle est rompue & renouvelée. 518, 519. Commerce entre les deux Nations. 520, 521.

Europe. Ses puissances font la paix avec Sidy Mahomet. 467, 468. Relations de commerce entre l'Europe & l'Empire de Maroc. 507 & suivantes.

Exercices & amusemens ordinaires des Maures. 202 à 205.

F.

FAMINE dans l'Empire de Maroc. 497, 498.

Fédale, rade de la Province de Temsena, où Sidy Mahomet a fait commencer une Ville. 32. *Idem*. 469.

Fez, ville ancienne & capitale du Royaume de ce nom; sa fondation. 61. Description de cette Ville, sa rivière & ses environs. 62 à 71. Sa communication avec Miquenès. 71. Reste quelques années sans souverain, & est exposée à une suite de divisions. 292, 293, 294

& suivantes ; est prise & reprise par divers partis. 317 à 321. Elle se donne à Muley Achmet. 367. Elle implore la clémence de Muley Ismaël , qui lui accorde sa grace , & en fait le même jour désarmer les habitants. 368 à 369. Est assiégée en vain par Muley Abd-Allah. 444. Conduite de cette Ville envers Sidy Mahomet. 487.

Fez (nouveau) , à côté de l'ancien , par qui fondé. 68 , 69.

Forces militaires & maritimes de l'Empire de Maroc. 226 à 244.

France (la). Ses Escadres devant Salé , pour ménager la paix. 396 à 401. Muley Ismaël envoie des Ambassadeurs à Louis XIV , & ce souverain en envoie un à Miquenès. 401 , 402. Paix entre la France & l'Empire de Maroc. 525 à 528. Commerce des François sur cette côte. 529 à 532.

Fruits, productions & mines de l'Empire de Maroc. 84.

G.

GARB, Province du Royaume de Fez , Empire de Maroc. 9.

Garet, Province du Royaume de Fez , Empire de Maroc. 8.

Gayland (l'Alcaïde), Gouverneur du Garb , passe à Alger pour se dérober à Muley Archid. 359. Revient sous Muley Ismaël ; est combattu & défait par ce Prince. 367 , 368.

Gayroan, peuples belliqueux des montagnes des environs de Fez. 101.

Gènes (la République de) est en état de trêve avec l'Empire de Maroc. 552.

Gesulla, Province du Royaume de Maroc, Empire de ce nom. 13.

Gibraltar, ville d'Espagne, prise par Abd-El-Melek, fils du Roi de Maroc. 286. La flotte de Castille défaite par celle des Maures, devant cette place. 287.

Gomera (les), peuples du nord, de l'Empire de Maroc. 101.

Gouvernement de l'Empire de Maroc. 161 à 170. Les Gouverneurs des Provinces en ont la police exclusive. 170.

Guadel, emplacement près de Rabat, que Jacob Almonfor fit embellir pour y faire sa résidence. 276, 277. Sidy Mahomet s'en est emparé, & y a fait bâtir une Ville qui est déjà ruinée. 491.

H.

HABITANS de l'Empire de Maroc, composés de plusieurs tribus de Maures, multipliées à l'infini, & réunies en deux classes principales. 97 à 102. Les Renégats font classe à part. 130. Ainsi que les Juifs. 131.

Haique, mante de laine blanche qui sert d'habit aux Maures. 106, 107.

Hea, Province du Royaume de Maroc, dans l'Empire de ce nom. 12.

Hollande (la République de) fait la paix avec Muley Abd-Allah. 454. Sidy Mahomet lui déclare la guerre ; & renouvelle la paix. 494, 495. Ses relations de commerce avec l'Empire de Maroc. 512 à 514.

Huile ; celle d'olive seroit abondante dans l'Empire de Maroc si l'extraction en étoit encouragée. 87. Celle d'Argan est préférée pour la cuisine dans le sud de l'Empire. 88.

J.

JACOB Almonfor, Roi de Fez & de Maroc, de la Dynastie des Morabethoun, succède à son père, étend son Empire jusqu'à Tunis, & conserve la suprématie sur l'Espagne. 275, 276. Fait construire des Villes & Châteaux. 277. Passe en Espagne & bat l'Armée de Castille. 277, 278. Repasse en Afrique, dissipe une révolte, s'empare de Maroc, & disparoit. 278, 279.

Jean (Saint) ; les Maures font le feu de la Saint Jean. 224.

Impôts anciens & nouveaux. 245 & suivantes. Augmentés successivement par Sidy Mahomet, causent une sédition à Miquenès. 254. Et détournent les canaux du commerce. 470, *Idem*. 485.

Joseph ben Tefsin, Roi de Maroc, de la Dynastie des Morabethoun, fait construire Maroc. 266. Fait la guerre au Roi de Fez. 267. Il est appelé en Espagne, où il remporte une victoire sur Alphonse VI. 268.

Joseph, fils d'Abdul-Momen, de la Dynastie des Moa-

hédins, Roi de Fez & de Maroc, succède à son père.

273. Est proclamé en Espagne, & perd une bataille.

274. Meurt devant Sanctaren, d'une chute de cheval. 275.

Joséph, de la Dynastie des Benimerins, Roi de Fez, succède à son père, & s'empare du Royaume de Maroc. 282.

Joséph ben Jacob, de la Dynastie des Benimerins, Roi de Fez, succède à Artab ben Saïd, & envoie des secours au Roi de Grenade. 285.

Juifs de l'Empire de Maroc. Un Juif en vénération de sainteté, également vénéré par les Brèbes & par les Juifs. 154. Oppression de cette Nation, leurs mœurs & leurs usages. 131 à 135. Un Juif que les Brebes reconnoissent pour Roi, mis à mort par Muley Archid. 345. Autre violence de ce Prince contre un autre Juif qui avoit eu à Maroc la principale administration de l'Etat. 351.

Justice, son administration dans l'Empire de Maroc. 170 à 176.

L.

LAINES (*les*) abondent dans l'Empire de Maroc, & sont de bonne qualité. 135, 136.

Lela Coneta, mère de Muley Abd-Allah, fait proclamer son fils Empereur. 430. Fait le voyage de la Mecque, & à son retour présente quatre esclaves à son fils. 435, 436. Fait remonter son fils sur le Trône. 439.

Lions (*les*) abondent dans l'Empire de Maroc; idées des Maures sur la générosité de cet animal. 141 à 145.

Loix & administration de la Justice. 170 à 176.
Loueti (l'Alcaïde), son influence sur Muley Archid,
 époux de sa fille. 348, 353, 354.

M.

- MAHOMET ben Achmet*, Chérif de la Province de Dara, forme le projet de s'emparer de la souveraineté, & envoie ses enfans à la Mecque. 295. A son retour il les envoie à Fez, & leur indique les moyens d'exécuter ses projets. 295 à 299. Aidé de ses enfans, il combat contre les Portugais, & son aîné est proclamé Roi de Maroc. 300.
- Mahomet ben Nasser*, de la Dynastie des Moahédins, après avoir succédé à son père Jacob Almonfor, passe en Espagne, où il est défait par l'Armée Chrétienne. 280. Sa mort. 281.
- Mahomet (Sidy)*, Chérif, actuellement sur le Trône, passe au Gouvernement de Saffy, il parcourt les Provinces, s'empare de Salé & de Rabat. 457 à 462. Proclamé Empereur après la mort de Muley Abd-Allah, son père. 465. Règne de ce Prince. 465 & suivantes. Portrait de ce Souverain. 502 à 505.
- Mamore (la)*, mauvais château du Royaume de Fez, sur la rivière Sébou. 24. Pris sur les Espagnols par l'Armée de Muley Ismaël. 400.
- Marabout*, saint des Maures, allant à Maroc pour détrôner l'Empereur régnant, est arrêté & mis à mort au mechouar ou audience publique. 483, 483.

Marchés publics dans la campagne, appelés Socs , police qu'on y observe. 113 à 115.

Mariages des Maures des Villes. 210 à 214. De ceux de la campagne. 214. Des Noirs & Négres esclaves. 217 , 218.

Maroc , Royaume érigé en Empire par la réunion de plusieurs petits Royaumes. Sa position & son étendue. 5 , 6. Ses Provinces. 9 à 16. Climat & terroir. 79 à 84. Fruits , productions & mines. 84 à 92. Ses Rois appelés à la souveraineté de l'Espagne Mahométane. 267 , 268. Ils perdent cette souveraineté. 283. Cet Empire est affligé de la peste. 385 , 386 & 454.

Maroc , ville capitale de l'Empire de même nom ; sa fondation. 47 & 48. Sa description. 49 à 55. Fondée par Joseph Abu-Tessifin. 267. Affiégée & prise par Abdul - Momen. 272. Affiégée & prise par Jacob Almonfor , qui en fait abattre & passer une partie par le crible. 278 , 279. Est affiégée inutilement par le Roi de Fez. 302. Les Montagnards s'en emparent , & élisent un Roi. 335. Il est détrôné par Muley Archid , qui s'empare de cette place. 350 à 351. Elle passe au pouvoir de Muley Achmet. 364. Est reprise par Muley Ismaël. 366. Muley Achmet y est proclamé de nouveau. 373. Après l'avoir reprise , Muley Ismaël y exerce bien des cruautés. 382. Est embellie par Sidy Mahomet. 469.

Matamores , puits creusés en terre , où les Maures enferment leurs Moissons. 218 , 219.

Maures (les) & les Brèbes font la principale population de l'Empire. 97 à 101. Manière de vivre & de s'ha-

- billier de ceux de la campagne. 102 à 114. Leur ignorance. 115 à 117. Ceux des villes se prétendent descendans des Arabes. 117 à 119. Leurs maisons , leurs habits , leur luxe. 119 à 130. Leur religion. 145. Pélerinage à la Mecque. 156 , 157. Leurs fêtes , aumône & hospitalité. 158 , 159. Sciences. 177 à 186. Leur langage. 187 à 190. Caractère , mœurs & usages. 190 à 225. Marient leurs enfans jeunes. 210. Leur humanité pour leurs esclaves Nègres. 215 , 216.
- Mazagan* , ville de la Province de Duquella , bâtie par les Portugais , sous le nom de Castillo-Real. 34 , 35. Affiégée & prise par Sidy Mahomet. 489 , 490.
- Mechouar* , audience publique à laquelle tous les sujets & étrangers sont admis. 166 à 169.
- Mediona* , château de la Province de Temfena. 74.
- Melille* , ville de la Province du Rif , Royaume de Fez , appartenant à l'Espagne. 17. Affiégée en vain par Sidy Mahomet. 492.
- Mensourice* , château de la Province de Temfena , Royaume de Fez. 31.
- Merini* , Chérifs de cette maison qui ont régné à Fez , & troubles qu'il y a eu sous leur règne. 294 & suivantes.
- Miquenès* , ville capitale de l'Empire , Royaume de Fez , rétablie par Muley Ismaël. 56. Sa description & celle du Palais. 57 à 61. Muley Ismaël y fait bâtir un superbe Palais , & y fait sa résidence. 384 , 385. Muley Abd-Allah y fait ajouter quelques fortifications. 434. Sédition dans cette Ville. 485.

Moahédins (les), Dynastie qui a succédé aux Morabethoun. 272 à 281.

Mogodor ou *Suera*, ville commerçante de la Province de Hea, Royaume de Maroc. 39 à 41. Construite sous le règne de Sidy Mahomet. 468. La plupart des établissemens de commerce y sont réunis. 470.

Morabethoun (les), Dynastie qui a succédé à la famille d'Edris après avoir chassé les Zenetes. 264 à 271. Ont régné également sur les Mahométans Espagnols. 267, 268.

Morbeya ou *Om-Arbaym*, rivière de l'Empire de Maroc, qui sépare la Province de Temsena de celle de Duquella. 33. On la passe à Bulahuan sur des peaux de bouc remplies de vent. 77.

Mohamet, comme prononcent les Arabes & les Maures. Voyez *Mahomet*.

Mules (les) sont d'un usage général dans l'Empire de Maroc. 139, 140.

Muley Abd - Allah succède à Muley Mahomet, son père ; il fait périr deux de ses frères & un neveu, & le troisième est assassiné à Tremessen ; sa mort. 325 à 328.

Muley Abd-Allhah, fils de Muley Ismaël, est élevé à l'Empire par les intrigues de sa mère & par la faction des Noirs. 430. Son Armée est mise en déroute ; & par sa férocité il soulève les esprits contre lui. 431, 432. Il se remet en campagne, & éprouve des succès & des revers. 433, 435. Il est déposé & forcé de fuir. 436, 437. Rappelé à l'Empire, il est encore déposé, & proclamé de nouveau. 440, 441.

- Il fait périr le Général des Noirs. 442. L'Armée le dépose encore. 445. Il est élu de nouveau par les Provinces du Sud, & confirmé à Miquenès. 447. Il est encore déposé & rappelé pour la cinquième fois; cette élection occasionne des combats, & l'Empire reste divisé. 448, 449. Remis sur le trône par la retraite de son Concurrent, il affoiblit la puissance des Noirs. 451; 452. Il fait construire un palais près de Fez. 453. Il fait la paix avec l'Angleterre & la Hollande, & admet toutes les nations dans ses ports, 454. La peste se manifeste dans ses Etats. *Idem*. Postérité de ce Prince. 457. Sa mort & son caractère. 463, 465.
- Muley-Abd-El-Melek* ou *Moluc*, Roi de Fez, meurt dans sa litière au moment où son Armée combat celle de Don Sebastien, Roi de Portugal. 329.
- Muley-Abd-el-Melek* succède à son père Muley Sidon: il est déposé & assassiné. 332, 333.
- Muley-Abd-el-Melek* se révolte contre son père Muley Ismaël. 418, 419. Après la mort de ce dernier, les provinces inclinent pour ce Prince; mais ayant perdu par sa faute la confiance des troupes, il est forcé de se retirer. 424 à 426. Appelé à l'Empire par l'inconstance des troupes, il est déposé trois mois après. 427, 428. Etant passé à Fez, il est remis à son frère qui le fait périr. 429.
- Muley Achmet*, Chérif de la province de Dara, Roi de Maroc, s'empare avec son frère, Roi de Sus, des provinces voisines de Maroc; ils en refusent l'hommage au Roi de Fez, & partagent leurs conquêtes. 300, 301. Ils repoussent l'armée du Roi de Fez, & s'em-
- Tom. III.* N n

parent de Tafilet. 302, 303. Brouilleries entre les deux frères, & Muley Mahomet reste maître de Maroc & du sud de l'Empire. 305 à 310. Muley Achmet est enfin exilé & mis à mort. 324.

Muley Achmet est proclamé Roi de Fez après la mort de son frère Abd-el-Melek ou Moluc ; il exige qu'on reconnoisse son fils Muley Chek pour successeur ; sa mort. 329, 230. Sa bonne harmonie avec Philippe II.

Ibid.

Muley Achmet Chek, dernier des Princes de la maison de Merini, succède à son frère Muley el-Valid, est mis à mort par les montagnards révoltés. 333, 334.

Muley Achmet Deby succède à l'Empire après Muley Ismaël, son père, & est proclamé par les soldats. 421, 422. N'est occupé que de ses trésors & de ses plaisirs. 422, 423. Malgré ses libéralités, son abrutissement indispose les esprits. 424, 425. Il est publiquement déposé. 427. Rappelé à l'Empire, il fait périr son frère Abd-el-Melek, & meurt lui-même peu de jours après. 428, 429.

Muley Achmet, neveu de Muley Ismaël, proclamé Roi à Maroc après Muley Archid. 364. La ville de Fez l'ayant appelé, elle implore la clémence de Muley Ismaël. 367, 368. Est de nouveau reçu & proclamé à Maroc. 372, 373. Attaqué par Muley Ismaël, il le force de se retirer, & perd ensuite la bataille. 376. Est exposé à être pris par une trahison. 378. Il cède Maroc par la médiation de Muley Haran, son oncle. 381.

Muley Ali, appelé Muley Chek, chef de la maison régnante, élu Roi de Tafilet, est reconnu par les pro-

vinces, à la réserve de Maroc. 341. Il meurt après le règne le plus heureux. 343.

Muley Aly proclamé à l'Empire par la déposition de Muley-abd-Allah; fait la recherche du trésor, & présente aux Noirs ce qui s'y trouve. 437, 438. Il est déposé, & Muley-abd-Allah rétabli. 439.

Muley Ali, fils aîné de l'Empereur règnant, refuse d'accepter l'Empire du vivant de son père. 485. Sa mort & son éloge. 500 à 502.

Muley Bouffér, fils de Muley Achmet Deby, se met sur les rangs pour succéder à l'Empire. 430.

Muley Buhaçon, Prince de Gomera, aidé de Sala Reys, s'empare de Fez, & y est proclamé Souverain. 318 à 321. Est tué dans un combat. 323.

Muley Archid se révolte contre son frère Mahomet; deux fois arrêté il s'échappe, parcourt les montagnes, s'empare des richesses du Commandant, & successivement de Tafilet & de l'Empire où il exerce beaucoup de cruautés. 340 à 353. Il va combattre les montagnards, se lie avec eux, & se donne des soins pour accumuler un trésor. 354 à 358. Il prévient une conspiration, & son armée s'empare de son Neveu qui s'étoit révolté contre lui; se rend à Maroc où il meurt. 359 à 362. portrait & cruautés de ce Prince. 363.

Muley ch.k en concurrence avec son frère Muley Sidan, a recours au Roi d'Espagne Philippe III, auquel il cède la ville de l'Arrache. 331.

Muley Chek, fils de Crom-el-Hage, succède à cet Usurpateur, & épouse la fille de Muley Labes. 337. Il est détroné par Muley Archid, qui le fait traîner dans les rues de Maroc. 350.

Muley Dris passe à Maroc avec Sidy Mahomet. 459.

Il lui confie une partie de l'administration. 474. Son caractère, sa mort. 475, 476.

Muley-el Valid succède à son frère Abd-el-Melek ; il fait étrangler son frère Semen qui a suscité une sédition. Sa mort. 333, 334.

Muley Haran passe à Fez après la mort de Muley Archid, & trouve Muley Ismaël proclamé. 363, 364. s'empare de Tafilet, & y est reconnu pour souverain. 364. Se rend médiateur entre Muley Ismaël & Muley Achmet, & est dépouillé du royaume de Tafilet. 381, 382.

Muley Ismaël succède à Muley Archid, s'empare de Maroc, & fait périr le Gouverneur. 362 à 364. Est abandonné de ses troupes qu'il est obligé de gratifier. Il va au secours de Maroc ; fait des expéditions dans les montagnes où il exige des contributions. 367 à 371. Il se rend à Maroc, découvre une conspiration. Cottoie le Mont Atlas, revient sur Maroc, & est forcé de se retirer. 373 à 375. Après avoir rallié son armée, il attaque son neveu, & le force à rentrer dans Maroc qu'il assiège. 376, 377. Ruses & violences de ce Prince pour entretenir son armée. 378 à 380. Il se rend maître de Maroc par la médiation de son frère qu'il dépouille du royaume de Tafilet. 381, 382. Il passe dans les montagnes pour assoupir une révolution. 383. Fait bâtir le palais de Miquenès. 383, 384. Il forme une armée de Noirs. 391 à 394. Fait embellir son palais. 395. Fait assiéger Tanger, & forme des vues sur Tremessien. 395 à 397. Son armée

se rend maîtresse de la Mamore. 400. Il s'empare de l'Arrache, & fait peupler Tanger abandonné par les Anglois. 402, 403. Forme des projets sur Ceuta. 404. 405. Passe du côté d'Alger, & est battu par les Algériens. 409. Son fils Muley Mahomet s'étant révolté, il envoie Muley Zidan contre lui; il le fait passer à son père qui le fait mourir. 410 à 412. Muley Zidan s'étant révolté à son tour, il emploie des ruses pour l'attirer à sa cour; il le fait mourir par l'entremise de ses femmes, & il fait mourir ensuite les femmes de ce Prince. 415 à 418. Son fils Abd-el-Melek se révolte à son tour. 418, 419. Mort de Muley Ismaël. 419, 420.

Muley Mahomet, Roi de Maroc, fait la guerre à Muley Oatas, Roi de Fez; le détrône & fait périr ses enfans. 310 à 317. Cette usurpation lui attire des ennemis, & il perd le royaume de Fez. 318 à 321. Il va soumettre les Brebes, & il est tué. 324.

Muley Mahomet surnommé le Negre, succède à son père Muley-abd-Allah, & est détrôné par son oncle Muley abd-el-Melek. 328, 329. Il passe à Lisbonne pour réclamer l'appui de Don Sebastien; il sert dans son armée, & périt en passant une rivière, *Idem*.

Muley Mahomet, second Prince de la Maison régnante, succède à Muley Chek, son père; son règne est troublé par la révolte de Muley Archid. Il prend les armes contre ce dernier; tombe malade & meurt. 343 à 347.

Muley Mahomet, fils de Muley Ismaël, se révolte contre son père. 409, 410. est battu par Muley Zidan qui l'envoie à Miquenès où son père le fait mourir. 411 à 413.

Muley Mahomet, Oul de Lariba, élevé à l'Empire & déposé en même tems. 441. Il est rappelé au trône ; il attaque les Brebes, & ne pouvant payer les troupes, il est déposé. 445 à 447.

Muley Mustadi proclamé Empereur & déposé presque en même tems. 448. Par une diversité d'intérêts l'Empire reste divisé. 449. Reçu à Salé & non à Rabat qu'il assiège inutilement, il abandonne la couronne. 449. à 451. Sa mort 459.

Muley Oatas, Chérif de la maison de Merini, Roi de Fez, est battu, détroné & mis à mort ainsi que ses enfans, par Muley Mahomet. 310 à 317.

Muley Sidan succède à Muley Achmet, & après divers combats avec ses frères, il reste maître de l'Empire; sa mort. 331, 332.

Muley Yezid, fils de l'Empereur régnant, très-adroit aux exercices militaires des Maures. 202, 203. Est proclamé à l'Empire à Miquenès par une révolution qui n'a eu aucune suite. 485, 486.

Muley Zidan, fils de Muley Ismaël, prend son frère Muley Mahomet, & l'envoie à Miquenès. 411, 412. Il s'empare de Tarudant, & y commet toutes sortes d'excès, ainsi qu'à Ste. Croix. 414. Est rebelle à son père, & est étouffé par ses femmes. 415 à 417. Son tombeau sert d'asyle aux criminels. 417, 418. Les femmes de ce Prince appelées à Miquenès, y sont mises à mort. 418.

Muley Zin proclamé Empereur par les soldats, ne règne qu'un instant. 447.

Mulluvia, rivière qui sépare le Royaume de Maroc de celui d'Alger. 17.

N.

Noirs, Soldats enrégimentés, créés par Muley Ismaël.

391 à 394. Leur pouvoir après la mort de ce Prince.

421. Proscrits par Muley-abd-el-Melek, ils le déposent & disposent à leur gré de l'Empire. 425 à 428. &

suiv. Sacrifiés à la politique de Muley-abd-Allah. 451,

452. Font une révolution à Miquenès. 484 à 486.

Sont licenciés en partie. 488.

Noirs ou Nègres esclaves domestiques des particuliers,

sont traités avec plus d'humanité que ceux de nos

colonies. 214 à 216. Leurs fêtes, leurs mariages. 217,

218.

P.

Paix proposée par l'Empereur de Maroc à toutes les

Puissances commerçantes, qui y ajoutent peu de

confiance. 523, 524.

Peste, elle se manifeste & fait bien des ravages sous Muley

Ismaël. 385. Ainsi que sous Mulley-abd-Allah. 454.

Philippe II, Roi d'Espagne, entretient la bonne harmo-

nie avec Muley Achmet, Roi de Fez, qui lui fait

remettre le corps de Don Sebastien. 330.

Philippe III, Roi d'Espagne, accorde des secours à Muley

Chek, & reçoit pour sûreté la ville de l'Arrache. 331.

Picrre le Cruel, Roi de Castille, favorise la révolte

d'Abu-Henon contre son père. 290.

Portugais (les) ont fait construire Mazagan. 34. Sont

maîtres d'une partie de cette côte. 296, 297. Perdent

Ste. Croix. 300. Rachat de ceux pris après la bataille

d'Alcassar. 330. Paix entre la Cour de Portugal & celle de Maroc. 524.

Poudre d'or & autres richesses que les Maures tiroient de l'Afrique dans les anciens tems. 94 à 96.

Q.

Quiviane, montagnes de la province du Rif, où commandoit Aly Soliman. Il en est chassé par Muley Archid qui le fait périr. 344 à 346.

R.

Rabat & Salé, villes de l'empire de Maroc, royaume de Fez, sur l'embouchure de la rivière de Salé, propres au commerce. Description de Rabat & des environs. 27 à 31. Refuse de reconnoître Muley Mustadi, & se brouille avec Salé qui le reconnoît. 449, 450. Ses forts rétablis. 469. Forcée de se rendre à Sidy Mahomet, elle est traitée avec quelque rigueur. 461, 462. Ce Prince prend une partie de son territoire, & y fait construire une ville. 490, 491.

Ramna, province du royaume de Maroc, dans l'empire du même nom, faisant partie de celle d'Escura. 13, 14.

Ricolets espagnols (les) ont des hospices à Maroc & à Miquenès. 60.

Rcygnus de l'Empereur de Maroc. 245 à 250. Anciens impôts. 250 à 253. Nouveaux impôts. 254, 255.

Reines (les), femmes de l'Empereur, ou dames ; on donne à la première le nom de grande Reine. 480, 481.

Rif (le), province du royaume de Fez, empire de Maroc. 9.

Rio Salado, rivière d'Espagne, près d'Algésire, où

Parmée des Rois de Grenade & de Maroc a été défaite par celle de Castille & de Portugal. 288.

Riperda (le duc de) passé à Maroc ; ses vues , ses négociations , sa mort. 457 , 458.

Rois (les) de Fez , Maroc , Sus , &c. de différentes Dynasties. 256. & suivantes.

S.

Saff , ville commerçante de la province d'Abda , royaume de Maroc. Les Portugais en ont été les maîtres , & l'ont abandonnée dans le dix-septième siècle. 37. Sidy Mahomet en fut gouverneur du vivant de son père , & il y avoit alors plusieurs établissemens européens. 457 , 458.

Saints (les) en grande vénération parmi les Maures , 146 à 155. peu respectés par Muley-abd-Allah. 431 , 442 , 443 , 464 , 465.

Sainte - Croix , ville & port de la province de Sus , royaume de Maroc. 42. Prise par le Cherif Muley Mahomet. 304.

Sala-Reys , Capitaine algérien , donne du secours à Muley Buhaçon pour s'emparer de Fez. 318 à 321.

Salé , ville maritime de la province de Benyhassen , royaume de Fez ; sa description. 25 , 26. Ne font qu'une avec Rabat qui est au sud de la rivière. 26 , 27. Sa rade dangereuse en hiver. 31. A eu son gouvernement particulier , & faisoit la course pour son compte. 239 , 240. Variations qu'éprouve la barre de cette rivière. 241. En guerre avec la ville de Rabat à l'occasion de Muley Mustadi. 449 , 450. Se rend à Sidy Mahomet. 460.

- Saléins* (les) ont été renommés pour la course. 239 à 242. Une division de Corsaires mise en fuite par une frégate toscane. 243. Indépendance des Salétins sous Muley Ismaël. 459.
- Sangliers* (les) communs dans l'empire de Maroc. 144, 145.
- Sauterelles* (les), ravages qu'elles font dans l'empire de Maroc. 81, 495 à 499.
- Sebastien* (Don), Roi de Portugal, passe en Afrique avec son armée ; perd la bataille & la vie. 329.
- Seïd Barrax*, dernier Roi de Maroc, de la race des Moahedins, proclamé & assassiné peu de jours après. 281.
- Suède* (la) fait la paix avec l'empire de Maroc. 517.
- Sugulmesse*, ville & royaume qui fait partie de celui de Tafilet. 79.
- Sus*, province & nom d'un Royaume dans l'empire de Maroc. 517.

T.

- Tafilet*, ville & royaume de l'empire de Maroc. 15. Idée de ce Royaume. 78, 79. Muley Cherif, un de ses Rois, devient maître de l'Empire. 341.
- Talbes* (les) ou Gens de loi, administrent la justice. 170. Sont les seuls instruits. 178. Tiennent lieu de médecins. 180. Du côté du sud, ils sont adonnés à l'astrologie & à la magie. 186 à 221.
- Tanger*, ville maritime de la province du Garb, royaume de Fez. 20. Prise par les Portugais. 293. IncurSIONS contre cette place cédée aux Anglois. 386 à 395. Abandonnée par ces derniers, reste au pouvoir de Muley Ismaël. 402, 403.

Tanjif, rivière de la province d'Abda, près de Saffy. 38.

Tarifé, ville d'Espagne en Andaloufie, cédée par le Roi de Grenade à celui de Maroc, prise par Sanche III.

284. Affiégée par le Roi de Grenade, secourue par ceux de Castille & de Portugal. 288.

Tarudant, ville de la province & Royaume de Sus, empire de Maroc. 47.

Tedla, province du royaume de Fez, empire de Maroc. 14.

Temsena, province du royaume de Fez, empire de Maroc. 10.

Tentes des Maures ; leur forme. 103.

Tetuan, ville de la province de Garb, royaume de Fez.

18. a été la résidence de plusieurs Consuls européens. *Id.*

Teza, château de la province de Rif, royaume de Fez. 74.

Tigres (les), abondent dans l'empire de Maroc. 141.

Timour & Ben-Timour, Peuples des Montagnes de l'Atlas. 101.

Tite, ancienne ville dont il reste des ruines, province de Duquella, royaume de Maroc. 34.

Toscane (la Cour de) & celle de Vienne font la paix avec l'Empereur de Maroc. 522.

Troupeaux (les) font les richesses des Maurés. 135.

V.

Valedia, petite ville de la province de Duquella, royaume de Maroc. 36.

Velès de Pegnon, petit fort isolé de la province de Rif, royaume de Fez, appartenant à l'Espagne. 18.

Venise (la République de) fait la paix avec l'Empereur de Maroc. 517, 518.

Vienne (la Cour de) & celle de Toscane font la paix avec l'Empereur de Maroc. 522.

Vled de Nun, pays à l'extrémité méridionale de l'empire de Maroc, habité par des Peuples indépendans. 43. Sort des Européens qui font naufrage sur cette côte. 44, 45.

Volcurs (les) font très-rusés parmi les Maures. 105 à 197: Ne font pas punis de mort. *Idem*.

Z.

Zaaron, montagne près de Miquenès, où est le tombeau de Sidy Edris, fondateur du royaume de Fez. 71.

Zenetes (les) chassent les Edrisites du royaume de Fez. 261, 262.

Zidana Lela, femme favorite de Muley Ismaël, negresse d'origine, fait périr la mère de Muley Mahomet, & cause les malheurs de ce prince. 406 à 408. Elle seconde les rusés de Muley Ismaël pour attirer son propre fils à Miquenès après sa rebellion & occasionne quelque émotion à Miquenès. 415, 416.

Fin de la Table des Matières.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé : *Recherches historiques sur les Maures & l'état présent de l'Empire de Maroc*, par M. DE CHÉNIER, chargé des affaires du Roi. Cet Ouvrage est le fruit d'un long séjour de l'Auteur dans les pays qu'il fait connoître. A portée d'être instruit de tout ce qu'ils offrent de curieux en histoire, en politique, en religion, il n'a négligé aucun détail intéressant sur un peuple dont l'existence date de la naissance du monde ; il le suit dans tous les pays qu'il a parcourus ou conquis, & dans lesquels il a laissé les monumens les plus curieux pour les sciences & les arts. Cet Ouvrage ne doit point être confondu avec ces collections qu'on nous donne sous le nom de *Voyages*, & dont le but est moins d'éclairer le lecteur, que de l'amuser aux dépens même de la vérité. Le sage Auteur de cette Histoire présentée sous le nom modeste de conjectures, tout ce qu'il n'a pas été dans le cas d'approfondir, & n'affirme que ce qui lui paroît appuyé sur des preuves raisonnables & solides.

A Paris, ce 20 janvier 1786.

GUIDI, Gentilhomme ordinaire
du Roi, & Censeur Royal.

P R I V I L E G E D U R O I.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris,

Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le sieur DE CHÉNIER, chargé de nos affaires, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage intitulé : *Recherches historiques sur les Maures & l'état présent de l'Empire de Maroc*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume ; Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent privilège pour lui & ses hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne ; & si cependant il justeoit à propos d'en faire la cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du privilège siue de la cession ; & alors, par le fait seul dela cession enregistrée, la durée du privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années ; le tout conformément aux articles IV & V de l'arrêt du Conseil du 30 août 1777, portant règlement sur la durée des privilèges en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ses hoirs ou ayans cause, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état, en cas de récidive ; & de

tous dépens , dommages , intérêts , conformément à l'arrêt du Conseil du 30 août 1777 , concernant les contrefaçons. A la charge que les Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs , en beau papier & beaux caractères , conformément aux réglemens de la Librairie , à peine de déchéance du présent Privilège ; qu'avant de l'exposer en vente le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage , sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier , Garde des Sceaux de France , le sieur HUE DE MIROMESNIL , Commandeur de nos Ordres ; qu'il en fera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre château du Louvre , un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier de France , le sieur DE MAUPEOU , & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMESNIL. Le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des présentes , qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , soit tenue dûement signifiée , & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers - Secrétaires , soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire , pour l'exécution d'icelles , tous Actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , Charte normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris , le

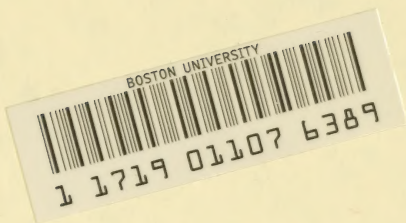
dix-septième jour du mois de Janvier , l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt sept , & de notre règne le treizième.

Par le ROI , en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXIII de la Chambre royale & syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 481. fol. 149: conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires prescrits par l'arrêt du Conseil du 16 avril 1785. A Paris , le premier Février 1787.

NYON l'aîné , Adjoint.



**BOSTON UNIVERSITY
LIBRARIES**

Not to be taken from this room

